LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 8 MAI 1964

Paul VI et de Gaulle sont d'accord

CITE DU VATICAN — Paul VI a déclaré samedi que le président de Gaulle avait partagé en 1960 son avis sur la nécessité de la fraternité et de la paix en Europe. En s'adressant à 1,100 ouvriers de Magenta, il a rappelé sa rencontre avec le président de la République française. C'est à Magenta que le pape actuel, alors archevêque de Milan, a rencontré M. de Gaulle au cours de la visite officielle de ce dernier en 1960 en Italie.

Paul VI a déclaré: "J'ai encore à l'esprit la scène au cours de laquelle le général de Gaulle a quitté l'endroit réservé aux officiels pour venir me serrer la main, à la surprise de tous, et me dire: 'Ce que vous avez dit sera fait'."

Le pape a ajouté: "J'avais dit: le dernier siècle a rapproché l'Europe. Maintenant, tentons de lui donner une paix et une fraternité qui existent véritablement chez tous. Et de Gaulle m'a dit: 'Oui, oui, cela sera fait'."

Le pape a poursuivi en disant: "Espérons que ce voeu, né de l'historique oratoire de pleurs et de grandeur à Magenta, que vous conservez, soit véritablement réalisé."

La presse

Le pape a également pris la parole devant 7,000 pèlerins de Turin venus au Vatican dans le cadre d'un voyage organisé par le journal "L'Italia". Il a dit à cette occasion: "La presse catholique . . . doit former le lecteur pour qu'il juge correctement les faits rapportés dans le journal . . . Il ne s'agit plus d'un travail profane, mais d'une tâche sacrée.

"La presse catholique n'est pas seulement un miroir passif, mais également un moyen actif d'enseignement. Rien dans le domaine humain, n'est plus près de la sphère de la religion que la fonction d'enseignement . . .

"Les journaux catholiques font des classes quotidiennes sur tous les faits du monde destinées à des gens d'âge mûr et responsables. Ils ont une influence impondérable mais immense proportionnée à la force de persuasion du journaliste et au nombre des lecteurs.

"C'est un phénomène formidable . . . Il touche les affaires spirituelles d'un peuple. Il décide du oui et du non du monde à Dieu dans notre société . . .

"Ce n'est pas un luxe . . . mais un instrument nécessaire."

Le gouvernement israélien finance une église catholique

TEL AVIV (CCC) — Le gouvernement israélien a fait savoir qu'il participera à la construction d'une église en Galilée. Celle-ci est destinée à une communauté maronite évacuée en 1948 d'un village, pour raisons de sécurité. Les maronites sont des catholiques de rite oriental.

Les poules russes, 90 oeufs par an; les E.-U., 200. Pas normal!

MOSCOU — Les poules soviétiques pondent 90 oeufs par an. Les poules américaines en pondent environ 200, soit plus du double.

Les paysans soviétiques mettent plus d'une année à engraisser un porc de 220 livres. Les fermiers américains ne mettent que cinq à six mois, soit plus de deux fois moins de temps.

Telles sont les constatations faites par M. Khrouchtchev dans le mémoire sur l'intensification de la production agricole qu'il a adressé récemment au Comité central du parti communiste de l'URSS et dont le texte intégral a été publié par "Les Izvestia".

"D'autre part, indique M. Khrouchtchev, nous avons acheté aux Etats-Unis des installations complètes pour l'élevage de la volaille. Or, les résultats qu'obtiennent les éleveurs américains sont considérablement supérieurs aux nôtres, bien que nous dépensions sept livres de nourriture par livre de viande, alors que les fermiers d'outre-atlantique n'en dépensent que quatre et demi.

"Dans les fermes américaines, dit encore M. Khrouchtchev, on obtient pour chaque truie quinze quintaux de viande de porc, alors que nous n'en obtenons que quatre."

Pourquoi en est-il ainsi?, demande M. Khrouchtchev qui tire la conclusion suivante:

"Du moment que les capitalistes obtiennent de bons résultats, en disposant des mêmes moyens techniques et en donnant aux bêtes la même nourriture et les mêmes soins nous devrions obtenir des résultats tout aussi satisfaisants. Si nos résultats sont inférieurs, c'est que notre organisation l'est également. Nous devons, par conséquent, introduire dans notre économie tous les progrès qui ont été réalisés dans les pays capitalistes. Il n'y a là rien de honteux. Au contraire, cela ne peut qu'améliorer notre production."

LOUVAIN (CCC) — La 34e "Semaine de missiologie de Louvain", qui se tiendra du 24 au 28 août, aura pour thème général: "Comment contacter les non-chrétiens?".



Le 3e festival annuel d'art dramatique des écoles secondaires du Manitoba a remporté, du 27 avril au 2 mai, au Manitoba Theatre Centre de Winnipeg, un succès sans précédent tant par le nombre des troupes de jeunes comédiens (18 en tout) que par la qualité des pièces offertes au grand public et le talent souvent exceptionnel des acteurs, metteurs-en-scène, etc. Fait remarquable: pour la première fois ce fut un Festival bilingue, grâce surtout à la collaboration de Mme Régine Marsh, présidente au Manitoba de l'ACTA (Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs), qui aida à promouvoir l'inscription des trois troupes de langue française. En conséquence, même le joli programme distribué dans la salle était bilingue.

M. Stuart Baker, directeur de l'Ecole du Théâtre du Manitoba et juge du Festival, annonça samedi soir dernier les sept meilleurs comédiens, ceux qui avaient manifesté au cours du Festival les talents les plus prometteurs. Parmi ces gagnants des trophées et récompenses il y en a deux de langue française: Mlle Gisèle Vermette, de l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface, qui avait joué le rôle de Mélanie le lundi soir 27 avril dans "La Maison Teyssier" d'E. J. Sorson, et M. Claude Dorge, de l'Institut Collégial St-Norbert, qui était le Moralisateur dans "Les méfaits de la goulosité" de Léon Chancerel le samedi soir 2 mai. Ci-dessus l'on voit Mlle Gisèle Vermette, la première gagnante, qui, grâce aux secrets savants du maquillage, se transforme en accorte servante française.

Félicitations à tous ceux qui ont permis ce Festival bilingue au Manitoba, tout particulièrement à M. J. W. Beech, président du Festival, à M. S. Baker, directeur de l'Ecole de Théâtre du Manitoba, à Mme Régine Marsh, présidente de l'ACTA au Manitoba, aux Instituts Collégiaux St-Joseph (St-Boniface) et St-Norbert et au Collège St-Joseph (Otterburne), à leurs jeunes comédiens et à tous ceux qui les ont assistés de quelque manière: Soeur Léon-de-la-Croix, Mme Pauline Boutal, Soeur Gilles-de-St-Joseph, Soeur Marie-Bibiane, Soeur Eugène-Avila, M. Chaput, M. Provencher, Frères Onil Dépôt, Onile Ricard et Fernand Marion, C.S.V., Robert McDonald, Léo Fontaine, Suzanne Thorimbert, Pauline Pineau, Pauline Lord, Robert Provost, Gilles Bibeau, Guy Joyal et René Deleurme.

La distribution des trois pièces françaises comprenait les jeunes suivants: "La Maison Teyssier" (Académie St-Joseph): Marie Saras, Louise Auger, Gisèle Vermette, Lorraine Chaput; "Le Docteur Oscar" (Collège St-Joseph): Gérald Lavallée, René Asselin, Roger Goulet, Louis Carrière, Claude Goulet, Bernard Beaudry; "Les Méfaits de la Goulosité" (Institut Collégial St-Norbert): Claude Dorge, Aurore Joyal, Paul Tétrault, Monique Duclos, Denise Joyal, Laurette Lapointe et Robert Joyal.

Tous ceux qui sont nommés ci-dessus ont contribué à établir le fait français au Manitoba. Félicitations et merci. (Photo Free Press)

Une lettre du pape Paul VI au patriarche Athénagoras

ROME (CCC) — Du 20 au 23 avril, Son Exc. Mgr Martin, archevêque de Rouen, Mgr Willebrands, secrétaire du Secrétariat pour l'unité des chrétiens, et le R. P. Duprey, sous-secrétaire pour la section orientale du même Secrétariat, ont été à Istanbul les hôtes du patriarche Athénagoras. Trois rencontres eurent lieu entre la délégation romaine et le patriarcat orthodoxe, au cours desquelles les conversations portant sur l'union des chrétiens ont montré une grande identité de vues sur les problèmes. A l'occasion de la fête de Pâques orthodoxe qui avait lieu cette année le 3 mai, Paul VI avait chargé Mgr Martin de remettre au patriarche oecuménique une lettre autographe, datée du 18 avril, qui vient d'être rendue publique. Voici le texte de cette lettre:

"Frère bien-aimé dans le Christ,

"Cette lettre vous sera portée par notre frère aimé Mgr Joseph-Marie Martin, archevêque de Rouen, qui, accompagné de nos fils, Mgr Willebrands et le T. R. P. Duprey, vient à Istanbul pour vous dire combien est vif en Nous le souvenir de Notre rencontre bénie de Jérusalem et combien Nous sentons qu'elle a marqué le commencement d'une nouvelle période dans les relations entre le Saint-Siège et le vénérable patriarcat oecuménique.

"Par cette visite, Nous voudrions renouveler le baiser de paix échangé sur le Mont des Oliviers et vous dire de nouveau combien votre personne, votre clergé et tous vos fidèles sont présents à Notre prière. Nous serions aussi heureux si cette visite était l'occasion de renforcer les liens déjà noués et de voir comment ils pourraient se resserrer davantage.

"Dans ces jours où vous allez célébrer la glorieuse et lumineuse fête de Pâques, Nous prions Notre unique Seigneur que sa victoire sur le péché et sur la mort fonde en vous une espérance toujours plus vive, qui affermisse en votre coeur la joie qu'il est venu nous donner et que nul ne pourra nous ravir, car notre espérance ne peut pas être trompée. Que le Christ ressuscité, par la mort duquel nous sommes réconciliés au Père, soit Notre inspiration dans Nos efforts pour rétablir l'unité de tous ceux qui sont rachetés par lui et qui croient en son nom.

"C'est dans ces sentiments que Nous demandons au Père des Lumières d'accorder à Votre Sainteté, aux membres de son Saint-Synode, à son clergé et à ses fidèles l'abondance de ses grâces et que Nous vous redisons, frère bien-aimé, toute Notre profonde affection dans le Seigneur."

"Corpus Christi, Amen": Nouvelle formule pour la communion

ROME (CCC) — C'est en disant seulement **Corpus Christi** (le Corps du Christ) que les prêtres donneront désormais la communion aux fidèles, qui devront répondre, pour leur part, **Amen.**

Ainsi en a décidé le pape, par un décret de la Congrégation des rites en date du 25 avril. Cette formule, remontant au XIVe siècle, remplace celle, plus longue, employée jusqu'à ce jour et qui était la suivante: "Corpus Domini nostri Jesu Christi, custodiat animam tuam in vitam aeternam. Amen". (Que le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle. Amen.)

En répondant "Amen" avant de recevoir l'hostie, chaque fidèle affirme sa foi en la présence réelle; c'est donc une forme nouvelle de participation active qui se trouve établie par ce décret, qui entre en vigueur immédiatement.

Par un autre décret de cette même Congrégation, l'invocation "Béni soit l'Esprit-Saint Consolateur" sera ajoutée à celles que le prêtre récite au pied de l'autel après la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Cette invocation sera placée immédiatement avant l'invocation "Béni soit Jésus dans le Très Saint-Sacrement de l'autel". Elle a été introduite à la demande de nombreux fidèles pour rendre hommage à la troisième personne de la Très Sainte-Trinité.

Dernier hommage rendu au pasteur de Duck Lake: M. l'abbé J.-A. Beaulac

DUCK LAKE — Le jeudi 30 avril, en la veille de la solennité de St-Joseph, le bon Dieu vint ravir à l'affection de ses aimants paroissiens de Duck Lake, leur bien aimé pasteur, M. l'abbé J.-A. Beaulac. A 11 h. a.m., le glas sonna lentement et son tintement de deuil glaça toute la paroisse.

Le vendredi 1er mai, à 4 h. 30 p.m., les notables de la ville accompagnèrent la dépouille mortelle à l'église, où M. Aldéric Beaulac, P.S.S., de la paroisse St-Jacques de Montréal, frère du regretté défunt, fit la levée du corps qui resta en chapelle ardente jusqu'au lundi 4 mai, jour du service funèbre.

A l'occasion des messes du premier vendredi du mois et du dimanche, ce fut un défilé continuel devant celui qui, de son regard éteint et de ses lèvres muettes, prêchait silencieusement. Aussi sur le semainier du 3 mai, rédigé de sa propre main, il avait suggéré un beau choix de méditation propre à la circonstance: "Appuyés solidement sur le mystère de l'Ascension, notre espérance d'aller au ciel, détachons-nous de la terre et souffrons patiemment les peines et les douleurs de l'exil, afin de triompher un jour dans la gloire du ciel, notre véritable patrie."

Ce ne sera pas une tombe que l'oubli recouvrira. Durant les huit mois pendant lesquels M. le curé s'est dévoué sans compter à Duck Lake, Dieu seul sait le bien spirituel qui s'est opéré. Il aimait sa paroisse, la preuve en est tangible. Il s'intéressait à

(Suite à la treizième page)

Plus de 1,000 personnes au Festival de la Chanson Française à Gravelbourg

GRAVELBOURG — On écrira encore bien des choses sur les difficultés de survie des minorités canadiennes-françaises dans l'Ouest canadien. Tant de choses ont été dites et écrites depuis quelques années, qui poussent à des conclusions et jugements pessimistes. Il faut bien dire que ces conclusions et jugements pessimistes sont étayés sur des faits probants que l'on ne peut nier. Cependant, là où l'on demeure "déconcerté", c'est devant des faits qui semblent vouloir démolir toute argumentation défavorable.

C'est ainsi que le 26 avril s'est déroulé à Gravelbourg le Grand Gala du 17e Festival de la Chanson Française. Ce fut un triomphe, un plus grand triomphe encore que celui remporté par le Festival de l'an dernier. Plus de 1,000 personnes (participants compris) remplissaient le gymnase du collège Mathieu. Jamais on avait vu pareille affluence, et il y avait de quoi être déconcerté! Comment expliquer que, depuis 17 années consécutives, des centaines de compatriotes acceptent encore de faire de longs déplacements (quelque 300 milles pour certains) pour venir entendre chanter ou chanter eux-mêmes une fois par an à Gravelbourg?

Un phénomène

Dans les circonstances actuelles, considérant la situation de la minorité française du sud de la Saskatchewan, ce qui s'est vu ce dimanche 26 avril ne fut ni plus ni moins qu'un phénomène. Car enfin, on peut très bien chanter chez soi, dans son village, faire preuve de convictions profondes, sans pour cela se croire obligé d'accomplir de longs et coûteux voyages qui sont aussi très fatigants, on le sait. Serait-ce le subconscient, cette aspiration secrète que peu de Canadiens oseront vous avouer, que ce besoin de revenir à la source, qui pousse nos compatriotes à agir de cette façon?

On se retrouve, on chante ensemble, on écoute chanter ceux qui demain prendront la relève, et alors tout d'un coup, cette aspiration, cette fibre qui la plupart du temps sommeillent, se réveillent brusquement pour se manifester à la manière d'un volcan que l'on croyait éteint.

Il est vrai que le peuple canadien-français a vécu trop longtemps replié sur lui-même. Cette habitude prise de vivre replié depuis trois siècles lui a fait adopter une attitude de timidité. A vivre en timide et effacé, il a souvent confondu humilité avec humiliation. Ses aspirations refoulées en lui-même se sont en quelque sorte "frigorifiées", alors qu'une petite chanson fredonnée à son oreille le dégèle rapidement. Toutefois, ces aspirations "frigorifiées" ont cet avantage qu'elles se sont conservées à l'état pur avec toute leur saveur. Le peuple canadien-français, surtout en minorité, ne peut pas toujours s'exprimer pleinement, librement. Il ne lui est pas toujours permis de rester naturel, il souffre et agit comme un enfant que l'on veut élever à coups d'interdictions.

La Résistance

C'est pourquoi, une fois l'an, quand l'occasion se présente, les Canadiens français du sud de la Saskatchewan se retrouvent et profitent du Festival de la Chanson pour redevenir ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être. Naturellement, il n'est pas possible de se réunir à l'unanimité, car hélas! il y aura toujours les "collaborateurs", les "inciviques". Tout de même, sur les 60,000 Canadiens français de la Saskatchewan, 32,000 parlent encore leur langue. Ceux-ci forment ce que l'on pourrait appeler "La Résistance". Ils résistent du mieux qu'ils peuvent, dans des conditions toujours de plus en plus difficiles.

Est-ce à dire que tout est perdu? Croyez-vous encore en l'utilité d'un Festival de la Chanson française chaque année? En guise de réponse, posons tout simplement une autre question: Pourquoi les festivals seraient-ils inutiles?

Selon le mot de Georges Brassens, la chanson française se défend d'elle-même. Or, pour qu'elle se défende elle doit se faire connaître, elle doit se répandre, d'où l'utilité des festivals de la chanson. Ce n'est pas plus difficile que ça.

M. et Mme Gabriel Neyron, de Hull, Qué., venus à Gravelbourg en qualité de juges des Festivals régionaux et de la finale, ont dit qu'ils avaient été littéralement "soufflés" du regain de popularité des festivals annuels.

Ainsi donc, tout le monde est très satisfait, mais que l'on se garde de s'en tenir à une satisfaction béate. Il faut continuer de chanter. Comme le prêtre à la messe du dimanche dit aux fidèles "Allez, la messe est dites", c'est précisément à partir de ce moment que la mission du chrétien commence. La messe est comme le "briefing" avant l'attaque. Quand il s'agit de survivance, c'est la même chose. On a chanté tous ensemble, le dimanche 26 avril, mais il faut continuer de chanter durant toute l'année jusqu'au prochain ralliement: seul, en famille, en classe, en soirées, à l'église, en colonies de vacances, partout, et s'acheminer ainsi lentement, sûrement et gaiement vers notre mission de peuple libre de disposer de lui-même.

Marcel MOOR.

(Suite à la douzième page)



Un effort extraordinaire a été fourni par ces grands élèves de la 8e à la 12e année de Val Marie sous la direction de Soeur Berthe-Cécile, A.S.V. Ils ont chanté "à cappella" l'Angelus de Francine Cockenpot, après avoir parcouru quelque 110 milles pour participer au 17e gala de la Chanson Française à Gravelbourg, le 26 avril dernier.



Un chant à l'unisson par quelques élèves du Jardin Notre-Dame de Gravelbourg, sous la direction des Soeurs Oblates. Ces "petits bouts d'chou" ont exécuté avec beaucoup de brio "Le coeur de ma mie" et "Les p'tits poissons" de J.-B. Purlenne.



Voici une photo de la chorale de Lisieux, sous la directeur de Soeur Parent, S.G.M., qui a eu la première mention au Festival régional de Willow-Bunch: "Bon ensemble, belle tenue, diction claire, beaux costumes, nuances significatives, homogénéité des voix, attaques sûres", telles furent les remarques de Mme G. Neyron, juge.



Deux chansons gaies, vivantes, modernes, chantées avec rythme et entrain: "Compagnons" et "Chanteville". Voilà ce qu'offrit ce choeur de Ferland, composé des élèves des 5e, 6e et 7e années, sous la direction des Soeurs Notre-Dame de Chambriac. Ils ont été longuement applaudis par une foule de plus de 1,000 personnes au gymnase du Collège Mathieu, le 26 avril dernier.

Don de la France à Port-Royal, N.-E.

OTTAWA — La république française a présenté une collection de 85 articles de cuisine et de boulangerie, datant des 16e et 17e siècles, à titre de contribution à la restauration de certaines pièces de l'Habitation située dans le parc historique national d'Annapolis Royal, N.-E.

La reconstruction de l'Habitation de Champlain selon les plans de 1603 a été parachevée, puis le bâtiment a été ouvert au public au cours des années 1939-1940, mais jusqu'ici les pièces n'avaient jamais renfermé de meubles authentiques de l'époque. La direction des parcs nationaux a entrepris de meubler au complet les pièces du bâtiment.

Les ameublements ont été trouvés en France par M. Jean Palardy, spécialiste du meuble ancien du Canada français, qui agit à titre de conseiller auprès de la direction des parcs nationaux. La France a fait don de cette collection en témoignage de son alliance culturelle et historique avec la population du Canada.

— Congrès Régional de l'Association d'Education à St-Claude, Manitoba, le 6 juin 1964 —

La Liberté et le Patriote



Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-4463)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: SP 4-3418)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Au Sacré-Coeur

(WINNIPEG)

Confirmations au Sacré-Coeur

Son Exc. Mgr G. Flahiff, archevêque de Winnipeg, sera dans la paroisse le jeudi 18 juin pour la visite pastorale et la confirmation des enfants. Cette visite avait d'abord été annoncée pour le mois de mai, mais fut remise lorsque Son Excellence fut hospitalisé.

Mois de Marie

Bon nombre de paroissiens, grands et petits, participent chaque jour aux exercices du mois de Marie. Il est à souhaiter qu'avec la venue du beau temps, la foule se fera de plus en plus nombreuse.

Fêtes des Mères

C'est la fête des mères le dimanche 10 mai! Voici qu'il se présente une occasion spéciale pour tous de souligner leur amour pour leur maman. Le Club du Sacré-Coeur aura son déjeuner-communion ce dimanche-là. Ne serait-ce pas une belle chance de soulager les mamans de l'une de leurs corvées? Amenez donc vos mamans à ce déjeuner!

Jeunes débrouillards

Le samedi 9 mai, les jeunes des années supérieures laveront les automobiles dans la cour de l'école. Le prix n'est que d'un dollar! Cet argent sera consacré aux sports. Avis aux chauffeurs de voitures . . . sales!

Guides

L'organisation Guide et Jeannette tient à remercier et féliciter Mlle Danielle Bazinet, cheftaine des Jeannettes, qui a su si bien remplir sa charge lors de la cérémonie du samedi 2 mai. Félicitations aussi aux nouvelles Guides et Jeannettes: Mme Rosa Bouiet, Mme Michèle Allard, Mlle Gisèle Calvez, Myrna Brazeau, Gail Beaudin, Claudette Pelland, Denise Boissonneault, Nora Nolet, Diane Desjardins, Gisèle Desautels, Claudette Havens, Irène Lamy, Elaine Choiselat, Jacqueline Mercier, Paulette Smith et Patricia Plamondon. Un grand merci au R. P. B. Pinet, O.M.I., aumônier, et merci aussi à Mlle Colette Huot, commissaire régionale, pour l'intérêt qu'elle démontre envers le mouvement.

Communiqué

La commission scolaire du Sacré-Coeur tient à avertir les parents que le congé promis aux élèves lors de leur festival leur sera accordé le vendredi 15 mai; ceci ajouté au congé civique du 18 mai donnera quatre jours de vacances.

La Défense Civile dit:

Connaissez-vous vos routes de dispersion et les signaux d'avertissement de la sirène? Vous les trouverez à la deuxième page de votre annuaire du téléphone.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: TUrner 8-2351.

Division Scolaire Montagne no 28

On demande des applications d'instituteurs ou institutrices pour les écoles secondaires de la division pour septembre 1964.

Salaire d'après l'échelle en vigueur:

Classe III	3,700.00 à 5,300.00	4 x 150.00 — 5 x 200.00
Classe IV	4,300.00 à 7,300.00	12 x 250.00
Classe V	4,700.00 à 7,700.00	12 x 250.00
Classe VI	5,100.00 à 8,100.00	12 x 250.00

Intégration complète dans cédule.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 72.

49-213-T.F.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour enseigner les années 4 à 8. Devra assumer position de principal. Salaire d'après octroi du gouvernement. Pour plus de renseignements, **s'adresser au secrétaire-trésorier, Jean Gérardy, Ecole Granier no 1446, St-Labre, Man.**

3-295-6C.

ON DEMANDE

Pour septembre 1964, instituteurs et institutrices bilingues pour enseigner les années élémentaires à l'école du village à St-Adolphe. Pour plus de renseignements, **s'adresser à Mme G.-J. Courchaine, sec., District scolaire Dubuc no 973, St-Adolphe, Man., en mentionnant diplômes et années d'expérience.**

3-337-6C.

ON DEMANDE

Instituteur qualifié bilingue pour le District Scolaire Consolidé St-Eustache no 2409, pour la 6e année et une partie de la 7e. Salaire selon l'échelle établie: $3,000.00 à $5,900.00 selon qualifications et expérience. **S'adresser à Georges-E. Bergeron, secrétaire-trésorier, St-Eustache, Man.**

6-400-8C.

ON DEMANDE

Pour l'école séparée St-Charles no 8, une institutrice qualifiée commençant à l'automne à enseigner une classe d'environ 24 élèves des années 1-4. Enseignement du français et du catéchisme. Ecole très moderne, située dans village, près d'église. Salaire selon l'échelle de l'unité de Moose Jaw. **S'adresser en donnant qualifications, expérience et numéro de téléphone à Morris Zakeroski, secrétaire, Moose Jaw School Unit no 22, Moose Jaw, Sask.**

5-344-6C.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue qualifiée pour l'école St-Cuthbert no 994, Lorette, pour septembre 1964. Années 1 à 8. Ecole moderne. 22 élèves. **S'adresser à Marcien Désorcy, sec.-trés., Lorette, Man.**

3-303-6C.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour enseigner à l'école Consolidée. Salaires d'après l'échelle en voie de négociation. **Pour plus amples renseignements s'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, District Scolaire Consolidé no 2362, St-Jean-Baptiste, Man.**

2-270-7C.

LA COMMISSION SCOLAIRE DU DISTRICT CONSOLIDE DE ST-NORBERT No 2364

invite des demandes de la part de professeurs d'expérience pour enseigner à l'école élémentaire, commençant au mois de septembre prochain. Echelle de salaire en cours. **S'adresser à Gabriel Cloutier, secrétaire-trésorier, St-Norbert, Man.**

3-300-T.F.

LE DISTRICT CONSOLIDE DE LAURIER No 918

Requiert un instituteur qualifié, bilingue et sportif pour l'année 1964-65. Enseignera dans école élémentaire de cinq classes au village. Salaire selon l'échelle en vigueur. Maison moderne disponible pour homme avec famille. **Adresser demandes à M. R. Bouchard, secrétaire, Laurier, Man.**

4-320-7C.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour enseigner à l'école Consolidée de St-Georges no 2403. Salaire $200.00 de plus que l'octroi du gouvernement. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, **s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man. Téléphone: 367-2927.**

6-386-8C.

ON DEMANDE

Pour septembre 1964, deux instituteurs ou institutrices qualifiés pour l'enseignement aux années secondaires, aussi un instituteur (trice) pour une classe élémentaire. Ville de Ponteix (population: 1,000). Eau courante. Religieuses et laïcs. Ecole de 14 classes. **S'adresser à Mme Achille Stringer, sec., D.S. de Ponteix no 2369, C.P. 28, Ponteix, Sask.**

6-384-9C.

LE DISTRICT CONSOLIDE DE STE-ANNE No 2379

invite des demandes de la part d'instituteurs ou institutrices pour les grades élémentaires. Salaires payés selon l'échelle de salaires en vigueur dans le district. Préférence donnée aux Canadiens français. Pour plus de renseignements, **écrire ou téléphoner au soussigné S. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5369 ou 2-5561.**

4-316-6C.

ON DEMANDE

Pour l'école Léonard no 1911, une institutrice qualifiée pour enseigner la 4e année. Environ 30 élèves. Salaire: Pl A- $3,100.00 avec 5 augmentations annuelles de $150.00 et deux de $200.00. Maximum: $4,100.00. Pl A2, $3,300.00 avec 2 augmentations de $150.00, puis 6 de $200.00. Maximum: $4,800.00. Bons chemins, bon service d'autobus, bonne maison de pension. Pour plus d'informations, **s'adresser à (Mme) Eugénie Désilets, Powerview, Man. Téléphone: 367-2385.**

6-379-6C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

invite les demandes de personnel qualifié pour l'enseignement au secondaire pour écoles et sujets suivants:

St-Norbert, sciences, années 9 à 12.

La Broquerie, composition et littérature anglaises, années 9 à 12.

Préférence aux demandes de candidats (es) bilingues. Salaire d'après la cédule en vigueur dans la division. **S'adresser à S. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5369.**

6-385-8C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA PLAINE DU CHEVAL BLANC no 20

sollicite des demandes pour deux instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner l'anglais, aussi des instituteurs (trices) qualifiés bilingues pour les sujets suivants: français accéléré, dactylographie, culture physique et ceux du cours général. Entreront en fonction en septembre 1964 dans nouveaux Instituts collégiaux à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg) sur route Trans-Canada et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg) sur route no 6.

Salaires d'après l'échelle en voie de négociation.

On obtiendra formules de demande et information supplémentaire **en appelant Elie no 2 ou en écrivant au soussigné Oris J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.**

1-241-T.F.

Au poste CBWFT

SAMEDI 9 MAI

"La vengeance de la duchesse rouge"
3.30—Pepinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Langue vivante
7.00—Histoire de Bornéo
7.30—Temps présent
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Billet de faveur:
"Le coup de l'escalier"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma:
"Le brave et la belle"

DIMANCHE 10 MAI

2.00—Long métrage:
"Dimanche d'août"
3.30—F-Ma
4.30—Sextant
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Chasse et pêche
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Do, ré, mi
9.30—Un, deux, trois . . . rideau!
10.00—Affaires publiques
10.30—Cinéma:
"Le fil du rasoir"

LUNDI 11 MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ouragan
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma:
"Jeunesse perdue"

MARDI 12 MAI

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma:
"Au coeur de la vie"

MERCREDI 13 MAI

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Kosmos 2001
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Une demande au mariage
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma:
"Les étoiles ne meurent jamais"

JEUDI 14 MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Tous pour un
9.00—Rendez-vous Côte d'Azur
9.30—Berlin
10.30—Cinéma:
"Pour l'amour du ciel"

VENDREDI 15 MAI

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le grand Duc
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international:
"Mam'zelle Nitouche"
10.15—Rendez-vous Côte d'Azur
10.45—Cinéma:
"Le salaire de la peur"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 2499, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Monique Miller

Née à Montréal le 9 décembre 1933, Monique Miller s'est inscrite très jeune aux cours de Mme Jean-Louis Audet. Son talent pour l'art dramatique a été vite décelé par les réalisateurs de Radio-Canada, qui lui ont confié des rôles dans divers romans-fleuve. Après avoir fait ses débuts à la scène dans des pièces de Marcel Dubé, elle a accepté de Gratien Gélinas un rôle important dans la version filmée de "Ti-Coq". Par la suite, elle a joué une seconde fois pour ce dramaturge dans "Bousille et les Justes".

Entre les créations de ce film et de cette pièce, il y a eu la naissance de la télévision. Depuis 1952, Monique Miller est peut-être la comédienne qui a fait le plus grand nombre d'apparitions dans les émissions dramatiques de Radio-Canada. Après avoir joué dans "Le Survenant", "Cap-aux-Sorciers" et "Je vous ai tant aimé", elle est maintenant l'héroïne de "Septième-Nord", téléroman de Guy Dufresne. Son personnage, bien familier aux téléspectateurs, n'a pas besoin d'être présenté davantage.

Nos longs métrages

Le samedi 9 mai, à 8 h. 30, "Le coup de l'escalier", film policier avec Harry Belafonte, Robert Ryan et Shelley Winters. Pour organiser un vol de banque, un ancien policier s'allie deux complices: un chanteur et un ancien bagnard.

Et à 10 h. 45, "Le brave et la belle", drame avec Anthony Quinn, Maureen O'Hara et Manuel Rojas. Un célèbre matador doit guider les premiers pas dans l'arène, d'un jeune torero.

Le dimanche 10 mai, à 10 h. 30, "Le fil du rasoir", drame psychologique avec Tyrone Power et Gene Tierney. Désorienté après sa démobilisation, un homme décide de voyager afin de découvrir le sens de la vie.

Le lundi 11 mai, à 10 h. 30, "Jeunesse perdue", avec Massimo Girotti et Jacques Sernas. Les méfaits de la guerre chez quelques adolescents de milieux bourgeois.

Le mardi 12 mai, à 10 h. 30, "Au coeur de la vie", film de Robert Enrico. Trois épisodes de la guerre civile américaine.

Le jeudi 14 mai, à 10 h. 30, "Pour l'amour du ciel", comédie avec Jean Gabin, Mariella Lotti. Un sursis de vie est accordé à un riche industriel, condamné à l'enfer pour son injustice envers un inconnu.

Le vendredi 15 mai, à 8 h. 30, "Mam'zelle Nitouche", avec Fernandel, Pier Angeli et Jean Debucourt. Une jeune pensionnaire remplace la principale interprète d'une opérette.

Et à 10 h. 45, "Le salaire de la peur", drame psychologique avec Yves Montand et Charles Vanel. Quatre aventuriers doivent transporter un dangereux explosif.

Ciné-club: une autre saison de films exceptionnels

Le Ciné-club de Radio-Canada commencera sa saison plus tôt cette année, offrant aux amateurs de beau cinéma un choix encore plus vaste que par les années passées. En effet, vingt films seront à l'affiche, au réseau français de télévision, les mardis soir à 10 h. 30, à compter du 12 mai.

Le 12 mai, on présentera "Au coeur de la vie"; "Moranborg", le 30 juin; "La maison de l'ange", le 21 juillet; "Ossessione", le 4 août; "La prison", le 18 août, et "La vie criminelle d'Archibald de la Cruz", que nos téléspectateurs pourront voir le 26 mai et qui n'a été présenté qu'une fois à Montréal, au festival de l'an dernier.

Plusieurs films sous-titrés nous permettront de connaître les productions étrangères. Nous pensons en particulier à la trilogie indienne: "Pather Panchali", "Aparajito" et "Le monde d'Apu", si simples, tellement près de la vie et de ses thèmes universels que les dialogues ne sont pas vraiment nécessaires à leur compréhension. Ces trois films, qui nous seront présentés dans leur ordre chronologique, termineront la série les 8, 15 et 22 septembre.

Autres faits à noter: la reprise d'"Hiroshima mon amour", le 23 juin; la première projection canadienne d'un film majeur de Bergman, "La prison", le 18 août; enfin la présentation de plusieurs classiques du cinéma "Quai des orfèvres" (le 19 mai), "la Kermesse héroïque (le 9 juin), "Rashomon" (le 16 juin) et "M. le maudit" (le 7 juillet).

Les autres films que nous pourrons voir à Ciné-club et qui n'ont pas été mentionnés plus haut sont: "l'Aventura" (le 2 juin), "Il Posto" (le 14 juillet), un film de Jean-Luc Godard (le 28 juillet), "Thérèse Desqueroux (le 11 août) et "Le cri" (le 1er septembre).

Vient de paraitre aux EDITIONS DE L'HOMME

"Les Poissons du Québec"

(Préface de Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche)

Le nouvel ouvrage que viennent de publier les Editions de l'Homme est appelé à rendre de grands services. Il s'agit de la description détaillée de 40 poissons du Québec, enrichie d'autant de dessins.

Voici ce qu'en dit le préfacier du volume: M. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche:

"Les données précises et les illustrations soignées que contient votre brochure lui donnent jusqu'à un certain point un caractère didactique, tandis que le texte concis et simple dans lequel il n'y a pas trop de termes techniques en rend la lecture facile et met cette publication à la portée de tous."

Par sa présentation soignée (couverture de luxe quatre couleurs) et son bas prix de vente, cet ouvrage aide à faire mieux connaître les espèces de poissons propres à la province de Québec et contribue à l'éducation du public en matière de pêche sportive et de conservation de la faune.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Nos remerciements au frère Ernest Dumas pour son beau travail au Comité des résolutions en vue du congrès d'Etat. Sa longue expérience dans les affaires d'Etat provient du fait qu'il fut lui-même député d'Etat après avoir été à plusieurs reprises délégué de Provencher comme Grand Chevalier du Conseil. Un vote réfléchi s'impose.

Congrès des 16 et 17 mai

De nouveau nous vous rappelons que le congrès d'Etat aura lieu, cette année, sous les auspices de notre premier-né, le Conseil de St-Boniface. Nous en sommes tous fiers et lui souhaitons une belle réussite. Il parait que la langue française sera à l'honneur à cette occasion. C'est à faire frémir certains délégués que nous savons de bonne part n'être pas de parfaits bilingues.

Invitation d'"Après Tout"

Malgré ta cordiale invitation d'une collaboration plus étroite, mon cher "Après Tout", mon Conseil et moi-même frémissons d'effroi devant ces "intéressantes répercussions". Un dévoilement de l'anonymat de Bistouri! Pour Provencher ce serait la même chose qu'une publication exacte du rituel de l'initiation. Nous regrettons de ne pouvoir accéder à cette sainte curiosité.

Assemblée du 14 mai

Jeudi prochain, première assemblée régulière du mois. Plusieurs projets importants sont à l'étude et nous invitons tous nos membres à s'y rendre nombreux. Et puis, il y a le fameux prix d'assistance qui prend de l'embonpoint. Sur quoi, nous vous tirons notre révérence, et à jeudi soir prochain.

BISTOURI.

Femmes italiennes en audience pontificale

ROME (CCC) — Le pape a exhorté les femmes chrétiennes italiennes à défendre le patrimoine religieux, moral et social de leur pays, dans une allocution qu'il a prononcée en recevant les membres du "Conseil féminin italien".

Paul VI, en parlant de l'éducation sociale de la femme, a estimé que les transformations de la société, la vie communautaire, les nouvelles obligations de la femme appelée à prendre part sur un pied d'égalité avec l'homme, ont conféré une "actualité permanente" à ce problème.

Le Saint-Père a poursuivi: "Les besoins sont tels et l'évolution sociale est si rapide, que ceux-là même qui sont experts en la matière ont de la peine à suivre la quantité et la qualité des problèmes. Les femmes qui ont les problèmes des enfants, de leurs foyers, de la prière éprouvent dans ce domaine des difficultés plus grandes encore. Dans quel sens s'orientera la femme? Il faut une école, un mouvement. C'est pourquoi l'Eglise encourage et bénit votre apostolat".

Lutte scolaire sur cinq fronts

La question scolaire, morte depuis 1895 au Manitoba, connait un regain de vie, dont les manifestations sont tellement diverses qu'elles engendrent facilement la confusion chez les spectateurs, dans la province, et encore plus dans l'Est. Pour y jeter un peu de lumière, on peut distinguer cinq secteurs du front.

1. Le front central se constitue autour du comité spécial qui a été autorisé et nommé par l'Assemblée législative du Manitoba à la fin de la récente session. (Ailleurs dans cette page on trouvera le texte final de la résolution du premier ministre par laquelle ce geste a été posé.) Le comité de neuf membres doit étudier une politique de "porte ouverte", c'est-à-dire comment permettre aux enfants qui fréquentent les écoles privées de la province de fréquenter à temps partiel les écoles publiques, de bénéficier des services de l'école publique.

Terminant le débat, M. Duff Roblin, qui a proposé la résolution, a dit: que le débat assez restreint a révélé un éventail énorme d'opinions au sujet de l'aide aux écoles privées; que, moyennant trois "principes", il avait essayé de donner une "description impartiale" de l'état actuel de l'opinion publique à ce sujet; que l'usage des services de l'école publique par les élèves d'écoles privées était, à l'heure actuelle, de l'avis du conseiller juridique du gouvernement, illégal; que l'effort de libéraliser le système des écoles publiques à l'avantage des élèves des écoles privées peut créer un meilleur esprit parmi le peuple; qu'il fallait en tout cas être assuré d'un appui raisonnable et représentatif avant de s'aventurer sur ce terrain.

Les membres du comité sont MM. Roblin, Hutton, Johnson, Martin, Mills (conservateurs), Campbell et Tanchak (libéraux) et Paulley (néo-démocrate). M. Campbell, ancien premier ministre, avait dit qu'il servirait comme membre, mais sans nécessairement accepter les termes du mandat du comité. Ce comité siègera vers les débuts du mois de juin et on s'attend à la présentation de mémoires par plusieurs organismes.

A ce sujet, il y a divergence parmi la population catholique sur la meilleure ligne de conduite à suivre. M. L.-J. Desjardins, M.A.L., qui a soulevé la question scolaire avec éloquence et persistance tout le long de la session et qui a tenté d'y introduire une résolution sur le principe de l'aide aux écoles privées, a voté contre la formation du comité spécial. Il soutient que c'est une perte de temps et qu'il faut continuer à lutter exclusivement et directement pour l'aide aux écoles privées, sans s'occuper du comité spécial. Plusieurs membres éminents de la communauté catholique partagent cette opinion.

L'Association pour la Justice Scolaire (M.A.E.E.) qui a été organisée par les représentants des paroisses catholiques de la province, le 15 mars, a décidé de profiter du forum qu'offre le comité spécial. L'on peut prévoir que la discussion du projet de la "porte ouverte" sera une occasion propice de rectifier les erreurs historiques dans la proposition Roblin, de faire comprendre la différence entre les écoles publiques et les écoles paroissiales, de réitérer que l'aide aux écoles privées est la seule solution réaliste de la question.

En ce qui concerne le projet de la "porte ouverte", il se peut que la M.A.E.E. rapporte les résultats de plans semblables ailleurs et indique les bienfaits minimes qui pourraient en découler ici. Sur ce dernier point, il faut choisir entre une attitude totalement négative qui serait de nature à décourager ceux qui essaient sincèrement d'apporter un commencement de solution au problème scolaire, et une attitude naïvement positive qui ferait croire aux adversaires des écoles privées que le projet de la "porte ouverte" pourra régler la question à la satisfaction des intéressés. (Serait-ce un moyen d'éprouver la bonne volonté de tous en suggérant qu'un élève qui a le droit de fréquenter une école privée toute la journée pourrait la fréquenter une partie de la journée seulement, se rendant après entente, de l'école publique secondaire, où il est inscrit, à l'école privée secondaire, où il peut suivre certains cours dans une ambiance particulière?)

A cause de ces questions pratiques, il peut y avoir plusieurs mémoires de groupes catholiques devant le comité spécial, ayant tous cependant comme but d'en tirer profit en faisant comprendre la position des parents catholiques et en laissant le comité décider au nom de la majorité des électeurs de la province ce qu'il faut faire en laissant projet de la "porte ouverte".

Evidemment, en secondant le comité, ceux qui croient que c'est utile de le faire ne cesseront pas de poursuivre l'objectif commun et ultime qui consiste à convaincre les Manitobains que dans un régime scolaire juste et équitable il faut respecter les désirs des parents.

Fréquentation obligatoire

2. Le deuxième front sur lequel il y a de l'agitation, c'est celui des parents de St-Vital qui ont retenu leurs enfants à la maison, faute de ressources pour défrayer le transport, dont les enfants auraient pu bénéficier sans frais en s'inscrivant à l'école publique. Quoi que l'on pense de cette manoeuvre, le geste de ces parents prend maintenant un sens qui doit préoccuper toute la population catholique. Dans ce cas type, en effet, les avocats de la défense ont invoqué le droit constitutionnel de la minorité catholique à ne fréquenter que des écoles confessionnelles. Par conséquent, on ne peut pas les obliger à fréquenter les écoles publiques. La décision négative en première instance sera portée en appel. A cause du principe constitutionnel en jeu, il ne s'agit plus d'un incident particulier, mais d'une question qui implique un statut impérial.

Instruction religieuse

3. Sur un troisième front, il y a du calme temporairement. Il s'agit du droit dont jouissent les parents, selon la loi exprimant l'entente Laurier-Greenway de 1895, d'obtenir l'enseignement religieux confessionnel dans les écoles publiques, sur pétition. L'an passé, un groupe de parents de la paroisse St-Edouard de Winnipeg a réussi à faire réaffirmer ce droit par la Cour du Banc de la Reine, malgré l'opposition frénétique de la Commission Scolaire de Winnipeg, et l'instruction religieuse se donne en conséquence dans l'école secondaire Daniel McIntyre, une nouveauté à Winnipeg. La Commission scolaire ayant demandé à la Législature d'enlever le droit de pétition des parents, son projet d'amendement a été rejeté en seconde lecture par les législateurs.

On peut s'attendre alors que dans les mois à venir d'autres pétitions du même genre aboutiront dans les bureaux de la Commission, qui contrôle l'instruction d'un quart des enfants de la province.

Ce privilège, comme on le sait, se base sur l'autorité de l'Acte de l'Union du Manitoba qui protège par un appel au Gouverneur général, les droits acquis par les minorités en matière scolaire au Manitoba.

Priorité du français

4. La population franco-manitobaine partage avec la population catholique d'autres origines ethniques le poids de la lutte qu'il faut mener sur ces trois fronts. D'ailleurs, tous les citoyens ont des devoirs à accomplir pour que la justice scolaire soit plus respectée au Manitoba. De plus, l'élément francophone tire ses origines de ce peuple catholique qui a participé à la création de la province et qui a fait inscrire dans l'Acte du Manitoba les droits scolaires maintenant en souffrance. A remarquer aussi que, parmi les écoles paroissiales qui sont privées de fonds publics, il y en a six dont l'existence dépend de paroisses françaises. Groupe ethnique, catholique dans la proportion de 90 pour cent, la population francophone semble appelée au noble rôle de pierre angulaire de l'immense effort catholique et chrétien qui s'organise.

Mais elle a en propre une bataille à mener sur deux autres fronts.

Le français est maintenant reconnu comme sujet d'enseignement, pour les enfants d'origine française, pendant les douze années de l'école primaire et secondaire. Si l'enseignement d'autres sujets en français était permis et si une formation distincte de maîtres dans ce but était organisée, ne serait-ce pas avantageux de laisser de côté la question confessionnelle et de demander des écoles publiques "séparées" pour les enfants de langue française? En pratique, l'infiltration protestante serait minime. Et alors . . . Chimère impossible à faire réaliser à cause de l'opinion publique, ou pis-aller au cas où la cause religieuse échouerait?

Au point de vue historique, les victoires et les défaites de la foi et de la langue ont toujours marché de pair au Manitoba. L'opposition vient toujours de la même source, l'anglo-protestantisme. Mais il y a des catholiques qui croient que leur cause souffre du fait de son identification avec le Québec. Et il y a des Francophones qui croient que la reconnaissance plénière de la langue serait plus facile à obtenir, en distinguant nettement foi et langue dans la lutte scolaire. Il se peut que la suite des événements, cette année, soit décisive quant à l'option qu'il faut faire. En attendant, le front religieux a la priorité.

Le rapport Michener

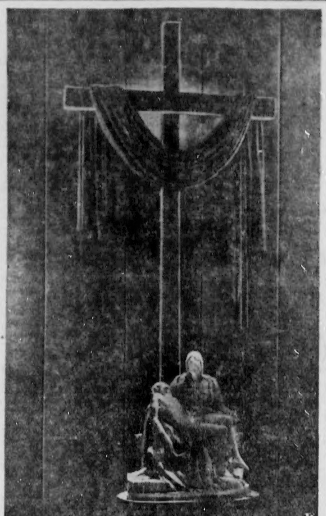
5. Un cinquième front se dessine à l'horizon et il intéresse plus directement la population francophone. Il s'agit du rapport de la Commission Michener sur l'organisation du gouvernement local dans la province. Si le rapport recommande des modifications aux frontières ou aux pouvoirs des divisions scolaires de la campagne, quatre des cinq groupements les plus importants de la population française seraient menacés de se voir privés du contrôle sur les commissions scolaires, base même du régime de tolérance dans les milieux francophones à l'heure actuelle.

Ce retour d'horizon montre encore une fois que la vie des minorités n'est jamais facile, qu'il faut payer très chèrement la joie de pouvoir vivre d'une façon plus humaine, plus familiale, dans un monde qui tend vers la dépersonnalisation et le nivellement culturel.

Il montre en même temps la possibilité de divergences sincères sur les meilleurs moyens à prendre et les tactiques à choisir.

Et enfin il fait voir l'importance de la plus grande fraternité d'esprit et de jugement entre ceux qui poursuivent les mêmes nobles buts, souvent par des chemins différents.

Que nos chefs soient toujours des champions, non pas d'uniformité mais de solidarité et d'unité, parmi nos compatriotes, nos coreligionnaires, nos concitoyens!



Un geste aimable de Jean XXIII produit ses fruits aujourd'hui à New York, où les millions de visiteurs à l'Exposition Universelle peuvent voir le chef-d'oeuvre de Michel-Ange, La Pietà. On la présente dans un noyau éclatant de lumière produite par 50 phares, la sculpture blanche paraissant d'autant plus frappante à cause d'un fond de velours bleu. Une vitre parfaitement transparente de Lucite protège le monument contre tout accroc. Le voyage océanique du Vatican à New York s'est passé sans incident.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

Le prince de Teck était nommé pour succéder au duc de Connaught au poste de gouverneur général du Canada. Il était le frère de la reine Marie, d'Angleterre.

Mgr Paul-Eugène Roy était nommé coadjuteur du cardinal Bégin, archevêque de Québec.

Le premier des pionniers de la paroisse de Ste-Agathe, Man., M. Narcisse Olivier, mourait à l'âge de 84 ans. M. Olivier arrivait à Ste-Agathe en 1882.

"Le Chou Rouge", correspondant de Dunrea, Man., nous apprend que les poules de ce village ne veulent pas couver. Il affirme même que certains éleveurs ont dû battre leurs poules pour les faire couver. Le même chroniqueur rapporte que M. Achille Boulet mit des oeufs de canards à couver et récolta . . . des dindonneaux.

Les demoiselles élues au conseil des Enfants de Marie au Sacré-Coeur de Winnipeg étaient: Mlle Morin, présidente; A. Patenaude, vice-présidente; Yvonne Gosselin, secrétaire-trésorière; Irène Piédalue, sacristine; les choristes étaient Mlles Thérèse Hamel, Claire Dumoulin, H. Laplume, M. Simoneau, M. St-Pierre, Surprenant, Bernardin et Béatrice Olivier.

M. l'abbé Bouillon, curé d'Elie, s'occupait activement de colonisation au Manitoba. Il s'intéressait surtout à la région de Toutes-Aides où il espérait placer un contingent de colons canadiens-français. Il venait de conduire au Manitoba un groupe de 27 colons venant de la province de Québec et du Michigan.

Il y a 40 ans (1924)

Deux prêtres du diocèse de Prince-Albert recevaient la dignité de la prélature. C'étaient M. l'abbé J.-H. Brodeur, qui devenait protonotaire apostolique, et M. l'abbé C.-J.-B. Bourdet, nommé prélat domestique. Le premier était archidiacre et procureur diocésain alors que le second était curé de Prud'homme et doyen du clergé diocésain.

Tout le quartier des affaires du village de Coderre, Sask., a été détruit par un incendie. On estimait à $50,000 la valeur des pertes.

Le Manitoba possédait dix fromageries en 1924 alors qu'il n'y en avait que quatre en 1923. Ces fromageries étaient situées à St-Pierre, St-Malo, Thibaultville, Abbéville, La Broquerie, Giroux, St-Georges, Toutes-Aides, Ste-Amélie St-Boniface.

A Saskatoon, une troupe présentait "Naaman le Lépreux" sur la scène d'une Eglise méthodiste. Au beau milieu de la pièce, l'épingle de sûreté qui tenait le pantalon du lépreux s'ouvrit et, devant la foule mixte qui assistait à la représentation, notre lépreux perdit ce vêtement si important pour la dignité de tout homme. On rapporte que certaines spectatrices en firent une crise de nerfs. Il fallut plusieurs minutes derrière la scène pour que le lépreux puisse reprendre son aplomb (et celui du pantalon) pour ensuite continuer de jouer son rôle.

Il y a 30 ans (1934)

En 1934, l'Europe possédait 30,625 salles de cinéma dont 17,872 étaient équipées pour films sonores. Aux Etats-Unis sur 17,872 salles de cinéma, 13,000 présentent des films sonores. Le Canada possédait 1,100 salles de cinéma.

Tous les journaux du Canada s'étaient donné le mot pour chanter les louanges du Cercle Molière pour ses succès lors du festival dramatique tenu à Ottawa.

La paroisse St-Edouard de Winnipeg fêtait le 25e anniversaire de sa fondation. M. l'abbé (plus tard Mgr) Rhéaume en était le curé. La paroisse fut fondée en 1909 et l'église fut construite en 1913.

Il y a 20 ans (1944)

Avant le début des hostilités en 1939, le Commonwealth possédait 100 navires avec un équipage de 15,000 marins; en 1944 le nombre de navire du Commonwealth était passé à plus de 1,000 et le nombre de marins à 118,000. Pour sa part, le Canada en 1944 possédait 700 navires et 80,000 marins.

Parmi les 59 infirimères qui avaient complété leurs cours à l'hôpital St-Boniface, on relève les noms de huit Canadiennes françaises.

A la demande de la Société d'Enseignement Postscolaire, le directeur provincial des films nommait un directeur du film français pour la province. Le premier titulaire à ce poste était M. Lucien Paquin.

Il y a 10 ans (1954)

Le congrès marial national réunissait 25 évêques au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine. Le congrès était sous la présidence de Son Exc. Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières.

Le feu détruisait le couvent-école des Soeurs Ursulines, de Bruxelles, Man. Les pertes s'évaluaient à $75,000. Les Soeurs Ursulines étaient à Bruxelles depuis 1914. (Aujourd'hui un nouvel édifice moderne remplace celui qui fut détruit par les flammes.)

Un groupe de 25 jeunes gens et jeunes filles obtenaient leur baccalauréat ès arts au Collège de St-Boniface. C'étaient Mlles Odette Jobin, Marguerite Isabey, Christiane de Moissac, MM. Raymond Hamel, Paul Régnier, Fernand Labossière, Roland Arbez, Jules Préfontaine, Joseph Bergeron, Lucien Mousseau, Amédée Isabey, Gilles Blain, Gilles Bernier, Georges Chénard, Eugène Raimbault, Louis Laurencelle, Jean Cloutier, Antoine Magne, Marcel Barnabé, Léandre Bergeron, Jean-Léon Deschênes, Paul Gagné, Noël Delaquis, Henri Saulnier et Gérard Desrosiers.

Village chrétien antique découvert près du Nil

LA HAYE (CCC) — Un groupe d'archéologues néerlandais, effectuant des fouilles dans la région proche du temple d'Abou-Simbel, a découvert les vestiges d'un village chrétien qui, fondé sur les bords du Nil au septième siècle, était ncore florissant au douzième siècle. Une chapelle construite en pierres argileuses, demeurée intacte dans son écrin de sable, a notamment été mise à jour. Les archéologues ont établi que des services religieux y étaient encore célébrés alors que le sable, accumulé par les vents du désert, atteignait déjà le rebord du toit.

Entre autres trésors archéologiques, la chapelle abritait des fresques qui ont pu, avec l'aide de spécialistes yougoslaves et égyptiens, être détachées des parois sur lesquelles elles avaient été peintes et fixées sur des toiles dont la superficie totale dépasse trente mètres carrés.

Transportées en lieu sûr, sauvées de l'inondation qui les menaçait, ces fresques ont conservé une fraicheur qui pourrait les faire prendre pour des oeuvres récentes. Elles représentent le Christ, la Vierge, un grand nombre de saints et des anges, une maternité et une crucifixion.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal justifie son caractère confessionnel

La Société St-JeanBaptiste de Montréal recrute ses membres parmi les Canadiens français catholiques. La Charte que lui a accordée le parlement provincial, exprimant la volonté de ses fondateurs, stipule qu'elle a pour but "l'union et la protection, au point de vue national, des Canadiens catholiques de langue française et des étrangers catholiques de langue française naturalisés Canadiens ou considérés comme Canadiens". Les règlements de la Société, en conformité avec la charte, établissent que pour en devenir membre il faut "être Canadien français ou citoyen d'expression française naturalisé Canadien ou considéré comme tel" et "professer la religion catholique". Ces règlements ne peuvent être modifiés sans une refonte de la charte elle-même.

Quelques personnes se sont récemment demandé si le moment n'était pas venu pour la Société St-Jean-Baptiste de Montréal de renoncer à son caractère confessionnel. Elles y voient une mesure injuste d'exclusion dont seraient victimes les Canadiens français non catholiques et soutiennent que la Société étendrait considérablement son influence en acceptant comme membres tous ceux qui se considèrent comme Canadiens français sans tenir compte de leurs options en matière de religion.

Ce problème a fait l'objet d'une longue étude. Les dirigeants et les membres actuels de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal sont parfaitement conscients du fait que la nation canadienne-française, sous la pression des forces nouvelles de l'âge urbain et industriel, deviendra graduellement de moins en moins homogène au point de vue religieux. Si elle veut prendre en mains ses destinées sur le territoire où elle forme la majorité de la population, elle doit grouper tous les citoyens du Québec qui se considèrent ou sont prêts à se considérer comme Canadiens français. Nous acceptons cette évolution et c'est justement parce que nous l'acceptons que nous jugeons nécessaire pour la Société St-Jean-Baptiste de Montréal de conserver son caractère confessionnel.

En effet, notre Société n'a jamais soutenu que pour être Canadien français, il faut être catholique. Cependant, pendant plusieurs générations, les Canadiens français étaient presque tous membres de l'Eglise catholique. Aujourd'hui encore, la très grande majorité d'entre eux est catholique. Ces faits indéniables font partie de notre vie nationale. Vouloir les ignorer c'est manquer de réalisme. Chercher à les supprimer c'est faire preuve de sectarisme. D'autre part, nous ne pouvons que nous réjouir de constater que des hommes et des femmes qui ne partagent pas les croyances religieuses de la majorité des Canadiens français se reconnaissent, néanmoins, membres de la nation canadienne-française. Leur option ne peut que servir le bien général de la collectivité. Celle-ci a besoin de l'apport de tous ses membres. Ces Canadiens français non catholiques ont raison de vouloir se grouper pour orienter leur action patriotique et nationale. Il leur appartient de créer eux-mêmes leurs associations à cette fin. La Société St-Jean-Baptiste de Montréal leur offre sa collaboration dans les domaines où une action commune sera possible et s'imposera pour le plus grand bien de la nation canadienne-française.

C'est pourquoi la Société St-Jean-Baptiste de Montréal ne se reconnait pas le droit de parler au nom de **TOUS** les Canadiens français. Même si pendant plusieurs générations elle fut en fait, avec les autres Sociétés St-Jean-Baptiste, La société nationale des Canadiens français, elle ne peut plus être aujourd'hui que la principale société nationale des Canadiens français. Elle est d'abord l'interprète de ses membres et ferait preuve d'exclusive si ell prétendait avoir seule le droit de se prononcer au nom des Canadiens français et ignorait les autres sociétés d'action patriotique et nationale. Telle n'est pas son ambition en cette seconde moitié du XXe siècle. En recrutant ses membres parmi les Canadiens français catholiques, elle exerce simplement les droits que sa charte lui accorde et ne commet aucune injustice à l'égard des Canadiens français non catholiques (?)

clusivité si elle prétendait avoir ques. Ceux-ci ne sont privés d'aucun droit ou privilège.

Quelques partisans de la déconfessionnalisation de la Société St-Jean-Baptiste invoquent l'oecuménisme. Ils semblent croire que pour pratiquer l'oecuménisme les Canadiens français catholiques doivent renoncer à confesser publiquement leur religion et au droit de se donner une association patriotique et nationale. Au contraire, nous croyons qu'être oecuménique c'est laisser à chacun la liberté de pratiquer publiquement sa religion et de faire partie d'associations patriotiques et nationales qui ne l'obligent pas à taire ses convictions religieuses. L'oecuménisme demande de respecter les différentes croyances religieuses mais non pas de les fondre dans un neutralisme conformiste. La Société St-Jean-Baptiste de Montréal est prête à collaborer avec tous les groupes non catholiques qui désirent travailler au progrès du Canada français. Elle ne prétend pas qu'un compatriote doit être catholique pour se faire accepter comme Canadien français. D'autre part, elle se demande pourquoi elle serait forcée de ne plus être confessionnelle pour continuer à jouer son rôle comme principale société nationale des Canadiens français.

Les dirigeants et les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal sont convaincus que celle-ci servirait très mal les intérêts de la nation canadienne-française en devenant une association non confessionnelle. Dans une société pluraliste et démocratique chaque groupe conserve la liberté de faire entendre sa voix. Les Canadiens français catholiques, qui constituent l'immense majorité au sein de la nation, ont le devoir et le droit de maintenir une association d'action patriotique et nationale capable de les représenter, de défendre leurs idéaux et leur point de vue chaque fois que leurs intérêts collectifs l'exigent. Telle a toujours été la fonction de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Y renoncer serait une démission qui affaiblirait la nation canadienne-française.

Texte de la résolution Roblin sur le comité des "shared services"

THE LEGISLATIVE ASSEMBLY OF MANITOBA
9:30 o'clock, Wednesday, April 15, 1964
COMMITTEE OF THE WHOLE HOUSE

MR. CHAIRMAN: Committee rise and report. Call in the Speaker. Madam Speaker, the Committee of the Whole has adopted a certain resolution, directed me to report the same and ask leave to sit again.

MR. W. G. MARTIN (St. Matthews): Madam Speaker, I beg to move, seconded by the Honourable Member from Springfield that the report of the Committee be received.

Madam Speaker presented the motion and after a voice vote declared the motion carried.

MR. ROBLIN: Madam Speaker, I beg to move, seconded by the Honourable Minister of Industry and Commerce, whereas the Legislative Assembly of Manitoba at its Second Session of the Twenty-Seventh Legislature on the 14th day of April, 1964, adopted the following resolution: Whereas in Manitoba, constitutional provisions, juridical decisions and political determinations prescribe three general principles of government action in the field of public school education namely: 1. The separation of Church and State as that expression is understood in Manitoba; 2. The dedication of public funds to the support of a single public school system open to all children; 3. The freedom to maintain private schools supported by private funds; and whereas it is in the public interest that all Manitoba children be afforded the maximum educational opportunities in the public schools; and whereas the public schools stand ready to provide 100% of their services to private school children at all times; and whereas a child lawfully enrolled in a private school is at present entitled to none of the services offered by his public school, while if there enrolled and attending he would be entitled to all of them; and whereas such a policy of "all or nothing" may be replaced by an open door policy of shared services within the ambit of the said principles and without contravening them; and whereas a program of shared services may entitle a child attending a private school to avail himself at a public school of such of its services as may be desired and which could be provided without detriment to the public school.

Now therefore be it resolved: that a special committee of 9 members of the Legislature be appointed to consider the advisability of introducing a program of shared services without detriment to the public schools;

And Be It Further Resolved: that in its consideration of the aforesaid the Committee shall adhere to the principles set out in the first preamble hereof;

And Be It Further Resolved: that without limiting the generality of the foregoing the Committee shall consider: 1. The way in which existing private schools may be accredited for shared services and, without interfering with present rights in respect of new private schools or the attendance of pupils thereat, the conditions under which any new private schools may be accredited for shared services at the public schools, taking into account those limitations necessary to assure the integrity of the public school system itself. 2. The specific services at the public school which may be made available to children attending accredited private schools and the ways, means, terms and conditions of their availability at the public schools under the authority of the public schools. 3. The way in which the public schools may obtain provincial grants for shared services provided thereat.

And Be It Further Resolved: that the said Committee may hold such public hearings as it may deem advisable and shall report its findings and recommendations. And whereas it is deemed advisable that a Special Committee consisting of nine members of the Legislature be appointed to consider the advisability of introducing a program of shared services without detriment to the public schools within the meaning of the above resolution and to hold public hearings as may be deemed advisable during recess after prorogation and report its findings and recommendations at the next session of the Legislature;

Therefore Be It Resolved that a Special Committee consisting of Hon. Messrs. Hutton, Johnson, Roblin, Messrs. Campbell, Martin, Mills, Paulley, Tanchak, and Watt be appointed to consider the advisability of introducing a program of shared services without detriment to the public schools within the meaning of the above resolution adopted by this House on the 14th day of April, 1964;

And Be It Further Resolved: that this Special Committee have power to sit during the present session and in recess after prorogation and to report to this House on the matters referred to them at the next session of the Legislature: and that the Provincial Treasurer be authorized to pay out of the Consolidated Fund to the members of the said committee in recess after prorogation tee the amount of expenses incurred by the members in the performances of duties ordered by the Committee in recess after prorogation as are approved by the Comptroller-General; and that the Provincial Treasurer be authorized to pay out of the Consolidated Fund all other expenses of a kind and nature required to assist the committee in carrying out the provisions of this resolution and the said resolution adopted on the 14th day of April, 1964, provided the same have received the prior approval of the Treasury Board.

Madam Speaker presented the motion and after a voice vote declared the motion carried.

Le cardinal Cushing dénonce la Birch-Society

BOSTON (CCC) — Au cours d'une allocution radiodiffusée, le cardinal Cushing, archevêque de Boston, s'est énergiquement prononcé contre l'appartenance à la Birch-Society, disant notamment: "Je préférerais le martyre ou la mort dans un Etat d'esclaves, que d'appartenir à une Société qui qualifie le Président-martyr des Etats-Unis de communiste". Si l'on affirme, a-t-il ajouté, que j'ai donné mon approbation à la Société, je déclare publiquement que je retire cette approbation. Depuis 1960, la Société a évolué vers un tel extrémisme, que je ne puis lui accorder aucun soutien.

Le cardinal a précisé qu'en 1960 il avait écrit à un membre de la Birch-Society, C. M. Crawford, que Welch était un baptiste fervent et qu'il n'y avait personne, aux Etats-Unis, qui soit aussi dévoué que lui dans la lutte contre le communisme. La Birch-Society, concluait-il, constitue un instrument efficace de lutte contre le communisme.

Depuis lors la Société a évolué vers l'extrémisme antimarxiste, a poursuivi le cardinal, qui a dit ensuite que l'on faisait un usage abusif de la lettre écrite en 1960. Ces derniers mois, il a songé fréquemment à rétracter publiquement ce qu'il avait alors écrit. Son opinion s'est accentuée lorsqu'il a lu des articles, approuvés par la Birch-Society, qui qualifiaient de communistes les présidents Franklin D. Roosevelt et John F. Kennedy.

School Attendance Act — Re: St-Onge

The Act under which this information is laid is Cap. 234 R.S.M. 1954 "School Attendance Act." This Act has nothing to do with the question as to whether Roman Catholics in this province have the right to their own parochial schools. The Act deals solely with the question of attendance at **schools**, the machinery for setting up school attendance officials and the punishment for non-compliance with the Act. It applies generally to all children of school age whether they be of Roman Catholic, Protestant, or any other religious faith. There is no compulsion under the Act to attend any particular school but only to attend **school**. Under the Act "school" means a public school under the Public School Act.

The main argument for the defence is that the School Attendance Act is unconstitutional because under Section 22 of the original Manitoba Act of 1870 no act of the Province "can prejudicially affect any right or privilege with respect to parochial schools which any class of persons have by law or practice in the Province at the time of union".

The answer to that argument is that no right or privilege of anyone is affected and certainly no right or privilege with respect to parochial schools enjoyed by Roman Catholics prior to 1870 have been violated or in any way affected. The Roman Catholics have their established rights under the Public Schools Act and the School Attendance Act does not infringe on those rights. The latter Act does not require Roman Catholic children to be sent to Protestant schools but to attend "school".

Section 6 of the School Attendance Act was also set up as a defence in respect of some of the children, but the Court holds that limitations as to age and distance from school are not applicable under the facts.

The accused is therefore found guilty of the offences as charged.

Glynn COUSLEY.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3518

Notre vénérable Grand Chevalier, au nom du Conseil St-Boniface, ainsi que le président du Comité central du congrès, invitent tous les Chevaliers de la province à assister aux séances du 42e congrès d'Etat du Manitoba, qui aura lieu à St-Boniface les 15, 16 et 17 mai prochains.

Afin de permettre à autant de Chevaliers que possible de tracer un horaire qui leur permettra d'assister tout aussi bien aux délibérations du congrès qu'aux soirées ou événements spéciaux qui auront lieu durant ces trois jours, en voici le programme:

Le vendredi 15 mai: 8 h. 30 à 11 h. 30 p.m., inscription et réception pour les délégués et leurs épouses au Juniorat de la Ste-Famille, 340, avenue Provencher, St-Boniface.

Le samedi 16 mai: 8 h. a.m., messe de Requiem pour nos Chevaliers défunts et pour les frères Luke E. Hart et Joseph F. Lamb, en la basilique de St-Boniface; 9 h. a.m., inscription et présentation des créances au Collège de St-Boniface; 10 h. a.m., appel à l'ordre; midi, collation; 12 h. 45 p.m., suite de l'assemblée; 6 h. p.m., réception à l'auditorium du Collège de St-Boniface; 6 h. 30 p.m., banquet d'Etat; 9 h. p.m., soirée récréative.

Le dimanche 17 mai: 8 h. a.m., messe à St. John Fisher (Maison Chapelle); 9 h. a.m., déjeuner; 10 h. a.m., suite de l'assemblée; 1 h. p.m., goûter; 1 h. 30 p.m., suite de l'assemblée.

Spécialement pour les dames, en plus de la réception du vendredi 15 mai, du banquet, le 16 mai, et de la messe à la chapelle St. John Fisher, 601, rue Aulneau, mentionnons une visite à la salle St-Amant suivie d'un thé qui aura lieu à 10 h. a.m. le dimanche 17 mai.

Nous sommes également heureux d'annoncer que M. Athol Murray, recteur du Collège Notre-Dame de Wilocx, Sask., a bien voulu répondre à notre demande de porter la parole au banquet d'Etat, le samedi 16 mai. Etant un orateur de premier ordre, il est inutile d'ajouter que le sujet qu'il traitera sera d'actualité et il saura intéresser tous les convives, sans exception. Veuillez noter également que les billets pour le banquet et le bal qui suivra, au prix de $2.50 le couvert, s'enlèvent rapidement. Ne tardez donc pas à réserver le vôtre.

Lorsque la prochaine chronique du Conseil St-Boniface apparaîtra dans les colonnes de ce journal, le congrès d'Etat sera sur le point de commencer. Je profite donc de l'occasion qui m'est offerte pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous les Chevaliers de Colomb de la province au 42e congrès d'Etat du Manitoba. Nous aimerions vous voir parmi nous en cette belle et unique occasion. Nous aimerions voir l'enthousiasme qui règne dans notre Conseil se transmettre par toute la province; dans ce cas, ce congrès resterait dans les annales des Chevaliers comme étant le mieux réussi à date. Etant tous de bons Chevaliers, nous sommes certains que vous seconderez tous nos efforts.

APRES TOUT.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Une trentaine de membres de notre cercle se rendaient dimanche dernier à La Broquerie, où se tenait une initiation. Comme toujours, en ce charmant endroit, l'accueil fut chaleureux et la cérémonie des mieux réussie. Félicitations à nos nouvelles soeurs, bienvenue dans nos rangs et un merci sincère au Cercle de La Broquerie pour cet après-midi agréable et le délicieux banquet qui suivit. Le mardi 19 mai prochain, à St-Boniface, il y aura très probablement réception pour les nouveaux membres des différents cercles.

Le Cercle St-Boniface atteint cette semaine sa douzième année d'existence; il a vu chaque année le cadre de ses activités s'agrandir et ses oeuvres se multiplier, puisse-t-il être encore durant de longues années, au service de l'Eglise et du prochain. Nous aurions ici un désir à exprimer: c'est que les ouvrières de la première heure s'intéressent un peu plus à ce qui, au début, leur tenait certainement à coeur. Certaines sont demeurées bien fidèles, mais il faut avouer que d'autres semblent se désintéresser maintenant à peu près complètement . . . pourquoi ont-elles travaillé si fort pour établir une oeuvre qu'elles ne soutiennent à peu près plus? C'est un de ces mystères difficiles à éclaicir . . . !

On donnera maintenant un prix de valeur à chaque assemblée, mais pour le gagner, il faut être présente, sinon ce prix ira grossir le gros lot jusqu'à la prochaine fois . . . ne manquez donc pas une seule assemblée.

C'est le devoir de tous de se familiariser le plus possible avec le présent problème des écoles . . . nous invitons tous les membres à se rendre, avec leurs époux, à l'auditorium de l'école Holy Cross, le lundi 11 mai, elles en apprendront beaucoup sur le sujet. Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché ont un grand projet pour les vendredi et samedi 8 et 9 mai . . . aidez-les le plus possible.

Un prompt et complet rétablissement à Cécile Boulet et Florida Clément, toutes deux hospitalisées présentement. Nos prières vous accompagnent, et revenez-nous vite.

Nous espérons voir une assistance nombreuse à la réunion du 19 mai, et nous vous disons d'ici là aurevoir.

LA REDACTRICE.

Sentence de parents "négligents" de St-Vital

Jeudi dernier, le magistrat de police Glynn Cousley a trouvé M. et Mme G. St-Onge coupable de manquement à la loi de la fréquentation scolaire.

Il doit prononcer sentence le jeudi 7 mai, mais les avocats de la défense doivent interjecter l'appel. (Ce journal étant imprimé le jeudi midi, il n'y a pas moyen de prévoir le résultat de cette séance judiciaire.)

La défense de ces parents, dont le cas est semblable à celui de cinq autres familles de St-Vital, a été basée sur l'Acte du Manitoba qui protège les droits droits scolaires des minorités catholiques et protestantes en date de l'entrée du Manitoba en Confédération en 1870. Le magistrat a rejeté cette position, en soutenant que la loi oblige tous les parents à fréquenter **une** école quelconque.

Selon des informateurs juridiques, ce cas étant encore **sub Judice**, le commentaire éditorial est encore défendu sous peine de mépris de cour.

Mlle E. Dubuc, présidente de la Société Historique

Le mardi soir 5 mai, une quarantaine de personnes assistaient à la réunion annuelle de la Société Historique de St-Boniface. M. le juge Monnin, président, annonçait que c'est avec regret et à cause de ses trop nombreuses activités lui laissant peu de temps libre, qu'il doit décliner l'honneur qu'on lui fait de le proposer de nouveau à la présidence.

On procéda donc à l'élection des officiers de la Société. Mlle Eugénie Dubuc fut élue présidente; le R. P. Lucien Hardy et M. Joseph Vermander, vice-présidents; M. L. Verreault, trésorier; et Mme H. Lane, secrétaire.

M. le juge invita ensuite Mlle Dubuc à donner sa conférence sur la vie de Sir Joseph Dubuc. La conférencière sut faire revivre toute une période de notre histoire, en racontant avec bien des détails intéressants la grande amitié qui liait le jeune avocat et Louis Riel, qu'il avait connu au collège de Montréal, et comment il était venu s'établir ici sur les instances de Mgr Ritchot.

Mlle Dubuc relata toute une série de faits à propos du gouvernement provisoire, de la guerre des Féniens, des luttes des lois scolaires, des élections fédérales, et de toute la vie politique et judiciaire de Sir Joseph Dubuc. Elle termina en espérant que le président sortant de charge suive les traces de ses illustres prédécesseurs, Dubuc, Prendergast, etc., et devienne lui aussi juge-en-chef de la province du Manitoba.

Superbe film

L'auditoire put ensuite jouir d'un magnifique film en couleur que la Maison E. B. Eddy a fait préparer: "Vers notre deuxième siècle", et que M. Gérard Gagné, de l'Office National du Film, a bien voulu dérouler ce soir-là. Ce film met en valeur les richesses culturelles du Canada et suggère la réalisation de nombreux projets pour le centenaire de la Confédération.

M. Godias Brunet remercia au nom de l'assemblée le président sortant de charge pour tout le beau travail accompli et lui souhaita de suivre les traces de ses prédécesseurs. M. le juge remercia la conférencière pour son exposé si intéressant et dit combien il reste lui-même attaché à la Société.

Les inscriptions à l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada

MONTREAL — Après quatre années d'exercice, l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada prépare actuellement sa prochaine rentrée qui aura lieu le 2 novembre 1964.

Le recrutement des élèves se fait par le moyen d'auditions permettant aux directeurs de juger de l'aptitude et des talents des candidats.

Ceux qui désirent entrer à l'école pour y apprendre soit le métier de comédien soit celui de décorateur ou de technicien de la scène et qui sont prêts à se soumettre à l'entraînement rigoureux qu'exige un tel apprentissage, doivent faire une demande d'audition avant le 5 mai 1964 (des formules de demande d'audition peuvent être obtenues au secrétariat de l'école: 407, boulevard St-Laurent, Montréal, Qué. (téléphone: 861-1897).

Au reçu de cette demande, l'école communiquera au candidat la date et le lieu de son audition.

MM. Jean-Pierre Ronfard, James de B. Domville et Powys Thomas, directeurs de l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada, visiteront, comme les années précédentes, toutes les villes importantes du Canada, de Halifax à Vancouver.

N.B.: Les candidats comédiens doivent avoir entre 17 et 23 ans et avoir accompli leur scolarité complète. Des cas d'exception peuvent cependant être envisagés. Il n'y a pas de limite d'âge pour l'inscription au cours de production.

Le nombre des étudiants est limité à 30 pour chaque année du cours d'interprétation et à 10 pour le cours de production.

Le 8e centenaire de Notre-Dame de Paris

PARIS (CCC) — Les fêtes du 8e centenaire de la construction de Notre-Dame de Paris se dérouleront du 27 mai au 3 juin prochains, sous la présidence du cardinal Paolo Marella, légat pontifical pour la circonstance.



Mgr Athol Murray, fondateur du collège Notre-Dame de Wilcox, en Saskatchewan, sera l'orateur principal au congrès annuel des Chevaliers de Colomb du Manitoba cette année. Le dîner d'Etat aura lieu le samedi 16 mai, au collège de St-Boniface, le Conseil de St-Boniface étant en charge du congrès.

Sts-Martyrs-Canadiens

Activités de la L.F.C.

Le jeudi 14 mai, à 8 h. 30 p.m., aura lieu la réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques avec du nouveau à plusieurs points de vue: nouvelle année, nouvel exécutif, projet nouveau, soit l'organisation du thé printanier pour le dimanche 31 mai, dont la présidente est Mme Norbert Toupin. Il y aura aussi vente des billets à $1.75 pour le banquet du congrès à Transcona, le mardi 26 mai et enfin, causerie par le R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., de la maison des retraites, ce qui donne à penser que la retraite fermée des dames de la paroisse aura lieu les 5, 6 et 7 juin prochains à la Villa Maria.

Aussi, il serait bon de penser à renouveler sa carte de membre de la Ligue, au prix de $1.50. Au plaisir de se revoir en grand nombre.

Club Béliveau

Le Club Béliveau désire inviter tous les paroissiens, paroissiennes et enfants à une conférence donnée par M. l'abbé Antoine Hacault, le dimanche 10 mai, à 8 h. p.m. On présentera des diapositives prises au Concile Vatican II. L'entrée est gratuite et on servira un goûter.

En passant, ce sera aussi jour de communion générale pour les membres du Club Béliveau, ainsi que pour les Jeannettes.

Les gagnants du tirage de billets, il y a deux semaines, sont: 1er prix, M. l'abbé Caron, 2e, Mme O. McDougall, et 3e, M. Victor Marius. Le gagnant du $5.00 donné par M. le maire J. Guay, fut M. Raymond Marius.

Ecole maternelle

On est tenu de faire l'inscription des jeunes qui iront à l'école maternelle en septembre. On peut se procurer une formule d'admission au presbytère. Toute personne intéressée à soumettre sa demande pour enseigner cette classe, doit s'adresser à M. l'abbé B. Bélanger, curé, à 289, rue Dussault, ou signaler ALpine 3-4564.

Correction

Ce n'est pas un fils, mais l'enfant Michelle est bien une fille, la cinquième chez M. et Mme P. Gérard.

St-Eugène

Assemblée de l'A.P.M.

Au congrès de l'Association de Parents et Maîtres, 20 membres de l'Association de St-Eugène étaient présents. Tous sont revenus enchantés de cette réunion.

Félicitations aux membres de l'exécutif local qui ont été élus à la Fédération: M. L. Beaupré, vice-président, et M. R. Lavigne, conseiller.

Tous remercient le R. P. A. Lemoine, O.M.I., aumônier de la FAPM, pour ses directives profondes et si enrichissantes, qu'on trouve dans "L'Ami du Foyer".

Tous apprécient ce grand secours et invitent les parents à s'abonner à cette revue toujours de plus en plus intéressante.

Concours d'écriture

Les élèves donnent une dernière retouche au grand concours d'écriture avant d'expédier les copies à Toronto. Tous sont enthousiastes et voient déjà luire le jour où ils recevront un magnifique bon, fruit d'un long travail.

Activités de la J.E.C.

La campagne de la J.E.C. n'a pas manqué d'intérêt à l'école. Mlle Gobeil, assistante, et la Rév. Sr Colette-des-Anges, stimulent les chefs. Toute la semaine les équipes gardent l'entrain. Les institutrices coopèrent merveilleusement bien avec les filles pour les discussions.

Mlle Georgette LeGal visite la section locale et la félicite de son bon travail.

Un retour sur les activités de la semaine étudiante fut le point culminant de la campagne. Chacune peut vraiment se dire qu'elle a aidé à rendre l'école vivante.

Mardi dernier, les élèves des 6e, 7e, 8e et 9e années visitèrent "Pineland", la réserve forestière. Trois gardes forestiers s'occupent des élèves divisés en groupes.

Malgré la pluie et le froid, la journée fut vraiment instructive et fructueuse. Il faut répéter que le Manitoba est riche.

Merci aux bons et généreux commissaires qui ont bien voulu défrayer une partie des dépenses pour le transport.

PETITE NOTE

Remerciements

Les familles Genest, Loiselle, Beaulieu et Troop désirent remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Sylvio Genest.

A l'Hôtel de Ville — La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 4 mai avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Un délégué du Rainbow Stage se présentait devant le comité de finances et lui disait que son comité était heureux de constater qu'avec l'encouragement reçu des maisons d'affaires, des citoyens et des municipalités, la dette de $42,000 avait été réduite à $11,000 et qu'il prévoyait une saison des plus brillantes. Le Rainbow Stage attire beaucoup de touristes et aide à l'emploi de musiciens et gens de théâtre durant l'été. Le comité recommande un octroi de $100 pour les encourager.

Un délégué du Winakwa Community Club, qui tiendra son carnaval les 22 et 23 mai, demande la permission de fermer la circulation du chemin Bibeau afin d'y installer les camions de carroussel et autres divertissements. L'ingénieur n'y voyait pas d'objection et l'avocat de la ville suggérait au comité que le Winakwa Community Club devrait protéger la ville par une assurance contre les accidents et dommages à la rue. Le comité recommande d'accéder à cette requête en suivant la recommandation de l'avocat de la ville.

Le chef des pompiers rapporte qu'un comité pour la prévention des incendies dans le Grand-Winnipeg a été formé, et qu'il y siège un représentant de St-Boniface. Ce comité fait de la publicité à la radio et à la télévision pour éduquer les gens sur les mesures à prendre pour éliminer certaines causes d'incendies.

Le trésorier rapporte que la pétition pour le pavage de la rue Dugas ne comportait pas assez de noms en faveur de ce projet.

Le trésorier avise qu'il se rendra à Dallas, Texas, pour assister au congrès des évaluateurs municipaux qui aura lieu du 11 au 15 mai; M. R. André le remplacera durant son absence.

L'ingénieur soumet un rapport sur tout le travail requis avant de pouvoir procéder à la mise à exécution des projets d'améliorations locales et suggère que le comité et le Conseil considèrent la possibilité de changer la procédure afin de pouvoir commencer ces travaux le plus tôt possible au printemps. Il suggère, entre autres, que les échevins soumettent leurs listes de projets pour le 1er août afin d'en permettre l'étude en comité; les copies du rapport de l'ingénieur seront fournies à tous les échevins pour étude.

L'avocat de la ville rapporte qu'il a étudié avec le trésorier la possibilité de remettre aux propriétaires de la Place Cabana la partie du coût du pavage qui reste à payer et il est d'avis que le Conseil puisse légalement autoriser d'annuler cette taxe, et tous les règlements de la charte à cet effet. Le comité recommande de s'en tenir à l'opinion légale de l'avocat de la ville et qu'une copie de la lettre de l'avocat soit envoyée à M. D. Parent.

Le comité de santé recommande d'étudier une requête de la ville de St-Vital pour des facilités conjointes quant à la disposition des vidanges et demande un rapport de l'ingénieur à ce sujet.

Le comité de la législation recommande que le greffier réponde que le Conseil est en faveur d'un projet de loterie tel qu'annoncé dans le questionnaire soumis par M. G. Valade, M.P. de Montréal-Ste-Marie.

Donnant suite à la requête de la Légion Royale Canadienne, le comité recommande de pavoiser l'avenue Provencher à partir du 15 mai en l'honneur des légionnaires qui tiendront leur congrès à Winnipeg, du 17 au 22 mai.

Les comités finissaient leur travail à 9 h. 15 et 9 h. 30 p.m., respectivement, et certains disaient que cette rapidité avec laquelle ils avaient procédé était due à l'absence de M. le maire et des échevins McGurran, St-Hilaire et Van Belleghem!

A lundi prochain.

Métro accorde d'importants octrois à deux organismes de St-Boniface

Deux organismes culturels de St-Boniface sont sur la liste des organisations du Grand-Winnipeg qui viennent de recevoir des octrois du conseil métropolitain, à savoir la Société Historique et le Cercle Molière. La première reçoit $1,000, ce qui lui fait un total de $3,500 en octrois du Métro depuis 1961. Le Cercle Molière reçoit $500, le même montant que l'an dernier.

M. Bernie R. Wolfe, conseiller de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg et vice-président du comité des rues et transports et du comité des parcs et de la défense civile, a dit que ces octrois métropolitains veulent reconnaître officiellement le rôle important que jouent ces deux organismes dans la vie culturelle de la communauté du Grand-Winnipeg.

Améliorations

M. Wolfe a aussi annoncé que deux projets d'envergure, totalisant environ un million de dollars, seront exécutés cette année dans St-Boniface par la Corporation Métropolitaine. Ces projets auront pour effet d'améliorer grandement le flot de la circulation dans St-Boniface.

Il s'agit d'abord de construire la rue Goulet, de la rue Des Meurons au chemin Ste-Marie, au coût de $648,000. Quand elle sera ainsi complétée, la rue Goulet sera une rue à sens unique vers l'ouest, la rue Marion étant à sens unique vers l'est. A une date ultérieure, la rue Goulet sera prolongée vers l'est, comme boulevard métropolitain, et reliée ainsi avec le chemin Dawson.

Le deuxième projet comporte la reconstruction du pavé et des trottoirs du pont Provencher, et le redressement du bout est du pont, afin de permettre un meilleur accès aux véhicules. Ce projet coûtera $270,000.

En plus de ces projets, dit M. Wolfe, Métro acquerra une propriété à l'angle de la rue Marion et du chemin Ste-Marie afin d'améliorer ce carrefour, et on plantera des arbres au centre du boulevard de l'avenue Provencher, entre les rues Aulneau et Archibald.

M. Wolfe dit avec fierté que le projet de la rue Goulet est l'une des plus vastes entreprises métropolitaines, en cette année 1964, et il rend hommage au maire J.-P. Guay et au conseil de ville de St-Boniface qui ont apporté leur entière coopération et rendu ainsi possible un tel projet.

Il n'y a pas de misère humaine qu'on ne puisse enfouir dans le coeur d'un prêtre.

Josse ALZIN.

Coexistence pacifique et propagande antireligieuse

PRAGUE (CCC) — La "Pravda" slovaque a publié un article critiquant l'opinion de ceux qui estiment qu'un certain accord avec les efforts de paix entrepris par le Vatican doit entraîner une diminution ou même la cessation de la propagande antireligieuse.

La "coexistence pacifique" avec le Vatican, et la détente qui en résulte dans les relations entre l'Eglise et l'Etat, n'a rien à voir avec les efforts au plan purement idéologique. Bien au contraire, la propagande antireligieuse doit être intensifiée.

Le comité central du parti communiste tchécoslovaque a publié une brochure à l'intention de ses propagandistes. Il y est notamment déclaré que le nombre croissant de baptêmes, de mariages et d'enterrements religieux, y est dû, pour une très large part, à des négligences constatées dans la propagande athéiste.

Visite surprise

Une réunion intime groupait des éducateurs.

Chacun d'eux racontait ses expériences, voire ses aventures, notamment les émotions que pouvaient causer les visites d'inspecteurs d'écoles dans la classe enseignante.

Or, l'un d'eux se leva et sans formalité, déclama d'une voix forte et expressive: "Dans une sombre forêt des environs de la Varsovie, le chef des brigands se leva et dit: "Nicodème, mon saudit, raconte-moi donc une histoire de ton pays" . . . "Dans une sombre forêt" . . . Vous savez le reste . . .

Dans le même ordre d'idées, continua l'orateur improvisé, s'adressant à ses amis, l'histoire que je vais vous raconter est une histoire vraie qui est peut-être signée par un témoin oculaire, Mgr Joseph Robert.

Ecoutez bien cela, sans distraction, afin d'en goûter toute la saveur.

C'était en 1914, la guerre venait d'éclater. Mlle Antoinette Jutras enseignait alors à l'école St-Pie, située près de la Rivière-Rouge à quatre milles au sud-est du village de Letellier.

Les élèves étaient nerveux . . . on parlait souvent de cette fameuse guerre . . . et pour empirer la situation, une rumeur circulait . . . quelque chose de terrible . . . un homme "curieux" et suspect se promenait dans les champs: les Barnabé, les Saurette, les Empson, les Robert l'avaient vu; et les pauvres écoliers connaissaient leur institutrice et la savaient très peureuse.

Voici qu'au début d'un après-midi, après avoir passé la récréation à parler de cet homme étrange, on entendit un bruit lugubre; quelqu'un de l'extérieur avait frappé sur un des murs de l'école et toutes les parties de cette dernière en avaient retenti. On pouvait de l'intérieur entendre des pas et des chuchotements . . .

Soudain, quel spectacle . . . on put voir au bas des fenêtres, le haut d'un chapeau melon qui circulait, avançait et reculait. Il était évident que l'homme, sous ce couvre-chef, rampait ni plus ni moins, car les fenêtres étaient bien basses.

Les enfants étaient très effrayés et leur institutrice, peut-être davantage, puisqu'elle les fit se coucher par terre pour ne pas être vus.

Après quelques instants qui parurent bien longs, on entendit frapper à la porte. Mlle Antoinette s'y rendit en tremblant; elle était probablement accompagnée des plus grands élèves.

Et voici qu'après avoir entrouvert la porte, elle reconnut, à sa grande satisfaction, le mari de sa soeur, Godias, qui était en tournée d'inspection d'écoles.

Pour donner plus de solennité, il s'était fait accompagner des commissaires Horace Dansereau, Joseph Jutras et Alexandre Cadieux.

La peur était finie.

L'inquiétude et la tension avaient disparu. On ne parlait plus de l'homme qui avait l'air "drôle". Les coeurs avaient repris leur battement normal.

Après être revenus de leur frayeur, les élèves se réjouirent bientôt du congé que leur inspecteur leur avait donné.

On parla longtemps de cette visite surprise, du congé et surtout du fameux chapeau qui ressemblait à celui de mon grand-père . . .

Godias BRUNET.

Décès

MME M. DUPREY

Le 19 avril est décédée à l'hôpital général St-Boniface Mme Maurice Duprey, née Olive Collette, de St-Vital. Elle était âgée de 67 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Léo et Gilbert; quatre filles, Mmes A. Bellerive, O. Demers et M. Roy et Mlle Eva Collette; cinq frères, Edouard, Georges, Achille, Joseph et Euclide.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en l'église St-Emile de St-Vital.

Peintures de Winnipeg en exposition à Paris

Un artiste bien connu de Winnipeg, M. L. Scott Brewster, exposera quelques-unes de ses oeuvres à Paris, du 15 au 20 mai prochains, à la Galerie des Grands Augustins, 12, rue Jacques Callot. En effet, seize de ses oeuvres sont rendues en France et M. Brewster a apporté avec lui, en avion, ses pré-



M. L. Scott Brewster

cieuses miniatures et un autoportrait. Ayant loué cette Galerie, une des plus belles situées sur la Rive Gauche, l'artiste s'attend, grâce à de nombreuses relations à Paris et à d'excellents contacts qui lui furent fournis par M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg, à voir un grand nombre d'amateurs d'Art étudier ses paysages, portraits, tableaux rustiques, miniatures, etc.

M. Brewster peint depuis son adolescence, passée en Ontario où il est né dans la petite ville de Hespeler. Dès l'école supérieure, pendant ses années à l'Université de Toronto, il étudia et suivit des cours avec les plus grands maîtres canadiens, américains et européens en fréquentant les cours d'été ou du soir des écoles des Beaux-Arts de Banff, Calgary, Edmonton, Alta, Winnipeg, Man., et de l'Université Harvard des Etats-Unis. Plus tard, il étudia en Europe. La liste des noms de ses professeurs se lit comme le bottin des artistes réputés. En Amérique, Elizabeth A. McG. Knowles, A.R.C.A., Lemoine Fitzgerald, R.C.A., G. O. Glyde, A.R.C.A., Walter Phillips, R.C.A., A. Y. Jackson, un des premiers membres du fameux "Groupe des Sept", Geo. Swinton et Charles Comfort. En Europe, ces dernières années, ses maîtres à l'Académie de la Grande Chaumière, Paris, furent Aujambe, Yves Brayer, Jacques Busse.

Pendant ses années à l'Université de Toronto, M. L. Scott Brewster s'est spécialisé en langues modernes et parle couramment le français, l'allemand et l'espagnol. Il étudia le piano avec Ada Haig et le violon pendant dix ans sous Marcel de Chêne, de Verxe. Il s'adonna aussi au théâtre amateur, comme comédien, réalisateur, metteur en scène et dessinateur de décors et de costumes.

Sa carrière professionnelle toucha toujours le monde artistique et il la fit presque entièrement au service de la maison Eaton, à Winnipeg, puis à Edmonton et, de nouveau, à Winnipeg. Débutant comme assistant à l'étalage, il devint responsable de tout l'étalage, mais surintendant des décors du magasin entier, des expositions spéciales, des défilés de modes, de la parade du Père Noël et même eut l'honneur de décorer les appartements royaux de l'hôtel MacDonald d'Edmonton, lors de la visite des souverains en 1939. Ayant pris sa retraite prématurément en 1962, afin de se consacrer entièrement à la peinture et à l'enseignement au "Eaton Group", ainsi qu'à quelques élèves particuliers, l'artiste travaille et étudie sans cesse. Il en est à son septième voyage en France, pour laquelle il éprouve une sincère affection.

Cette exposition parisienne n'est pas la première que connaissent les oeuvres de M. S. Brewster. Elles ont paru d'un bout à l'autre du Canada et aux Etats-Unis, dès 1924 à Philadelphie, Penn., Brooklyn, N.Y., et, en 1962, à San Bernardino, Cal. La dernière fois qu'elles furent offertes au public fut en mars 1962 à l'hôtel Marlborough de Winnipeg. Evidemment, l'exposition à Paris, rêve de tout artiste, sera le point culminant de la carrière de M. Brewster. Aussi, ses amis du Canada lui souhaitent un grand succès.

Enrichissante soirée des Equipes de Foyers

Répondant à l'invitation des Equipes de Foyers, 130 personnes environ se réunissaient le vendredi 1er mai au Pavillon universitaire du collège. Le programme de la soirée, dont le but était de présenter aux époux, aux pères et mères de famille, les idées fondamentales sur le mariage chrétien, comprenait une conférence suivie d'une causerie et d'une discussion.

M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, dans une conférence intitulée "Vers l'union", exposa avec éloquence et conviction un programme de sainteté conjugale. Citant saint Paul, il compara le mariage des époux à celui du Christ et de l'Eglise. "C'est le sacrement, dit-il, qui tente de rendre un amour humain parfait, comme celui de l'Eglise et du Christ. Comme Jésus aime son église, les époux doivent s'aimer entre eux. Pour nous quel idéal! . . .

Puis, avec beaucoup de délicatesse, le conférencier proposa différents moyens d'harmoniser le couple dans les domaines des goûts, des volontés, des intelligences, du coeur, de l'âme, du sens de Dieu. L'unité conjugale n'atteindra son sommet que si l'on aime Dieu.

En s'épaulant mutuellement, les conjoints ont ensuite devant eux l'oeuvre de former les hommes et les femmes de demain. Pour y parvenir, ils doivent commencer par s'améliorer eux-mêmes, afin d'être aptes à faire face à l'éducation telle qu'elle doit être faite dans le monde moderne d'aujourd'hui.

Il m'est impossible de résumer le contenu de ce magnifique exposé. Il s'en dégage une impression d'optimisme, de confiance dans les possibilités des laïcs. Par son attention et ses applaudissements chaleureux, l'auditoire manifesta son appréciation à l'orateur.

M. et Mme Gabriel Neyron, membres des Equipes de Foyers du Québec, prirent ensuite la parole et nous firent part de leur expérience. Simples, sincères, remplis de sens fraternel, ces promoteurs du mouvement au Manitoba ont vivement intéressé le public. Il s'ensuivit une série de questions sur les moyens pratiques d'organiser de nouvelles Equipes de Foyers.

A la suite de cette réunion à l'ambiance indiscutablement chaleureuse et amicale, chacun s'est retrouvé enrichi, réconforté, mieux disposé à accomplir son devoir. A M. Piché, à M. et Mme Neyron, aux organisateurs de la soirée, je dis au nom de l'auditoire mon plus profond merci.

AUDITRICE.

La Chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour toi,

Enfin, nous voyons s'élever les structures de la JOC dans l'Ouest du Canada. En effet, depuis septembre, les aumôniers et les chefs travaillent pour voir enfin naître ce mouvement "Pour les jeunes, entre les jeunes et par les jeunes".

Il y a deux semaines, les gars de la Cathédrale et du Précieux-Sang devenaient officiellement une part de la grande famille jociste du monde. La semaine dernière, les filles du Précieux-Sang ont reçu leur affiliation à la Centrale Nationale JOCF.

Entretemps, l'aumônier fédéral, M. l'abbé Louis Laurencelle, a formé une fédération chez les gars, avec Roland Marcoux comme premier responsable; et une fédération chez les filles fut aussi structurée avec Denyse Mayer et Jeannette Billard. Nous espérons bientôt voir d'autres jocistes s'ajouter aux équipes fédérales.

Félicitations à tous ceux qui ont si bien travaillé et qui n'ont pas eu peur de s'engager au service des jeunes travailleurs, au R. P. Soulodre, à M. l'abbé Laurencelle, à Denyse, Jeannette, Claudette, Lucille, Roland, Robert, Roger et tous les autres. A tous je souhaite de longues années de fructueux apostolat auprès des jeunes.

NOUVELLES DES SECTIONS

Précieux-Sang

La dernière assemblée générale de cette section eut lieu lors de l'initiation au national, la semaine dernière. Nous avons pu constater le progrès des équipes, et en même temps souhaiter la bienvenue à Laurette, Cécile et Jeannine, qui nous reviennent après une longue absence auprès des fiancés.

Merci à Eléonore, Céline et Viviane qui ont aidé à préparer un délicieux goûter après la réception, et aussi aux filles qui ont très bien lavé la vaisselle sous l'habile direction du Père Soulodre!

N'oubliez pas le dimanche 10 mai, à l'occasion de la fête des mères, la soirée au Club St-Vincent, organisée par les gars de la paroisse.

Aussi, le dimanche 24 mai, l'équipe de Marjolaine présentera un film "The Inn of Sixth Happiness", mettant en vedette Ingrid Bergman. Une séance à ne pas manquer.

Cathédrale

Le Combo Avalon faisait les frais de la musique à la soirée de dimanche dernier, au Cercle Ouvrier. Tous se sont bien amusés en essayant de crever des ballons. Claudette Pelletier était la maîtresse de cérémonies, mais a quand même trouvé le temps de se faire soulever dans les airs pendant une polka. Paraît que les filles de la Cathédrale préparent une initiation au National . . . D'autres nouvelles à ce sujet plus tard.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Conditions pour réussir une méditation

S'éloigner du bruit;
Faire silence en soi;
Se recueillir pour demander à l'Esprit-Saint de nous faire découvrir son message;
Lire lentement un passage d'Evangile;
Laisser entrer le message pour qu'il transforme notre coeur et que nos sentiments deviennent les sentiments du Christ et nos pensées, les siennes;
Prendre une résolution pratique.

Il attend au rendez-vous, quand iras-tu Le rencontrer?

EDITORIAL

Comment régler le conflit qui existe entre les adultes et les jeunes?

La première ligne d'action semble être du côté de la compréhension entre ces deux "mondes", jeune et adulte. La meilleure façon de la favoriser est encore de les mettre en présence de l'un ou de l'autre, c'est-à-dire en les faisant s'interroger sur les attitudes, les richesses de l'autre groupe. Pour nous, une des façons concrères sera les enquêtes à mener dans les différents milieux où jeunes et adultes vivent ensemble. Par l'étude de ces enquêtes nous pourrons présenter aux adultes l'opinion des jeunes, connaître la leur et par le fait même contribuer à faire tomber plusieurs préjugés qui nuisent à la compréhension entre jeunes et adultes.

Cette action n'est qu'un premier pas, il faut prolonger ce dialogue entre jeunes et adultes en utilisant les terrains d'entente mentionnés plus haut, en suggérant des sujets de conversation basés sur des activités ou des préoccupations communes.

La découverte du monde adulte se continuera par des rencontres consultatives auprès des divers organismes d'adultes. Ces contacts permettront de découvrir la valeur des expériences des adultes et donneront aussi l'occasion de situer le jeune dans ces associations déjà en marche.

D'autres éléments sont à développer chez le jeune, entre autre le sens des responsabilités, le sens du bien commun, l'une des meilleures façons d'y arriver est de lui donner des responsabilités précises ou encore de le pousser à en prendre. Nos équipes en JOC possèdent déjà tous ces éléments de formation. Parce que les jeunes s'initieront à la responsabilité, ils seront alors en mesure de rassurer le monde sur leurs capacités et se prépareront ainsi à jouer leur rôle d'adulte dans la société. De plus, ils saisiront les dimensions du bien commun et ses exigences.

Ces actions à notre portée, donneront des fruits à condition que de leur côté les adultes fassent des pas, c'est-à-dire qu'ils essaient de comprendre le jeune, de l'accueillir avec son dynamisme, son instabilité, son insécurité. Ils devront aussi leur faire une place dans les organismes tels que syndicats, Caisses populaires, loisirs, etc., en écoutant leur opinion mais aussi en les appelant à prendre une certaine part de responsabilité. Cet accueil sera d'autant plus efficace que les adultes présenteront aux jeunes le témoignage d'hommes responsables, soucieux du bien commun et d'authentiques chrétiens.

MELI-MELO

Bonne fête à Denyse qui célèbre son anniversaire de naissance le 11 mai prochain.

Je souhaite la patience à Marjolaine et Cécile: leurs insignes jocistes arriveront bien un jour.

A Vivianne, Eléonore et Céline, une cordiale invitation à se joindre à la grande famille de la JOC, très prochainement.

A la semaine prochaine.

JEANNETTE

Lettre d'un jeune travailleur à sa mère à l'occasion de la Fête des Mères.

Bonjour maman,

Mets ton ouvrage de côté un instant! Viens prendre place auprès de moi et écoute-moi un peu, veux-tu?

Que vais-je donc bien te dire, et par où commencer?

En ce jour où toutes les mères du monde sont à l'honneur, que pourrais-je te dire de plus que "Bonne Fête", maman, que te dire combien je t'aime, que te dire simplement "merci"?

Toi seule, bien sûr, tu sais ce qu'il en coûte de mettre un enfant au monde, ce qu'il en coûte à une mère de sacrifices ensuite pour l'élever; toi seule, maman, tu sais ce que c'est de souffrir dans sa chair, puis ensuite dans son coeur, et tout cela par amour. Souvent, sans doute, une larme chaude a perlé au bord de ta paupière, lorsque la maladie accablait ton rejeton, lorsque plus tard, insouciant de tes craintes, il rentrait à une heure tardive, ou matinale, sans comprendre que tu ne pouvais trouver le sommeil avant qu'il ne soit rentré au foyer.

Merci, maman, de tant de sollicitude, et Pardon de n'avoir pas compris plus tôt ce qu'est le coeur d'une mère.

Extérieurement, j'ai pu te paraître ingrat, sans-coeur, peut-être même indifférent. Au fond pourtant, crois-moi, mon coeur est sensible et ma joie s'illumine à la seule pensée de ton visage, aimant et pur, au souvenir de tes mains si douces, de ton étreinte affectueuse, de ta silhouette familière. Je fus si heureux, tout près de toi, dans mon enfance, que je voudrais souvent revivre ces instants bénis, où rien, ni souci, ni tracas, ne venait assombrir ma jeune existence.

Aujourd'hui encore, tu voudrais me protéger, comme jadis, mais il est un temps, vois-tu où l'oiseau doit voler de ses propres ailes. Il me faut à présent, maman chérie, me tracer ma propre voie dans la vie. Ton bon exemple et tes conseils m'y aideront; le reste du travail m'appartient désormais.

Je t'aime, maman, et comme je voudrais que tu puisses mesurer l'intensité de cet amour en sentant battre mon coeur tout contre le tien, comme lorsque, tout petit, tu me serrais bien fort dans tes bras! mais je ne puis aujourd'hui que te dire par quelques mots maladroits les sentiments que j'éprouve si profondément pourtant à ton égard.

Lorsque mon travail m'accable, lorsque ma chair et mes muscles se meurtrissent sous le poids des outils, lorsqu'aussi parfois, mon coeur brûle au creuset du feu de peines plus intimes, de la déception, de l'incompréhension, c'est à toi que je pense, maman. Et ton courage, et ta dignité devant les difficultés, m'inspirent et m'aident à mon tour à rester viril et brave, à retremper mon courage et ma foi, alors que je risquerais peut-être, sans ta présence morale à mes côtés, sans l'exemple que tu m'as donné, de sombrer dans la mer de l'égoïsme, de la lâcheté, des plaisirs faciles.

Pour tout cela, et pour les sentiments d'amour filial et de reconnaissance que j'éprouve pour toi, merci, maman!

Pour tout cela aussi, je veux te redire, comme à toutes les mères du monde: "Bonne Fête, maman".

CLAUDE.

Mlle Diane Landry, fille de M. et Mme Léon Landry, de 162, chemin Howden, St-Boniface, fut l'heureuse gagnante de la classe "Contralto Intermédiaire" au récent festival de musique du Manitoba à Winnipeg. Elle se vit aussi décerner le trophée "Alma Wynne Memorial" remportant la victoire parmi sept concurrentes. L'adjudicateur, M. Robt. Irwin, d'Angleterre, louangea la jeune cantatrice pour la magnifique exécution de la "Chanson de Florian" de Benjamin Goddart. Mlle Landry eut aussi l'insigne honneur d'être choisie pour participer au concert final du festival à l'auditorium de Winnipeg le 21 avril. Félicitations à cette jeune compatriote qui fait preuve d'un si grand talent, et bon succès pour l'avenir.

Le Conseil Goulet organise une réunion sur l'aide scolaire

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet organisent une soirée d'étude sur la question scolaire, le 11 mai. Sous la présidence de M. A. Robin, l'on discutera "New Points On Aid To Parochial Schools". Il y aura deux orateurs: MM. L.-J. Desjardins et E. J. Schreyer, tous deux membres de l'Assemblée législative du Manitoba.

Les discours seront suivis d'une table ronde dont les participants seront MM. Vladomir Solmon, le Dr E. Stevens, Ed Minvielle, James Carr et Armand Dureault. M. O. Fillion sera modérateur de la discussion.

Le tout débutera au gymnase Holy Cross, 290, rue Dubuc, à 8 h. 30 p.m.

L'Association à l'oeuvre

Congrès régional à St-Claude le 6 juin prochain

Un congrès ne s'improvise pas. Il se prépare.

Le prochain congrès de l'Association d'Education doit permettre à tous les Canadiens français du secteur de la Montagne de prendre conscience de la situation exacte, dans laquelle la langue et la culture françaises évoluent, et dans quelles conditions elles peuvent se développer et s'épanouir chez eux.

Il doit donc aussi, après avoir eu le mérite de faire découvrir cette situation, permettre une discussion saine et franche de la question, et une étude sérieuse en commun des correctifs et des améliorations qu'il convient d'apporter pour raviver, sinon rallumer, en certains endroits, la flamme de la fierté française. Et ceci dans tous les secteurs de vie, et dans toutes les cellules de notre société franco-manitobaine, des paroisses du secteur de la Montagne.

Sans doute, et nous le savons, de très louables initiatives et de méritoires efforts sont signalés en bien des endroits, qui nous prouvent que le patriotisme est toujours bien vivant dans plusieurs de ces paroisses.

Il y existe aussi, toutefois, comme partout ailleurs, de graves lacunes. C'est à nous tous ensemble d'y voir; c'est à nous de nous occuper de nos affaires.

Enquêtes préparatoires

Pour assurer le succès du congrès, le Comité de Vie Française de l'A.E.C.F.M. a rédigé cinq enquêtes préparatoires qui circulent actuellement dans toutes les paroisses de la Montagne.

Ces enquêtes intéressent toutes les familles de langue française; elles devraient donc être remplies et étudiées par chacune d'elles.

Où se les procurer

Voici quelques adresses où vous pouvez les obtenir: St-Claude, Mlle Marielle Chappellaz, secrétaire du Cercle paroissial; Notre-Dame-de-Lourdes, Mme André Fouasse, secrétaire du Cercle paroissial; Bruxelles, M. Jean Hacault, secrétaire du Cercle paroissial; Mariapolis, M. Benoit Hacault; Somerset, M. l'abbé Ovila Moquin, curé; Haywood, M. l'abbé Joseph Choiselat; St-Léon, M. l'abbé Réginald Prescott, curé; Holland et Treherne, M. l'abbé Donald Côté, curé de Holland; St-Alphonse, Cypress River et Glenboro, Secrétariat de l'A.E.C.F.M., C.P. 150, St-Boniface.

Résumé des enquêtes

Première enquête: l'Association d'Education — Les Franco-manitobains sont-ils suffisamment au courant du rôle de l'Association d'Education et du travail qu'elle accomplit? — Est-on conscient des services que l'A.E.C.F.M. a rendus depuis 48 ans, aux Canadiens français du Manitoba?

Deuxième enquête: les Cercles paroissiaux de l'A.E.C.F.M. — Pourquoi un Cercle paroissial de l'Association d'Education? — Quel est le rôle du Cercle paroissial vis-à-vis des autres organisations paroissiales? — Le Cercle paroissial est-il nécessaire dans nos paroisses? — Quelles devraient être ses activités?

Troisième enquête: Physionomie française de nos paroisses — Quelle est la situation du français dans notre paroisse? — Le français est-il à l'honneur dans tous les secteurs de notre vie paroissiale: services publics? maisons de commerce? église? etc. . . ? — Peut-on dire, en parcourant les rues de notre paroisse, que nous sommes dans une paroisse canadienne-française?

Quatrième enquête: Nos organismes culturels — Dans quelle mesure profitons-nous des organismes culturels canadiens-français de notre province: Radio-Télévision-Journal? — Remplissent-ils chez-nous, le rôle qu'ils doivent y remplir? — Les supportons-nous dans une mesure suffisante? — Les aidons-nous à se perfectionner et à rayonner? — De quelle manière encourageons-nous nos enfants à vivre à leur contact?

Cinquième enquête: Le français au foyer — Le français est-il à l'honneur dans notre foyer? — Notre foyer favorise-t-il l'éclosion de la culture française chez nos enfants?

Cet examen de vie patriotique sera révélateur de la place qu'occupe le français dans nos familles. Nous demandons à tous les Canadiens français des paroisses de la Montagne de le faire en toute sincérité, et de retourner ces enquêtes dès que possible au secrétariat de l'A.E.C.F.M., C.P. 150, St-Boniface.

Les personnes des autres paroisses du Manitoba qui désirent recevoir une série de ces enquêtes, peuvent en faire la demande au secrétariat de l'Association d'Education.

Inscriptions au congrès et au banquet du 6 juin à midi

Le congrès de St-Claude s'adresse en premier lieu aux Canadiens français des paroisses du secteur de la Montagne, le secteur no 3. Nous les y attendons très nombreux.

Il s'adresse aussi cependant aux Canadiens français de toutes les autres paroisses du Manitoba, et nous comptons sur une délégation, sinon de toutes ces paroisses, du moins de chacun des cinq autres secteurs du Manitoba français. Les problèmes de nos différents secteurs sont sensiblement les mêmes partout, et ils sont donc d'intérêt général.

Afin de permettre au secrétariat de prévoir le plus exactement possible le nombre de dossiers à préparer à l'usage des congressistes, et le nombre de participants au banquet, nous demandons instamment à toutes les personnes qui prendront part à cette importante journée française, de remplir et découper le bulletin de participation ci-dessous, et de l'adresser au plus tôt, au secrétariat de l'Association d'Education, C.P. 150, St-Boniface, Manitoba, accompagné de $2.00 pour le banquet.

Le programme du congrès sera publié prochainement. Disons tout de suite que le bureau d'inscriptions sera ouvert à 9 h. a.m., et que le congrès prendra fin à 5 h. p.m.

• • •

Activités de l'Association d'Education en avril

Réunions tenues: le 8 avril, le Comité exécutif: 22 présents, 3 membres excusés; le 9 avril, le Comité de fonctionnement scolaire: 19 présents; le 11 avril, le sous-comité de l'examen: 10 présents, 1 membre excusé; le 15 avril, le Comité d'administration: 4 présents, 2 membres excusés; le 22 avril, le Comité de Vie française: 4 présents, 2 membres excusés; le 28 avril, le Comité d'administration: 5 présents, 1 membre excusé; le 29 avril, le Comité de Vie française: 5 présents, 1 membre excusé. Soit sept réunions groupant 59 présents, et pour lesquelles 10 autres membres s'étaient fait excuser.

Parmi les activités du mois, il convient de mentionner d'abord la rencontre du 9 avril entre le Comité de fonctionnement scolaire d'une part, et M. G. Davies, chef du Curriculum du Département d'Education du Manitoba, et M. Arthur Corriveau, inspecteur à ce même département d'autre part.

Cette rencontre se déroula dans une atmosphère de franche cordialité.

Rappelons aussi la visite faite les 6 et 7 avril, par les membres du Comité d'administration aux 40 instituteurs et institutrices qui suivent les cours de méthodologie de l'enseignement du français, donnés par Mlle E. Comte, et organisés par le Département d'Education; un compte rendu détaillé de cette rencontre a été publié dans notre chronique du 17 avril dans **La Liberté et le Patriote.**

Dans le domaine de la radio, le Comité de publicité a inauguré le 28 avril dernier une nouvelle émission radiophonique mensuelle au cours de laquelle les différents responsables de l'Association d'Education exposeront, tour à tour, divers aspects du travail de l'A.E.C.F.M.

D'autre part, l'une des activités principales annuelles de l'Association d'Education est entrée dans sa phase active: l'examen de français. Le mercredi 6 mai, 493 élèves de 11e année et 222 de 12e année, soit un total de 715 élèves, écrivirent l'examen de français dans leurs écoles respectives.

Le secrétariat bourdonne d'activité pour préparer les examens des autres années d'études.

A ce travail déjà considérable en lui-même, s'ajoute la préparation du congrès régional de St-Claude, et cinq enquêtes préparatoires à ce congrès ont été adressées à chacune des paroisses du secteur de la Montagne, le secteur no 3; il en est question par ailleurs dans notre chronique.

Signalons enfin la participation du président général, M. A. Dansereau, le 18 avril, au congrès de la Fédération des A.P.M. à Ste-Agathe, et celle de M. Raymond Bernier, 1er vice-président de l'A.E.C.F.M., au colloque organisé par les Sociétés St-Jean-Baptiste, à Québec, les 17 et 18 avril derniers.

Quant à M. Maurice Gauthier, 2e vice-président de l'A.E.C.-F.M., il remit les trophées offerts par l'Association d'Education à deux des quatre lauréats des concours oratoires provinciaux de la Relève, le samedi 25 avril dernier, à l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface, soit M. Jean-Marie Taillefer, de La Broquerie, lauréat des 11e et 12e années-garçons, et M. Guy Gagné, lauréat des 9e et 10e années-garçons.

Le Comité de publicité.

Notes biographiques

M. le magistrat Henri Lacerte

M. le magistrat Henri Lacerte a franchi le cap de ses 75 ans, le 17 avril dernier.

Arrivé au Manitoba le 6 mai 1915, après avoir été admis au Barreau de Québec en 1911, il s'est trouvé mêlé à la crise scolaire de 1916 qui a suscité la naissance de l'Association d'Education.

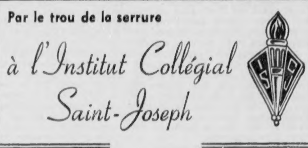
La première grande guerre finie, il s'est trouvé chez nous un groupe d'hommes dont on disait qu'ils avaient des idées, et que l'oeuvre de l'Association d'Education intéressait: clercs et laïques, jeunes, moins jeunes, vétérans même; plusieurs étant instituteurs de carrière, ils en vinrent à prendre l'habitude de se réunir et de discourir sur ce qui leur paraissait devoir être le rôle de l'Association dans l'oeuvre de la conservation de l'enseignement français au Manitoba.

De ces réunions et de ces conversations sont sortis le programme d'études de l'Association d'Education, la visite périodique des écoles, l'examen annuel de français, la perception annuelle, les Cercles paroissiaux, etc. De ce groupe il reste encore au Manitoba M. Marius Benoist et M. H. Lacerte.

En cours de route, M. Henri Lacerte, en mars 1924, est devenu magistrat à St-Boniface. En juillet de la même année, il fut élu à la présidence de l'Association d'Education, dont il remplit les fonctions jusqu'en 1936. A la fin de ce terme, il reçut une remarquable médaille d'or du gouvernement français.

Lorsqu'en mars 1939 une Cour des jeunes délinquants fut instituée à St-Boniface, il en devint le premier juge attitré. A la même époque il reçut le diplôme de Docteur ès lois (Honoris Causa) de l'Université de Montréal.

En 1956, M. le magistrat H. Lacerte devenait aussi conseiller de la Reine, et il est membre honoraire de l'Association d'Education.



Semaine Etudiante

La Semaine Etudiante, qui fut un véritable succès, se termina par une messe le jeudi 30 avril.

Les élèves y participèrent activement dans quatre différentes oeuvres: le Ciné Club, Patricia Dubé, animatrice; Les Loisirs, sous Louise Bourguoin; le journal, ayant Irma Delaquis comme directrice; et la liturgie, Charlotte Bergeron.

Dans tous ces domaines, l'on s'efforça surtout de nouer un lien entre maîtresses et élèves. Le mot d'ordre chanté dans les réunions et désigné sur les étiquettes portées par toutes fut "Maîtresses et élèves — Ensemble". Le film présenté par le comité du ciné-club démontra la responsabilité de l'étudiante envers son devoir d'état et sa famille. Le panel était formé de maîtres et élèves qui nous indiquèrent leur attitude en ce sens et comment nous pouvions améliorer nos habitudes pour en obtenir de meilleurs résultats.

Le mercredi soir les élèves dégustèrent un souper communautaire dans le gymnase. Ceci fut suivi d'une soirée récréative durant laquelle chaque classe démontra ses talents. Les spectacles furent chaleureusement accueillis et longuement applaudis. La soirée fut proclamée par toutes une réussite complète.

Plusieurs sujets furent discutés dans chaque classe pour l'amélioration scolaire et l'union du personnel et des étudiants. Les résolutions prises furent condensées et publiées dans l'édition spéciale du journal de la semaine.

Le jeudi soir l'école se réunit à la basilique pour lancer un dernier effort au succès de la semaine. Les voix s'élevèrent en un chant de louanges au Père pour la merveilleuse réussite de cette semaine que nous pouvons attribuer aussi à toutes celles qui se sont dévouées à cette cause.

Tâchons de tenir nos résolutions, les filles.

Grand succès au M.T.C.

Sincères félicitations à Gisèle Vermette qui a remporté le titre de meilleure actrice dans la pièce "La Maison Teyssier". Les autres actrices, Lorraine Chaput, Louise Auger et Marie Saras, reçurent elles aussi des mentions honorables.

C'est une grande victoire pour le club dramatique junior de l'Institut. Continuons ce beau travail.

LES PASSE-PARTOUT.

Nom .... Prénom ....

Adresse .... Paroisse ....

Je participerai au congrès régional de l'Association d'Education à St-Claude, le 6 juin prochain. L'inscription au congrès est gratuite.

Je prendrai part au banquet et je joins la somme de $2.00 pour couvrir le coût du couvert.

Je ne prendrai pas part au banquet.

....
(signature)

Biffer la mention inutile.

Une carte d'admission au banquet sera adressée sur réception de la somme de $2.00.

TRIBUNE LIBRE

Le 23 avril 1964

Cercle Molière, St-Boniface,
a/s de Mme Pauline Boutal,
Angle Ritchot et Cathédrale,
St-Boniface, Manitoba.

Chère Madame Boutal,

Je me permets de vous signaler qu'un grand événement biculturel, digne de vous intéresser ainsi que vos concitoyens, se déroulera ici du 1er juillet au 1er août: c'est le septième Festival International de Vancouver.

Comme vous le savez, le FIV est devenu maintenant une manifestation importante et traditionnelle de la vie de l'Ouest canadien. Cette année nous avons eu l'idée d'en élargir la portée et de le rendre vraiment représentatif des deux cultures de notre pays.

Le programme, par conséquent, rend hommage au Canada français et à la France, en comprenant un nombre d'oeuvres appropriées.

Par exemple, le Club de la Compagnie Canadienne du Théâtre montera ici sa traduction tant louée de la pièce de Shakespeare, "Le Marchand de Venise", qu'un vaste public au Québec a déjà pu applaudir. Prêtant son appui à l'entreprise, le gouvernement de la province de Québec a aidé le voyage de la troupe à Vancouver, afin que les populations de langue française dans l'Ouest canadien puissent également jouir de ce spectacle.

En outre, le directeur de théâtre québécois, Gabriel Gascon, doué du superbe talent que l'on sait, mettra en scène la version musicale originale d'"Irma la Douce".

On compte aussi sur la visite de M. Eric MacLean, journaliste du "Montreal Star", qui a tant fait pour créer chez ses compatriotes de langue anglaise une meilleure appréciation de l'apport français. M. MacLean parlera de l'histoire des Français au Canada.

De la France, le gouvernement français nous enverra l'ensemble des Etoiles du Ballet Français, qui donnera quatre représentations au FIV. Le ballet de France, avec Roland Petit et Zizi Jeanmaire, donnera également plusieurs représentations.

De beaux exemples de la musique française, dont l'opéra de concert de Berlioz, "La Damnation de Faust", "Le Gloria" de Poulenc, "La Mer", de Debussy et d'autres oeuvres encore, seront dirigés par Charles Munch, chef d'orchestre français qui a récemment pris sa retraite comme chef de l'orchestre symphonique de Boston.

Comme nous croyons fermement que vos concitoyens désireront assister à ces événements, nous vous prions de bien vouloir nous aider à transmettre ces renseignements à autant de personnes que possible.

Pour ma part, j'ose espérer que vous m'écrirez, afin de m'apprendre de quelle façon nous pouvons le mieux vous rendre service.

En attendant, je continuerai de vous envoyer les renseignements appropriés, dans l'espoir que les gens de chez vous les trouveront utiles en faisant leurs plans pour venir au Festival International de Vancouver en juillet.

Puis-je compter bientôt sur un mot de vous?

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Ben METCALFE,
directeur de la publicité.

M. Claude Ryan nommé directeur du "Devoir"

MONTREAL — M. Claude Ryan a été nommé directeur du "Devoir" pour une période de dix ans. Le nouveau directeur sera entouré de M. André Laurendeau, comme rédacteur en chef, et de M. Paul Sauriol à titre de rédacteur en chef adjoint.

Le nouveau directeur du "Devoir" succède à M. Gérard Filion qui avait quitté ce poste le 1er février 1963. A cette date, un régime provisoire avait été institué pour une année; un comité de direction composé de M. André Laurendeau, comme président, et de MM. Claude Ryan et Paul Sauriol avait été formé pour diriger le journal, et M. Ryan devenait administrateur délégué. Le 1er février dernier, le mandat du comité de direction avait été prolongé de trois mois. Cette expérience de direction collégiale a pris fin avec la nomination du nouveau directeur.

Comme directeur, M. Ryan exercera les prérogatives conférées au directeur dans un acte de fidéicommis datant de décembre 1928 et qui ont été celles de ses prédécesseurs, MM. Henri Bourassa, Georges Pelletier et Gérard Filion.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Dyson! Dyson! Dyson!

Depuis déjà deux semaines, le concours des annonceurs-amateurs Dyson bat son plein sur les ondes de CKSB. Et déjà plus de 3,500 lettres ont été reçues! D'une quarantaine de candidats, le jury en a choisi huit qui pendant quatre semaines viennent lire sur les ondes un texte publicitaire. Déjà le public a arrêté son choix sur deux jeunes: Gaétan Gosselin, de St-Malo, et Claire Pilotte, de St-Pierre. Cette semaine, Georgette Martin est opposée à Pierre Boux. Les deux sont de St-Boniface. Chaque semaine, l'annonceur gagnant se mérite un prix de $50.00 de même qu'une personne ayant voté pour cet annonceur dont on tire une lettre au hasard. De plus, quotidiennement, on distribue un assortiment des marinades Dyson, le tout présenté dans une magnifique mallette.

A en juger par le courrier reçu, le concours Dyson semble s'être gagné la faveur du public. On vous invite à participer en grand nombre cette semaine et les deux prochaines semaines . . . c'est tellement facile! Inscrire le nom de l'annonceur-amateur préféré et ajouter à son bulletin de vote une étiquette des marinades Dyson. C'est simple, n'est-ce pas?

Aidez-nous à atteindre notre but: recevoir 10,000 lettres! C'est vous aussi que vous aiderez, car vous pouvez gagner $50.00 ou un assortiment des marinades Dyson!

Emissions

Une émission toute simple, ayant un cachet bien à elle: "La petite veillée à la chandelle", animée par Rossel Viens. Tous les mercredis soir, les "Montagnais" ont rendez-vous à 7 h. 30.

Une autre émission sur laquelle il faut attirer votre attention: la musique sud-américaine présentée chaque samedi matin. Notre camarade Christian Leroy abat une magnifique besogne. Incidemment, nous félicitons Christian qui, il y a quelque temps, a été "naturalisé" canadien.

Palmarès

Voici le palmarès du Ranch 1050 . . . Soit la liste des disques préférés par les auditeurs de cette émission en ondes à CKSB de 3 h. à 4 h. 20 du lundi au samedi inclusivement. Les changements ont été effectués d'après les demandes reçues des auditeurs. Le prochain palmarès sera rédigé la semaine prochaine et la liste complète paraîtra dans ce journal. (Le numéro entre parenthèses indique la position du disque il y a deux semaines.)

1. Rose des bois — Gaétan Proulx (2)
2. Ne prends pas mon amour — Richard Anthony (3)
3. La grondeuse — Andy Déjarlais (1)
4. Limbo Rock — Les Champs (4)
5. La fille que j'ai tant aimée — Bertrand Bédard (7)
6. Red River Jig — Andy Déjarlais (8)
7. Décidément — Alain Breton (10)
8. C'est si bon — Cliff Richards (9)
9. Dominique — Soeur Sourire (14)
10. Le jour de retour — Dalida (5)
11. J'ai perdu ton amour par ma faute — Willie Lamothe (6)
12. Unis pour la vie — Raymond Rouleau (16)
13. Tu joues à l'amour — Georgie Dann (17)
14. Nos cousins Canaiens — Marcel Amont (19)
15. Les vieilles maisons — Murielle Millard (15)
16. Méo Penché — Marcel Amont (18)
17. Madeleine — Pierre Perreault (20)
18. L'amour en jargon — Jeffrey Hubert (13)
19. French two-step — Andy Déjarlais (12)
20. Clin d'oeil, doux baiser — Roger Miron (13)
21. Bread and Butter — Ward Allen (20)
22. Walter's Waltz — Andy Déjarlais (24)
23. Le bal chez Jos Brûlé — Les frères Flamingo (25)
24. Poor Girl Waltz — Andy Déjarlais
25. Je suis perdu — Robert Cogoi

Prédictions comme succès futurs: Un air de banjo — Sacha Distel et Quand revient l'été — Dalida.

Powerview

Campagne Etudiante

La semaine de la "Campagne Etudiante" avait lieu à Powerview, du 27 avril au 1er mai. Les nouveaux étudiants qui ignoraient le sens de cette activité scolaire attendaient avec curiosité les événements de cette entreprise.

Le premier jour apporte une discussion en groupes de 5 à 6, sous la direction de 13 chefs-secrétaires pour les garçons, et 14 pour les filles. Le questionnaire en général, porte sur les conditions existant dans l'école et ce qui serait désirable à l'avenir. Des idées, des suggestions et des voeux sont émis. Le soir les secrétaires-chefs recueillent tout ce matériel et en exposent les réponses sur des affiches que nous trouvons le lendemain dans le corridor.

Le 28 avril, à une heure, tous se réunissent dans le gymnase pour la discussion du panel. Les panélistes sont la Rév. Sr St-René, professeur de littérature et de français, qui parle sur les relations professeurs-étudiants, au point de vue du professeur. Janice Melnyk, de la 11e année, discute le même sujet au point de vue de l'élève. Roland Rheault, 9e année, discute l'annuaire et la valeur d'un journal. Claudette Gélinas, 10e année, discute les sports et les événements sociaux. Louis Lesosky, 12e année, nous démontre ce qu'est l'esprit de l'école par rapport à l'élève. Notre dernier orateur, mais certainement pas le moins intéressant, est notre professeur de sciences, M. Toewes. Celui-ci discute l'esprit de l'école au point de vue du professeur.

L'animateur est Henri Pelland, notre président. Tous les élèves sont d'accord sur le succès de ce panel.

Le mercredi 29 avril au matin, les chefs se réunissent pour choisir leur sujet pour les cercles d'études de l'après-midi: la publication de l'école, l'annuaire, le conseil étudiant, la liturgie, le comité social ou les comités de sports. Tous doivent suggérer des clubs à organiser dans notre école, citer leurs usages, avantages, désavantages, formation et fonctionnement. Un secrétaire élu pour chaque sujet, recueille tous les rapports de sa catégorie, et ce soir-là, en fait un résumé.

Le 30 avril, les secrétaires choisis la veille présentent leurs rapports. Thérèsa Bruneau, la publication scolaire, Colette Jubinville, l'annuaire, Henri Pelland, le Conseil Etudiant, Linda Chevrefils, la liturgie, Mary-Jane Powell, le comité social, Georges Kemball et Claudette Dupont, les sports, et Brian Bernard, les différents clubs à organiser dans notre école.

Le 1er mai, qui est aussi le premier vendredi du mois, est notre dernière journée. Le matin nous avons une messe communautaire à l'église, avec chant et offrande des outils scolaires. Ensuite nous retournons à l'école pour le diner en communauté. A notre surprise, le gymnase est merveilleusement décoré pour notre petit banquet. Deux dames, Mmes Kennah et Bruce, ont préparé les "hot dogs" pendant que nous entendions la messe. Les 7e et 8e années participent, eux aussi à la messe et au banquet. Une autre surprise éclate après le diner. Quatre filles de 8e année nous donnent une magnifique imitation des fameux "Beatles".

Ensuite viennent les discours sur les impressions de la semaine. La Rév. Sr Paul-du-Sacré-Coeur représente les professeurs de l'Institut Collégial, M. Laroche ceux de l'école élémentaire. Noëlline Alarie, de la 10e année, Maurice Desautels, de la 12e année, Marguerite Bourgeois, de la 9e année, Brian Grant et Elaine Johnson, les étudiants des 7e et 8e années. Leurs rapports sont très bons et nous donnent la satisfaction de voir ce que nous avons accompli même au niveau élémentaire. La Rév. Sr Lucie-du-Sauveur, à son tour, exprime ses remerciements. Notre président, Henri Pelland, ajoute quelques mots et invite M. l'abbé O. Larochelle, curé de Notre-Dame du Laus, à donner le mot final. Tous nous offrent de très bonnes pensées, et M. Laroche nous avertit que nous n'avons que commencé notre campagne. Il s'agit maintenant d'en montrer les effets durables. Nous retournons en classe à 2 h. p.m., mais avec courage car nous sortirons à 3 h. 30.

Les élèves des 7e et 8e années, avec leur principale, la Rév. Sr Jean-Bosco, une de nos institutrices de l'an passé, et son assistant, M. Laroche, sont venus mardi pour le panel, jeudi pour les rapports des cercles d'étude, et vendredi pour la clôture. Eux aussi jouissaient de leur "Campagne Etudiante". Leurs élèves furent très attentifs et coopératifs et nous pouvons dire avec assurance qu'ils continueront à leur tour à améliorer notre école. Une autre auditrice bienvenue fut Mme Armand Desilets, institutrice substitut pour les deux écoles.

Il faut que je dise un merci spécial aux professeurs qui ont certainement fait leur part dans cette campagne, en particulier à notre principale, la Rév. Sr Lucie-du-Sauveur. Nous savons le travail et l'effort qu'elle a mis dans cette campagne. Elle ouvrit et termina chaque session avec un mot de bienvenue et un mot d'encouragement. Elle a beaucoup travaillé pour que nous atteignions une vraie unité dans notre école; je crois qu'elle la trouvera. M. l'abbé Larochelle aussi mérite une mention spéciale pour son aide spirituelle. Enfin, je remercie tous ceux qui ont travaillé durant la semaine: professeurs et étudiants, car tous nous avons travaillé ensemble pour atteindre le succès qui nous a surpris nous-mêmes.

UNE ELEVE.

"Je recommencerai" . . . Voilà la formule la plus usuelle de la persévérance.

J. de COURBERIVE.



Au cours de la 21e réunion annuelle des coopérateurs de St-Léon, on souligna agréablement les quinze années de service de M. Raynald Labossière, gérant. Dans la photo ci-dessus, prise à cette occasion, l'on voit, de gauche à droite, MM. Urbain Rondeau, vice-président, Fred Bourrier, Raynald Labossière, gérant, qui accepte les félicitations du président pour ses quinze années de dévouement inlassable et fructueux, F. D. McIntosh, Méo Labossière, O. T. Jackson, président, Edmond Grenier et Rhéal Labossière, secrétaire.

Les 15 années de service du gérant de la Coop de St-Léon sont soulignées

ST-LEON — La 21e réunion annuelle des sociétaires de la Coopérative de St-Léon eut lieu le mardi 28 avril à la salle paroissiale. Plus de 110 membres y assistaient, témoignage éloquent de l'intérêt que tous portent à leur coopérative.

Cette réunion était présidée par M. O. T. Jackson, président du bureau des directeurs. Après la lecture du procès-verbal, M. Raynald Labossière, gérant général, donna une vue complète de l'activité financière de l'entreprise qu'il gère si efficacement. Le haut fait signalé fut l'augmentation de 33.8 pour cent dans les ventes. Les ventes pour l'année 1963 ont été, en effet, de $578,364, augmentation de $90,756 sur l'année précédente. C'est d'autant plus impressionnant que ce chiffre record a été atteint au cours d'une année où la récolte était de beaucoup sous la moyenne.

Ce chiffre d'affaires, au dire de M. Labossière, est largement dû à la vente de 41 maisons durant l'année écoulée. Le chantier de construction, humble à ses débuts, jouit maintenant d'une grande popularité et sa réputation d'efficacité et de service se répand graduellement dans tout le Manitoba.

Voici quelques chiffres démontrant bien la vigueur de la coopérative de St-Léon: depuis la date de son incorporation, le 20 août 1942, les ventes ont été, au total, de $3,471,231; aujourd'hui la coopérative groupe 430 membres, dont 370 sont actifs; les profits ont été, depuis les débuts, de $194,822.

Rapport des directeurs

Les directeurs de la coopérative se sont montrés satisfaits de l'année 1963. Ils étaient fiers du fait que "cette coopérative pourvoit ses membres d'un service complet et efficace dans le domaine de la cour à bois et des matériaux de construction". Ils notèrent que le magasin avait subi plusieurs changements dans le but de le rendre encore plus moderne, et que le département du pétrole avait atteint 100 pour cent de la clientèle possible.

Ils demandèrent de plus aux membres d'encourager la succursale d'Altamont, pour rendre celle-ci plus profitable. Ils signalèrent aussi la construction d'un magasin de bois-quincaillerie, considéré comme le plus moderne du district, ainsi que la construction d'un hangar de cent pieds pour conserver les matériaux de construction.

Un des points centraux du rapport fut cette décision de prendre part à une étude dont le but est d'explorer la possibilité d'amalgamer les coopératives d'un district, afin de les rendre plus efficaces.

Le bureau de direction a approuvé un paiement en ristournes de 6 pour cent de la valeur totale aux membres de la coopérative.

Ce rapport, lu en langue française par M. Rhéal Labossière, et en langue anglaise par M. F. Bourrier, fut accepté à l'unanimité.

Paroles lucides

Trois officiers de la Fédérée assistaient à cette réunion. Chacun d'eux s'étonna de l'assistance qu'ils estimaient à 15 pour cent plus forte qu'aux réunions annuelles des autres coopératives.

L'officier en charge des relations humaines, M. Don Braun, de Carman, prononça, au dire de tous, des paroles aussi frappantes que lucides. Il mit beaucoup d'emphase sur la nécessité pour les coopératives "d'outrepasser tous les préjugés, tant qu'à la langue, la foi, la couleur". Il mentionna que la coopérative de St-Léon "a prouvé que des personnes de différentes origines, de différentes religions et d'expressions différentes peuvent travailler, se récréer et faire des affaires ensemble".

Le mot du gérant

M. Raynald Labossière prit ensuite la parole pour remercier les membres de leur appui constant durant l'année, et il les exhorta à agir de même durant l'année 1964. Il souligna la nécessité d'un climat de saine entente et d'entraide entre les membres de la coopérative. Il ajouta qu'il n'y a pas de place dans une telle association pour de la mesquine jalousie et des rivalités de mauvais aloi.

Enfin, il réaffirma sa croyance dans les mouvements de coopération, et souligna aussi la nécessité de s'adapter à des situations nouvelles, ainsi que l'urgence de se tenir à date dans tous les domaines.

Le président de l'assemblée présenta ensuite à M. Raynald Labossière une bague pour ses quinze années de service, disant avec finesse: "Certains d'entre vous seront peut-être surpris lorsque je vous dirai que notre gérant est avec nous depuis déjà quinze ans".

Quelques faits

Plusieurs points d'intérêt pour les observateurs ressortent de cette réunion. Par exemple, la coopérative compte actuellement 430 membres et elle emploie durant l'été plus de 40 personnes. Elle a distribué en salaires, l'an dernier, aux gens de St-Léon et des alentours quelque $100,000.

De plus, à cette réunion annuelle, les délibérations se sont tenues en anglais et en français, fournissant un bel exemple de ce que peut-être le bilinguisme au Canada.

La vente des maisons va bon train, déjà quelque quinze maisons ont été vendues à date, et l'année 1964 sera sans doute dans ce domaine une année record.

C'est aussi à cette réunion que M. René Rondeau, fermier de St-Léon, fut élu directeur pour un terme de trois années.

L'assistance a chaleureusement remercié M. Léo Labossière, directeur sortant de charge, pour son dévouement lors des trois dernières années.

L'homme qui fait sa prière, le soir, est un capitaine qui pose des sentinelles; il peut dormir.

BANDELAIRE.

Prière

pour obtenir la conversion des personnes qui abusent des boissons enivrantes.

O JESUS! Je vous recommande avec instance les pauvres personnes qui sont adonnées au vice de l'ivrognerie. Ayez pitié d'elles, Seigneur, ayez pitié de leurs malheureuses familles.

O Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, je vous supplie de détruire un vice qui porte la désolation partout où il pénètre, et qui occasionne encore plus de péchés qu'il ne fait couler de larmes.

O bon Jésus, exaucez la prière d'un pécheur, qui vous demande cette grâce par les larmes de votre Mère Immaculée, la bienheureuse Vierge Marie.

Ainsi soit-il.

(100 jours d'indulgence)

6-375-9P.

St-Laurent

Retraite des élèves

Les élèves des années 5 à 12 inclusivement ont suivi très sérieusement les exercices d'une retraite prêchée par le R. P. L. Lévesque, C.Ss.R., du monastère de Ste-Anne. La présence et l'attention des jeunes furent excellentes. Ils se conduisent déjà comme des adultes bien formés.

Le Père prédicateur s'est donné tout entier à la direction spirituelle des étudiants et étudiantes de l'Institut Collégial. Ses conseils, dit-on, sont très appréciés; c'est pourquoi les élèves tiennent à lui exprimer de nouveau toute leur reconnaissance.

Bénédiction de l'église

A la suite de la retraite paroissiale pour les adultes, en décembre dernier, et de celle des élèves qui vient d'avoir lieu, les paroissiens de St-Laurent sont prêts à dédier dignement à Dieu leur nouvelle église, dont la bénédiction solennelle aura lieu le dimanche 24 mai à 2 h. 30 p.m., par Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg. Bienvenue à tous.

St-Laurent aura aussi son carillon "The Basilican Bells" de Schulmerich pour la bénédiction de l'église. De plus le Père curé attend d'un jour à l'autre la statue de saint Laurent, sculptée par la maison Petrucier et Carli. C'est dire que le 24 mai prochain sera pour St-Laurent une journée de bénédictions: bénédiction de l'église, bénédiction du carillon, bénédiction de la statue et bénédiction des fidèles. Rendons-en grâces à Dieu.

Malades

Sont hospitalisés actuellement, MM. Léon Chartrand, Charles et Alfred Campbell, Rodrigue Coutu et Edmond Verrier, ainsi que Mmes Joseph Allard et David Nabess.

Travailleurs bénévoles

Des hommes dévoués sont à faire des trottoirs de ciment aux sept portes de sortie de l'église. Les travaux d'embellissement reprennent. Reconnaissance à ces travailleurs bénévoles.

Ste-Amélie

Mois de Marie

Comme c'est le mois de mai et le beau mois de Marie, il y a bénédiction du Saint Sacrement et récitation du chapelet tous les soirs à 7 h. 30 p.m., excepté le jeudi. M. l'abbé A. Gervais, curé, explique à chacun de ces exercices, un différent chapitre des événements qui se passèrent à Lourdes.

Çà et là

Un prompt rétablissement est souhaité à M. André Pinette, qui fut patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac durant la première semaine de mai.

En visite chez M. et Mme Jules Leperre durant la dernière fin de semaine du 1er mai, étaient M. et Mme Jos. Leperre et leur fille de St-Boniface.

M. Eddy Debeucklaere, de Dauphin, a passé la fin de semaine avec ses parents, M. et Mme Gérard Debeucklaere.

M. et Mme Jos. Labelle et leur fille, Rose-Marie, ont rendu visite à M. et Mme D. Laferrière, à St-Lazare.

Bingo

Le bingo du 3 mai, qui eut lieu dans la salle paroissiale, fut un vrai succès. Les gagnants furent M. Lucien Denis, Mme Cécile Côté, M. Barnette, Mme G. Zastre, M. Amédée Lacharité, Mme René Vandepoele, M. Benoît Labelle, Mme Gaston Knockaert, M. et Mme L. Grandbois, M. E. Callewaert, Mmes Ludger Soucy et W. Lahaie. Le gros lot de $49 en 49 numéros ne fut pas gagné; on continua pour les $4, qui échouèrent à Mme L. Lepla. La 12e partie, qui comprend ordinairement un prix de $7 en 7 numéros, ne fut pas terminée; ce sera $8 en 8 numéros pour la prochaine fois. A cette occasion le gros lot sera de $52 en 52 numéros.

Le prix d'entrée alla à M. Hutrih, de Humbolt, Sask., et celui des membres, à Mme Gladys Coss. Un grand merci à tous ceux qui sont venus en si grand nombre de Ste-Rose-du-Lac, Laurier, Ebb & Flow, Methley, Brandon, Dauphin, Kergwenan et Makinak.

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

A St-Pierre en mai

St-Pierre sera le théâtre de la prochaine rencontre des Anciens, le dimanche 10 mai, à 2 h. p.m., au Centre récréatif. La séance est ouverte au public. Le colloque ou la table-ronde portera sur "la grande unité scolaire et le Collège". Il montrera que le but de l'école secondaire et celui du Collège doivent converger et se compléter dans le meilleur intérêt du groupe franco-manitobain.

Les Anciens de St-Pierre invitent et attendent ceux des alentours. Pour St-Boniface, on organisera le voiturage au Collège, à 12 h. 30. Allons en nombre dans une belle région voir du bon monde!

A St-Boniface en avril

Malgré la tempête du 12 avril, 75 Anciens, commissaires d'écoles et membres du personnel sont venus entendre l'exposé de Me Maurice Arpin sur les bases juridiques du français au Manitoba. Ni l'intérêt ni les questions n'ont manqué. Le Manitoba, confédératiste au début, a ensuite posé le premier geste formel de séparatisme, qu'il a même aggravé, puis atténué lentement sur le plan linguistique. Il faut savoir ce que la loi écrite ordonne et, tout aussi bien, ce qu'elle ne défend pas expressément. Il faut aussi se rappeler, avec Lacordaire, que "la liberté se prend"; que pour la mentalité anglaise, des prises de position, qui n'excluent pas la prudence mais l'audace non plus, acquièrent vite le poids du fait accompli. Cela demande moins d'audace que de conviction. Vouloir et conquérir: c'est toute notre histoire. Ce pourra être l'avenir.

A Ste-Anne en juin

Le deuxième dimanche de juin, le 8, les Anciens se rencontreront à Ste-Anne-des-Chênes. Le sujet du colloque sera "le français dans le monde rural".

A St-Norbert en août

En pleine période des vacances. Aussi bien ce sera une rencontre exceptionnelle et limitée. Elle est réservée aux Anciens des Anciens, ceux qui ne font partie expressément d'aucun conventum, soit le groupe qui va du temps le plus haut jusqu'à la Rhétorique de 1919 inclusivement. L'initiative vient d'un comité des "1917-1918" dont Jean Préfontaine est le président. Le programme comprend une réunion d'abord au Collège, puis à Villa Maria, aux dates des 7 et 8 août prochains. Des invitations ont été envoyées par la province, dans l'Est, dans l'Ouest et aux Etats-Unis. On sollicite des adresses pour rejoindre le plus grand nombre possible d'Anciens anciens. On espère, on escompte que plusieurs se chanteront: "Quand mon coeur veut se rajeunir".

Classe mobile de français en G.-B.

LONDRES — Un autobus à impériale transformé en "classe mobile de français" va parcourir l'ouest de l'Angleterre et s'arrêter dans les villages où adultes et enfants désireux d'apprendre le français n'en ont pas la possibilité jusqu'à présent.

L'autobus a été affrété par un organisme d'enseignement privé. Il comporte tout un aménagement d'enseignement audio-visuel et une salle de classe avec tous ses accessoires.

AVIS DE SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par les architectes Libling, Michener & Associés à leur bureau, 300-363, rue Main sud, Winnipeg 1, Manitoba, pour les constructions suivantes:

Des modifications et une addition équivalant six classes à l'école d'Elie, Manitoba, pour la Division Scolaire du Cheval Blanc no 20.

Des soumissions pour tous les sous-contrats seront reçues par le Winnipeg Builder's Exchange à 2 h. p.m. le 19 mai 1964.

Les entrepreneurs en construction devront présenter leur soumission au bureau de l'architecte à 2 h. p.m., le 20 mai 1964.

et

Des modifications et une addition équivalant à cinq classes à l'école de St-Laurent, Manitoba, pour la Division du Cheval Blanc no 20.

Des soumissions pour tous les sous-contrats seront reçues par le Winnipeg Builder's Exchange à 12 h. midi, le 20 mai 1964.

Les soumissions des entrepreneurs en construction seront reçues au bureau de l'architecte à 12 h. midi, le 21 mai 1964.

Les plans sont disponibles pour les entrepreneurs en construction au bureau de l'architecte et ceux des sous-contrats au Macleans Building Reports, 453, avenue Notre-Dame, Winnipeg 2, Manitoba, Sanford Evans, 1077, rue St. James, Winnipeg, Manitoba, Winnipeg Builder's Exchange, 290, rue Burnell, Winnipeg 10, Manitoba.

Un dépôt de $50.00 est nécessaire pour chaque série de plans et spécifications.

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR RAJOUT ET CHANGEMENTS, TERMINUS POSTAL 'A', EDMONTON (ALTA)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MARDI 30 JUIN 1964.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $500.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR DU CANADA, par l'entremise de: Directeur régional, case postale 488, Edmonton (Alta); bureau régional, pièce 414, édifice Public, Calgary (Alta); l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); l'architecte régional, 201 édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Man.); et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; et aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Edmonton, Calgary (Alta), Vancouver (C.-B.) et Winnipeg (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES: Les sous-entrepreneurs des ouvrages mécaniques (chauffage et refroidissement, ventilation et climatisation, plomberie, commandes automatiques, revêtement et protection contre les incendies, soit les chapitres M2 à M7 du devis) ainsi que de l'électricité (chapitres E2 à E10 du devis) devront présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau des soumissions déposées d'Edmonton, 10415, avenue Princess Elizabeth, Edmonton (Alta), à 2 h. de l'après-midi, heure d'Edmonton, LE MARDI 23 JUIN 1964, conformément au Document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, le 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

DPW-ARCH-64-29

Les élèves de St-Norbert ont une Semaine Etudiante remarquable se terminant au Manitoba Theatre Centre

ST-NORBERT — La semaine dernière fut la Semaine Etudiante dont le mot de passe fut "amitié". Son but: créer une atmosphère de bonne relation, de compréhension, d'amitié entre professeurs et élèves. Une belle petite fête couronna les efforts de la semaine. Elle débuta par un souper familial auquel prirent part quelques invités, le personnel enseignant et les élèves de l'école secondaire.

Le gymnase avait un air de fête avec ses fleurs, ses guirlandes, ses petites tables couvertes de jolis napperons et de mets succulents et attrayants. Vint ensuite une causerie donnée par M. l'abbé Beaulieu, qui avait aimablement accepté l'invitation des équipes, garçons et filles. Il fut présenté par Mlle Yvette Dupuis.

M. l'abbé se dit heureux de voir l'intérêt dont tous ont fait preuve pendant cette semaine. Il parla des rapports qui doivent exister entre les adultes et les jeunes, entre les parents et les enfants, les professeurs et les élèves. Il semble qu'il y a un mur entre les deux. Perçons des fenêtres dans ce mur, ouvrons-les grandes pour se voir, s'entendre, se parler, se comprendre. Les adultes apprécieront les jeunes parce qu'ils les connaîtront mieux, et les jeunes accepteront plus facilement les avis qui leur sont donnés s'ils savent qu'ils sont dictés par l'expérience et l'affection.

Plusieurs "sketchs" très amusants, préparés par les équipes de garçons et de filles ajoutèrent une note de gaieté à la fête.

Cinq professeurs ramenèrent ensuite les assistants au côté sérieux en présentant un panel sur les écoles au Manitoba. M. R. Deleurme fit l'historique et expliqua l'origine des écoles séparées. M. A. Lepage traita du point "religion". M. H. Mangin expliqua le rôle et le travail de la Commission royale.

M. R. Constant exprima l'opinion des Canadiens français catholiques sur les services partagés, tels que proposés par l'honorable Duff Roblin.

M. R. McDonald tira les conclusions pratiques. A ces messieurs, sincères félicitations et remerciements pour un travail fouillé et convaincu qui laissera aux élèves un souvenir durable.

A M. l'abbé Beaulieu, à Mme E. Vouriot, assistante de la section des filles J.E.C.F., à M. G. Carrière, asistant de la section des garçons, J.E.C., la gratitude de tous est acquise pour la large part qu'ils ont prise au travail de la Semaine Etudiante. Un merci spécial à M. l'abbé P. Gagné, aumônier, qui a donné tant de son temps pour la réussite du mouvement et qui a même dirigé le chant à la messe de clôture. Que les mouvements catholiques de jeunesse continuent à aller de l'avant; sur eux dépend l'avenir chrétien et éclairé de la jeune génération.

Festival

Cette semaine a été mouvementée car samedi soir, les élèves prenaient part au Festival d'art dramatique présenté par les écoles secondaires au "Manitoba Theatre Centre". L'Institut Collégial présentait une farce, "Les Méfaits de la Goulosité". La distribution était la suivante: moralisateur, Claude Dorge; Bois-sec, Aurore Joyal; Prend-tout, Paul Tétrault; Laisse-rien, Monique Duclos; Goutte, Denise Joyal; Colique, Laurette Lapointe; Apoplexie, Robert Joyal. Ils ont très bien joué et ont été complimentés par M. S. Baker, directeur de l'école du théâtre du Manitoba. M. Claude Dorge s'est mérité un prix; tous l'en félicitent et se réjouissent de ce succès, car pour la première fois il jouait sur une scène de théâtre professionnel.

Chaleureux remerciements à M. R. McDonald, directeur; il a donné sans compter des heures de travail, de patience. A lui revient la plus large part du succès. Que les adultes continuent d'encourager les jeunes, à les aider à développer leurs talents, à travailler à l'épanouissement d'un théâtre canadien-français et catholique. C'est une manière de faire du bien.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Société Athlétique de St-Norbert eut lieu le 28 avril à l'école secondaire.

M. Deleurme, président, souhaita la bienvenue et présenta un rapport des activités de l'année écoulée: baseball, hockey, patinage; il rappela l'installation de huit lumières sur la patinoire et de cabinets de toilette dans l'ancienne salle publique. Il remercia le comité exécutif pour son travail ardu et son constant dévouement, toutes les personnes qui donnèrent généreusement de leur temps et contribuèrent ainsi au succès de l'année 1963-64.

Arène?

M. Deleurme expliqua aussi le projet proposé par le conseil municipal de Fort Garry à l'occasion du centenaire de la ville, de construire une arène à St-Norbert, et exprima le désir que le terrain de la société athlétique soit placé sous la juridiction de la Commission des parcs publics.

M. Bridge, représentant de cette commission, résuma le travail de cet organisme en faveur des clubs paroissiaux et leurs projets pour l'entretien du terrain de baseball de St-Norbert, si le club accepte de leur céder son terrain. Cependant le club conservera la responsabilité du gouvernement, de l'équipement et de l'organisation de ses membres. Il félicita la société athlétique de son programme de hockey, disant que leur effort est un réel crédit pour cette paroisse.

Deux motions furent présentées et acceptées: 1) que l'on remette le bail pour le terrain de la Société Athlétique au Conseil municipal et que ledit Conseil place tout le site sous la juridiction de la Commission des parcs. 2) Que par amendement de l'article I de la constitution le club se nomme "St. Norbert Community Club".

Le comité de nominations, composé de MM. A. Marion, R. Pearson et P. McCormack, présenta son rapport et d'autres nominations furent faites de vive voix. Le nouvel exécutif se compose donc de M. Philippe Dufort, président, MM. Clément Fortier, Albert Bédard, Noël Sharky, Denis Hughes, Lucien Faucher et Mme Sue Raffey.

M. Dave Beck donna une causerie intéressante et claire sur le référendum "Community Centre Board" sur lequel la Municipalité de Fort Garry prendra un vote à l'automne.

M. P. Dufort, le nouveau président, remercie l'assemblée de lui faire confiance, félicite l'exécutif sortant de charge pour son bon travail et exprime le désir de suivre leurs traces avec autant de succès et de savoir-faire.

Haywood

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques tenait sa réunion annuelle le 21 avril. Mme François de Rocquigny en était la présidente, et Mme Bernadette Gautron, la secrétaire.

A cette réunion, l'on procéda aux élections des nouvelles dignitaires, et Mme Noé Lambert fut élue présidente. M. l'abbé Joseph Choiselat, curé, demeure le directeur de la Ligue. Les vice-présidentes sont Mmes Arthur Marchand, Henri Gautron et Mlle Odile Bazin; Mmes Louis de Rocquigny et Auguste Debusschère, secrétaire et trésorière.

Félicitations à toutes ces dames.

La première réunion de l'année nouvelle se tiendra le mardi 19 mai et la communion générale, le dimanche 10 mai.

Assemblée générale

Le mardi 28 avril avait lieu à la salle paroissiale une assemblée générale ayant trait au centenaire de la Confédération. M. Ernest Montsion en était le président.

M. H. Shearer, maire de la municipalité et invité d'honneur, expliqua le sens de ces fêtes centenaires et aussi les moyens pour réaliser les argents nécessaires aux projets adoptés par les localités. Mme Edmond Ducharme était secrétaire.

Environ 40 paroissiens, parmi lesquels, 10 dames, M. l'abbé Joseph Choiselat et M. H. Tully, conseiller municipal, assistaient à la réunion.

Un sous-comité de trois membres fut nommé pour choisir un comité permanent: MM. Ernest Montsion, Louis Hébert et Jean Dheilly.

On espère que cette première réunion portera des fruits.

Malades

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à tous les malades hospitalisés ou à la maison.

St-Pierre

Décès

Le samedi 18 avril est décédée au Sanatorium de St-Boniface, Mme Bertina Bellerive, de St-Pierre. Elle était l'épouse de M. Henri Bellerive. Née à St-Léon, elle avait déménagé à St-Pierre en 1924 et y demeurait depuis. Elle était âgée de 77 ans.

Les prières furent récitées dans un salon mortuaire de Winnipeg puis le lendemain au salon mortuaire de St-Pierre. Le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale par M. l'abbé Edmond Lavoie, curé. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Hervé et Roland, de Falher, Alta; quatre filles, Alice (Mme Edouard Hébert), de St-Pierre, Flora (Mme Fred Allard), de St-Boniface, Yvonne (Mme Arthème Morin), de St-Brieux, Sask., et Jeanne (Mme A. McLaughlin), de Toronto, Ont.; 41 petits-enfants, deux frères, de la Saskatchewan et quatre soeurs, dont la Rév. Sr Joseph-Omer, S.N.J.M., de l'Académie St-Joseph de St-Boniface.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Lazare

Banquet "Père et fils"

Le lundi 27 avril, dans la salle de réception de "Bob's Cafe", un banquet clôtura la saison du gouret. Chaque joueur, accompagné de son père ou d'un père adoptif, se régala en compagnie de M. Linus Westburg, l'invité d'honneur. Les orateurs, M. l'abbé G. Régnier, curé, MM. Tom Dale, Raymond Dupont, Arthur Fouillard, Ted Dupont, et Tom Selby, encouragèrent les jeunes aux sports, comme moyen nécessaire, mais secondaire, de formation, le travail intellectuel étant toujours de premier droit, de premier devoir.

Chaque équipe de gouret chargea un de ses membres de remercier leurs représentants, Larry Selby, Paul Guénette, David Selby et Denis Chartier, qui firent honneur à leur groupe et prouvèrent que les jeunes savent apprécier ceux qui s'occupent de leurs loisirs. Un film sur les finales au gouret, entre les différentes équipes de la Ligue Nationale, sut intéresser tous ces fervents du hockey. Comme dessert deux jeunes chanteurs, "Les Viala Deers", nous régalèrent d'un répertoire bien choisi. Tous les jeunes joueurs, par la voie du journal, remercient MM. Tom Dale et Robert Chartier, ainsi que tous ceux qui ont aidé au succès du banquet "Père et fils".

Va-et-vient

Dimanche dernier, Mlle Vivianne Plante partait pour Winnipeg.

M. et Mme Joseph Labelle et leur fille, Rose-Marie, de Ste-Amélie, passèrent la fin de semaine en visite chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Denis Laferrière.

Vendredi dernier, M. et Mme Albert Chartier, ainsi que René Perreault, se rendirent en visite chez M. et Mme Lucien Péloquin, de Brandon.

M. Léonard Fenez, de Brandon, était en visite chez ses parents en fin de semaine dernière.

Le R. P. Jacques Huberdeau, C.Ss.R., missionnaire au Viet Nam, où il s'occupe de l'éducation, est en visite à St-Lazare. Il est accompagné de M. l'abbé Lionel Bouvier, curé de la paroisse St-Emile de St-Vital. Le Père Huberdeau est un cousin de MM. Léon et Rosario Huberdeau, ainsi que de Mme Lucienne Prescott.

Le 1er mai, les aspirantes guides faisaient leur première sortie en groupe. Tout en suivant des signes de pistes, elles explorèrent la côte ouest d'où elles admirèrent avec fierté leur joli village. Puis dans une vaste prairie, chants et jeux alternèrent; enfin la marche finale d'un mille les conduisit au local, où après un vibrant "Au revoir! Bonne Semaine!" on se sépara.

Baptêmes

Le 26 avril: Betty Loue, fille de M. et Mme Joseph Hayden, née le 12 avril. Parrain et marraine, Louis et Georgette Pepin.

Le 26 avril: Thérèse Sheila, fille de M. et Mme Joseph Lépin, née le 10 avril. Parrain et marraine, Rodney Lépin et Beverly Boyer.

Malade

M. Fabien Perreault est hospitalisé à Birtle.



M. et Mme Jacques Callens s'épousaient à La Broquerie le 5 octobre dernier. Depuis ce jour ils ont parcouru 25,000 milles au Canada, aux Etats-Unis, au Mexique, faisant un voyage de noces unique qui leur a procuré une multitude d'expériences humaines, d'aventures sensationnelles, de souvenirs hétéroclites et quelque 1,100 photographies et diapositives. Durant ces six mois, ils ont tout simplement vécu au moyen de leurs deux parachutes. Le parachutisme n'est-il pas le sport favori de Jacques Callens, arrivé de France au Manitoba en 1957 et fondateur à St-Boniface d'un club d'amateurs qui s'appelaient gaiement "les parachutistes de la Rivière-Rouge"? Son épouse, née Lilliane Fournier, de La Broquerie, ne fut-elle pas une des meilleures et des plus enthousiastes élèves du club, avant d'unir sa destinée à celui de son "professeur"? C'est le vendredi 17 avril dernier qu'ils ont mis fin à leur voyage, face à l'hôtel de ville de St-Boniface où ils racontèrent aux journalistes présents quelques détails de leur récent et aventureux voyage. (Photo Tribune)

23e assemblée annuelle de la Coopérative de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — M. Lucien Beaudette, président, ouvrit l'assemblée et souhaita la bienvenue à tous les membres et visiteurs.

M. Arthur Touchette donna le rapport des directeurs en appuyant sur les activités les plus importantes de l'année écoulée.

$2,700 ont été remboursés aux héritiers de membres décédés et à ceux qui ont quitté la paroisse durant l'année. Il y eu présentation de dividendes aux membres qui ont atteint l'âge de 70 ans, par M. Albert St-Hilaire, qui remercia les pionniers de leur appui depuis la fondation de la coopérative. Les messieurs à l'honneur étaient MM. Donat Dupas, Ulric et Siméon Marion. Ce dernier se dévoua beaucoup pour la fondation de la Caisse populaire et du magasin coopératif; il fut même gérant du magasin pendant quelques années. Malgré son âge avancé il est encore gérant de la Caisse populaire de St-Jean-Baptiste.

On est heureux de constater que la Coopérative a fait une excellente année avec un chiffre d'affaires de $523,177; profit net réalisé: $36,589.

Sincères remerciements à M. le gérant, au personnel et aux membres fidèles qui ont encouragé leur magasin.

Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Victor Desmarais et M. Raymond Forest.

Le tout se termina par un succulent goûter.

Représentant des ventes



M. Louis LeGal, de St-Adolphe, est représentant d'Ernst, Liddle et Wolfe, qui ont été chargés de la direction des ventes pour le Parc La Salle, à St-Norbert.

Depuis 20 ans, entrepreneur en construction, M. LeGal est commissaire d'écoles de la Division de la Rivière Seine et président du Comité de construction de cette division, et président de la Fédération des Associations de Parents et Maitres. Actif dans le mouvement des Caisses Populaires pendant 20 ans, il est aussi vice-président de la Chambre de Commerce de St-Adolphe. ***

Les conservateurs tiendront une conférence à Fredericton, N.-B.

OTTAWA — L'Association progressiste-conservatrice a décidé de tenir une conférence d'étude à Fredericton, du 9 au 12 septembre, en vue de recueillir les données qui serviront à orienter la politique future du parti, particulièrement sur les thèmes suivants:

1) les perspectives de la Confédération et l'unité canadienne;

2) le rôle de chaque citoyen dans une société en évolution;

3) le rôle que le gouvernement doit assumer dans le développement de l'économie canadienne;

4) la politique extérieure du Canada et l'avenir du Commonwealth.

Il s'agit en somme d'une conférence semblable à celle qu'ont tenue les libéraux en 1960. On y comptera environ 200 délégués, la moitié ayant été choisie à l'intérieur du parti, l'autre moitié ailleurs.

M. Dalton Camp, président de l'Association progressiste-conservatrice, a déclaré au cours d'une conférence de presse que le congrès de Fredericton ouvrira de nouveaux horizons aux intellectuels du parti. "La plupart des membres du parti se sont prononcés en faveur de la tenue d'un tel congrès, a-t-il dit. Nous voulons que nos militants soient bien entraînés et bien renseignés".

Dunrea

Première communion

Le dimanche 3 mai, malgré la pluie qui tombait abondamment, l'intérieur de l'église présentait un aspect spécial de beauté, en harmonie avec la joie enfantine d'une quinzaine de jeunes communiants qui, ce jour-là, recevaient Jésus pour la première fois.

C'était un joli bouquet de coeurs bien préparés à offrir à la Vierge de mai, en ce premier dimanche du mois qui lui est consacré.

Avant la messe, précédés de M. l'abbé C. Vachon, curé, les radieux bambins et bambines se rendirent en procession aux bancs qui leur étaient assignés, de chaque côté de l'allée centrale, marqués chacun d'une boucle de ruban blanc. Pendant ce temps, au jubé, une chorale de fillettes dirigées par Mme Gérard Boulet, rendait un beau cantique approprié. Elles chantèrent aussi à l'Offertoire et pendant la communion elles rendirent le touchant cantique "C'est le grand jour", puis au dernier Evangile, "O Sanctissima".

S'adressant aux jeunes du haut de la chaire, avec une note de tendresse particulière, M. le curé fit de brèves allusions, de simples pensées sur leur bonheur de recevoir Jésus et les moyens à prendre pour conserver en eux la grâce sanctifiante. Pendant le cours de la messe, tout se passa dans l'ordre le plus parfait, et plus d'une prière s'éleva comme un parfum d'encens jusqu'au trône du Père Céleste, qui accueille surtout les prières des petits et des humbles.

A l'issue de la messe, pour conserver un souvenir tangible de ce beau jour, plusieurs photos furent prises par les parents des élus du jour.

Va-et-vient

Pour le congé de fin de semaine, M. Albert Vachon et sa fille, Marie-Ange, d'Oak Lake, ainsi que MM. et Mmes Albert et Gérald Desrochers, de Mariapolis, rendaient visite à M. le curé, ainsi qu'à M. et Mme Arthur Boulet.

M. et Mme A. Lavoie et Mme L. Légaré étaient heureux de revoir M. et Mme Léon Pineau et leur jeune fille, Suzanne, de Ste-Rose-du-Lac.

Mme J.-O. Boulet, qui a passé quelques mois à St-Boniface, est présentement dans cette localité. Ses fils et bru, M. et Mme T. Martin, sont venus la conduire en automobile.

Tous sont heureux de revoir la Rév. Sr Pierre-Julien, M.O., directrice de l'école consolidée, qui a passé quelques semaines en repos à St-Boniface. Ils lui souhaitent que sa santé de maintienne.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Deux distingués visiteurs

La semaine dernière nous avions l'honneur d'avoir au collège deux distingués visiteurs de Montréal. Le R. F. Georges-Henri Allaire, C.S.V., assistant-directeur des études et visiteur pédagogique, et le R. F. Léandre Dugal, C.S.V., recruteur de vocations religieuses. Le R. F. Allaire a eu l'occasion de rencontrer en particulier tous les religieux du personnel enseignant et de se renseigner sur l'oeuvre que nous poursuivons à Otterburne. Historien de carrière, le Frère Allaire a profité de son passage au Manitoba pour visiter quelques vieux centres français, St-Boniface, Ste-Anne-des-Chênes, Ile-de-Chênes et St-Jean-Baptiste, où il a causé longuement avec Mgr H. Lapointe, qui l'a reçu avec son hospitalité coutumière. A Winnipeg, le Frère Allaire a visité le musée historique et la galerie des arts, puis le Lower Fort Garry. Le jour de leur départ, les deux visiteurs se sont rendus au campus de l'Université de Manitoba, puis à la cathédrale de St-Boniface et à l'archevêché, où ils ont joui d'un colloque intime avec Son Exc. Mgr Baudoux.

Pendant ses quatre jours au collège, le Frère Dugal eut de nombreux contacts avec les élèves en classe et au bureau. Ces rencontres lui ont permis de dépister chez quelques-uns des signes de vocation religieuse ou sacerdotale. Il a encouragé maîtres et élèves à continuer à s'édifier mutuellement et à coopérer avec le Saint Esprit afin que s'épanouissent de nombreuses vocations.

Les deux visiteurs nous ont laissé un impérissable souvenir. Nous les invitons à revenir souvent!

Jules COMEAULT,
12e année.

Participation du collège à la Journée de la Relève du 25 avril

Le comité local de la Relève, composé d'Yves Beaudin, Alain Leclair et Gérald Lavallée, a pris une part active aux délibérations du congrès, de 9 h. 30 à midi. C'est à l'issue de ce congrès que Gérald Lavallée était élu président divisionnaire de la Rivière-Rouge. Félicitations Gérald! Nous comptons sur toi pour continuer l'oeuvre déjà si bien commencée.

Dans l'après-midi, nos deux concurrents ont fait très bonne figure au concours oratoire, mais n'ont pas remporté la première place. Nous sommes quand même heureux des efforts qui ont été déployés et nous sommes certains que Gérald Lavallée et Louis Carrière en ont retiré de grands bénéfices pour l'avenir. Ils reviendront sur les rangs l'an prochain avec une meilleure préparation et réussiront certainement cette fois. La persévérance vient à bout de tout.

Une soirée de divertissements a clôturé cette magnifique journée. Nous avons donc raison de fonder de grands espoirs sur la jeunesse d'aujourd'hui qui est plus que jamais décidée de prendre en mains ses responsabilités et de se montrer digne de ses ancêtres en assurant une relève bien équilibrée. Avec un tel levain, nous aurons demain une pâte riche et nourrissante qui fera l'envie de nos voisins.

Yves BEAUDIN,
12e année.

Grande épopée française sur notre modeste théâtre

Si Henri de Bornier vivait encore, je me ferais un devoir de lui communiquer toute la joie, tout l'agrément et tout le plaisir que nos jeunes comédiens ont éprouvés à interpréter ce qui sera toujours considéré comme son chef-d'oeuvre, "La Fille de Roland".

En tant que metteur en scène, je suis peut-être mal placé pour juger de la valeur du rendement. Aussi, je mets de côté mes opinions personnelles pour ne vous livrer que les commentaires spontanés qui me sont parvenus après les deux représentations successives des 1er et 2 mai derniers.

Dans son ensemble, la pièce fut un succès et l'auteur se serait réjoui de voir des jeunes de 12e année prendre leur rôle tant à coeur, car on voyait qu'ils comprenaient et vivaient leur personnage.

Béatrice Préfontaine, dans le rôle de Berthe, a ému l'auditoire et gagné l'admiration de tous par son naturel, sa candeur, sa simplicité. Félicitations, Béatrice, tu as été l'inspiratrice de notre troupe.

Jules Comeault, président de la 12e année, nous a fourni un Amaury bourrelé de remords, tenaillé par la crainte de voir le malheur s'abattre sur la tête de son fils; et ses cris de l'âme embuèrent les yeux d'un grand nombre par l'accent vrai et profond qu'il a su y mettre. Bravo, Jules, une âme vibrante, voilà ce qu'il nous faut dans la vie.

Ronald Valois, ce Gérald au coeur noble et vaillant, avec toute la fougue de sa jeunesse s'est acquitté de sa tâche très honorablement.

Il eut été difficile pour les autres acteurs de prendre la vedette car ils avaient des rôles secondaires, mais tous, sans exception, méritent des félicitations pour l'effort qu'ils ont fourni. Ces rôles secondaires et pourtant nécessaires ont été tenus par Francis Benoit, Yves Beaudin, Henri Goulet, Richard Sabourin, Maurice Saive, Raynald Massicotte, Maurice Fillion, Roger Duclos, Serge Audet et René Asselin.

Fort de tous ces témoignages, je le dis à tous, la langue française n'est pas prête de mourir dans la province du Manitoba, tant qu'il y aura des jeunes qui la pratiqueront avec autant d'ardeur dans des pièces de valeur. Il ne faut pas sous-estimer nos garçons et nos filles, ces hommes et ces femmes de demain; ils prendront la relève, faisons-leur confiance.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

Ste-Agathe

En congé

M. Paul Gratton, de la Marine canadienne, stationné à Esquimalt, sur l'île de Vancouver, est en congé d'un mois chez ses parents.

Baptême

Le 3 mai: Cécile-Marie-Denise, fille de M. et Mme Victor Dumesnil, née le 23 avril. Parrain et marraine, M. Léo Girouard et Mlle Denise Bilodeau.

Ste-Anne-des-Chênes

Décès

Le 20 avril est décédé à l'hôpital local M. Isidore Hébert, âgé de 63 ans, de Ste-Anne. Né dans cette paroisse il y avait vécu pendant toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Yvonne, un fils, Edouard; quatre filles, Mmes A. Côté et J. Friesen, Miles Juliette et Jeannette Hébert; trois frères, Aimé, Joseph et Antonin, et quatre soeurs, Mmes S. Parent, G. et E. Savoie et Mlle Marie-Louise Hébert.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église paroissiale, où le service funèbre fut chanté le jeudi matin 23 avril. La maison funéraire Desjardins était en charge des funérailles.

La France compte 48,133,000 âmes

PARIS — Selon une étude de l'évolution démographique que vient de publier l'Institut national de la statistique et des études économiques, la France comptait 48,133,000 habitants au 1er janvier 1964, contre 47,573,000 au début de 1963, soit une augmentation de 560,000 personnes au cours des douze derniers mois.

Cette augmentation est due essentiellement à un excédent de 310,000 naissances sur les décès. On a compté, en effet, l'an dernier en France 340,000 mariages, soit 15,000 de plus que prévu et 870,000 enfants sont nés, soit un toutes les 36 secondes et 4 pour cent de plus que les prévisions. La mortalité, de son côté, a légèrement augmenté du fait, notamment, des périodes de froid intensif de l'hiver 1963.

Une autre cause d'augmentation de la population française a été l'immigration. 250,000 personnes sont venues se fixer sur le territoire métropolitain, parmi lesquelles 80,000 Algériens.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

6-380-6P.

La Municipalité Rurale de Ritchot

AVIS PUBLIC

Avis est donné par les présentes qu'à l'assemblée régulière qui sera tenue à St-Adolphe, à trois heures de l'après-midi, le deuxième jour de juin 1964, le Conseil de la Municipalité Rurale de Ritchot étudiera un règlement aux fins suivantes:

1. Que toute cette partie du lot de rivière cinq cent soixante-neuf (569) de la paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba, selon un plan de ce lot enregistré au Bureau des Titres des Terrains à Winnipeg, au numéro 3760, pour un chemin public et indiqué en rose sur un plan enregistré au bureau susmentionné au numéro 6995, lequel s'étend à l'est de la limite est de toute cette partie dudit chemin maintenant fermé, tel qu'indiqué en vert sur un plan classé à ce bureau au no 8442.
2. Que la Municipalité Rurale de Ritchot ait le pouvoir de vendre, de transférer, de céder ou de disposer d'autre manière de cette parcelle de terrain décrite au paragraphe premier, afin de céder en tout ou en partie de ce terrain aux propriétaires des propriétés adjacentes, étant soumis aux limites fixées dans la section 474 (1) (D) de l'Acte des Municipalités, Statuts Révisés du Manitoba, Chapitre 173.

De plus prenez avis que le Conseil écoutera en personne, ou par son substitut, tout citoyen qui affirme que son terrain subira des dommages du fait de ce Règlement et qui désire être entendu.

Signé à St-Adolphe, au Manitoba, ce 2e jour de mai 1964.

Edmond Brodeur,
secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Ritchot,
St-Adolphe, Manitoba.

Sous l'acte municipal

Avis est donné par les présentes que le règlement no 1/64 du District Scolaire Consolidé de St-Pierre no 2395 sera soumis au suffrage des électeurs du Village de St-Pierre aux temps et endroit décrits ici.

Le but dudit règlement no 1/64 du District Scolaire Consolidé de St-Pierre no 2395 est de pourvoir au coût et à l'agrandissement de la présente école du District Scolaire Consolidé de St-Pierre située dans le Village de St-Pierre, par l'addition de neuf classes, comprenant quatre classes académiques et un auditorium, dimension cinq classes, au coût de $135,000.00, remboursables en vingt (20) versements annuels consécutifs égalisés à douze mille, quatre cent quatre-vingt-seize dollars et cinquante cents ($12,496.50) chacun, comprenant principal et intérêt au taux de 6¾ pour cent par année, payable annuellement le premier jour de décembre commençant en l'année 1965 A.D., le premier versement devant être accru ou diminué par le montant d'intérêt requis selon que le laps de temps entre la date d'émission et la date du premier paiement est plus ou moins d'un an.

Le vote des électeurs éligibles à voter sur ledit règlement no 1/64 sera pris le lundi 25e jour de mai 1964 A.D., entre neuf (9 h.) heures de la matinée et six (6 h.) heures de l'après-midi de ce même jour, heure avancée, à la salle municipale dudit Village de St-Pierre.

La secrétaire-trésorière du Village de St-Pierre sera à la salle municipale, le mercredi 20 mai 1964 A.D., entre onze (11 h.) heures de la matinée et (douze (12 h.) heures midi, heure avancée, dans le but, si requis, de nommer une personne au bureau de scrutin pour représenter des personnes intéressées au dit Règlement et désireuses de promouvoir son adoption, et un nombre égal à ce même bureau, de la part de personnes intéressées et désireuses de s'opposer à son adoption.

La secrétaire-trésorière du Village de St-Pierre sera à ses bureaux à St-Pierre, Man., à dix (10 h.) heures de la matinée, heure avancée, le mardi 26e jour de mai 1964 A.D., pour compter les votes pour et contre ledit Règlement.

L'original dudit Règlement no 1/64 du District Scolaire Consolidé de St-Pierre no 2395 dûment approuvé par "The Municipal Board of Manitoba", est classé dans les bureaux de la secrétaire-trésorière du Village de St-Pierre où toute personne intéressée peut l'examiner durant les heures de bureau.

Daté au Village de St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 23e jour d'avril 1964 A.D.

La secrétaire-trésorière,
C. Bourgeois,
Village de St-Pierre.

M. L. Rémillard

"Si nous n'avions pas eu de radio . . . notre télévision n'aurait pas vu le jour"

A l'occasion de l'assemblée annuelle du poste CKSB cette année, M. Léo Rémillard, de Radio-Canada, a fait l'historique, à vol d'oiseau de la diffusion française dans l'Ouest. Conférence apte à faire apprécier le courage des anciens et à inspirer de l'optimisme pour l'avenir.

La semaine dernière lorsque votre gérant m'invita à votre assemblée annuelle, afin de ne pas trop répéter ce que j'ai dit par les années passées, je me suis demandé sous quel aspect je traiterais le sujet qui nous tient tous à coeur à une réunion comme celle-ci, la radio. Puisque ceux qui feront des rapports aujourd'hui toucheront surtout les points qui ont trait à l'année qui vient de s'écouler, je me suis dit qu'il serait peut-être approprié, car cela ne s'est pas produit souvent à ma connaissance, de faire subir à CKSB un examen de conscience sur toute sa vie. Après tout lorsqu'on vient d'avoir 18 ans, il faut s'examiner, faire un retour en arrière de temps en temps afin d'analyser la portée des gestes posés et de constater ce que nous avons accompli. Rassurez-vous, ce n'est pas mon intention d'entrer dans tous les détails mais plutôt de faire un rapide tour d'horizon en jetant un regard sur les événements qui ont marqué son existence.

Démarches préliminaires

Bien qu'il soit né le 26 mai 1946, c'est beaucoup plus tôt que la radio française dans l'Ouest fut conçue dans l'esprit de ceux qui la réclamaient, et même encore plus tôt qu'au mois d'août 1939, mais c'est tout de même à cette date que les Baudoux, d'Eschambault, Breton, Beauchemin et compagnie posèrent le geste positif c'est-à-dire décidèrent d'envoyer de l'avant et de construire des postes, puisque la période accordée au français à CBK Watrous était nettement insuffisante et que l'on ne pouvait pas espérer en obtenir davantage. La guerre éclata en septembre 1939 ce qui retarda la venue de CKSB. On ne permit la naissance que de celui-là jusqu'à ce que l'on prouve qu'il était viable. Comme les Canadiens français n'ont jamais admis le contrôle des naissances et maigré toutes les difficultés dont certaines paraissaient insurmontables, il fut vite prouvé que CKSB pourrait vivre.

Une deuxième station, CHFA, vit donc le jour en 1949 à Edmonton, en Alberta, et trois ans plus tard ce fut au tour de CFRG Gravelbourg et de CFNS Saskatoon.

Jour de triomphe

On se rappelle avec quelle émotion toute la population manitobaine réagit à l'occasion de l'ouverture officielle du poste CKSB. En entendant pour la première fois sur les ondes "Ici CKSB le premier poste de langue française dans l'Ouest canadien!", combien étaient restés figés, remplis d'une joie indicible. CKSB, lettres magiques désignant un outil merveilleux au service de la langue et de la culture française. CKSB, une étape de progrès et de rayonnement pour les nôtres. En entendant cet indicatif, et pour ma part en le donnant puisque je faisais partie de la première équipe d'annonceurs composée d'Henri Bergeron, d'Emile Savoie et de moi-même, nous pensions à ces chefs de file que j'ai mentionnés tout à l'heure, avec plusieurs autres bien entendu, que l'on avait traité de fous, excusez l'expression, mais qui avaient travaillé courageusement, sans bruit, très discrètement mais combien efficacement à réaliser le grand projet devenu une réalité vivante la radio-ouest française". Il y a 18 ans de cela.

Les premiers pas furent difficiles. Au départ le bébé était anémique, il lui manquait surtout de la vitamine "A" (pour argent), mais grâce à plusieurs transfusions données par la population manitobaine aidée par celle de la province de Québec, il survécut, prit son élan et se développa normalement. Il fut très heureux à sa naissance d'être sous la surveillance d'un gynécologiste aussi capable que M. le Dr Henri Guyot, président de Radio-St-Boniface Ltée, de 1946 à 1948, qui fut remplacé par M. Roland Couture jusqu'en 1950. Sans les nommer tous, on peut dire que ceux qui se succédèrent à la présidence furent aussi compétents et dévoués les uns que les autres de même que les membres du bureau de direction, sans oublier le gérant et le personnel, ce qui a eu pour effet d'obtenir de beaux succès. Au début, puisque CKSB n'était pas relié au réseau, il fallait tout réaliser dans les studios à l'exception de quelques émissions comme "Un homme et son péché" que Radio-Canada faisait parvenir sur disque.

Nombreuses initiatives

De 1946 à 1952 malgré de nombreux problèmes financiers et autres, ce fut pour ainsi dire l'âge d'or de CKSB au point de vue programmation car tout était local: Concours pour les ménagères, émissions locales destinées aux jeunes, réalisations de petits théâtres de récitals, de reportages, concours de violoneux, leçons de français à l'intention de nos amis de langue anglaise, publication du Chanteclerc, description de parties de hockey de la ligue des Chevaliers de Colomb, participation des écoles, tournée dans nos centres ruraux avec un groupe d'artistes qui présentaient un programme de variétés de deux heures, et que sais-je encore. En 1952 le réseau français s'étend dans l'Ouest. La qualité des programmes retransmis par Radio-Canada est tout de suite appréciée. En plus d'entendre des concerts de musique de première valeur, des bulletins de nouvelles lus à la perfection, les auditeurs de l'Ouest peuvent déguster des romans-fleuves des mieux écrits comme "Je vous ai tant aimé", "Jeunesse dorée", "Vie de femmes", etc.

En 1953 ce fut l'avènement de la télévision. C'est à ce moment-là que toutes les stations de radio commencèrent à prendre, pour ainsi dire, une dégringolade au point de vue financier, la programmation changea, de sorte qu'aujourd'hui elles ont tendance à présenter principalement du disque, assaisonné de nombreux et courts bulletins de nouvelles afin d'atteindre le plus rapidement possible une population toujours aux aguets d'événements qui peuvent se produire sur le plan local, national ou international. La radio, qui avait été reléguée au second plan par la télévision, semble, depuis une couple d'années, avoir regagné du terrain et avoir repris sa place au soleil. Elle cherche, après avoir subi un choc, à retrouver une voie qui lui est propre, et c'est je crois surtout dans l'actualité qu'elle la retrouvera et plus particulièrement en rapportant des événements ce qui exige de la rapidité. Prenez, par exemple, le marchoton de CKSB de samedi, les auditeurs seront beaucoup mieux servis par la radio qu'ils ne le seraient pas la télévision. Pourrait-on imaginer suivre chacun des marcheurs avec une caméra.

Louable ténacité

La radio retrouvera peut-être sa voie ou sa vraie valeur surtout et plus particulièrement dans l'actualité certes, mais cependant dans la journée il semble qu'un grand nombre de personnes préfère la radio à la télévision en continuant à vaquer à leurs occupations. C'est probablement pour cette raison que les émissions parlées du réseau français comme romans-fleuves ou interviews ne perdent pas leur popularité.

En jetant ce coup d'oeil rapide sur les 18 ans de CKSB, et cela en deux étapes, celle de 1946 à 1952 et celle de 1953 à nos jours, on s'aperçoit que beaucoup de chemin a été parcouru durant cette période, et ce qui est peut-être le plus réconfortant, le plus édifiant, c'est que personne n'est prêt à abandonner puisque l'on vient de terminer la construction de nouveaux bureaux. Vos directeurs et votre gérant ont fait preuve d'optimisme, je les en félicite, car à mon avis c'est la meilleure façon de réussir.

En scrutant le passé nous en concluons qu'il y a eu de bons et de beaux accomplissements, mais il y a plus encore que cela. Je crois que la radio française au Manitoba, sans enlever le crédit à qui ce soit, car tous les organismes canadiens-français ont fait ou font leur part, a établi une présence encore plus réelle que celle qui existait auparavant. Par le seul fait que CKSB a pu pénétrer et atteindre tous nos foyers de langue française et même plus, et c'est là où il a eu l'avantage sur d'autres moyens à notre disposition, par le fait qu'il a pu pénétrer et atteindre nos compatriotes de langue anglaise jusque dans l'enceinte sacrée de leurs foyers, il a contribué à faire reconnaître et à faire admettre davantage le fait français dans tout l'Ouest canadien. Il a, par conséquent automatiquement, participé à l'épanouissement du bilinguisme et du biculturalisme dans cette province.

Aide de Radio-Canada

CKSB, moyen de publicité et de propagande française, a pris une place aussi prépondérante que n'importe quel autre moyen de publicité et de propagande de langue anglaise, car comme eux il fait sentir sa présence quotidiennement en atteignant tous les jours toute la population. Je pense aussi que si nous n'avions pas eu de radio-française notre télévision n'aurait pas vu le jour dans nos parages. Incidemment comme vous avez pu l'entendre ou le lire, CBFWT augmentera sa puissance, à la fin d'octobre ou au début de novembre. Bonne nouvelle!

Quel a été l'apport de la Société Radio-Canada depuis 1953 jusqu'à aujourd'hui à l'endroit de CKSB? Tout d'abord vous n'êtes pas sans savoir que depuis quelques années, comme d'ailleurs le rapport financier l'indique, elle verse à Radio-St-Boniface Ltée un octroi annuel assez substantiel.

En ce qui a trait aux programmes, Radio-Canada est fière d'avoir pu apporter la crème des émissions à caractère artistique ou intellectuel produites par des Canadiens. La mission de Radio-Canada est de produire les meilleures émissions possibles. La culture canadienne puise ses éléments dans les manifestations sportives, les concerts symphoniques les comédies, les opéras, les causeries, la musique de jazz, etc. La culture n'est pas à sens unique. Tous peuvent s'intéresser à la bonne comédie de même qu'à la musique de choix, aux variétés de bon goût, au théâtre de qualité, aux informations objectives. Peu importe que nous soyons des collets blancs ou des artistes, que nous soyons des érudits ou que nous ayons peu d'instruction; riches et pauvres peuvent partager également.

Radio-Canada ne s'est jamais adressée à un seul secteur de la population. On peut donc dire, que sa radio par l'intermédiaire de CKSB, ainsi que sa télévision ont élargi les champs d'intérêt de tous les groupes et contribué à leur enrichissement. Elle croit qu'un service national de radiodiffusion doit être un service complet, offrant un éventail complet d'émissions et proposant des sujets valables, d'intérêt et de divertissement à des individus d'âges, de goûts et d'intérêts divers. C'est ce qui se passe depuis l'affiliation de CKSB au réseau en 1952.

Emissions variées

Nous n'avons qu'à citer des titres d'émissions qui sont actuellement à l'horaire et on s'aperçoit vite que Radio-Canada offre réellement cet éventail complet. Il y a "Chez Miville" le matin qui ne peut manquer de faire plaisir aux amateurs de comédie et aux fervents de mots d'esprit. Les romans-fleuves "Jeunesse Dorée" et "Visage de l'Amour" viennent agrémenter la matinée, suivis des "Joyeux Troubadours", "Partage du Matin", "Fémina", "Psychologie de la Vie quotidienne" accaparant l'attention des auditeurs pour la plupart féminins au début de l'après-midi. "Plein Soleil" rayonne vers la fin de l'après-midi. Ensuite viennent la chronique sportive, les bulletins de nouvelles de 5 h. et 9 h. avec un arc-en-ciel d'émissions des plus variées tous les soirs en passant des "Petites symphonies" jusqu'aux "Variétés de Québec", sans mentionner les émissions spéciales comme présentement la description de chacune des joutes de hockey pour la Coupe Stanley. Vous vous rappellerez peut-être aussi les reportages d'élections et les visites royales. Vous avez là, avec les émissions locales, un trésor, une source des plus fécondes propre à désaltérer ceux qui ont soif, de musique, de théâtre, d'informations, etc.

De plus, ce que Radio-Canada fait pour CKSB, elle le fait non seulement pour les postes affiliés à la chaine française mais pour ceux de la chaine anglaise. La constitution et la tradition font du Canada un pays officiellement bilingue: Il est douteux qu'une autre institution puisse se proclamer aussi nationale d'envergure.

CKSB et Radio-Canada ont toujours fait bon ménage. Il me fait plaisir de signaler la coopération que vos directeurs, votre gérant et votre personnel m'ont toujours accordée.

La meilleure façon de vous dire ce que je ressentirai toujours envers CKSB, mon alma mater en radio, et tous ceux qui y sont liés directement ou indirectement, est de vous citer la devise de la vieille province de Québec qui exprime en trois mots, mes plus profonds sentiments envers tous "Je me souviens".

Léo REMILLARD,
directeur des programmes
français de radio
et télévision.



Cette photo fut prise en 1934 alors que six jeunes quittaient leur village natal de St-Pierre-Jolys pour se diriger vers le noviciat des Oblats à St-Laurent, Man., en compagnie de M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, leur dévoué curé: de gauche à droite, l'on voit Hilaire Gagné, aujourd'hui supérieur du scolasticat de Lebret où fut célébré le 15 avril dernier son 25e anniversaire d'ordination, Wilfrid Sicotte, supérieur du Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface, Omer Robidoux, principal de l'école indienne Assiniboia à Winnipeg, Jean Lambert, curé de Wabush, Labrador, M. le curé Sabourin, Léo Lambert (qui enseignera plus tard dans des écoles indiennes confiées aux Oblats, comme professeur laïc), et Thomas Paradis, aumônier dans l'aviation royale canadienne. A St-Pierre-Jolys on se souvient encore de la grande fête qui marqua l'ordination des Pères Gagné, Robidoux, Lambert, Sicotte et Paradis, le 29 juin 1939, il y a vingt-cinq ans. Et on s'y prépare à commémorer ce grand jour prochainement, soit le 5 juillet.

25e année de vie sacerdotale d'un missionnaire de chez nous

De nombreux prêtres, religieux et religieuses se sont joints à la communauté de l'école indienne Assiniboia, à Winnipeg, dimanche dernier, pour honorer le R. P. Omer Robidoux, O.M.I., principal, à l'occasion du 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Dans la foule des visiteurs, on remarquait plus particulièrement la présence de Mgr N.-J. Chartrand, chancelier, représentant de Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, O.S.B., archevêque de Winnipeg, du T. R. P. Aimé Lizée, O.M.I., provincial des Oblats du Manitoba, de M. et Mme Albert Robidoux et de M. et Mme Wilfrid Hébert (née Maria Robidoux), de St-Pierre-Jolys, qui représentaient la famille Robidoux, de MM. Archie Leslie, surintendant des Affaires indiennes, région du Manitoba, Eddy Daggit, agent de Clandeboye ou du sud du Manitoba, George Ross, spécialiste en éducation des Affaires indiennes, L. W. Carns, vérificateur du gouvernement fédéral pour les Affaires indiennes, etc.



R. P. Omer Robidoux, O.M.I.

Les confrères Oblats, pères et frères coadjuteurs, étaient venus de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, représentant la multitude variée des oeuvres confiées à "la province oblate du Manitoba". Le clergé diocésain de Winnipeg était représenté par M. l'abbé C.-A. Halpin, vice-chancelier. Il y avait aussi un grand nombre de Soeurs Grises et Oblates, dont la majorité avaient "travaillé" au cours des derniers 25 ans avec le Père Robidoux dans les diverses missions qui lui furent confiées. Et beaucoup d'anciens des réserves indiennes ou pensionnats où le Père Jubilaire exerça son ministère apostolique s'étaient joints aussi aux étudiants de l'école Assiniboia.

Les organisateurs de la fête avaient dû faire preuve d'initiative pour pouvoir "héberger" toute cette foule dans une école qui ne comporte pas de grande salle de réception. C'est ainsi que les trois parties du programme se déroulèrent dans un seul et même appartement qui devint tour à tour chapelle, salle de banquet et auditorium: le réfectoire de l'école, qu'avaient décoré avec un goût artistique de première qualité M. et Mme Edouard Rymek. M. Rymek est actuellement étudiant en génie civil à l'Université de Manitoba; son épouse, née Cécile Moquin, autrefois de Gravelbourg, possède des qualités digne du talent de son mari.

La messe solennelle d'action de grâces, célébrée par le Père Robidoux, eut lieu à 3 h. de l'après-midi. Les RR. PP. Hilaire Gagné, supérieur du scolasticat de Lebret, et Raymond Dion, économe de l'école indienne de Lebret, agissaient comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Gontran Laviolette, rédacteur-gérant du "Sunday Herald", hebdomadaire de l'archidiocèse de Winnipeg, donna le sermon de circonstance, faisant ressortir avec délicatesse les qualités sacerdotales qu'exige un ministère fructueux auprès de la population indienne du pays, surtout dans le domaine de l'éducation, et démontrant que le Père Jubilaire possède et a mis en pratique ces vertus d'humilité, de dévouement, d'adaptation, de pauvreté, de science, et surtout d'une vie intérieure intense qui pousse à donner Dieu aux pauvres. Pas surprenant, disait le prédicateur, que les Indiens qui ont connu le Père Robidoux au cours des derniers 25 ans soient maintenant enrichis tant dans le domaine spirituel qu'éducationnel.

Le banquet fut apprécié de tous, tant par la qualité des mets que par l'absence totale de discours. Ces derniers furent réservés, comme dessert, à la fin de la séance qui commença vers 8 h. Les écoliers indiens y firent alors preuve de leurs multiples talents, et aussi de leur reconnaissance envers leur Père Principal qui se dévoue tant à leur éducation. Agrémenté de chants, de danses, de piano, d'opérette, ce programme ne pouvait que plaire au héros de la fête, d'autant plus qu'une des pièces lui apportait les félicitations et les voeux de son ange gardien, de saint Omer, de saint Pierre, et des anges de Lestock et de Lebret. En somme, l'auteur de cette pièce offrait une agréable biographie du Père Omer Robidoux, né à St-Pierre-Jolys.

Les divers orateurs firent ressortir les diverses étapes de la vie du Jubilaire, et les multiples facettes de son très fructueux ministère missionnaire. Ce furent Mgr Chartrand, heureux de remercier au nom de Mgr l'Archevêque les missionnaires Oblats qui militent dans l'archidiocèse; les RR. PP. Aimé Lizée, provincial, Arthur Carrière, responsable des Indiens dans la ville de Winnipeg, et Léon Leroux, de l'école Assiniboia, qui, au nom des Oblats, reprirent à leur propre compte les compliments adressés au Jubilaire par le Père Laviolette, prédicateur, au cours de la messe de l'après-midi, montrant comment ce missionnaire sut mettre tout en oeuvre pour faire connaître le Christ aux populations indiennes qui lui furent confiées, apprenant leur langue, vivant de leur pauvreté, se faisant leur avocat auprès des autorités gouvernementales afin d'obtenir ce qu'il y a de mieux pour l'éducation chrétienne et civique de leurs enfants, ne cessant de multiplier les initiatives à ce propos . . . toujours dans un esprit d'obéissance parfaite et éclairée; M. Archie Leslie apporta le témoignage de la haute estime que l'on nourrit envers le Père Robidoux dans les sphères gouvernementales, à tous les échelons des "Affaires indiennes"; MM. W. Mousseau et B. Flett, étudiants de l'école Assiniboia, ajoutèrent le tribut de la reconnaissance de la jeunesse indienne qui, grâce à des missionnaires de la trempe du Père Robidoux, peut aspirer aujourd'hui aux meilleurs postes dans la société grâce à une excellente éducation supérieure.

Influence de l'exemple

De tels témoignages d'admiration et de reconnaissance ne pouvaient se terminer que par la réponse du Père Robidoux lui-même. Il répondit avec l'humilité qui le caractérise, disant dès le début de son discours que c'est grâce à Dieu, à Marie Immaculée, à l'Eglise et à sa Congrégation qu'il a pu ainsi mettre les grâces de son sacerdoce au service des Indiens pendant 25 ans. Il redit aussi sa reconnaissance à sa famille, représentée par son frère, Albert, et sa soeur, Maria, à sa paroisse St-Pierre-Jolys où il fit ses études élémentaires, à son curé, M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, qui exerça sur lui une si profonde influence par une existence sacerdotale exemplaire de vie intérieure intense et de dévouement apostolique brûlant. Il eut ensuite de bons mots à l'adresse de ses éducateurs oblats du Juniorat, du noviciat et du scolasticat qui graduellement l'initièrent à la vie religieuse et sacerdotale, et à ses supérieurs majeurs ou locaux qui l'aidèrent dès le lendemain de son ordination sacerdotale, le 29 juin 1939 à St-Pierre-Jolys, et dans les divers postes qui lui furent confiés jusqu'à aujourd'hui.

Le Père Robidoux a de fait passé ses 25 ans de vie sacerdotale au service des Indiens. Dès sa sortie du scolasticat de Lebret, en juin 1940, il apprenait la langue saulteuse à Fort Alexandre pendant un an, sous la direction du grand spécialiste qu'est le R. P. Joseph-A. Brachet, actuellement missionnaire à Dog Creek, Man. Il devint ensuite missionnaire à Lestock, Sask., parcourant pendant sept années les sept réserves indiennes dépendantes de l'école de Lestock. Ce furent tout de suite des années d'intense activité, de voyages longs et pénibles, car le territoire à couvrir était immense. La réserve indienne de Kinistino, par exemple, se trouve à quelque 150 milles au nord de Lestock. Sans doute que le missionnaire trouvait beaucoup de joie à dispenser les sacrements de baptême et d'eucharistie, à célébrer la sainte messe dans les humbles chapelles ou dans les étroites cabanes indiennes, à enseigner le catéchisme aux âmes avides de vérités divines, mais le ministère comportait aussi ses aspects moins humainement attrayants: foyers désunis, ravages causés par l'alcoolisme, reliquats d'un paganisme indéracinable en maints endroits, oisiveté désastreuse sur certaines réserves, enfants ignorants que les parents semblaient souvent peu désireux de faire instruire, etc.

Educateur émérite

Un jour, cette vie "nomade" du missionnaire prit fin jusqu'à un certain point, car le Père Robidoux était nommé principal du pensionnat de Lestock. Désormais sa principale tâche consisterait à se donner à l'éducation de la jeunesse indienne. Mais dorénavant que de tracas nouveaux, car il faudrait sans cesse multiplier les démarches auprès des autorités fédérales et "des Affaires indiennes" pour obtenir tout ce qui était susceptible d'améliorer l'école, matériellement, et l'éducation de la jeunesse. Le Père Robidoux exerça son rôle d'éducateur avec tant de compétence et de succès, d'abord à Lestock, puis à Lebret, qu'il fut choisi quasi naturellement quand il fut question de fonder une nouvelle école supérieure, cette fois dans la grande ville de Winnipeg, au Manitoba. C'était en 1958. Tout était à créer, en quelque sorte. Aujourd'hui cette école Assiniboia n'a rien à envier aux autres institutions du genre, et ses élèves font honneur à leur Alma Mater. Les résultats de fin d'année le prouvent à chaque mois de juin, et les Anciens (qui étaient venus nombreux dimanche) démontrent en maints domaines qu'ils étaient parfaitement préparés à jouer leur rôle dans la vie.

Félicitations à ce missionnaire "de chez nous". Que les voeux exprimés à maintes reprises par les orateurs, dimanche dernier, reçoivent leur pleine réalisation! Car ainsi la jeunesse indienne pourra garder longtemps à son service un tel éducateur.

Nouveau gisement de nickel près de Thompson, Manitoba

TORONTO — International Nickel Company a découvert un nouveau gisement de nickel près de Thompson, Manitoba, et ouvrira une nouvelle mine d'ici à 1968, selon ce qu'a déclaré M. Henry S. Wingate, président de la compagnie à l'assemblée annuelle de cette dernière.

Les revenus de l'entreprise pour le premier trimestre de la présente année ont été de beaucoup les plus élevés dans son histoire, soit environ $34,000,000 en regard de $25,000,000 pour le premier trimestre de 1963.

Le nouveau gisement est séparé et distinct de celui de la mine Thompson. Il portera le nom de Birchtree. Ce dernier ne saurait se comparer à celui de Thompson, mais le minerai est excellent et justifie une exploitation immédiate.

Antérieurement, M. Wingate avait déclaré à une conférence de presse que INCO doublait ses sondages près d'un gisement mis à jour dans le district de Porcupine, dans le nord de l'Ontario.

La découverte effectuée près de Thompson permettra à cette dernière mine de ne plus compter sur un unique gisement.

M. Arthur Corriveau à Lourdes

Magistrale conférence sur le Cours Général

N.-D.-DE-LOURDES — La dernière réunion de l'Association locale de Parents et Maîtres, sous la présidence de Mme Hubert Delaquis, attira exactement 84 personnes à l'auditorium de l'Institut Collégial, bien qu'une autre assemblée ait eu lieu le même soir, 27 avril, dans la salle paroissiale. Sans aucun doute, la réputation excellente du conférencier invité, M. Arthur Corriveau, inspecteur d'écoles, et le sujet qu'il avait à traiter, "Le Cours Général", expliquent ce succès.

M. le Dr Hubert Delaquis, présentant le conférencier invité (qu'accompagnait pour la circonstance M. Marcel Lancelot, aussi de St-Boniface), dit à l'auditoire que M. Arthur Corriveau est natif de Montmartre, Sask., et qu'il a fait ses études secondaires dans cette province. Au Manitoba on le connut d'abord comme professeur au Collège de St-Boniface et, plus tard, comme principal d'une école publique dans St-Vital. Pendant ces années la cause du français progressait du côté gouvernemental, à tel point qu'on décidait un jour d'avoir un professeur attitré de méthologie française à l'Institut Pédagogique.

M. Corriveau, dit le Dr Delaquis, accepta cette nomination. Non sans quelques sacrifices, car il lui fallait "créer de rien" son propre poste. Sa compétence, son tact, son ardeur ont été couronnés par le prestige qui s'attache aujourd'hui aux cours de français dans cet Institut, où M. Marcel Bonneau, un autre fils de la Saskatchewan, continue si brillamment l'oeuvre entreprise par son prédécesseur. Car M. Corriveau a dû répondre une deuxième fois à l'appel, il y a deux ou trois ans, quand le gouvernement a bien voulu nommer un autre inspecteur de langue française. Ceux qui sont au courant savent que la création de ce nouveau poste dépendait de la possibilité d'obtenir les services de M. Corriveau. Désormais inspecteur de la division scolaire de la Seine, il est devenu le premier artisan de l'organisation des cours de français par le département du curriculum. "Nous n'hésitons pas, conclut le Dr Delaquis, à le proposer aux jeunes comme le professionnel modèle franco-manitobain".

Après avoir "humblement" remercié le Dr Delaquis "qui sait si agréablement vanté ses amis", M. Corriveau entreprit de donner un aperçu succinct mais réaliste du nouveau Cours Général, sans se prononcer ni pour ni contre, laissant démocratiquement aux parents, aux instituteurs et aux commissaires de la Montagne le soin de décider au sujet de son adoption dans leurs écoles. Il indiqua donc de façon très vivante les avantages et les petits inconvénients de ce Cours, ajoutant: "A vous de faire le choix selon les circonstances".

Débuts intéressants

Ce cours pilote en est encore à ses débuts ici au Manitoba, dit le conférencier. Déjà approuvé par la Chambre de Commerce de Winnipeg, inauguré dès 1962-63 en quelques écoles qui le désiraient (dont l'Institut Collégial Provencher, de St-Boniface) pour les élèves de 10e année, cette année pour ceux de 11e année, il le sera l'an prochain pour ceux de 12e année. Il n'a peut-être pas encore fait toutes ses preuves, mais certains témoignages lui sont plus que favorables. A remarquer que ce Cours Général contient son cours de français, très pratique et très bien organisé par la Rév. Sr Louise-Gabrielle, de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface.

Durant la péride de questions-réponses qui suivit la conférence, il était évident que les gens sont très inquiets de l'avenir réservé à leurs jeunes, et aussi très conscients qu'on traverse présentement, de toute nécessité, une certaine période de révolution ou au moins d'intense évolution dans le domaine de l'enseignement. M. Corriveau répondit en tout cas avec clarté à toutes les questions, apportant du coup de précieuses précisions au message de sa conférence. C'est ainsi qu'à la personne qui demanda "si les élèves suivant le cours général n'auront pas un certain complexe d'infériorité par rapport aux autres étudiants", M. Corriveau, d'abord abasourdi par une telle question, affirma qu'existe déjà la division en cours académique, commercial, "terminal" pour les élèves qui ne vont pas plus loin que la 11e année, sans qu'on enregistre des effets néfastes. Il en sera de même pour le cours général qui, par rapport au cours académique ordinaire, est plus pratique et moins philosophique. Le cours académique traditionnel, par contre, est plus abstrait et prépare normalement à l'Université. Pourtant, dit M. Corriveau, à peine 15 à 20 pour cent des écoliers se rendent jusqu'à ce niveau universitaire. Cela veut normalement dire que quelque 80 pour cent des élèves sont destinés à suivre le Cours Général qui les prépare plus immédiatement pour les écoles d'arts et métiers et autres écoles du genre. En un mot, le Cours Général est fait pour la masse de la population étudiante.

Carrières multiples

Parmi les autres questions, une au moins qui mérita une réponse d'importance. Il s'agissait de rappeler qu'autrefois on avait l'impression que quelques carrières ou professions seulement s'offraient à la jeunesse: le sacerdoce, les professions libérales, le rôle de garde-malade. Maintenant, avec le cours général, s'ouvre un nouvel horizon devant les jeunes que l'on prépare à de multiples carrières qu'on n'osait même pas envisager il y a encore quelques années: le commerce, le monde de l'électronique, les multiples aspect de la technologie, etc. En un mot, il faut avec réalisme préparer tous les jeunes à prendre leur place dans ce monde scientifique, ce monde de l'automation, par un cours plus pratique que théorique. C'est le rôle précis du Cours Général, conclut M. Corriveau.

La Rév. Sr Geneviève, principale de l'Institut Collégial, remercia le conférencier, exprimant délicatement l'admiration des auditeurs qui venaient d'écouter un homme plein de son sujet et capable de communiquer ses connaissances à autrui.

Un délicieux goûter permit des échanges d'idées et aussi une rencontre plus intime avec M. Corriveau qui avait conquis toute l'assemblée. Au dire de certains, cette réunion de l'APM fut un succès véritable: "Amenez-nous d'autres conférenciers de ce calibre, disait une dame à la présidente, et la salle sera trop petite la prochaine fois."

Fumer ou ne pas fumer, voilà la question

Les récentes publications scientifiques sur les conséquences pour la santé des gros fumeurs de cigarettes ont eu un important retentissement dans le public allemand. De nombreux journaux et périodiques ont repris cette question et se sont en particulier préoccupés de savoir si les mises en garde des médecins américains et britanniques ont provoqué une diminution de la consommation de cigarettes. Selon ces publications, certains de ces fumeurs se sont sans doute imposé des restrictions passagères, mais l'on considère comme invraisemblable une baisse importante.

Dès 1957, l'Association de l'industrie allemande des cigarettes à Hambourg créa un service central, chargé d'examiner les effets de la fumée de tabac sur la santé. La première tâche entreprise par ce centre de recherches était d'analyser cette fumée. Les résultats en furent surprenants: plus de 800 éléments divers y furent découverts dont seulement un petit nombre est nocif. Ce centre de recherche, pour lequel on construit maintenant un institut, dépense actuellement de cinq à six millions de DM pour ses travaux scientifiques.

Bien que l'on discute depuis des années la question de savoir si de fumer constitue un danger pour la santé, la vente de cigarettes n'a fait qu'augmenter partout. Dans la République fédérale, la consommation a augmenté, en 1963, de 3.8 pour cent pour atteindre 85,4 milliards de cigarettes, dont 78 pour cent de cigarettes à filtre. Avec 1,932 cigarettes par habitant, l'Allemagne fédérale est en tête des pays d'Europe occidentale. Toutefois, elle est surpassée par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne où cette consommation est respectivement de 3,958 et 2,700 cigarettes par habitant.

Le chiffre d'affaires de 21 fabricants allemands de cigarettes s'est élevé, en 1963, à 6,3 milliards de DM, dont 3,9 milliards sont revenus à l'Etat sous forme d'impôt et autres taxes. Plus de la moitié de toutes les cigarettes sont vendues aux automates.

Le fait que, malgré des recherches intenses, les médecins n'ont pas porté de jugement unanime et définitif sur la nocivité de la fumée de tabac est probablement l'une des raisons qui incite les fumeurs à ne pas restreindre leur consommation. Un médecin berlinois, président de l'"Union allemande pour combattre les dangers du tabac" a soumis, pendant plusieurs années, deux mille fumeurs à des examens rigoureux. Il estime que seulement 15 à 20 pour cent sont très sensibles à la nicotine et que les 80 pour cent restants ne sont probablement pas menacés, "en tout cas pas dans la mesure admise jusqu'à présent".

En même temps que fut publié le plus récent rapport des médecins américains, parut une étude, due à un groupe de médecins allemands, qui traite du cancer du poumon. Ces médecins, qui appartiennent à sept instituts de pathologie de la région Rhin-Ruhr, arrivèrent, après cinq années de recherches, à la conclusion qu'on ne peut pas prouver la connexion entre la fumée de cigarette et le cancer du poumon. En fin de comptes, le rapport américain n'établit pas non plus une telle relation de cause à effet. Ces constatations ne signifient nullement que fumer intensément ne nuise pas à la vitalité mais cet effet ne se manifesterait que dans les maladies du coeur et des vaisseaux sanguins provoquées ou aggravées par la fumée de tabac. Par contre de récentes recherches auraient démontré que le cancer du poumon se manifeste très fréquemment chez les automobilistes et les travailleurs qui sont exposés d'une manière particulière aux pollutions atmosphériques.

En ce qui concerne la cigarette, on peut sans doute dire la même chose à son sujet qu'à celui de tous les produits alimentaires ou des stimulants: c'est l'excès qui est nuisible.

(Inter-Nationes, Allemagne fédérale)

Le Conseil pour l'application de la Réforme liturgique

ROME (CCC) — Le Conseil pour l'application de la Réforme liturgique — il s'agit bien d'un Conseil et non d'une Commission — est un organisme qui est placé au-dessus des Congrégations romaines et de la Curie. Il dépend directement et uniquement du pape. Il constitue donc une première réponse de Paul VI aux voeux émis par les Pères conciliaires et demandant qu'un Sénat d'évêques soit choisi par le successeur de Pierre pour l'aider dans sa charge et sa responsabilité concernant l'Eglise universelle.

Le Conseil, formé essentiellement d'évêques résidentiels et présidé par un cardinal qui est lui-même à la tête d'un diocèse, compte 42 membres représentant 26 pays des cinq continents. C'est un organe de décision, sous la seule dépendance du Souverain Pontife.

Ainsi, les dossiers de la Congrégation des Rites ont été remis au Conseil. Ainsi encore, le Conseil examine les propositions et projets des Conférences épiscopales. Le Conseil tiendra des réunions régulières fixées suffisamment à temps pour que, s'ils le jugent opportun, tous les évêques-membres puissent y participer.

A la fois épiscopal et international, ce Conseil aura des groupes de travail, des experts. Il reste lui-même l'organe de jugement et de décision sous l'autorité du pape.

C'est ainsi l'esprit de la collégialité et de l'internationalisation qui, par décision personnelle du Saint-Père, commence à pénétrer dans un large secteur les structures centrales de l'Eglise, sans bruit, ni éclats inutiles.

Le Conseil aura pour tâches de: proposer les groupes d'études pour l'application de la Constitution et en suivre les travaux; préparer une instruction qui éclaire pratiquement le "motu proprio" et fixe les tâches des autorités ecclésiastiques territoriales en attendant la réforme des rites et des livres liturgiques; faire appliquer, selon la lettre et l'esprit du Concile qui l'a approuvée, la Constitution, répondant aux propositions des Conférences épiscopales et aux questions qui seront posées pour la juste application de la Constitution.

Le plan général d'application de la Constitution prévoit la création de nombreux **groupes d'études** auxquels seront confiées la recherche et la préparation du projet pour la révision ou la nouvelle structure des différents rites. Chaque groupe d'étude disposera d'une importante bibliographie sur le sujet qui lui sera assigné.

Outre les **experts** qui travailleront directement dans les groupes d'études, le Conseil se réclamera des précieux travaux de tant d'autres qui, dans la science liturgique et les sciences complémentaires, pourront travailler sérieusement et efficacement à la réforme liturgique. Il y aura donc une très vaste consultation pour l'examen des nouveaux rites proposés aux groupes.

Une attention particulière sera naturellement portée à l'**aspect pastoral.** C'est pourquoi des groupes d'études composés de personnes en contact direct avec les différents secteurs du ministère pastoral et même des pays de missions, seront appelés à mettre au point les travaux des experts.

Quelques points particuliers ont été proposés à l'attention du Conseil, comme le travail de **la révision du Psautier,** une instruction qui fixe les règles générales du "motu proprio" sur la liturgie et le rite **de la concélébration.**

Au cours de sa première réunion tenue à Rome le 11 mars, le Conseil a pris connaissance des premières constatations et informations concernant les travaux qui se déroulent dans les différents pays pour l'application de la Constitution. Ces travaux doivent être constamment guidés par un sens clair de fidélité et de soumission à la Constitution conciliaire et au "motu proprio".

Un Secrétariat pour les religions non chrétiennes avec siège à Vienne

BOSTON (CCC) — Au cours d'une allocution télévisée, le cardinal Richard James Cushing, archevêque de Boston, s'est déclaré favorable à une érection prochaine d'un Secrétariat catholique pour les religions non chrétiennes. L'orateur a proposé que le siège de ce nouvel organisme soit fixé à Vienne, et non à Rome, et que la direction en soit confiée au cardinal Franz Konig, archevêque de Vienne.

Il est question, depuis un certain temps déjà, de la création d'un Secrétariat catholique pour les religions non chrétiennes analogue au Secrétariat conciliaire pour l'union des chrétiens, dont la présidence est assumée par le cardinal Augustin Bea.

Dans la lettre qu'il a adressée peu avant l'ouverture de la deuxième session conciliaire au cardinal Eugène Tisserant, doyen du Sacré Collège et président du Conseil de présidence du Concile, le pape Paul VI a annoncé lui-même que l'érection de ce nouvel organisme était à l'étude. Jusqu'à présent, toutefois, ce projet n'a pas encore dépassé le stade des travaux préparatoires.

La caisse de retraite:

Où les nôtres s'imposent comme des experts

Notre rédacteur en chef commentait l'heureux dénouement des récentes tractations fédérales-provinciales. M. Paré a fait ressortir les avantages fiscaux qu'en retirera le Québec et l'influence bienfaisante de ce dénouement sur la Confédération elle-même. Nous voudrions aujourd'hui envisager l'événement sous l'angle de la caisse de retraite.

* * *

Ainsi donc Ottawa accepte, moyennant certains amendements mineurs, le plan provincial québécois de caisse de retraite et désire lui donner une portée canadienne, tout en laissant à chacune des provinces la liberté d'administrer elle-même le plan.

Pour le Québec, la décision est prise: La province administrera son propre régime de rentes; elle en percevra les cotisations, versera les pensions et placera elle-même toutes ses réserves selon "ses propres objectifs de croissance".

Ce dernier point est capital.

Même en acceptant intégralement le plan québécois et en le faisant sien, le Fédéral aurait pu tenter d'accaparer la cagnotte, de s'emparer des sommes recueillies quitte à les retourner ensuite aux provinces, ce qui eût été tout à fait inacceptable. Mais non. Les millions et les milliards même qui s'accumuleront seront à l'entière disposition de la province, qui les utilisera selon "ses propres objectifs de croissance" pour reprendre le mot même de l'hon. Lesage.

Ceci, on le devine bien, est d'une portée sociale et économique considérable. On prévoit qu'à la fin du siècle, la valeur de la Caisse de retraite, au seul Québec, atteindra les neuf milliards. Puissance financière énorme qui permettra enfin au gouvernement provincial d'élaborer plus rapidement une planification économique à grande échelle, d'établir l'industrie secondaire chez nous, de spécialiser notre masse ouvrière, de réduire le chômage, d'améliorer nos routes et de rendre l'éducation des nôtres moins onéreuse.

* * *

Formé en 1961, le comité interministériel qui a enfanté ce plan si populaire de caisse de retraite, a tenu 154 séances. Son enfant a fait l'admiration des délégués des dix provinces et même des experts d'Ottawa. Le plan a même renversé les calculs de ces derniers qui en ont reconnu la supériorité et n'ont pu faire autrement que de suggérer à M. Pearson de l'adopter.

Le projet de caisse de retraite du Québec, à la grande surprise des politiciens fédéraux et provinciaux ainsi que de leurs actuaires, et de l'aveu même des rédacteurs financiers de la presse anglo-saxonne, constitue un chef-d'oeuvre en son genre, et ce, tant par son esprit et sa largeur de vue que par sa rigueur mathématique. Les auteurs du plan ont donc prouvé une fois de plus, que ce vieux génie français est encore vivant, en 1964, en cette terre d'Amérique, et que seul le manque d'opportunité ne nous a pas permis de donner le meilleur de nous-mêmes. Espérons que cette contribution qui est bien de chez-nous aura pour effet de tuer ce vieux mythe voulant que nous ne soyons destinés qu'aux arts, aux lettres et autres métiers du domaine spéculatif, et que laissés à nous-mêmes, il nous serait impossible d'industrialiser le Québec et de lui donner ce caractère mercantile qui caractérise généralement les entreprises anglo-saxonnes.

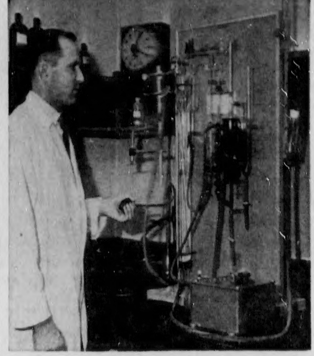
* * *

Ceux qui ont contribué à l'élaboration et à la rédaction de ce projet méritent donc toutes nos félicitations. Hommages soient rendus aux Wheeler Dupont, Gérald Alain, Edouard Laurent, André Morier, Claude Castonguay, Pierre Lemay, Carmin Graveline, Thaddée Poznanski, Charles Miville-Deschesnes qui, nous dit-on, furent les chevilles ouvrières du plan. A ceux qui auraient collaboré avec eux et dont nous ignorons pour le moment les noms, félicitations non moins chaleureuses.

Nous englobons dans cet hommage, ceux qui, avec M. Claude Morin, ont mené à bien les tractations politiques qui ont suivi la conférence fédérale-provinciale officielle.

Le Québec a-t-il déjà réussi pareil coup de maître, de faire accepter par le gouvernement du pays un plan socio-économique d'une telle envergure? Nous en doutons. Nous avons d'autant plus raison de nous en réjouir que c'est davantage la valeur intrinsèque du plan qui l'a emporté que les soucis d'ordre électoral.

Louis-Philippe ROY.
(L'Action, Québec)



M. Hugh M. Cunningham, agronome du gouvernement fédéral à Nappan (N.-E.), effectue des épreuves de laboratoire relatives à la nicotine comme adjuvant en alimentation des porcs. La sécrétion d'adrénaline suscitée par ce moyen chez le porc a permis d'obtenir des carcasses plus maigres. L'appareil Haldane, que l'on voit ici, sert à mesurer l'oxygène et le bioxyde de carbone exhalés par des porcs dont la ration contenait de la nicotine. Les données obtenues permettent de connaitre l'effet de la nicotine sur la production de matière grasse dans l'organisme.

Effets bénéfiques de la nicotine chez les porcs

Non, les porcs de la Station de recherches de Nappan (N.-E.) n'ont pas commencé à fumer, mais il leur est servi un peu de nicotine dans leurs aliments. C'est avec l'intention d'en faire des porcs plus maigres et d'abaisser le coût de l'alimentation.

M. Hugh M. Cunningham a commencé il y a sept ans, à Nappan, une étude sur les moyens de produire des porcs plus maigres. Il a maintenant constaté que la nicotine, en stimulant la sécrétion d'une hormone par les glandes surrénales de ces animaux, aide à réduire la croissance de tissus adipeux (gras) et à augmenter celle des tissus maigres.

Le chercheur donne les résultats d'expériences démontrant que 5 parties par million de sulfate de nicotine mélangées dans les aliments des porcs ont provoqué les augmentations suivantes:

—5 à 17 pour cent de la proportion de protéines par rapport aux matières grasses dans la carcasse;

—10 à 20 pour cent du nombre de carcasses de la catégorie "A";

—5 à 8 pour cent du pointage au Contrôle d'aptitudes;

—2 à 5 pour cent de la valorisation des aliments et une faible augmentation du rendement à l'abattage.

Le profit net par porc a été de $1.30 à $1.70 de plus que pour le porc "témoin" recevant la même nourriture, mais sans apport de nicotine.

Nicotine et protéines

M. Cunningham a commencé ses études sachant que l'hormone adrénaline entraîne les matières grasses dans la circulation sanguine pour être transformées en énergie.

Energie signifie protéines, ce qui chez le porc prend la forme de viande maigre recherchée.

Mais l'adrénaline injectée dans les porcs était active durant queques minutes seulement. En la mélangeant avec de l'huile de maïs et en l'injectant sous l'épiderme des porcs, il a constaté qu'il pouvait prolonger les effets de l'hormone durant plusieurs heures. Des injections quotidiennes durant six à neuf semaines ont non seulement diminué considérablement la teneur en matières grasses mais, pour la première fois chez n'importe quel animal, elles ont stimulé la production de protéines.

Puisque les injections quotidiennes des porcs par les cultivateurs étaient hors de question, il s'agissait de trouver une substance qui, ajoutée aux aliments, pouvait déclencher la sécrétion interne d'adrénaline. C'est ce que fait la nicotine.

M. Cunningham a terminé quatre expériences sur les poulets et six sur les porcs. Bien que la différence entre les animaux traités et les témoins n'ait pas toujours été aussi considérable, le produit chimique a eu bon effet dans tous les cas.

Classement amélioré

Quatre porcs ont reçu individuellement différentes quantités de nicotine depuis le sevrage jusqu'au poids marchand. Le groupe recevant 5 millionièmes a réalisé un gain net de $7.05 (de plus) la tonne d'aliments en comparaison des témoins. Le résultat a été une augmentation à la fois de 10 pour cent du nombre de carcasses de la catégorie "A", les producteurs de valorisation des aliments. (En plus de la prime fédérale de $3 versée pour chaque carcasse de la catégorie "A", les producteurs de la Nouvelle-Ecosse reçoivent un dollar du gouvernement provincial.)

Dans une autre expérience plus récente, 20 porcs ont reçu une ration témoin servie individuellement, alors que leurs compagnons de portée ont reçu la même ration contenant 5 millionièmes de nicotine. De ces derniers 18 ont été classés dans la catégorie A comparativement à 14 chez les témoins. Si l'on ajoute les primes à l'épargne que représente un gain de 2 pour cent en valorisation des aliments, le profit net et l'épargne réalisée dans le groupe traité à la nicotine s'élèvent à $5.71 par tonne d'aliments. Puisqu'il n'en coûte qu'environ 3 cents par tonne d'aliments pour l'apport de sulfate de nicotine (par exemple, sous la forme de ½ once de "Blackleaf 40" par tonne), ce coût mérite à peine d'être pris en considération). "Vous n'avez donc rien à perdre", souligne M. Cunningham.

Le scientifique s'empresse d'ajouter que l'emploi de nicotine comme adjuvant doit être soumis à l'approbation de la Division des aliments et drogues du ministère de la Santé et du Bien-Etre. La nicotine étant rapidement éliminée du corps et employée en quantités infimes, il ne devrait pas y avoir de difficulté à obtenir la permission de l'utiliser dans les aliments du bétail.

M. Cunningham a déclaré qu'il aimerait voir la nicotine mise à l'essai par d'autres laboratoires afin d'en mieux apprécier la valeur. Les résultats obtenus ne sont pas aussi spectaculaires qu'avec l'adrénaline, mais d'autres essais sont en cours à Nappan pour en améliorer l'efficacité.

☆ ☆ ☆

Les leçons du dernier rapport sur la rage

Au cours des 12 mois terminés le 31 mars dernier, le Canada a compté 1,147 cas confirmés de rage, rapporte la Direction de l'hygiène vétérinaire, ministère de l'Agriculture du Canada.

Malgré une augmentation de 83 cas comparativement aux 12 mois antérieurs, le total a été inférieur à la moitié du nombre sans précédent de 2,550 cas rapportés en 1958-1959.

Comme par les années passées, la faune a compté le plus grand nombre de cas, soit 732. Il y a eu en outre 295 cas chez les animaux de ferme, 70 chez les chiens et 50 chez les chats.

La maladie a suivi la courbe des autres années, le sommet se situant l'hiver, le nombre de cas s'abaissant au printemps pour atteindre un minimum l'été, rapporte la Division des maladies contagieuses.

L'Ontario a enregistré le plus grand nombre de cas soit 870; le Manitoba, 198; Québec, 56 et les Territoires du Nord-Ouest, 9. Pour la première fois depuis de nombreuses années, la rage a fait son apparition dans le sud-est de la Saskatchewan, près du Manitoba, où 14 cas ont été confirmés.

Les comtés de l'Ontario où les cas ont été le plus nombreux sont Carleton, 85; Huron, 69; Perth et Wellington, 58 chacun; Simcoe, 46; Waterloo, 41; Durham, 39; et Grey, 35.

Les municipalités rurales les plus touchées du Manitoba sont Woodward, 21; Hamiota, 20; Blanchard et Shoal Lake, 11 chacune.

Dans le Québec, les comtés les plus éprouvés sont Argenteuil, 15; Pontiac, 8; Châteauguay, 5.

Heureusement, la rage ne s'est pas installée chez la gent canine et il n'y a pas eu de cas d'un chien transmettant la maladie à un autre chien.

Dans chacun des 70 cas chez les chiens, ces derniers ont été infectés par des renards ou d'autres animaux sauvages enragés.

Pour cette raison, les vétérinaires du gouvernement fédéral conseillent aux propriétaires de garder leurs chiens attachés ou tenus en laisse, de les faire vacciner et de rapporter tous les cas douteux de rage au bureau du vétérinaire fédéral le plus rapproché.

En outre, les municipalités sont priées d'éliminer tous les chiens errants ou sans maître.

On met les adultes et les enfants en garde contre tout animal sauvage qui semble malade ou peu farouche, il ne faut pas le cueillir ni le toucher.

Pour les animaux sauvages, il n'est pas naturel de se laisser approcher facilement et s'est souvent un indice de rage, soulignent les vétérinaires.

LAGOS (CCC) — D'après les résultats du recensement effectué en novembre 1963, le Nigeria compte 55 millions d'habitants, ce qui en fait le pays le plus peuplé d'Afrique.

Prix de soutien des produits laitiers

	1963-1964 du 1er mai au 30 avril	1962-1963 du 1er mai au 30 avril
Ventes de lait liquide		
Production:	6.1 milliards de livres	5.9 milliards de livres
Consommation:	même chose	même chose
Mélange à crème glacée		
Production:	24.2 millions de gallons	22.4 millions de gallons
Consommation:	même chose	même chose
Beurre de fabrique		
Production:	352.1 millions de livres	364.6 millions de livres
Consommation:	357.4 millions de livres	341 millions de livres
Fromage Cheddar		
Production:	134.1 millions de livres	118.3 millions de livres
Consommation:	99.9 millions de livres	102.0 millions de livres
Exportations:	31.2 millions de livres	27.4 millions de livres
Lait écrémé en poudre		
Production:	179.4 millions de livres	192.1 millions de livres
Consommation:	143.1 millions de livres	139.8 millions de livres
Exportations:	34.5 millions de livres	49.6 millions de livres

★ ★ ★

Programme des prix de soutien des produits laitiers 1964—65

OTTAWA — Le programme de prix de soutien des produits laitiers 1964-1965, rendu public le 29 avril à la Chambre des communes par le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry Hays, place plus d'emphase sur la qualité tout en conservant les niveaux de soutien de base pour les producteurs.

Le prix du beurre de l'Office de la stabilisation des prix agricoles sera établi à 53 cents la livre pour le beurre de fabrique ayant un pointage de 40, à Montréal et Toronto, afin de réduire la différence entre le niveau de soutien sur le beurre et le prix de vente de l'Office.

Ceci représente une réduction dans les subsides au consommateur de 1 cent par livre. On croit que ce changement n'aura aucun effet significatif sur la consommation. Ce changement résultera en un transfert de 3.5 millions de dollars du contribuable canadien à l'usager du beurre.

Toutefois, le niveau de soutien pour les producteurs demeurera 64 cents la livre. Ceci signifie que les manufacturiers seront autorisés à payer aux producteurs admissibles la somme de 13.3 cents la livre de gras butyrique servant à la fabrication du beurre de fabrique.

Le prix de soutien pour le fromage Cheddar demeurera à 32½ cents la livre. Cependant, dans le but d'augmenter la production du fromage de haute qualité, un paiement de 3.6 cents la livre sera effectué sur le fromage Cheddar canadien première catégorie. Ceci remplace le système d'un paiement de 30 cents le 100 livres sur le lait employé pour la production de fromage Cheddar. Ceci permettra au manufacturier de continuer de payer au moins l'équivalent de 30 cents les 100 livres pour le lait de fromage. Une aide à l'exportation de certains produits laitiers sera continuée sur la même base que cette année. L'Office sera tenu au courant des produits et des niveaux de soutien en temps et lieu.

M. Hays a rappelé à la Chambre des communes que les changements dans le programme de soutien des prix des produits laitiers annoncés au début de 1963-1964 étaient destinés à établir une balance entre la consommation et la production en même temps qu'à divertir certaines quantités de lait à la production du fromage.

Il a ajouté que cette politique a eu du succès, mentionnant que la consommation et les exportations de stocks de cette année et de l'année dernière ont dépassé la production de 19.3 millions de livres de lait.

Les stocks de beurre, a ajouté le Ministre, ont été réduits à 100 millions de livres — environ la moitié des stocks de l'année dernière.

La production du fromage Cheddar a augmenté de 14 pour cent à 34 millions de livres en comparaison avec l'année précédente. La consommation est demeurée à environ 100 millions de livres et les exportations ont augmenté de 14 pour cent à 31 millions de livres.

M. Hays a expliqué que les nouveaux changements représentaient un autre pas dans la direction d'une solution de ce qui a été, comme dans plusieurs autres pays, le plus difficile problème agricole au Canada.

L'avoine et l'orge comme fourrage

OTTAWA — L'avoine et l'orge sont supérieures à toutes les autres plantes annuelles pour la production des fourrages, selon M. W. L. Crowle, le la Ferme expérimentale de Scott (Sask.).

Depuis 1958, rappelle cet expert, l'avoine et l'orge ont presque toujours donné un rendement plus élevé en foin que les autres cultures annuelles, celles-ci étant des céréales, des millets ainsi que des graminées et légumineuses.

Ont été mises à l'essai pour le rendement, la qualité du fourrage et la date de semis, les orges Vantage et Husky, ainsi que les variétés d'avoine Ajax, Garry, Victory, Exeter, Rodney et Eagle.

Les semis effectués le 8 mai, le 20 mai et le 7 juin ont fourni, depuis six ans, des rendements de 1.02, 1.26 et 1.12 tonne de foin à l'acre dans le cas des variétés d'avoine et d'orge.

Les deux variétés d'orge ont surpassé les variétés d'avoine quant au rendement, l'écart étant toutefois modéré.

Voici le détail des rendements à l'acre, en tonnes: Vantage, 1.21; Husky, 1.19; Ajax, 1.18; Garry et Victory, 1.11; Exeter, 1.09; Rodney, 1.05; Eagle, 1.03.

Les essais visant à déterminer la qualité alimentaire des fourrages, selon les variétés, ont donné les résultats suivants: au premier rang, Husky avec 15.6 pour cent de protéine; au dernier rang, Ajax avec 13.2 pour cent de protéine. Entre ces deux extrêmes venaient par ordre d'importance: Eagle, Vantage, Victory, Exeter, Garry et Rodney.

* * *

Traitement à la maison contre la tuberculose

TORONTO — Le Dr Gordon Bates, directeur général de la Ligue Canadienne de Santé, attire l'attention sur des recherches "qui devraient apporter de bonnes nouvelles aux municipalités du Canada où l'on signale une pénurie de lits d'hôpitaux".

Le Dr Bates déclare que des recherches entreprises dans l'Inde "donnent raison de croire que le traitement de la tuberculose à la maison peut, dans certaines circonstances, être tout aussi efficace que l'hospitalisation".

La Ligue Canadienne de Santé, reconnue depuis 1953 comme le Comité de Citoyens du Canada pour l'Organisation Mondiale de Santé, coopère avec les 115 nations membres, les organisations nationales contre la tuberculose, les nations affiliées ainsi que les services gouvernementaux à l'appui du slogan de cette année: "Pas de trève pour la tuberculose".

Le projet de recherche auquel le Dr Bates fait allusion a pris place à Madras, Inde, depuis janvier 1956, dans un Centre de Recherches de Chemothérapie qui opère sous les auspices du gouvernement de l'Inde, de l'Etat de Madras du "British Medical Research Council" et de l'Organisation Mondiale de Santé.

Son but est d'étudier l'efficacité du traitement de la tuberculose à la maison au moyen de médicaments pour des populations qui vivent dans des conditions particulièrement adverses de pauvreté et de manque d'hygiène.

Un groupe de malades gravement atteints, à un stade avancé de la maladie et vivant dans de mauvaises conditions d'alimentation et d'hygiène, fut soumis à un traitement hospitalier, sous surveillance médicale avec tous les avantages que cela représente, au point de l'alimentation et de l'hygiène. Un autre groupe similaire fut soigné à domicile et les malades continuèrent leur régime alimentaire et leur travail habituel.

Il fut prouvé que plus de 90 pour cent des cas en apparence désespérés pouvaient être sauvés par l'administration de pilules coûtant seulement quelques dollars par an. De plus, le risque de contagion pour l'entourage du malade à la maison n'était pas plus grand que le risque couru par ceux sont en contact avec le malade à l'hôpital.

"Les rapports de l'Union Internationale contre la Tuberculose, dit le Dr Bates, déclarent qu'il ne peut exister aucun doute sur l'efficacité extraordinaire des nouveaux médicaments, même dans les conditions les plus défavorables au point de vue économique et social. Il est maintenant possible d'appliquer ce traitement à un coût relativement faible, aux quinze millions de malades qui, à travers le monde, souffrent de tuberculose."

L'Association Canadienne contre la Tuberculose signale que cette maladie continue à frapper chaque année plus de 6,000 Canadiens.

"Parmi les problèmes de dépistage et de traitement de la maladie, déclare le Dr Bates, figure celui causé par les gens qui, soupçonnant d'être malades, hésitent à se faire examiner parce qu'ils craignent un long séjour à l'hôpital. Ils peuvent maintenant venir se faire examiner avec bon espoir d'être traités chez eux, de façon économique et efficace, sans longue séparation de leur famille ou de leur foyer."

Acide phosphorique et la culture du blé

OTTAWA — Les cultures de blé en terre basse profiteront plus de fortes aplications d'engrais phosphoriques que les cultures de blé en terre haute et plutôt aride.

Cela vient probablement de ce que les terres basses sont plus humides et plus fraiches que les sols bien égouttés, fait observer M. W. S. Ferguson, de la Ferme expérimentale de Brandon (Manitoba). La présence d'eau facilite en effet la dissolution de l'engrais et le rend assimilable par la plante.

Ces observations se fondent sur des expériences conduites entre 1956 et 1963 sur différents types de sol dans l'ouest du Manitoba.

Pour chacune de ses expériences, M. Ferguson choisissait dans un même champ le point le plus élevé, un point intermédiaire et le point le plus bas.

Sur le blé cultivé en jachère, le taux d'application le plus profitable d'un mélange 11-48-0 a été de 35 livres l'acre en terre haute, de 45 livres au niveau intermédiaire et de 65 livres en terre basse. Les différences de rendement étaient beaucoup moins prononcées par années humides que par années sèches.

En conclusion M. Ferguson conseille ce qui suit: en terre basse, appliquer le plus élevé des deux taux mentionnés dans les recommandations générales sur les engrais chimiques. En terre haute, parfaitement égouttée, s'en tenir plutôt au moins élevé des deux taux. En terrain intermédiaire, se servir du taux recommandé pour sols égouttés normalement ou pour terrains accidentés.

Vingt Pieds noirs d'Algérie immigrent au Québec le 1er juin

MONTREAL — Un groupe de vingt rapatriés français d'Algérie immigreront probablement au Canada tôt cet été, a déclaré ici un porte-parole de l'ambassade française.

Le groupe est attendu vers le 1er juin et les arrangements pour leur venue au Canada ont été faits par les autorités canadiennes et le ministère français des rapatriés.

Si ces premiers rapatriés réussissent à bien s'adapter à leur nouveau milieu canadien, a ajouté le porte-parole, environ mille autres, la plupart des cultivateurs, suivront.

Les vingt premiers rapatriés ont reçu le conseil de ne pas acheter de propriété, mais de travailler à salaire pour un certain temps, jusqu'à ce qu'ils aient pu s'adapter à la vie canadienne.

Des offres d'emploi ont déjà été faites par diverses provinces. On s'attend cependant à ce que la plupart de ces familles s'installent dans la province de Québec, où le français est la langue dominante.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	78	78	77.4	77.4	77.8
C.W. no 3	75.2	75.2	74.6	74.2	74.4
Fourrage no 1	74.2	74.2	73.6	73.6	74
Fourrage no 2	71.2	71.2	70.6	70.6	71
Fourrage no 3	68.2	68.2	67.6	67.6	68
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	126.2	126.2	126.4	126.4	126.4
C.W. no 3—6 rangs	124.2	124.2	124.4	124.4	124.4
Fourrage no 1	112.6	112.6	112.4	111.4	112
Fourrage no 2	111.6	111.6	111.4	110.4	111
Fourrage no 3	108.6	108.6	108.4	107.4	108
SEIGLE —					
C.W. no 2	138⅝	139⅛	139⅝	139.4	140⅝
C.W. no 3	134⅛	134.6	135.2	135	136⅜
C.W. 2 rej.	134⅞	135⅝	136⅛	136	137½
C.W. no 4	115⅝	116.2	119.6	119.4	120⅝
Ergot	110⅝	111.2	114.6	114.4	115⅝
Sur voie net	138⅝	139.2	139.6	139.4	140⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	256.6	258.4	259	261.6	267.4
Juillet	258.4	260	261.2	262.4	268
AVOINE —					
Mai	77.6	77⅝	77.2	77⅛	77.4
Juillet	79⅛	79	78⅞	78⅝	78⅞
Octobre	80.2	80.2	80	80	80.2
Décembre	78.4	78.4	78.4	78.4	78⅝
ORGE —					
Mai	116⅛	116.2	115⅞	115.4	116
Juillet	116.4	116⅝	116.4	116.4	116.4
Octobre	116⅛	116⅛	116.2	116.4	116⅝
Décembre	114⅞	114⅞	114⅞	115.2	115.2
LIN —					
Mai	313⅛	313.6	315	317⅛	316.4
Juillet	316⅜	317	318	320.6	319.2
Octobre	317⅞	318	319.2	321.6	320.4
Décembre	314⅞	315⅝	316.6	319	318
SEIGLE —					
Mai	138⅝	139.2	139.6	139.4	140⅝
Juillet	140⅞	141.2	141.6	141.6	142⅞
Octobre	139.2	139⅞	140.4	140⅝	141.4
Décembre	137⅛	137.6	138.2	138⅝	139.2

(Pour la semaine du 27 avril au 1er mai 1964)

Lettre de Paris

Pax Christi: le dialogue est la condition de la paix

Spécial à La Liberté et le Patriote

Les individus ont-ils quelques possibilités d'action pour le maintien de la paix dans le monde. Face aux puissantes entités que sont les gouvernements aux poches bourrées d'armes effroyables, que peut-on faire au plan personnel pour éviter que ne se produisent à nouveau de terribles affrontements entre les [illegible] et entre les peuples?

[illegible] longtemps une seule [illegible] a des questions de [illegible] a été donnée aux chrétiens: "Priez!". Et puis l'on s'est demandé si la prière ne devait pas s'accompagner d'une action positive pour que règne la paix du Christ sur le monde. Ainsi est né le mouvement "Pax Christi" au sein duquel des chrétiens de nombreux pays prient et travaillent pour qu'une [illegible] compréhension entre les peuples rende la paix plus aisée, la guerre plus difficile.

"Pax Christi" vient de tenir à Paris ses journées nationales françaises, au cours desquelles plusieurs centaines de participants ont discuté et réfléchi sur le thème du "Dialogue", dialogue sous tous ses aspects, international, politique, scientifique, oecuménique, etc., étant entendu que le dialogue est la condition première de la compréhension.

Au cours de ces journées, présidées par Mgr Théas, évêque de Lourdes et président de "Pax Christi" au plan français (le président international est Son Em. le cardinal Feltin), nous avons pu nous entretenir avec Mgr Lalande, délégué général du mouvement, sur les buts et les moyens de "Pax Christi".

• • •

Q. — Comment fonctionne, Monseigneur, ce Mouvement des chrétiens pour la paix?

R. — "Pax Christi" est ce que l'on pourrait appeler un "corps intermédiaire". On peut — en le comparant en quelque sorte à l'Oeuvre de la Propagation de la foi au 19e siècle. — le considérer comme l'Oeuvre de la "propagation de la paix", une centrale spécialisée sur ces problèmes.

"Pax Christi" ne se présente donc pas, dans ses structures, comme un Mouvement de masse, mais comme un noyau actif soutenu par la hiérarchie. Il doit avoir ce "minimum de corps" requis pour animer et organiser l'action concertée des chrétiens pour la paix. D'autre part l'unité de doctrine et d'action requises pour faire travailler partout, en tous les points du globe, les catholiques — avec les hommes de bonne volonté, appelle un Mouvement catholique international.

"Pax Christi" n'est donc pas concurrent des autres Mouvements catholiques, mais il est **complémentaire.** Il se met au service des mouvements, des diocèses, des paroisses comme une centrale catholique de la paix.

Après plusieurs années de recherche et d'expérience, "Pax Christi" se présente à la fois comme une vie, un service et un mouvement.

Q. — Sous quelles formes se développe alors votre action?

R. — Un mouvement comme le nôtre n'a de raison d'être que s'il rend effectivement service: **information et formation de l'opinion publique**; diffusion de la pensée chrétienne sur la paix et recherche doctrinale; rencontre des hommes, des peuples et des cultures; **animation et organisation de l'accueil**, d'adultes et des jeunes.

Il n'est donc pas une pure organisation. Il ne rassemble pas seulement des "techniciens de la paix", mais des missionnaires de la paix. D'autre part, "Pax Christi" est une vie. Le mouvement doit être vécu intérieurement par chacun de ses membres. Le domaine privilégié de l'action de "Pax Christi" est celui de la **vie réelle.** C'est au sein des "communautés intermédiaires": famille, profession, syndicat, associations diverses, etc. . . dont parle **Pacem in Terris**, que le militant "Pax Christi" doit vivre, et rayonner la paix du Christ parmi les hommes.

Q. — Avez-vous trouvé beaucoup de chrétiens pour appliquer ce programme?

R. — Né dans quelques coeurs d'un désir de réconciliation franco-allemande aussitôt après le dernier conflit, "Pax Christi" s'est régulièrement développé. Dès 1950, l'Eglise lui confiait le mandat de travailler pour la paix, et en 1952, Pie XII [illegible] ses efforts. Le 26 oct[illegible], Paul VI encourag[illegible] "Pax Christi".

Mais pour répondre plus directement à votre question, que le mouvement, dont M. Carlos Santamaria est le secrétaire général, [illegible] actuellement treize [illegible] différents: Allemagne, A[illegible], Belgique, Brésil, France, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède et Suisse. Chacun constitue une section nationale.

Mais je tiens à préciser à nouveau que "Pax Christi" n'est pas un Mouvement de masse. Sa mission est remplie par un nombre quelquefois [illegible] de militants, mais qui [illegible] action en travaillant en collaboration avec les autres Mouvements catholiques et les hommes de bonne volonté.

Q. — Dans ces conditions, quels sont vos effectifs?

R. — Je serais tenté de vous répondre par une formule célèbre: "Nos membres ne se comptent pas, ils se pesent?". Car une action comme la nôtre ne dépend pas nécessairement du nombre. Je vous préciserai ensuite qu'au seul plan français, notre "Journal de la Paix" tire régulièrement à 15,000 exemplaires. Ce chiffre dépasse 100,000 pour le Dimanche de la paix . . .

Q. — Vous avez récemment amorcé une extension vers l'Amérique du Sud?

R. — C'est exact. Le problème de la paix passe maintenant moins par l'Europe qu'à travers ces continents en voie d'évolution où le drame de la faim et de la misère risque d'être un dangereux détonateur. Et puis, "Pax Christi" doit s'insérer au coeur des problèmes de chaque continent: par exemple, au Brésil, quelle formation donner aux catholiques pour faire face aux problèmes sociaux et politiques de leur pays (tel que le castrisme)? Le développement se fera-t-il ou non par l'intermédiaire de la révolution cubaine? En Afrique, comment les jeunes Etats résoudront-ils les problèmes de leur indépendance politique sans tomber dans un nationalisme exacerbé? Comment éviteront-ils les luttes de frontières, d'une part, et la balkanisation de l'Afrique, d'autre part? Aux Etats-Unis, comment mettre un terme à la ségrégation raciale et penser le problème atomique, etc.

Q. — Donc, vous abordez dans chaque pays les problèmes qui sont propres à ce pays?

R. — Non pas. Nous nous efforçons au contraire d'apporter dans chaque continent la préoccupation et les éléments de la paix totale — et seul un Mouvement catholique international peut le faire. Ceci ne peut se faire que par des échanges de vues entre continents. Ainsi l'Amérique latine ne doit pas se refermer sur son propre développement, mais aussi se préoccuper du problème atomique. De même, les Etats-Unis et l'Europe doivent avoir le souci du développement de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amérique latine, au lieu de se concentrer uniquement sur les relations Est-Ouest ou sur la réussite du Marché commun. Chacun, de la sorte, élargit son champ de vision de la paix.

Q. — Quels sont, dès lors, vos moyens d'action?

R. — Le mouvement a de nombreux moyens de diffusion à sa disposition: la presse des différentes sections nationales, les brochures, éditions diverses, des expositions, les campagnes d'années, les réunions d'information, des émissions de radio et de télévision, enfin les sessions de travail organisées par le mouvement dans les Centres de rencontres internationales "Pax Christi", spécialement en France. En outre, nous lançons des campagnes nationales et internationales sur des sujets qui sont étudiés dans nos congrès nationaux et internationaux: sous-développement, patriotisme, objection de conscience, racisme, civisme international, etc.

Q. — Quelle est votre audience dans l'opinion publique?

R. — Ma réponse sera simple: voyez l'immense retentissement de l'encyclique "Pacem in Terris". Or cette encyclique de Jean XXIII a confirmé de façon éclatante l'action et les positions du Mouvement. "Pacem in Terris" est un peu notre enfant chéri . .

Q. — Ne venez-vous pas de publier un ouvrage . . . sur la guerre?

R. — Sur la guerre révolutionnaire, oui. Il s'intitule d'ailleurs "Guerre révolutionnaire et conscience chrétienne" (Editions Pax Christi, 5, rue de l'Abbaye, Paris (5), F 11F. 50). Je ne vous en ferai pas l'éloge, car j'ai directement collaboré à la publication de ce livre, mais vous rapporterai le propos de Mgr Théas lorsqu'il a présenté l'ouvrage à la presse. Il a dit: "C'est la plus magistrale synthèse sur la guerre révolutionnaire, au plan historique, moral, théologique, et c'est un livre qui fait puissamment réfléchir".

Q. — Il s'agit bien d'une oeuvre collective?

R. — Oui, neuf spécial[illegible] théologiens, moralistes, professeurs, journalistes, ont mis en commun leur savoir et leur expérience pour nous contre cette guerre révolutionnaire basée sur la subversion, qui, selon ce qu'a écrit Mgr Théas, constitue la forme la plus achevée de la guerre tota[le].

Maurice HERR

Billet du vendredi

De Marcel Pagnol à Jacqueline Bouvier

Spécial à La Liberté et le Patriote

Même si Marcel Pagnol, au cours de son heureuse carrière, put se permettre quelques faux départs, il sut se ressaisir, faire contre maussade fortune bon coeur, attirer dans ses voiles les vents qui se gonflaient contre lui.

Il est habile homme autant qu'écrivain racé.

Et ne manque pas de ressources.

Il faut en avoir pour réussir à la fois, avec un succès presque égal, au théâtre, dans le roman, le recueil de souvenirs.

Ayant eu cette précaution de s'enrichir par le théâtre et le cinéma, Pagnol put aborder les autres genres en pleine liberté d'esprit, selon ses goûts, sans le souci immédiat et lancinant de la matérielle, comme on dit.

Assuré d'un toit au-dessus de sa tête, de trois repas par jour ou plus, pour les siens et lui-même, il put travailler à loisir, dans une quiétude relative, réfléchir et rêver, se permettre des recherches longues ou courtes, en marge des sujets à traiter.

Pour la pratique [illegible] vertu comme [illegible] des arts, un minimum de biens matériels s'impose.

• • •

Quand Marcel Pagnol donne ses **Marchands de gloire**, pièce écrite en collaboration avec Paul Nivoix, c'est un faux départ.

Trop de gens s'y sentent visés et c'est un four.

Que montre la pièce, sinon un père vendant la gloire de son fils tué à la guerre, pour la France, monnayant le sang de son enfant?

La pièce était véridique, mais certaines vérités ne sont pas bonnes à dire.

Quand Pagnol écrit pour le cinéma **La Fille du puisatier**, c'est une sorte de faux départ.

Le sujet du scénario est banal, mais il compte sur l'artiste Raimu — l'un des plus grands — pour tenir lecteurs et spectateurs.

Raimu disparu, qui empêchera l'oeuvre de tourner au souvenir?

Il en est de même, jusqu'à un point, du tryptique **Marius-Fanny-César.**

Entre-temps, l'auteur songe au roman et commence d'écrire ses mémoires: **La Gloire de mon père, Le Château de ma mère, Le Temps des secrets.**

C'est un délice, pour profanes et connaisseurs.

Quand le **Cercle du Livre de France**, de Montréal, se décidera-t-il à donner les tomes II et III: **Château et Temps**?

• • •

En attendant, il offre coup sur coup deux romans de Pagnol qui n'en font qu'un: **Jean de Florette** et **Manon des Sources.**

[illegible] roman en deux parties, qui se fondent sous ce titre global: **L'eau des collines.**

Une oeuvre du terroir, régionale et provençale, où l'auteur met son amour de son petit pays et de ses habitants, de l'histoire, des légendes, des préjugés de ce coin de terre qui ne ressemble à aucun autre, où même le langage est **différent,** s'identifiant par l'accent.

Son récit se situe aux Bastides Blanches, d'un blanc qui n'est plus, paroisse de cent cinquante habitants perchée, comme il dit, sur la proue de l'un des derniers contreforts du massif de l'Etoile, à deux lieues d'Aubagne, à vingt kilomètres du Vieux-Port de Marseille.

On ne trouve que cinq ou six noms dans la contrée, toujours les mêmes.

C'est pourquoi les gens, pour prévenir les confusions, font suivre leur prénom de celui de leur mère: Pamphile de Fortunette, Louis d'Etiennette, Clarius de Reine.

Ce qui explique **Jean de Florette.**

Parlant noms, comment s'appelle la femme de Marcel Pagnol, à laquelle il dédie son livre?

Je vous le donne en mille.

Son nom de jeune fille: Jacqueline Bouvier.

L'ILLETTRE.

En Alberta on diffère d'opinion avec Québec sur le bilinguisme

EDMONTON — Le mémoire des Canadiens français de l'Alberta à la commission Dunton-Laurendeau contiendra des suggestions sensiblement différentes de celles faites par plusieurs groupes du Québec, a déclaré le vice-président de l'Association des Canadiens français de l'Alberta, M. Lucien Maynard, à l'issue du congrès annuel de cet organisme.

Notre point de vue sera passablement contraire à ceux qu'on fait valoir au Québec, a dit M. Maynard, qui est l'ancien procureur général de la province.

Au cours du congrès, les délégués ont également adopté une résolution en faveur d'un comité chargé de transmettre les demandes d'aide de l'Alberta au ministère des affaires culturelles du Québec. Jusqu'ici, les demandes étaient adressées individuellement.

Enfin, une résolution dit que les Canadiens français de l'Alberta expriment leurs meilleurs voeux à la reine Elisabeth pour le voyage qu'elle se propose de faire au Québec.

Chaque année, l'association a l'habitude d'approuver une résolution exprimant sa loyauté envers la reine, mais cette année, on y a ajouté des voeux pour le voyage qu'elle doit faire [illegible].

On parle de bilinguisme dans la ville de Regina

REGINA — La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme se mettait à l'écoute de la province de la Saskatchewan, le jeudi 30 avril, avec la tenue d'une première rencontre régionale à Regina.

La rencontre, qui eut lieu au Drake Hall de l'Université de Saskatchewan, permit à toutes les personnes, qui le désiraient, d'exprimer leurs vues sur les problèmes de bilinguisme et de biculturalisme au Canada.

Une seconde rencontre régionale de la Commission dans la province de Saskatchewan est prévue pour le 10 juin prochain à Saskatoon.

A la rencontre de Regina, qui se tint simultanément avec celle de Windsor, Ont., M. Davidson Dunton, président conjoint de la commission et président de l'Université Carleton, d'Ottawa, dirigeait le groupe de la Commission qui comprenait M. Jean-Louis Gagnon, journaliste bien connu, M. J. B. Rudnychyj, de l'Université de Manitoba, ainsi que M. Frank Scott, professeur à l'Université McGill de Montréal. M. John Gordon était agent d'information lors de la rencontre.

L'inscription pour la rencontre de Regina débuta à 8 h. 30 a.m. à l'Université de Saskatchewan. Cette rencontre comprit des groupes de discussions avec séances plénières, ainsi qu'un forum public au Darke Hall à 8 h. 30 le soir.

Les persones intéressées et désirant de plus amples renseignements peuvent communiquer avec le Comité de Biculturalisme de Saskatchewan, 2021, 12e avenue, Regina, Sask. Ce Comité a pour but d'encourager les discussions en Saskatchewan des sujets qui tombent sous la juridiction de la Commission Laurendeau-Dunton, d'étudier l'état du biculturalisme dans la province, d'aider les groupes qui désirent présenter des mémoires devant la Commission Laurendeau-Dunton, de faciliter le travail de cette Commission en Saskatchewan, de considérer l'apport culturel des divers groupes ethniques de la province, etc.

Parmi les membres du Comité provincial il y a M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, Mme Estelle L'Heureux, actuellement étudiante à l'Université de Saskatoon, et le chef indien Bellegarde, ancien élève de l'école de Lebret, Sask.

M. Marcotte, ancien élève du collège Mathieu de Gravelbourg, est avantageusement connu pour son patriotisme éclairé. Présentement gérant du poste de radio CFNS à Saskatoon, il a joué et joue encore un rôle éminent au sein du mouvement coopératif et des Caisses populaires, ainsi que dans l'ACFC. I[illegible] représentant de sa province au Conseil de la Vie Française en Amérique.

Mme L'Heureux, née au sud de la Saskatchewan, a fait ses études secondaires au couvent Jésus-Marie à Gravelbourg, et son cours de normalienne à Moose Jaw. [illegible] tement à la faculté d'Education de l'Université [illegible] wan, [illegible] tique" [illegible] [illegible]

Le [illegible] Bellegarde a [illegible] En 1940 [illegible] En 1944 [illegible] Black [illegible] en 1960 [illegible] vice-président [illegible] de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan [illegible] et [illegible] du Conseil National des Indiens.

Un Canadien français se sent-il chez lui dans une autre province?

MONTREAL — M. Bill Bantey, journaliste attaché à la "Gazette" de Montréal, a passé une semaine à visiter le Canada anglais en se faisant passer pour un Canadien français. Il a tenté de découvrir s'il se sentirait chez lui.

Il déclare que, la plupart du temps, il s'est senti étranger. Dans son journal de voyage, publié dans la "Gazette", il précise: "Je crois sincèrement que je n'ai fait l'objet d'aucun réel incident de discrimination. Cependant, je portais la lourde croix qui consiste à se sentir différent".

Adoptant le pseudonyme de M. Bernard Bastien, il a toujours parlé français d'abord lorsqu'il a rencontré des gens, depuis son départ de Montréal le 12 janvier jusqu'à son retour le 18 du même mois. M. Bantey n'a eu recours à l'anglais que lorsque c'était nécessaire et, même alors, il adoptait un accent. Il s'est rendu à London, Ontario, à Winnipeg, à St-Boniface, Manitoba, et à North Bay, Ontario.

Il a déclaré: "Il a eu des moments où je me suis senti plus à l'aise au Manitoba qu'en Ontario. Par exemple, j'ai pu plusieurs fois converser en français".

En Ontario

En Ontario, le français ne lui a rien apporté. Dans un restaurant de London, il a dû prononcer les mots filet mignon et Roquefort incorrectement pour se faire comprendre. Il a pensé, en quittant London, qu'un "Canadien francophone qui ne parle que français est perdu quand il quitte Montréal. Même quelqu'un qui, comme moi, parle anglais, se sent néanmoins étranger dans son propre pays".

Il ne s'est cependant pas toujours senti à l'aise au Manitoba.

Un chauffeur de taxi de Winnipeg auquel il demandait dans quel secteur vivait la population francophone, lui répondit: "Un bon nombre d'entre eux vivent tout près d'ici, à St-Boniface. Ils parlent encore français".

Cette remarque, dit M. Bantey, le déprima. Pourquoi le chauffeur disait-il "encore"? Attendait-il le moment où le français disparaîtrait?

M. Bernard Bastien fut, pendant son voyage, représentant la plupart du temps, mais choisit à l'occasion l'emploi de manoeuvre. En tant que manoeuvre, il chercha un emploi au principal bureau du Service national du chômage, à Winnipeg. Il parla uniquement français et l'employé ne le comprit pas.

A St-Boniface

Il aurait pu se rendre au bureau de St-Boniface, "mais cela aurait effectivement signifié, n'est-ce pas, que les Canadiens francophones vivent uniquement dans des ghettos une fois qu'ils quittent le Québec". C'est à St-Boniface que M. Bantey entrevit ce que pourrait être idéalement son pays. Des enfants jouaient au hockey sous la surveillance de deux prêtres qui leur disaient: "On commence . . . let's go . . . Heads up, boys . . . faites attention".

"C'est le vrai Canada, le Canada bilingue, le Canada qui pourrait exister, mais qui n'existe pas", a dit M. Bantey.

Résumant son expérience, ce journaliste déclare: "Personne ne m'a manqué d'égards, mais ceux qui m'auraient aidé, ou qui auraient pu vraiment m'aider sans que je parle anglais, sont extrêmement rares".

Une de ces personnes "extrêmement rares" fut une standardiste qui le surprit en lui répondant rapidement en français lorsqu'il demanda, en français, l'interurbain. On lui expliqua que la standardiste n'était pas francophone, mais qu'elle avait sans doute appris d'elle-même le français.

Deux prêtres incarcérés au sud des Etats-Unis

WILLIAMSTON (CCC) Deux prêtres catholiques, un pasteur protestant et un délégué social, tous de Boston, ont été incarcérés à Williamston (Caroline du Nord), après avoir commandé un repas dans un restaurant réservé aux Noirs. Ils sont inculpés d'avoir contrevenu à la législation interdisant aux Blancs de pénétrer dans ce local. Tous les quatre étaient venus à Williamston dans le cadre de la lutte en faveur de l'intégration raciale.

Québec forme plus de techniciens que les autres provinces ensemble

MONTREAL. — Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a déclaré que le Québec est assuré de détenir demain le record du nombre des techniciens nouveaux qu'exige l'automation.

Le député de Sherbrooke a dit aux membres de l'Association canadienne de formation industrielle que dans le Québec 28,000 apprentis fréquentent onze instituts technologiques et une centaine d'écoles de métiers sous la juridiction du ministère de la Jeunesse; 10,000 apprentis fréquentent les centres d'apprentissage dirigés et administrés par nos corps professionnels sous la juridiction du ministère du Travail; 34,000 font leur apprentissage sous le régime des décrets.

L'addition donne une somme globale de 72,000 apprentis, nombre qui dépasse celui de toutes les autres provinces réunies.

Le ministre a ajouté que l'apprentissage, chez nous, est une responsabilité que se partagent le gouvernement, les employeurs et les employés. "Le gouvernement, du reste, n'a aucune peine à admettre cette responsabilité puisque la formation des apprentis s'inscrit dans le devoir de l'Etat d'assurer le bien-être de ses citoyens".

D'après M. Fortin cette main-d'oeuvre signifie d'abord une grande expansion industrielle, une diminution du taux de chômage et enfin une élévation du niveau de vie.

M. Johnson s'engage à faire adopter le bill sur les droits civiques

WASHINGTON — Le président Johnson s'est solennellement engagé à faire adopter le projet de loi sur les droits civiques cette année par le Congrès, en y consacrant au besoin tout l'été, dans un appel adressé aux autorités religieuses de toutes confessions des Etats-Unis.

M. Johnson recevait à la Maison Blanche un groupe de 150 personnalités religieuses catholiques, protestantes et juives, qui avaient participé la veille à une manifestation interconfessionnelle en faveur des droits civiques à l'université catholique de Georgetown.

Soulignant que l'adoption du projet de loi était une "nécessité immédiate", le président a affirmé: "Cette législation sera adoptée, même si nous devons y consacrer tout l'été, et elle prendra force de loi parce que la justice et la moralité l'exigent".

Se tournant vers son auditoire, le président a déclaré en martelant ses mots: "Votre tâche à vous, en tant qu'hommes de Dieu, est d'éveiller la conscience des Américains".

"Aujourd'hui encore, a affirmé M. Johnson, vos efforts peuvent affecter profondément les aspirations au bonheur de millions de Noirs américains. Aujourd'hui encore, la religion a, à sa portée, une de ces rares occasions historiques de se renouveler elle-même, d'accroître la dignité de son rôle social et de renforcer ses propres institutions ainsi que son patrimoine."

51 représentations diplomatiques près le Saint-Siège

ROME (CCC) — A la suite de l'établissement de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Corée du Sud, les représentations diplomatiques accréditées près le Saint-Siège sont au nombre de 51, soit 37 ambassades, 12 légations et 2 "gérants des affaires" (Pologne et Lithuanie en exil).

La Broquerie

Soirée du Marchoton

Le samedi 2 mai, une soirée sociale était offerte aux hardis marcheurs qui ont pris part au Marchoton de CKSB. M. Albert Vielfaure, M.A.L., félicita les participants, et M. Jean-Marie Taillefer remercia les paroissiens pour leur généreuse contribution et leur encouragement. De substantiels cadeaux, de même que les profits de la soirée furent offerts aux marcheurs.

Ça et là

Félicitations à M. Edmond Plouffe qui, le jeudi 30 mai, obtenait ses brevets après un cours général en électricité à la Manitoba Institute of Technology.

M. l'abbé Ubald Lafond, curé, M. Albert Vielfaure, M.A.L., ainsi que plusieurs paroissiens, ont assisté à la célébration du jubilé de diamant de la paroisse de l'Enfant-Jésus de Richer, le dimanche 3 mai. Ces fêtes furent un succès et prouvent que l'esprit canadien-français et catholique est bien vivant à Richer.

Félicitations aux paroissiens, aux religieuses, et particulièrement à M. l'abbé Pierre Gagné, leur dévoué curé et l'âme dirigeante de l'organisation du soixantenaire.

Bilinguisme obligatoire des cadets de l'armée

OTTAWA — A partir de l'année scolaire 1965-1966, tous les cadets d'expression anglaise du Royal Military College of Canada, à Kingston, Ont., devront, au niveau de leur troisième année, passer avec succès au moins un cours, donné en français. Les cadets d'expression française devront passer avec succès des cours similaires en anglais.

Depuis la fondation du Royal Military College, en 1876, une attention spéciale a été accordée à l'enseignement du français. Avec l'établissement des Collèges des forces armées canadiennes, après la deuxième guerre mondiale, le français devint matière obligatoire pour tous les cadets pendant les deux premières années de leur cours universitaire de quatre ans.

Les dernières techniques d'enseignement en salle d[illegible] en [illegible] lege militaire royal de St-Jean, à St-Jean, Qué., on utilise tour à tour l'anglais ou le français d'une quinzaine à l'autre comme "langue du jour". A Royal Roads, Victoria, C.-B., il y a une "table française" durant les repas et, au Royal Military College, il existe une salle à manger séparée où l'on ne parle que français.

Au cours des 3e et 4e années d'enseignement au Royal Military College, des cours sont prévus en vertu desquels les cadets anglophones passent une période de trois semaines à Québec. Là, sous la supervision directe du Département de français du Collège, qui leur donne également les cours, ils séjournent chez des familles françaises, ce qui leur donne non seulement l'occasion d'améliorer leur conversation française mais encore d'apprendre par contact direct la culture canadienne-française [illegible] sources.

TRIBUNE LIBRE

Le 26 mars 1964

M. le Rédacteur,

Etant donné la rapidité avec laquelle les idées se propagent de par le monde, je suis convaincu que tout doit être fait pour étouffer les erreurs qui en découlent. En toutes circonstances, les grosses erreurs proviennent de plus petites, et c'est cette croyance qui vous supplie de m'accorder quelques lignes de votre journal.

Il arrive parfois que des adultes refusent de comprendre, d'aimer, même parfois de vivre avec les jeunes. Certes que les adultes ont parfois tort. Il arrive aussi que les jeunes sont mondains, immodérés, quelquefois démoniaques. Il faut admettre que tel est aussi le cas pour une faible minorité des adultes. Quoi qu'il en soit, nous devons tendre à la maîtrise de l'individu, et au perfectionnement de l'être.

Lors d'un discours entendu récemment, l'orateur transmettait l'idée que la jeunesse devait être "folle et exagérée". L'on nous a dit que l'adolescent devait passer par un stage d'exhubérance temporaire. Aussi a-t-on dit que le "twist" et les coiffes modernes devaient être tolérés, puisque nos parents ont dansé le "Charleston" tout en imitant la perruque de Séraphin, et nos enfants danseront en se roulant sur le sol avec un "porcupine hair-do". Enfin l'orateur déclara: "Laissez les jeunes tranquilles; ils traversent leurs plus belles années (ils le savent bien; ils n'ont vécu consciemment que quinze ans); ce n'est qu'un stage dans la vie; laissez-nous faire nos 'idioteries'."

Je m'oppose fortement à ces idées, car il faut se souvenir que la jeunesse est une projection de l'avenir. J'admets volontiers que la jeunesse n'est qu'un stage, mais je suis convaincu qu'une jeunesse sans modération et sans contrôle sera un stage qui se terminera avec le dernier battement du coeur, comme il en est le cas avec les "enfants" intempérants de Hollywood. Quiconque s'amuse sans contrôle, sans limites, sans restrictions aucunes durant ses années de formation, celui-là s'amusera toute sa vie dans la crasse.

"On dresse un chêne dès ses premières poussées vers le ciel". Il en est ainsi pour l'homme, et celui, enfant ou adolescent, qui ne veut pas profiter des expériences de ses ancêtres, celui-là se voue à la destruction. Il faut comprendre aussi que les amusements sont facilement menés à des limites malsaines, et tel en est le cas lorsqu'on "laisse-faire". Rappelons-nous toujours que la mort vient comme un voleur et si nous "laissions faire", combien seraient prêts, à tout instant, pour la rencontre finale avec le grand "Patron"? Ce sont des choses qu'il ne faut jamais oublier, car l'éternité c'est trop long . . . pour [illegible].

Le snobisme! Voilà une bébête des temps modernes! Souvent nous sommes des snobs dans nos discussions! Cependant, il ne faut jamais prétendre avoir droit à quelque chose, ou même avoir un argument, en dépendance de ce que les autres ont ou possèdent. Il ne faut donc pas demander tolérance pour toutes sortes de choses, parfois ridicules, parce que nos ancêtres ont été ainsi, parfois ridicules. Ce qu'il faut demander, c'est plus de compréhension et plus d'humanisme chez les adultes. Les jeunes doivent faire leur part en essayant de comprendre le point de vue de ceux qui ont eu des expériences ridicules.

Pour le bien-être des idées qui régissent la société, demandons à la Providence d'accorder aux parents une plus grande ouverture d'esprit, tout en restant fermes vis-à-vis les problèmes de la jeunesse. Pour les jeunes, ils devront étudier leurs problèmes, et se résoudre qu'il est impossible d'accepter l'attitude du "laisser-faire", car l'adolescent est un petit chêne qui doit être dressé et redressé pour devenir le "robuste chêne", protecteur de la société. Ne nous édifions pas dans le plaisir, mais dans l'action noble et courageuse. En retour, cette action deviendra un plaisir sain, reposant et méritoire.

A la direction de notre journal, j'offre mes sincères remerciements pour l'espace accordée.

A mes lecteurs, je demande "Humanisme et compréhension, mais jamais l'attitude de 'laisser-faire'."

Respectueusement vôtre,

Albert-J. LEPAGE,
Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Semaine Etudiante aux écoles de Ste-Anne, Man.

STE-ANNE-DES-CHENES — La Semaine Etudiante à l'école élémentaire de Ste-Anne a été un réel succès. Environ 75 élèves y ont pris part activement. Ils travaillèrent dans divers projets, tels que: la liturgie, sous la direction d'Yvonne Dufresne; cours de religion, avec Rose-Marie Doyle; projet de repas, avec Rolande Côté; cours, avec Carl Yestrau; loisirs, avec Denis Daigneault, et fête organisée, par Paulette Faucher.

Un professeur avait accepté d'aider chacun de ces groupes. Florence Fiola fut la grande responsable qui guida la marche des différents projets.

Il y eut beaucoup de branle-bas dans l'école. Les groupes donnèrent environ une heure de travail en discussion. Ils se rencontrèrent aussi durant la période de récréation et après les classes, en vue de compléter le projet et le repas communautaire ainsi que la fête de jeudi.

Un programme varié qui comprenait des jeux, chants, saynètes et quelques danses, amusa les jeunes. Ce fut une rencontre de grande réjouissance où régnaient l'amitié et l'union chez les étudiants. La veillée se termina par une prière d'Action de grâces.

La messe communautaire, célébrée par le R. P. C. Monpetit, C.Ss.R., curé de la paroisse, clôtura la Semaine Etudiante.

Voici un résumé de la Semaine Etudiante à l'école secondaire.

Le programme de J.E.C., traitant cette année des relations entre adultes et jeunes, on a choisi pour la Semaine Etudiante le thème "Professeurs et étudiants".

Le lundi 27 avril, chaque classe fut divisée en équipes pour discuter un questionnaire concernant les relations en ces deux groupes. Mercredi, cette discussion fut reprise avec le titulaire de la classe.

Chaque classe avait une responsabilité pour la semaine. La classe 9A prépara la liturgie, 9B, les affiches, 10A, les décorations, 10B, un programme d'amateurs, 11, les divertissements, et 12, le souper.

Le jeudi, à 2 h. 30, p.m., fut la rencontre. Il y eut un colloque qui comprenait: l'animateur, Henri Paillé; les professeurs, la Rév. Sr Dolorès Lussier et M. Gérard Desrosiers; les élèves, Luc Ranse, 11e année, Allan Fostey, 12e année, Nicole Préfontaine, 10e année, Gérard Saindon, 10e année, Denise Brunette, 7e année, et Albert Saltel, 9e année.

Les élèves et professeurs reprirent les points déjà discutés en classe. Le programme des amateurs provoqua rires et applaudissements bruyants. Puis chacun était content à l'heure du souper. Une petite soirée comprenant chants, jeux et danses se termina à 8 h.

Le vendredi matin, chaque classe fit un retour sur la semaine, discutant les points forts et faibles du travail. Certaines réflexions laissent entendre que la semaine fut un véritable succès. En voici quelques-unes:

"Je ne m'étais pas rendu compte qu'il existait tant d'esprit de corps, mais cette semaine, je l'ai constaté."

"Je suis content des activités de cette semaine; ça m'a éclairé sur plusieurs points."

Le programme d'amateurs nous a fait découvrir des talents jusqu'ici ignorés."

"Ça nous a donné l'occasion d'exprimer nos points de vue plus ouvertement."

"C'est la première fois qu'on a vraiment eu l'occasion de jaser avec notre professeur de classe; on était à l'aise."

"Je ne pensais jamais que c'était possible de composer une prière, et j'en ai fait une."

"Ça nous a montré qu'il y a plusieurs chefs dans l'école et que les jeunes sont capables de prendre des responsabilités."

La semaine s'est terminée par une messe avec commentateur, Norman Lavack, et chants de psaumes. L'homélie faisait ressortir que le Christ est l'adulte modèle auquel les jeunes peuvent recourir en "tout temps".

Congrès sur la démocratisation de l'enseignement

PARIS (CCC) — Le 7e congrès de l'Union internationale pour la Liberté de l'Enseignement aura lieu du 19 au 21 juin à Paris, sur le thème: "La démocratisation de l'Enseignement". Le rapport sur: "Programmation et démocratisation" sera présenté par M. Pierre Jaccard, professeur à l'Ecole des Sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne.

Chronique sportive

On ne devrait pas étirer la saison de hockey jusqu'aux débuts de mai!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il faudra certainement que les dirigeants du hockey amateur du Canada trouvent une autre formule pour empêcher les séries finales pour la coupe Allan et la coupe Memorial de se prolonger jusqu'au mois de mai! Et nous croyons que le meilleur moyen d'en arriver à une solution plus rapide c'est de reclassifier les équipes et les diverses ligues. La tenue des Monarques de Montréal semblerait justifier l'idée de ceux qui affirment que tous les clubs junior devraient avoir la même chance, mais cette tenue a été exceptionnelle et il est malheureux que les Malboros de Toronto se soient sentis dans l'obligation de blesser leurs adversaires pour remporter cette série. Cela va certainement ternir leur blason, surtout si on tient compte du fait que les Monarques n'étaient pas de leur classe, ni de leur taille.

Les Maroons de Winnipeg devraient automatiquement recevoir le droit de passer en finale de l'Ouest du pays l'an prochain, et les finalistes de l'Est la même chose. Les séries éliminatoires devraient être de cinq joutes au maximum jusqu'aux séries finales pour le championnat de l'Est et de l'Ouest, et les finales ne devraient pas se prolonger plus d'une semaine après la série pour la coupe Stanley de façon à ce que le tout se termine au plus tard au 1er mai. Ce n'est que de cette façon qu'on parviendra à mettre un peu d'ordre dans le hockey amateur. Qu'on établisse des délais et qu'on décide à l'avance de toutes les dates des séries éliminatoires. La CAHA devrait être capable de faire un tel schéma et agirait ainsi de façon à aider véritablement le hockey. Le hockey au mois de mai risque de ruiner les équipes et de tuer l'intérêt que les spectateurs semblent porter au hockey amateur au pays. Et en terminant, qu'est-ce qu'il y a de moins amateur que les Malboros de Toronto!

Le Rocket!

Il est toujours agréable de rencontrer Maurice Richard. Pour certaines personnes Richard est un homme qui parle peu, mais nous l'avons rencontré souvent et il nous a toujours paru à l'aise et prêt à causer. On sait que Richard travaille pour le Forum et, en même temps, qu'il s'occupe de la publicité pour une compagnie ontarienne. On s'est demandé, dans le Québec, pourquoi une compagnie comme T. Eaton avait choisi Gordie Howe comme son représentant alors que Richard demeure dans le Québec et est en affaires depuis plusieurs années. Le Rocket, en répondant à cela, nous dit qu'il ne discute que de choses qui existent, non de celles qui idéalement pourraient exister. Il semble satisfait de sa situation financière, a l'air en bonne santé et ne donne certainement pas l'impression d'un homme inquiet! Au cours de la conversation, quelqu'un lui a demandé ce qui arriverait de ses records. Il a répondu simplement: "Tous les records peuvent être abaissés: mais il y en a qui sont plus difficiles que d'autres à abaisser".

Richard nous disait qu'il ne croyait pas qu'un joueur parvienne rapidement à abaisser son record de 50 buts en 50 joutes. "On compte certainement plus de 50 buts, mais 50 buts en 50 joutes ce sera plus compliqué", ajoute-t-il. Pour ce qui est de son record de 82 buts dans les éliminatoires, personne ne semble devoir s'en approcher et c'est sans doute un record qu'on abaissera que si les normes actuelles sont changées. Et quand on lui a demandé s'il espérait devenir un jour instructeur dans la ligue Nationale, il a répondu simplement: "Il faudrait que je commence d'abord par un club junior. Pour le moment il ne saurait en être question. Toe Blake a assez de problèmes sans que j'aille à mon tour tenter de m'en créer. Blake fait de l'excellent travail et voyez tous les problèmes qu'il doit résoudre. Je ne serais certainement pas prêt, à l'heure actuelle, à assumer de telles fonctions et, disons-le franchement, je n'en ai même pas le désir", a expliqué Richard. Voilà qui s'appelle parler ouvertement.

Un accident!

Ceux qui n'ont jamais assisté à une course de "six jours" peuvent difficilement s'imaginer l'atmosphère qui règne dans ces salles quand la course est à son meilleur. Nos souvenirs d'avant-guerre étaient trop vagues pour que nous puissions y recourir de façon efficace quand nous avions à parler de ces courses. Nous nous souvenions bien plus de l'atmosphère de carnaval qui y régnait alors que de l'épreuve sportive elle-même et quand nous applaudissions Torchy Peden, Jules Audy, Killam, Vopel et autres, c'était surtout parce qu'on nous avait bien dit qu'ils étaient les meilleurs pistards, et parce que Jules Audy ça représentait pour nous le petit "canayen" qui avait réussi dans le monde entier! L'an dernier nous avions vu quelques heures des "six jours" de Montréal. Nous y sommes retournés cette année et, de plus, grâce à la télévision, nous avons pu suivre la fin enlevante de cette épreuve épuisante.

Les "six jours" exigent des participants une condition physique extraordinaire, un courage et un sang-froid absolument remarquables et nous nous demandons si ce n'est pas l'un des sports les plus exténuants qui soit. Il est dangereux aussi, comme l'accident arrivé à DeVos et qui devait lui coûter la vie en témoigne. Et cela se comprend. Imaginez un cycliste qui arrive en trombe, sur une piste de bois, dont les coins sont à un angle droit et qui perd soudainement le contrôle de son vélo. C'est la chute violente avec tout ce que cela représente d'occasions de se blesser. DeVos était peut-être un débutant, mais il avait quand même une expérience de douze ans comme cycliste de compétition. Il est malheureux que sa mort tragique, la première à être enregistrée dans ce genre d'épreuves soit venue assombrir une rencontre cycliste très spectaculaire, et qui si on en juge par les foules qui y ont assisté possède maintenant des milliers d'amateurs.

Plus de 1,000 personnes . . .

(Suite de la première page)

Programme

Bienvenue: M. Rolland Pinsonneault, président de l'ACEFC.

Chant à l'unisson, "C'est chouette la musique", élèves de 4e année du couvent de Gravelbourg.

Groupe familial: Aline, Suzanne et Solange Campagne, Madeleine et Viviane Boisvert, de Willow-Bunch, "Dors mon gars", "Les petits lapins". Accompagnement, la Rév. Sr Gabrielle-Marie, F.d.l.C.

Chant à l'unisson, "Plus de joie, plus de lumière", "Un peu de musique", élèves des 1ère à 8e années de Dollard.

Chorale d'Assiniboia, "Notre Dame aux Fontaines", "Partons, la mer est belle"; Direction: la Rév. Sr Marie-de-la-Charité, M.O.; Accompagnement, la Rév. Sr Marie-du-Sauveur, M.O.

Solo, "La Ronde des petits lapins", David Bouchard, 11 ans, de Gravelbourg.

Chorale de Lisieux, "Le Carillon du village", "C'est si simple d'aimer"; Direction: la Rév. Sr Parent, S.G.M.; Accompagnement: la Rév. Sr Vachon, S.G.M.

Chant à l'unisson, "Le Moulin Frivolin", élèves des 7e et 8e années de Ponteix.

Solo, "La Colombe", par Cécile Philipon, de Willow-Bunch; Accompagnement: M. R. Préfontaine.

Choeur à l'unisson, "Aux quatre vents", élèves des 7e à 10e années de l'école de Coderre.

Chant, "L'âne blanc", par les élèves de 3e année de Willow-Bunch; Direction: la Rév. Sr Marie-Alfred, F.d.l.C.; Accompagnement: la Rév. Sr Juliette-Marie, F.d.l.C.

Solo, "La Patrie du petit Paul", par Paulette Chabot, de Ferland.

Chant à l'unisson, "Le Coeur de ma Mie", "Les p'tits poissons", par le Jardin Notre-Dame de Gravelbourg.

Chant à l'unisson, "Compagnons", "Chanteville", par les élèves des 5e, 6e et 7e années de Ferland.

Choeur à quatre voix mixtes, "Angélus" (Francine Cockenpot), par les élèves des 8e à 12e années de l'école de Val Marie.

Choeur à trois voix égales, "En passant par la Lorraine", par les élèves des cours supérieurs du couvent de Gravelbourg.

Chant à trois voix mixtes, "Epluchette", Quatuor decim (Collège Mathieu).

La grande chorale du collège, "Marin"; Direction: R. P. F. Binette, O.M.I.; Accompagnement: R. P. Omer Desjardins, O.M.I.

Impressions, commentaires, mot d'ordre de M. et Mme Gabriel Neyron, juges.

Chant à l'unisson, "Si tous les gars du monde", par les élèves d'immatriculation du collège Mathieu de Gravelbourg.

Remerciements

Tous ceux qui ont contribué de quelque façon au beau succès de cette manifestation de vie française méritent des remerciements et des félicitations. L'on tient à souligner la participation des Cercles Paroissiaux de l'ACFC de Willow-Bunch, Ponteix et Gravelbourg, dans l'organisation des festivals régionaux. Merci tout spécial au Comité du Festival: M. l'abbé Roger Ducharme, président, Mme Noé Morin, vice-présidente, M. Robert Cousin, vice-président, Mlle Jeanne Beauregard, secrétaire-trésorière, Mlles Madeleine Morissette et Rose Morin, conseillères. La part qu'ont prise les instituteurs et les institutrices, les dévoués religieuses et laïques pour préparer avec soin et goût les centaines de jeunes concurrents, mérite certes une mention spéciale. Les jeunes participants ont aussi manifesté beaucoup de joie à chanter, de l'entrain, de l'ensemble et une belle discipline: tout cela fait honneur aux éducateurs.

Au point de vue matériel, un grand nombre d'âmes généreuses ont également bien du mérite dans le succès de ce gala musical. Il s'agit des Petites Soeurs de la Ste-Famille qui ont préparé, pour clore la fête, le service du café et le chocolat chaud pour les milliers de gosiers fatigués. Il s'agit des prudents chauffeurs d'automobiles et d'autobus qui ont assuré le transport de cette jeunesse gaie et chantante. Il s'agit aussi des dames de Gravelbourg qui ont gratuitement donné les 125 douzaines de beignes à toute l'assistance après le concert, ainsi que la maison Jackson Bottling pour les boissons gazeuses gratuites. La compagnie d'Assurance-Vie "La Familiale" de St-Victor a gentiment commandité la radiodiffusion de CFRG. Merci enfin à ce même poste et à quelques individus pour les $200 de prix

M. Pearson préconise un drapeau "canadien"

ESPAGNOLA, Ont. — Le premier ministre Pearson n'a pas craint de reprendre son plaidoyer en faveur de l'adoption d'un drapeau authentiquement canadien, au siège même de la Royal canadian Legion, organisme qui prône énergiquement le choix du Red Ensign comme drapeau officiel canadien.

M. Pearson venait tout juste d'être nommé président honoraire de la section 39 de la Legion dans cette ville d'Algoma-Est, circonscription qu'il représente aux Communes, lorsqu'il a formulé l'espoir que les Canadiens soient plus unis avec l'adoption de nouveaux symboles.

"Nous espérons être en mesure d'en arriver prochainement à une entente sur la question de symboles, entente qui favorisera l'unité sans pour cela qu'on puisse déceler un manque de respect pour les autres symboles qui ont une telle signification pour nous."

Il a mentionné les liens qui nous unissent à l'Angleterre comme partie de ces autres symboles.

Il n'a parlé que de "symboles" au cours de son allocution, mais à plusieurs reprises, il a fait allusion à la joie qu'il éprouvait de porter l'insigne représentant une feuille d'érable lors du premier conflit mondial.

"Comme nous étions fiers de porter cet insigne ainsi que le mot Canada sur nos uniformes."

Aucune réaction

Plusieurs centaines de personnes, membres de la legion et leurs épouses étaient réunies à l'occasion du banquet tenu en l'honneur des anciens combattants du premier conflit mondial, dont M. Pearson fait partie.

Ses auditeurs n'ont eu aucune réaction lorsqu'il a parlé de nouveaux symboles. Il s'est dit assuré qu'on parviendrait à en arriver à une entente sur la question.

Par contre, le premier ministre a été l'objet d'une ovation lorsqu'il a parlé en faveur de l'unité nationale et lorsqu'il s'est dit confiant que des présentes difficultés sortirait un Canada fort et uni.

Gravelbourg

Journée des finissants

Malgré la température inclémente du dimanche 3 mai, la collation des diplômes des 35 finissants de l'école publique de Gravelbourg eut lieu. A 3 h. 30 p.m., une messe, suivie d'un banquet servi à la salle paroissiale, fut célébrée à la chapelle du couvent. Le même soir, un programme fut présenté au couvent. Une soirée dansante eut lieu dans une salle publique.

Les finissants sont: de Gravelbourg, Eveline Chevrier, Marguerite Doll, Suzanne Mailhot, Donald Allard, Laurent Arams, Denis Brisebois, Donald et Norman Csada, Denis Fafard, Robert Gamble, Marc Gosselin, Stanley Phillipson et Ronald Rainville; de Bateman, Janet et Judith Forry, Daisy Wisner, Ronald Allen, Terry Brown, Bill Keller et Garry McNabb; de Ponteix, Roxanne Arcand, Marguerite Charlebois, Anna Mercier, Aline Privé, Palmer-M. et Larry Bowler; de Laflèche, Caroline Czernick, Caroline DeWulf, Adeline Jacques, Audrey Lizée, Claude Desmarais et Michael Klein; de Meyronne, Mona Smith et Cécile Ste-Marie; de Lisieux, Lucille Préfontaine; de Cobourg, Ont., Richard Stevenson.

Concours oratoire

Le samedi 18 avril avait lieu au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg les finales du concours oratoire pour le sud de la Saskatchewan. L'honorable juge pour la circonstance fut le R. P. Frédéric Rainville, O.M.I., de Lebret, qui s'est montré précis et compétent et tout à fait à la hauteur de sa tâche difficile et délicate. M. Robert Cousin, professeur au couvent, agissait comme maître de cérémonies.

Les concurrents qui venaient du sud de la province, représentaient les sections de Bellegarde, Ponteix et Gravelbourg. Ces concurrents, pour qui cette dernière épreuve était leur quatrième, avaient été vainqueurs dans leur classe, école et section. Ces jeunes orateurs ont su charmer et intéresser le public par leur prestance, leur diction juste et claire, leur vocabulaire étendu et leurs sujets d'actualité.

Un des buts du concours oratoire est de former les jeunes à réfléchir sur un sujet donné. Ce but fut réalisé cette année car des sujets comme "Le Séparatisme", "Les Adolescents", "Le problème scolaire des minorités au Manitoba", "La nécessité d'un drapeau national" furent choisis. Pour pouvoir traiter de tels sujets, l'élève a dû premièrement prendre conscience de ces problèmes, s'y intéresser, faire des recherches, faire la part des choses et finalement y donner son point de vue. Cela l'a obligé à réfléchir, à être personnel. Parce que le public percevait une conviction personnelle dans ces discours, les concurrents furent chaudement applaudis.

Les participants des 7e et 8e années furent David Bouchard, de Gravelbourg, Bernard Petit, de Bellegarde, et Claude Mercier, de Val Marie; 9e et 10e années, Yvon Paulhus, de Bellegarde, Paulette Chabot, de Ferland, et Gilberte Marchand, de Gravelbourg; 11e et 12e années, Hélène Parent, de Gravelbourg, Bernard George, de Bellegarde, et Marie-Thérèse Girardin, de Val Marie.

Les gagnants furent David Bouchard, 7e année, fils de M. et Mme B. Bouchard, de Gravelbourg, et élève de Mlle C. Dupont, dans une récitation: "Le curé de Cucugnan"; Paulette Chabot, 10e année, fille de M. et Mme Médelger Chabot, de Ferland, et élève de la Rév. Sr Marie-Majella, ayant pour sujet "L'armure du courage"; Bernard George, 11e année, fils de M. et Mme Jean George, de Redvers, et élève du R. F. Alexis, de Bellegarde, avec comme sujet "Le Séparatisme".

Une petite comédie intitulée "Maison à louer" fit suite aux concours et fut présentée par quelques membres du personnel enseignant de l'école publique: Mme Alma Carrière, Mlles Rose Morin et Catherine Dupont, MM. Robert Cousin, Louis Marchand et Hervé Lefrançois. Cette petite pièce fut chaudement goûtée du public.

L'organisatrice du concours, Mlle C. Dupont, remercie chaleureusement le R. F. Alexis, de Bellegarde, et la Rév. Sr Georges-Marie, de Ponteix, qui ont bien voulu accepter la responsabilité d'organiser la semi-finale dans leur section respective. Leur collaboration a contribué grandement à la réussite de ce concours.

Ottawa, Ont.

Prochain mariage

M. le Dr et Mme Rodolphe Michaud annoncent le prochain mariage de leur fille, Marie-Jeanne, A.R.T.C., à Me Michel Vary, L.L.L., D.E.S.D., L.L.M., fils de Mme Alfred Vary. Mlle Michaud est une diplômée du Conservatoire de Toronto et M. Vary un diplômé en droit des Universités d'Ottawa et McGill. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 30 mai, en l'église Sacré-Coeur, d'Ottawa, à midi.

Saint-Isidore de Bellevue

Exposition intéressante

Le dimanche 3 mai avait lieu, à l'école, une veillée préparée par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. Ces dernières avaient recueilli dans la paroisse des choses anciennes et rares comme des journaux, des livres, des photographies et beaucoup d'autres objets qu'elles exposèrent dans les classes près d'articles semblables, à la dernière mode.

Lorsque les gens furent rassasiés de regarder toutes ces belles choses intéressantes, un concert d'amateurs fut présenté. Tous furent très heureux d'entendre chanter des anciens de la paroisse: MM. et Mmes Hermas Gaudet, Hervé Grenier, Edmond Deault et M. Jean Gaudet. M. Pierre Gareau récita "La St-Jean-Baptiste". M. Jos. Guigne eut une interview avec Mlle Majella Gaudet, qui l'interrogea sur les sports de la paroisse, il y a 25 ans. Plusieurs morceaux à l'accordéon et à la guitare furent rendus par MM. Ronald Gaudet, Edouard Deault, M. et Mme Omer Deault, Ella Gareau, Cheryl Georget. Puis ce fut le tour des jeunes filles avec leurs belles chansons.

La soirée se termina par la chanson "Allons les amis, il faut partir".

Tous se séparèrent contents d'avoir passé une si belle soirée.

Radville

Mariage Bourassa-Tallon

Le 30 mars, à la cathédrale St. Mary de Calgary, Alta, Mlle Sheila Katherine Tallon, fille de feu Jean-Georges Tallon et de Mauriel Patterson, de Calgary, unissait sa destinée à celle de M. Fernand Bourassa, fils de M. et Mme Horace Bourassa, de Radville. M. l'abbé E. Flanagan leur donna la bénédiction nuptiale, assisté de deux enfants de choeur, Alphonse et Germain Bourassa, frères du marié. Mme Georgina Macadan, soeur de la mariée, était dame d'honneur, et Laurent Bourassa, frère du mariée, garçon d'honneur. MM. Don Manfield et Jean Fradette agissaient comme huissiers.

La réception eut lieu à "Lone nagan proposa le toast aux nounagan proposa le toast au nouveaux époux et leur souhaita bonheur et prospérité. M. Bourassa, en son nom et en celui de son épouse, remercia tous et chacun pour les jolis cadeaux reçus et pour leurs bonnes paroles à leur égard, ainsi que les personnes venues d'Edmonton, Legal, Saskatoon, Lake Alma, Radville et Regina, pour la circonstance.

Les nouveaux époux, après un voyage de noces à Vancouver, s'installeront à Calgary, où ils sont employés comme professeurs.

Coderre

Ça et là

Deux séminaristes de St-Boniface ont parcouru la paroisse pour recueillir des abonnements au journal **La Liberté et le Patriote**, ces jours derniers.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques ont fêté leur patronne, Notre-Dame du Bon Conseil, le 30 avril, en assistant en groupe à une messe dialoguée et à une communion générale, suivies des litanies à Notre-Dame et d'un cantique; plus tard il y eut une soirée sociale dans la salle de l'école publique, où chaque mère amenait sa grande fille, ou autre jeune fille invitée pour l'occasion. Il y eut du bingo, concours d'adresse et chants communautaires suivis d'un bon goûter, le tout préparé par Mmes Connie Lépine, Fernande Wilson et Léona Arguin.

M. et Mme Art Schaefer et leurs enfants, de Maple Creek, visitent les familles Eugène Pelletier et Mac Wilson.

M. et Mme Emile Gaucher sont allés à Saskatoon visiter leur beau-frère, qui a subi une grave opération durant le dernier mois; ils y ont rencontré Mme Pelletier, de Meadow Lake, sa fille, Anita, de Winnipeg, Man., et son fils, Roméo, de Naicam, qui étaient venus voir leur père et grand-père.

Félicitations à M. Lionel Coderre qui a été élu membre du parlement pour un troisième terme, le 22 avril, aux élections provinciales.

Les universités de l'Ouest veulent s'unir pour diminuer leurs frais

EDMONTON — L'Alberta invitera ce printemps les autres provinces de l'Ouest à étudier avec elle la possibilité d'une action coordonnée pour enrayer l'augmentation phénoménale des dépenses et des exigences relatives aux services universitaires.

Cette proposition, faite la première fois lors du discours du Trône, le 14 février, a suscité une réaction plutôt favorable dans les autres provinces. "Toutes les universités et les gouvernements responsables de leur financement font face à des problèmes qui ne diffèrent que par leur degré d'ampleur mais qui sont graves, a dit le premier ministre E. C. Manning, lors d'une interview. Il a ajouté qu'il aimerait voir une personne compétente entreprendre une étude détaillée des besoins des universités, des dépenses et de la planification. L'étude, dont il estime la durée à deux ans, comprendrait des visites aux autres universités du Canada et des Etats-Unis.

Les inscriptions montent en flèche

Il y a environ 52,000 étudiants dans les huit principales universités de l'Ouest et, en 1970, on en comptera 84,000.

Le coût des opérations et les subventions pour fins de construction forment un grand total de $51,500,000 et on croit qu'il atteindra $200 millions en 1970.

Pour sa part, le ministre de l'Education George Johnson, du Manitoba, a dit que sa province est prête à discuter, mais que la place la mieux indiquée serait le congrès de l'Association canadienne d'Education, auquel assistent tous les ministres de l'Education.

Désir de coopération

La construction d'un collège de médecine vétérinaire à Saskatoon pourra servir comme un exemple de coopération, a dit le professeur McEown, vice-président administratif de l'Université de Saskatoon. Ce n'est pas économique de posséder en double de tels services et en s'unissant, les quatre provinces de l'Ouest peuvent décider du lieu où l'école devra être construite et de la façon dont seront partagés les frais.

Comme exemple de coopération, on a mentionné The Banff School of Advanced Management. Commanditée d'abord par les quatre grandes universités de l'Ouest, cette école se maintient par ses propres moyens.

Le Dr Walter Johns, président de l'Université d'Alberta, a ajouté qu'il ne croit pas au besoin de fermer des institutions déjà existantes, mais qu'il entrevoit une plus grande décentralisation des cours aux étudiants et une plus grande régionalisation ou concentration des cours destinés aux diplômés, c'est-à-dire des cours de perfectionnement (post-gradués).

Cadillac

Election de la L.F.C.

Voici la liste des nouvelles officières de la Ligue des Femmes Catholiques, section locale: Mme Rémi Boutin, présidente; vice-présidentes, Mmes Oscar Côté, Ben Longtin et Lucien Roy; Mme H. Davis, secrétaire; Mme Emile Lacelle, trésorière.

Un grand merci à Mme H. Wernicke qui s'est dévouée sans compter pendant les deux dernières années, et félicitations aux nouvelles officières.

Baptêmes

Le 5 janvier: Gail-Marie, fille de M. et Mme Ivan Spetz. Parrain et marraine, Noël Sylvain et Cécile Perron, cousins de l'enfant.

Le 22 mars: Marie-Joanne-Thérèse, fille de M. et Mme André St-Jacques.

Le 12 mars: Paul-Alphée-Joseph, fils de M. et Mme Paul-Emile Lacasse. Parrain et marraine, M. et Mme Alphée Lacasse.

Le 3 avril: Léonard-Joseph-Marcel, fils de M. et Mme Lucien Roy.

Çà et là

M. l'abbé G. Laprise, curé, sa soeur, Laurette, M. Ludovic Lacelle, Mme B. Sylvain et Mlle Thérèse Sylvain, ont assisté à la conférence donnée à Ponteix le 19 avril, pour les membres de l'Action Catholique Rurale.

M. le curé et sa soeur, Laurette, ont visité leur soeur et sa famille à Calgary, Alta. Mlle Laprise est restée quelques jours de plus pour aider sa soeur.

Wolseley

Décès

Le dimanche 26 avril, Mme Irma Souchotte apprenait la triste nouvelle du décès de sa fille, Mme Geneviève Ferry, à Pueblo, Colorado. Elle partit le lendemain en compagnie de M. et Mme Marcelle Souchotte, M. Robert et Mlle Lucie Souchotte, pour assister aux funérailles de la chère et estimée défunte. Les plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Malades

Parmi les paroissiens qui sont patients à l'hôpital local, on remarque MM. Antonio Béliveau, Lucien Dureau et Mme Anna Laplante.

Mariage Madley-Souchotte

Le samedi 25 avril, M. l'abbé F. Marcotte, curé, bénissait l'union de Mlle Christine Souchotte, fille de M. et Mme Marcel Souchotte, à M. Clifford Madley, de Sintaluta, en l'église Ste-Anne de Wolseley.

Après la cérémonie religieuse, il y eut banquet servi à une centaine de personnes à l'Hôtel de ville. Le tout fut suivi d'une soirée dansante à laquelle prirent part de nombreux parents et amis. L'heureux couple partit en voyage de noces aux Etats-Unis. Il demeure à Sintaluta.

Çà et là

Mme Lucienne Moyes, de Vancouver, C.-B., vint passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Lucien Dureau.

M. Gérald Coueslan a terminé sa première année d'études universitaires au collège Campion de Regina, et M. Paul Barnes, sa deuxième année, à l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Jean Dureau, M. et Mme Phil Gauvin et leur famille, Milles Dolorès Tourigny et Jayne Moriarty, de Regina, visitèrent M. et Mme Emile Tourigny, récemment.

M. Robert Bonneville, d'Edmonton, Alta, visitait M. et Mme Adrien Bonneville, dimanche dernier.

M. et Mme E. Labrèche, de Montmartre, et Mme Grant Beckett, de Moosomin, vinrent visiter leur père, M. Antonio Béliveau, hospitalisé depuis près de deux semaines.

M. et Mme C. Dureau et leur fillette, de Grand Forks, D.-N., sont en visite chez leurs nombreux parents.

M. et Mme John Wrobel et leur fils, de Winnipeg, Man., vinrent, en fin de semaine, chez les familles C. Kydd et S. Wrobel.

Mlle Margie Bieber a terminé sa quatrième année d'études en éducation à l'Université de Saskatoon. Félicitations.



Dans cette photo prise au Club Colombien de Regina, Sask., lors de la présentation d'un chèque représentant les revenus d'un Bingo Interconseil pour le développement du Parc Colomb (Columbus Park), développé et supporté par les Chevaliers de Colomb de Regina, on voit, de gauche à droite, les frères Charles Monette, grand chevalier du Conseil Holy Rosary no 4704, Jean O'Shaughnessy, député du district no 1, Con. Genick, organisateur du Bingo Interconseil, Del Ottenbreit, grand chevalier du Conseil Regina no 1247, Doug Magel, président du "Columbus Park Board", Gérald Béliveau, grand chevalier du Conseil Langevin no 4280, et John Kuntz, grand chevalier du Conseil Mgr Jansen no 4959.

Grand festival français tenu à Ponteix le 24 avril

PONTEIX — Le festival français eut lieu le 24 avril; les écoles de Dollard, Frenchville, Val Marie, Ferland et Ponteix y participèrent. L'organisateur, M. l'abbé Roger Ducharme, de Gravelbourg, était présent. Les commentateurs et juges étaient M. et Mme Gabriel Neyron, musiciens et éducateurs, de Hull, Qué.

M. Raymond Chabot, président local de l'ACFC, souhaita la bienvenue aux visiteurs et aux candidats. Rehaussaient le festival de leur présence, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, MM. les abbés Lucien Roy, de Ponteix, J. Bernier, de Ferland, Laprise, de Cadillac, Guénette, de Dollard, M. Fernand Larochelle, maire de Ponteix et député libéral élu le 22 avril pour le district de Shaunavon, et Mme Larochelle.

Les honneurs furent accordés comme suit: Val Marie, 8e à 12e année, choeur à quatre voix, "Angelus" de Francine Cockenpot; Ponteix, "Le Moulin Frivolin", 7e et 8e années.

Toutes les écoles étaient représentées aux finales qui eurent lieu au gymnase du collège de Gravelbourg, le dimanche 26 avril.

M. le Dr J. Strohhofer et Mlle Régine, MM. et Mmes Gaston Carignan, Guy Girardin, Elphège Privé, Emile Tourigny, Emile Stringer, tous de Ponteix, assistaient aux finales.

M. et Mme Gabriel Neyron, de Hull, Qué., ont donné chacun une instructive causerie aux gens mariés, le 19 avril. Sincères remerciements.

Mariage Dumonceaux-Goffinet

Le lundi 20 avril, dans l'église Notre-Dame D'Auvergne, à 4 h. p.m., Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, bénit l'union de Mlle Marie-Rose Goffinet, fille de M. et Mme Jos. Goffinet, de Ponteix, à M. Robert-J. Dumonceaux, fils de M. Désiré Dumonceaux, de Moose Jaw.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe de dentelle sur satin; son voile, garni d'appliqués de dentelle et de perles, était retenu par une tiare en pierres du Rhin et perles. Son bouquet était de roses rouges. Ses bijoux consistaient en une chaîne avec croix en or et boucles d'oreilles assorties, cadeau du marié.

Mlle Cécile Jean, d'Oxbow, 1ère fille d'honneur, portait une robe de chiffon rose et une couronne garnie de pierres du Rhin; son bouquet était de chrysanthèmes blancs. La 2e fille d'honneur, Mlle Shirley Parish, de Wallard, portait une robe en chiffon bleu avec couronne en pierres du Rhin et bouquet de chrysanthèmes bleus.

Les garçons d'honneur étaient MM. E. Dumonceaux, frère du marié, Marcel Folk et Paul Goffinet.

Pour l'occasion, la mère de la mariée portait une robe beige, en tissu broché, avec accessoires blancs et bouquet de corsage de roses roses.

La réception pour 200 invités avait lieu dans la salle paroissiale décorée pour la circonstance. Le maître de cérémonies était M. François Liboiron. Le toast à la mariée fut proposé par M. Stan Parrish, auquel le marié répondit. Mgr Couture, MM. Jos. Goffinet et Ernest Dumonceaux adressèrent aussi la parole.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une robe de nylon doré sur taffetas et un manteau en bouclé de laine ivoire, avec accessoires blancs; un bouquet de corsage d'oeillets blancs complétait l'ensemble.

Les nouveaux mariés établiront résidence à Lac la Biche, Alta.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage, M. et Mme Ernest Jeanson et leur famille, d'Oxbow, M. et Mme Phil. Goffinet, de Fort Qu'Appelle, M. et Mme J. Grodeki, de Regina, M. Ernest Dumonceaux et Mlle Paulette Belisle, de Moose Jaw, M. Roland Dumonceaux et Mlle Marilyn Tendler, de Tugaske.

Çà et là

Mme Adrien Boire, de Gravelbourg, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Albert Gauthier; Mme Gauthier l'a accompagnée à son retour et est restée une semaine avec elle.

Un bon nombre de parents et amis sont allés aux funérailles de M. Adrien Boire, à Gravelbourg, le 17 avril. Sincères condoléances à Mme Boire et à sa famille.

M. et Mme Hector Levasseur et leurs deux enfants, revenant d'Ottawa, se sont arrêtés à Ponteix, chez M. et Mme A. Levasseur.

MM. et Mmes Albert Stringer, N. Provençal, Léo Legault, Jean Mondor et leurs familles et M. et Mme Ernest Ferland ont passé la journée de dimanche dernier avec leurs parents, à Willow-Bunch.

Félicitations à M. et Mme Viateur Chabot (Colette Liboiron), de Ferland, à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, le 17 avril, et à M. et Mme Robert Loverin (Marie Rouleau), de Hazenmore, à la naissance de jumelles à l'hôpital de Kincaid, le 14 avril.

M. et Mme Aristide Thibault ont visité Mme Zéphirine Thibault et M. et Mme Alfred Thibault.

M. et Mme A. Thibault et Mme Z. Thibault ont rendu visite à M. et Mme Paul Thibault, à Moose Jaw; M. et Mme A. Thibault se sont rendus à Regina pour quelques jours.

Mme Marie Lamotte, de Redvers, a visité sa soeur, Mme Henri Legros, et ses neveux, ainsi que M. et Mme Léon Lamotte et les familles Stringer.

Mlle Dolorès Carignan, de l'Académie du Sacré-Coeur de Regina, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Marcel Carignan.

Mlle Marguerite Auger, sa soeur, Madeleine, et sa famille, de Moose Jaw, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Albert Auger.

M. et Mme Jean Fafard et leur famille, de Broadview, et Mlle Lucille Mercier, d'Assiniboia, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Antoine Mercier.

M. et Mme Edgar Brunet, de Debden, ont rendu visite à M. et Mme E. Desautels, en revenant de leur voyage à Phoenix, Arizona.

M. Roland Liboiron, de Natal, C.-B., a passé quelques jours chez M. et Mme Philippe Douville, M. Raymond Liboiron, fils de Mme Jeanne Liboiron, l'accompagnait après avoir visité Natal.

Mlle Louise Douville, qui était employée à Vulcan, Alta, est revenue chez ses parents, et travaillera à Assiniboia jusqu'au 15 juin, alors qu'elle sera transférée à Calgary, Alta.

Le souper annuel de la classe de rhétorique du collège de Gravelbourg eut lieu chez M. et Mme Jean Stringer, le samedi 18 avril. Les invités d'honneur étaient le R. P. Plamondon, O.M.I., du collège de Gravelbourg, et M. l'abbé L. Roy, de Ponteix.

M. et Mme Camille Grégoire et leurs deux fils sont partis pour un mois en Californie et autres endroits intéressants.

M. et Mme P. Therrien sont revenus de leur voyage à Gardner, Mass., où ils ont visité Mme I. Archambault, M. W. Therrien, et rencontré Mme E. Daoust. Dans le Québec, ils ont visité MM. et Mmes A. Boutin, André Payeur, V. De Serres et Mme W. Carignan, à Victoriaville; MM. et Mmes Croteau et H. Hamel, à Warwick, Mme L. Caron, à Thugwick, et MM. et Mmes Antoine Fournier, A. Garand, A. Béliveau, C. Carignan et M. Cyrenne, à Montréal, et Mmes J. Bernard et Angers, à Arthabaskaville.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 9 mai, l'abbé L.-Philippe Pelletier, Butte St-Pierre; le 12, Aurèle Dufault, St-Front, et Gilbert Duperreault, Willow-Bunch; le 14, Lucien-E. Georget, Domremy.

Vawn

Première communion

La première communion des enfants aura lieu le dimanche de la Pentecôte, le 17 mai, et la confirmation, le samedi 23 mai.

Mariage Boutin-Blanchette

Le lundi 20 avril, à 11 h. a.m., M. l'abbé G. Aumont bénissait le mariage de Mlle Hazel Blanchette, fille aînée de M. et Mme Rodolphe Blanchette, de Vawn, à M. Clément Boutin, fils de M. et Mme C. Boutin, de Victoire, en l'église St-Hippolyte de Vawn. Les religieuses avaient très bien décoré l'autel pour cette occasion.

La mariée portait une longue robe de taffetas avec corsage recouvert de dentelle. Son voile était retenu par un couronne de pierres et de perles. Elle tenait un bouquet de roses roses.

La fille d'honneur, Mlle Claudette Blanchette, soeur de la mariée, portait une robe de poult-de-soie turquoise et tenait un bouquet d'oeillets blancs.

Les servants de messe étaient Robert et Roland Blanchette, frère et cousin de la mariée. Mlle Gabie Blanchette touchait l'orgue, et Mme A. Blanchette était soliste. Les huissiers étaient MM. Fred Blanchette, oncle et parrain de la mariée, et M. Albert Boutin, frère du marié.

Après la cérémonie, un dîner fut servi à 80 invités à la salle de Vawn. Mlle Marie Despins, de Prince-Albert, avait charge du registre.

M. l'abbé Aumont bénit la table d'honneur, et le R. P. Heriz, de Battleford, adressa ses souhaits, ainsi que M. le Dr Palmer, de North Battleford.

Un souper buffet servi à 50 personnes chez les parents de la mariée, fut suivi d'une soirée à la salle avec musique des "Parkside Ranchboys".

La mère de la mariée portait pour l'occasion un deux pièces vert en tissu broché avec accessoires et bouquet de corsage roses. La mère du marié revêtait une robe de tissu broché vert avec accessoires blancs et bouquet de corsage de roses blanches.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un ensemble en tissu broché de couleurs or et brun avec chapeau et gants bleus. Son corsage était de couleurs rouille et or.

Le jeune couple est parti en automobile pour Banff, Alta, et autres points d'intérêt avant de s'installer à Kitimat, C.-B. Meilleurs voeux à ces jeunes époux.

Initiation

Les Chevaliers de Colomb se sont rendus à Spiritwood, le dimanche 19 avril, pour la cérémonie de l'initiation qui fut suivie d'un banquet pour les Chevaliers et leurs épouses. Environ 200 personnes assistèrent à ce délicieux repas servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

Visiteurs

A la fin d'avril, les paroissiens ont eu le plaisir d'avoir parmi eux M. Cléas Duperreault, propagandiste du Service de Sécurité Familiale de l'ACFC. Il a visité autant de familles qu'il lui fut possible, et est enchanté du succès obtenu, comprenant 13 adhésions à cette assurance.

M. Gérard Audette, chef du secrétariat, est aussi très actif pour la cause du français, et on espère les voir tous deux à une réunion prochaine qui sera annoncée sous peu.

Pas de clôture précipitée du Concile

LEICESTER (CCC) — Mgr Thomas Holland, évêque-coadjuteur de Portsmouth (Angleterre), a déclaré qu'il serait regrettable qu'une pression soit exercée sur les pères conciliaires afin qu'ils parviennent à clore le Concile lors de la prochaine session.

L'évêque estime que des difficultés financières seraient à l'origine de l'attitude de ceux qui désirent une clôture rapide du Concile.

Mais les pères conciliaires, a conclu Mgr Holland, ont besoin de temps et de réflexion pour prendre leurs décisions dans le calme et la tranquillité.

Penticton, C.-B.

L'Alliance Française

Depuis trois mois ont lieu des réunions de l'Alliance Française. A la troisième réunion on avait l'honneur d'avoir la visite du Consul de France à Vancouver, M. Cyril Le Bas de Plumetôt, qui entre autres, donna un court résumé de la vie du Général De Gaulle, défenseur de la France.

La prochaine réunion aura lieu l'automne prochain et on espère que le nombre de visiteurs continuera à augmenter.

Plus de 100 personnes étaient présentes à la dernière réunion. Les discours furent rendus en français et en anglais, car plus de la moitié des gens qui assistent aux réunions sont des personnes de langue anglaise qui, depuis plusieurs années, suivent des cours de français et sont désireuses de parler cette langue couramment.

Dans la vallée de Penticton, que le Consul appela "Un paradis dans les montagnes", bien des parents veulent vraiment que l'on enseigne le français à l'école aux années 1 à 5.

Après la présentation de deux films sur la France et ses beautés, on put parler amicalement, au cours d'un goûter, avec les personnes présentes.

Willow-Bunch

Décès

M. Elias Dionne est décédé au Foyer d'Youville de Gravelbourg le mardi 28 avril à l'âge de 89 ans. Les funérailles eurent lieu à Willow-Bunch le samedi 2 mai, à 10 h. a.m.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Adrien Chabot, curé. M. Jean Bourdages conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Francis Therrien, Marcel Mondor, Viateur Forest, Alexis et Ovila Lespérance et Jean Duperreault.

M. Dionne était un pionnier de l'endroit. Son épouse l'a précédé dans la tombe en janvier 1930.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, Georges, et deux filles, Marie (Mme Gaston Duperreault), de Regina Beach, et Thérèse (Mme Adrien Bruneau), de Yellow Knife, Alta, qui ne put assister aux funérailles.

Remerciements

La famille Dionne remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie et aidé d'une manière ou d'une autre dans ce récent deuil.

Autre décès

Mme Albert Lambert est décédée à l'hôpital local le jeudi 30 avril, à l'âge de 81 ans. (Les détails de ces funérailles paraîtront la semaine prochaine.)

Va-et-vient

Mme Ecker, d'Estevan, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme A. Lemieux, récemment.

M. et Mme Richard Dosch et leur jeune fils, de Moose Jaw, ont visité leurs parents, M. et Mme Adam Dosch, dernièrement.

M. et Mme Marcel Lantier et leurs deux fils, de Calgary, Alta, ont passé trois semaines de vacances chez leurs parents, M. et Mme Armand Lantier, de Willow-Bunch, et chez les parents de Mme Lantier, à Coronach.

M. et Mme André Dionne, de Radville, ont visité M. et Mme Lionel Rainville, ces dames étant les deux soeurs.

Les étudiants à l'Université de Saskatoon ayant terminé leur année d'étude, sont revenus la semaine dernière chez leurs parents.

M. et Mme Jean Bourdages sont allés à Lisieux le jeudi 23 avril pour l'inhumation de leur petit-fils, Robert, âgé de 6 mois, enfant de M. et Mme Raymond Fafard (Germaine Bourdages), de Scout Lake.

Le dimanche 19 avril, M. et Mme Omer Tessier, d'Estevan, ont rencontré leurs parents, MM. et Mmes Jean et Léonard Bourdages, ainsi que Robert, à Weyburn, où ils étaient allés visiter des amis de cet endroit.

M. et Mme Edmond Corneillier sont revenus de leur séjour en Ontario.

Mme Alice Bonneau, qui passa l'hiver chez ses fille et gendre, M. et Mme Jos. Ryan, à Sarnia, Ont., fut quelques jours dans la paroisse, ensuite elle est partie pour Regina passer quelque temps chez son fils, Jos., et sa famille. Elle reviendra chez elle sous peu.

MM. Arthur Rainville et Lucien Couture sont revenus de l'hôpital de Moose Jaw, où ils furent patients pendant plusieurs semaines.

M. et Mme Bernard Philippon et MM. Léo et Earl Fitzpatrick ont visité leur père à l'hôpital de Moose Jaw, récemment.

M. Antonio Grégoire, de Gravelbourg, a rendu visite à ses parents le samedi 2 mai, étant venu conduire M. Georges Dionne pour les funérailles de son frère, Elias.

M. et Mme Gaston Duperreault et leur fille, Cécile, ainsi que M. et Mme Claude Duperreault et leurs trois enfants, et Louis Duperreault, tous de Regina, ont visité M. et Mme Gilbert Duperreault, le dimanche 19 avril.

Nouveaux venus

M. Richard Menca est le nouveau boucher au magasin Coopératif, M. Omer Mondor étant allé travailler comme boucher au magasin de son père.

Bienvenue à M. et Mme Jack Balfour, d'Assiniboia, qui ont déménagé dans leur nouvelle maison, le samedi 25 avril. M. Balfour est le gérant de la quincaillerie de la coopérative locale.

Dernier hommage au pasteur de Duck Lake: M. l'abbé J.-A. Baulac

(Suite de la première page)

toutes les oeuvres. Les desseins de la divine Providence sont insondables. Emus, tous s'inclinent devant Son adorable volonté.

Lundi, à 9 h. a.m., il y eut une messe dialoguée par les institutrices et les élèves de l'école Stobart pour le repos de l'âme de leur bien-aimé pasteur. A la sortie de l'église, tous les écoliers, en silence, se succèdent, récitent une prière et jettent un dernier regard sur celui que Dieu vient de rappeler à Lui.

A 11 h. a.m., la messe de Requiem fut célébrée par M. A. Beaulac, assisté de MM. les abbés J. Houle, de Domremy, et Rolland Gaudet, de Zenon Park.

Absoute

L'Absoute fut faite par Son Exc. Mgr L. Morin, qui prononça l'Oraison funèbre. Après avoir offert ses condoléances à la famille éplorée, il fit l'éloge du regretté disparu . . . en termes concis mais si réels: "M. l'abbé Beaulac vivait une foi authentique, était doué d'un courage invincible et s'acquittait de son ministère dans une intégrité sans nom."

Une quarantaine de prêtres séculiers, ainsi que des Oblats, Dominicains et Sulpiciens prirent place au choeur. D'autres figurèrent à la tribune de l'orgue, sous la direction de M. l'abbé Grégoire Lachance.

Les porteurs d'honneur comprenaient six prêtres; le deuil était conduit par le frère du défunt, M. Maurice Beaulac, suivi de cinq neveux.

A 1 h. p.m., le cortège se rendit à Prince-Albert, où eut lieu l'inhumation.

De nombreux témoignages de condoléances, les offrandes de messes, les télégrammes et la nombreuse assistance aux funérailles attestèrent une fois de plus que M. l'abbé Beaulac comptait de nombreux amis, lui l'apôtre infatigable de la cause religieuse et française à laquelle il a donné le meilleur de lui-même: soit 36 ans de sacerdoce dans le diocèse.

Prouvons-lui notre reconnaissance par de ferventes prières maintenant. Et qu'il dorme du sommeil du juste.

Les paroissiens de Duck Lake y compris les religieuses de la Présentation de Marie, désirent exprimer leurs plus vifs remerciements à M. Aldéric Beaulac, P.S.S., pour avoir bien voulu les secourir à l'occasion de leur profonde affliction.

Prince-Albert

Funérailles

Mme Clément Bru, de Jackfish, retirée depuis quelques années au Mont St-Joseph de Prince-Albert, est décédée le 26 avril à l'hôpital de la Ste-Famille, à l'âge de 74 ans.

La défunte laisse dans le deuil une belle-fille, Christine (Mme Gérard St-Amant), et trois beaux-fils, Georges, de Jackfish, Paul et Clément, fils, de North Battleford.

Née en France, Mme Bru vint au Canada en 1925. Son époux l'ayant précédée dans la tombe en 1957, elle vint demeurer à Prince-Albert, l'année suivante. Des prières furent dites à la chapelle du Mont St-Joseph, où la dépouille mortelle fut exposée la veille de l'inhumation. Le mercredi 29 avril, le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Grégoire Lachance.

A cette occasion, tous les membres de la parenté étaient présents, y compris une belle-soeur, Mme Henri Bru, des neveux et nièces, MM. et Mmes Jos. et Charles Bru, ainsi que M. Henri Esquirol, et M. et Mme Denis Esquirol, de Jackfish.

Le salon funéraire MacKenzie était en charge des arrangements funèbres.

Malades

Sont patients à l'hôpital de la Ste-Famille, Mgr J. Cybart, P.D., M. l'abbé J.-A. Coursol, le R. P. G. Fortier, O.M.I., dont l'état de santé s'améliore, M. Herman Lahaye, qui subit l'amputation d'une jambe dernièrement et est toujours dans un état critique. L'état de santé de Mme Jim Schmit demeure stationnaire, et Mme Sérias Corriveau est retournée dans son foyer, à Albertville.

Çà et là

M. Georges Chabot, de Montréal, Qué., beau-frère de M. l'abbé J.-A. Coursol, et sa soeur, Mlle Béatrice Coursol, étaient en visite au Mont St-Joseph.

M. et Mme Norman Mills et leurs enfants, de Nipawin, sont venus passer une fin de semaine chez les parents de Mme Mills, M. et Mme A.-L. Pagé.

M. et Mme B. L. Johnson (née Thérèse Pagé) et leurs enfants sont revenus d'une visite à Saskatoon, chez les soeurs de M. Johnson et des amis.

Il y aura réduction du service d'autobus en cette ville à partir du 3 mai jusqu'au 1er novembre. Les autobus ne fonctionneront qu'à partir de 7 h. a.m. jusqu'à 7 h. p.m., et point entre les heures de 6 h. à 7 h. a.m., et de 7 h. p.m. à minuit.

Prince-Albert fut honoré par le "Saskatchewan Safety Council" à l'effet qu'il ne fut rapporté aucun accident fatal durant les 647 jours précédant le 4 mai.

Calgary, Alta.

Ligues des épileptiques Nouvel édifice

Voici une description générale des plans du nouvel édifice pour épileptiques, qui subira probablement quelques modifications avant que les travaux de construction ne commencent.

L'immeuble d'environ 80' x 120' comprendra trois étages et sera muni de trois ascenseurs dont deux au service du public. Le troisième étage sera réservé aux chambres à coucher pour hommes et à la lingerie. Au 2e étage on trouvera les chambres à coucher pour dames, le réfectoire et la cuisine. Le rez-de-chaussée comprendra les bureaux, les salles de travail et un auditorium de 30' x 70'. A chaque étage il y aura un nombre suffisant de salles de bain modernes. Il y aura aussi un terrain de stationnement, une cour et un potager. M. Leitch sera en charge des travaux.

Nouvel exécutif

L'élection d'un nouvel exécutif, tenu dernièrement, donna les résultats suivants: M. W. D. Taylor, président, réélu; M. R. Smith, vice-président, réélu; Mme G. Kelly, secrétaire, réélue; M. Joseph Uher, trésorier; Mlle Carol Turner, présidente du comité de correspondance; Mmes Anderson et Talbot, réceptions.

Présentation de films

Le 21 avril, deux films de la série "L'enfant exceptionnel" furent présentés. Dans le premier, un médecin pose des questions à un groupe d'adolescents et donne de bons conseils. Le deuxième film raconte l'histoire d'une fillette malade aidée par quelques personnes courageuses.

Assemblée annuelle

Lors de l'assemblée annuelle, M. le président fit connaître les besoins présents de la Ligue et les travaux accomplis au cours de l'année écoulée. Il remercia aussi, au nom de tous, toutes les organisations qui, d'une manière ou d'une autre avait aidé la Ligue dans tous ses projets.

M. le vice-président donna ensuite les noms des membres du nouvel exécutif puis un goûter fut servi. Les dames offrirent un bouquet de roses à l'ancienne trésorière pour ses six années de service.

UN TEMOIN.



JEUNESSE AUJOURD'HUI

Page d'opinions et d'activités des jeunes



Le jour de la Relève

Un succès sans précédent!

Importantes propositions

Tous nos centres importants sont bien représentés. Au-delà de 125 étudiants venus de tous les coins de la province, de St-Lazare jusqu'à Powerview, de Mariapolis jusqu'à La Broquerie. La Rivière-Rouge surtout nous donna encore l'exemple par son imposante délégation. Notre président provincial, Jean Léveillé, sut diriger les discussions des plus vivantes avec savoir-faire. Voici brièvement les plus importantes propositions appuyées par le 4e congrès:

Que la Relève vise à un groupe restreint qui entraine la masse;

Là où c'est possible, que les clubs soient formés;

Que les membres se joignent librement à la Relève sans pression de la part des instituteurs;

Que le recrutement se fasse sans contrainte, très discrètement;

Que le programme "Choix des jeunes" soit prolongé de 12 h. 15 à 12 h. 45;

Que l'on se serve de ce programme pour annoncer les danses, pièces de théâtre, rapports de réunions dans les différents centres;

Que la Relève n'achète pas d'autres pièces et que les centres échangent celles que nous avons présentement;

Là où il y a des clubs, que ceux-ci plutôt que l'école soient taxés;

Que l'année prochaine, ceux qui n'ont pas payé leurs taxes n'aient pas le droit de vote au congrès;

Qu'Otterburne soit en charge de la Page de la Relève (si possible).

Diner-buffet

Son Exc. Mgr M. Baudoux nous fit l'honneur de sa présence et nous adressa la parole. Il nous fit comprendre que la jeunesse ne doit pas avoir peur d'agir, de se faire entendre. Tout en respectant le passé, tout en s'appuyant sur l'expérience des plus vieux, nous les jeunes, ne devons pas hésiter à vivre dans le présent, à faire valoir nos idées, en apportant notre vitalité, nos énergies, pour dégourdir, pour rajeunir l'inertie que l'on retrouve souvent chez les plus vieux.

La Relève proclama ensuite les membres honoraires de notre mouvement. Ce furent Mme Stanners, la Rév. Sr Marguerite-Yvonne, Mlle Micheline St-Pierre, Mme A. Monnin, la Rév. Sr Marie-Hélène-Denise et la Rév. Sr Moreau.

Et notre diner se termina par le chant officiel de la Relève.

• • •

Concours oratoire

Que de félicitations à offrir, que de remerciements à faire, lorsque l'on songe au succès de ce concours. Une salle comble, 24 concurrents représentant toutes les divisions de langue française, des prix généreux, des juges des plus compétents, voilà le succès de notre concours.

Félicitations à ces vaillants étudiants qui ont si bien représenté leurs divisions. Parmi ceux-ci remarquons qu'il y en avait qui revenaient du Marchoton de CKSB, les jambes mortes, l'oeil rouge, mais qui surent quand même remporter les prix. D'autres peut-être moins fortunés, venus de régions plus éloignées ont su émouvoir l'auditoire par leurs efforts des plus méritoires.

Remerciements aux généreux donateurs de trophées et de prix en argent: l'Association d'Education, la Commission Scolaire de St-Boniface, CKSB, M. le Dr Stanners, la Caisse Populaire de St-Boniface et l'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue Française du Manitoba.

Remerciements aux juges, Mlle Yolande Gendron, MM. Léo Rémillard et Jean-Guy Roy.

Merci à toute cette foule qui est venue encourager nos concurrents.

Les lauréats provinciaux de ce grand concours qui dura quelque trois heures furent les suivants: section 9 et 10 (filles), Irène Mahé, de l'Académie St-Joseph; section 9 et 10 (garçons), Guy Gagné, de l'Institut Collégial Provencher; section 11 et 12 (filles), Annette Thorimbert, de l'Académie St-Joseph; section 11 et 12 (garçons), Jean-Marie Taillefer, de La Broquerie. Félicitations à ces quatre étudiants.

Malgré tout notre bon vouloir, nous nous sommes attiré des critiques bien fondées. Tout d'abord, les participants auraient aimé entendre les critiques des juges. C'est tout naturel et très profitable. Nous avons cru bon de demander aux juges de faire des remarques très brèves, car l'horloge marquait six heures dix et le thermomètre 82. L'an prochain, nous prendrons soin d'espacer les concours de telle façon que les juges aient le temps d'offrir une bonne critique.

Et puis, certains participants s'attendaient à ce que l'on ait un deuxième et un troisième prix ou, du moins, à ce que l'on nomme les deuxième et troisième places. C'est ce qui aurait dû se faire, nous le comprenons mieux à présent. L'an prochain, nous promettons de le faire et nous comptons sur les RESPONSABLES pour nous le rappeler si nous devions l'oublier.

• • •

Concours déclamatoire

Le samedi 25 avril, à 2 h. p.m., avait lieu le Concours déclamatoire provincial. Sept participants représentaient les différentes divisions scolaires.

Les résultats furent très satisfaisants. Diane Prince se classe première remportant les trophées gracieusement offerts par la Banque Canadienne Nationale. De plus, chaque concurrent reçut une récompense, c'est-à-dire un bon d'achat de trois dollars, don de la Librairie Fides. Nous offrons nos félicitations les plus sincères à tous les participants.

Nous voulons remercier à nouveau les juges qui prêtèrent si aimablement leur concours: le R. P. L. Guy, S.J., Mme Eugène Ragot et M. Robert Trudel.

Nous adressons aussi nos sincères remerciements aux instituteurs et institutrices qui, en préparant leurs élèves, nous ont aidés à faire de ce concours un succès, et aux religieuses de l'Académie St-Joseph pour leur hospitalité.

• • •

Un reproche?

Une explication . . .

Les membres de la Relève, en congrès général l'an dernier, avaient proposé que nous accordions un deuxième et un troisième prix aux concurrents des Concours oratoires. Les responsables des concours n'ont pas pu tenir compte de cette proposition et ceci par manque de fonds.

Il est certain que les 24 concurrents méritaient tous des prix et il nous aurait fait grand plaisir de leur en donner. Cependant, dans nos directives, il ne fut jamais question de donner des deuxièmes et troisièmes prix. Déjà, les prix distribués se sont élevés à la somme de cent dix dollars, en comptant un nouveau trophée permanent, les inscriptions, les petits trophées et les prix en argent.

L'an prochain, si toutes nos écoles offrent une contribution à la Relève, nous pourrons faire mieux. Cette année, malheureusement, quelque 10 écoles n'ont rien contribué (sans reproche).

Pour rire un peu

Un "i" se promène au milieu de tous ses amis et cousins de l'alphabet. Il rencontre un "i":

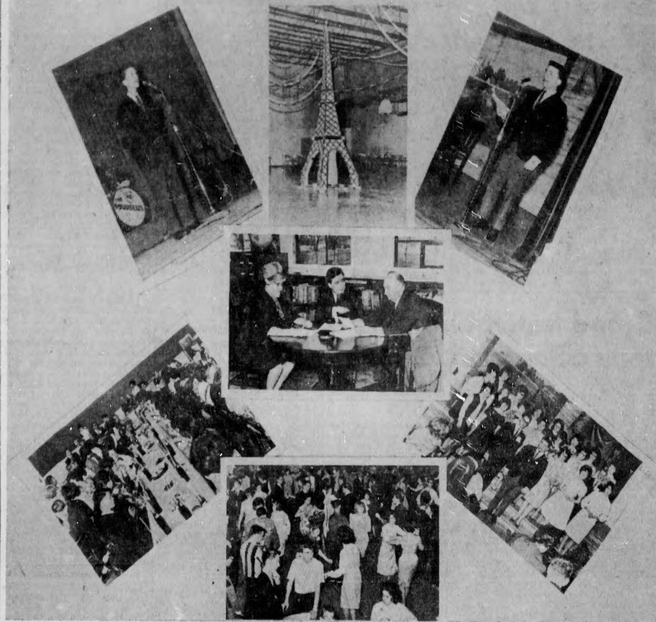
— Tiens, bonjour ma cousine! Tu as eu des jumeaux?

• • •

Un condamné à mort est conduit devant la chaise électrique:

— Qu'est-ce que c'est que ce machin-là? demande-t-il.

— Asseyez-vous, répond le bourreau tranquillement, on va vous mettre au courant!



Dans ces quelques photos l'on voit les principaux personnages et les bons moments de la journée de la Relève franco-manitobaine. En haut: à gauche, Gérald Paquin, l'artiste tant applaudi; au centre, une Tour Eiffel nouveau style, ornant le gymnase Notre-Dame où eut lieu la fameuse soirée sociale à la fin de la journée; à droite, Jean-Guy Léveillé, président, souhaite la bienvenue aux congressistes. Au centre, les juges du concours oratoire, Mlle Yolande Gendron, MM. Jean-Guy Roy et Léo Rémillard. En bas: à gauche, convives du diner-buffet; au centre, on s'amuse bien entre jeunes; à droite, le nouvel exécutif provincial pour l'année 1964-65.

Danse annuelle de la Relève

Gai Paris! Ville-Lumière

A 8 h. 30 p.m., le samedi 25 avril, les portes du gymnase Notre-Dame s'entrouvent pour laisser défiler la foule qui attend à la porte. Les garçons et les filles se faufilent un par un sous l'arc de triomphe et ensuite s'inscrivent à la table. Cependant, ils ne peuvent pas s'arrêter, car, en plein milieu de la salle, s'élève une tour Eiffel grandiose, réelle, scintillante de jeux de lumière bleue. Sur les murs du gymnase, un jet de lumière rouge fait ressortir les portraits modernes des diverses parties de Paris et de la France.

Ensuite le rideau s'ouvre un peu pour la présentation du mot de bienvenue par les deux maîtres de cérémonies: Jean Léveillé et Danielle Bazinet. La bienvenue prononcée, le rideau de l'estrade s'ouvre totalement, aux émerveillés de la foule, pour présenter l'orchestre invité: les "Downbeats", composé de quatre garçons énergiques et prêts à se donner entièrement au plaisir des jeunes. Leur musique nuancée de rythme crée une atmosphère joviale, le jeune homme à la batterie se dépense pour le succès magnifique du groupe musical.

Le gymnase est comble, 425 étudiants, il est 10 h. 30; c'est l'heure du repos des "Downbeats" et le temps d'inviter nos artistes chantres sur la scène. Comme premiers invités nous avons les filles St-Pierre (Micheline, Marjolaine et Louisette) qui nous chantent "Marin", chansonnette populaire. Ensuite au micro apparaît Gérald Paquin, vedette de la chanson à St-Boniface, accompagné de Roger Labossière à la guitare. Gérald nous exécute comme premier numéro: "Le jour où la pluie viendra". Cette chansonnette suivie d'un applaudissement retentissant le ramène au micro où d'une voix solide il chante "C'était mon copain". L'applaudissement redouble, et chez les spectateurs l'on entend des "encore" bien mérités. Gérald revient, accueilli par d'innombrables cris féminins et des sifflements perçants. Un gros merci aux filles St-Pierre et à Gérald Paquin pour leurs chansonnettes mélodieuses.

Les "Downbeats" reviennent chargés d'énergie et reprennent leur musique vivifiante.

Hélas! L'heure de quitter la salle arrive trop vite. Après quelques mots des deux maîtres de cérémonies, les jeunes, sourire aux lèvres, partent contents de leur belle soirée.

Résultat fameux! Grand succès!

Merci à tous les participants.

Un gros merci aux personnes suivantes pour un travail bien accompli: maîtresse de cérémonies, Danielle Bazinet; maître de cérémonies, Jean Léveillé; comité de décoration, Claude Comault, Edouard Mousseau, Philippe Gauthier, Suzette Lacroix, Jim Welsh, Lorraine Guénette, Jean Bourbonnais, Randy Thagaert, Bernard Chaput, Georgette Martin, Jean Fontaine, Jeannette Dufault, Jean Léveillé, Pat Hogan, Jean Guilbault et Gérald Pierson; comité de réception, Viviane Moquin, Gérald Poitras, Jean-Marc Lemoiet et Constance Volk; publicité, Jean Guilbault et Jean-Marc Lemoine; photographe, Jim Welsh; ceux qui étaient à la porte, Jacqueline Bélanger, Jeannette Arcaud, Irène Beaumont, Florette Couture, Julie Guilbault, Patricia Clément, Diane Rénaud, Denise Gauthier, Juliette Vincent, Louise Auger et Claudette Moquin.

Merci à nos chaperons: M. et Mme Stanners, M. Dépôt, M. et Mme Thorimbert, Mme Vincent, M. et Mme St-Hilaire, le Père Lambert et M. l'abbé Roy.

Voici la liste des écoles représentées à notre grande soirée récréative: St-Norbert, Ste-Agathe, St-Adolphe, Powerview, St-Jean-Baptiste, Otterburne, St-Eustache, Elie, Précieux-Sang, St-Charles, Mariapolis, St-Joseph, St-Laurent, Provencher, Sacré-Coeur, La Broquerie, Somerset, Collège de St-Boniface, St-Lazare, St-Pierre-Jolys, Holy Cross et Juniorat.

Le cardinal Léger demande l'aide des Basiliens de Toronto

TORONTO — Les Pères Basiliens, bien connus pour leur enseignement à Toronto, ont été invités à enseigner dans les écoles catholiques de langue anglaise de Montréal pour remédier à la pénurie de professeurs de religion.

Le R. P. J. B. Mullins, principal au Michael Power High School depuis sept ans, sera à Montréal en juillet pour aider la CECM en orientation et en catéchèse.

Plusieurs écoles anglaises catholiques de la métropole voient rarement des prêtres parce qu'il n'y en a pas assez, a expliqué le Père. Nous avons été invités par le cardinal Léger à fournir notre aide comme professeurs et instructeurs en religion, dans les secteurs où les prêtres sont rares.

Allez! Ecrivez-nous!

Avez-vous des remarques à faire, des fleurs à lancer, ou quelques pommes pourries? C'est ça, écrivez-nous, déchargez-vous le coeur. Nous publierons tout ça aussitôt que nous le recevrons tout en conservant le droit de vous répondre, bien entendu.

Ce que je reproche aux garçons modernes

Qu'est-ce que nous les filles d'aujourd'hui pensons des garçons modernes? Pour dire franchement, chaque fille pense différemment de chaque gars. Nous avons chacune nos opinions. Ce que nous remarquons le plus chez eux, cependant, ce sont leurs défauts extérieurs et leurs maladresses quand ils sont parmi nous. On dirait que c'est presque naturel pour nous de voir leurs points faibles.

Prenez par exemple leur manière de marcher. Ils disent que "nous" marchons mal! Il est certain qu'ils ne se voient pas eux-mêmes. Leurs petits pantalons courts et serrés leur donnent l'apparence d'araignées mises à l'étroit. Quand on les voit marcher dans le corridor avec ces culottes modernes, remarquez ça, je dis bien "modernes", on a toujours peur de les voir se fendre. S'ils visent à se faire remarquer, on le fait, oui, mais non pas de la façon qu'ils le veulent.

Leurs ongles maintenant! Ils semblent dire que c'est impossible de les tenir propres. Mais que voulez-vous, après tout ils sont des garçons.

Leurs cheveux dont ils sont si fiers, qu'ils désirent si bien peignés, si bien huilés, sont parfois trop graissés à notre goût.

Et que dire de leurs talons? Parfois, nous serions portées à croire qu'il faut qu'ils s'entendent pour savoir qu'ils sont là.

Leurs pantalons, leurs cheveux, leurs ongles, leurs talons sont à peu près leurs points faibles, que nous les filles remarquons le plus.

Maintenant, voyons comment ils agissent en notre présence. Ils se vantent de tout et de rien! De leur corps supposé "si" musculaire, leurs vieux chars devenus modernes sous leurs doigtés agiles, leurs sorties avec leurs fameuses filles, voilà seulement quelques-uns des sujets où ils essaient de montrer leurs connaissances.

Leurs petits airs frais et indépendants fâchent bien des filles. Dans les rues et les corridors, on pourrait leur passer sous le nez sans qu'ils s'en aperçoivent.

Aux soirées sociales, ne sont-ils pas fâchants? Ça prend tout pour qu'ils nous demandent la dernière danse. Pourquoi ne veulent-ils pas danser?

J'admets que quelques-uns ne savent pas comment, mais la majorité le peuvent et ne veulent pas tout simplement. Ils restent assis là toute la soirée à nous regarder et à bavarder — "à bavarder", oui c'est bien cela, car ils sont bavards! Ça vous surprend? Eh bien oui, nous les filles nous pensons que les gars aiment à bavarder autant que nous, quand nous ne sommes pas là, bien entendu.

De quoi parlent-ils? Ah! ça c'est facile à trouver! En notre absence ils parlent de nous tout simplement. De notre demarche, de nos coiffures et même de nos toilettes. Quand ils ont "tout" dit de nous, ils retournent à leurs vieux chars.

Enfin, je me permettrais même de dire que parfois ils sont insultants. Ils nous sortent avec des choses devant les autres qui souvent nous gênent.

Mais, malgré tout cela, je dois admettre que nous les filles, sans les gars, nous n'irions pas loin. Quand nous sommes à la recherche de la protection, vers qui nous tournons-nous, sinon vers eux?

Malgré que nous les critiquons beaucoup, et que nous les trouvons souvent en tort, nous les aimons bien quand même, car, que pourrions-nous faire sans ces chers garçons?

Voici un des nombreux discours prononcés au Concours oratoire:

Les délinquants

Vous avez vu ces jeunes garçons trainant aux coins des rues en quête d'aventure . . . aventure du plaisir, du vol, du crime, du défendu . . . et avec pitié, indifférence, ou horreur, vous vous êtes dit: voilà des délinquants. ERREUR! Vous vous trompez. Vous auriez dû plutôt vous dire: voilà des fils de délinquants. Voilà les enfants d'une société délinquante . . . Votre pitié, votre horreur, rejetez-les sur les adultes coupables.

Si mes paroles vous étonnent, si mes accusations vous choquent, sachez que je sais ce que je dis, oui, je le sais, car je suis de ceux que vous appelez délinquants. Et c'est mon plaisir comme mon devoir de défendre ici la cause de ces accusés.

Parents qui vous enivrez, comment voulez-vous que vos fils méprisent l'alcool? Société qui a pour dieu le plaisir, comment oses-tu demander à ta jeunesse de faire son devoir? Vous prêchez l'honnêteté, et comme le pharisien, vous nous donnez l'exemple du mensonge. Vos sermons, vos paroles ne font que soulager vos consciences troublées par le péché.

Nous sommes vos fils, fils de délinquants. Comme vous, nous sommes troublés, comme vous, nous trainons les rues en quête d'aventure et de plaisir. Nous voulons être bons, mais nous ne rencontrons personne pour nous montrer la route à suivre. Nous avons du coeur, mais nous avons appris à le cacher. Nous sommes à la recherche du beau, du vrai et du bien. Où sont-ils? Montrez-nous-les.

Par vos actions, faites-nous aimer la vertu. Par vos exemples, faites-nous mépriser tout ce qui est laid, tout ce qui est faux, tout ce qui est mal. Vous êtes notre idéal, vous êtes notre modèle. Cessez de mépriser en nous les artistes qui vous ont si bien copiés. Au lieu de jeter la pierre . . . Pour vous qui m'écoutez aujourd'hui, acceptez de battre votre coulpe, et lorsque vous me rencontrerez désormais sur votre route, dites-vous bien: voilà un fils de délinquants.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes



Rédacteur en chef — Roger Létourneau
Assistants — Philippe Gauthier, Gilbert Pelletier

Concert de variété

Cette année, les "Bébites" ne sont pas les seuls qui ont fait fureur à Provencher. Il y a maintenant notre programme de variétés au gymnase Notre-Dame, les 17 et 18 avril derniers. Plus de 2,000 personnes ont assisté à ces deux soirées. Pour la troisième année consécutive, les garçons de Provencher et les filles de l'Académie St-Joseph ont uni leurs efforts pour préparer ces soirées maintenant devenues un événement annuel. Nous avons eu un vrai succès.

Il faut dire que depuis trois mois déjà, les élèves se préparaient par les auditions et les pratiques qui furent très nombreuses et de plus en plus fréquentes.

Il faut admirer la coopération des élèves dans la vente des billets. Toutes les classes témoignèrent d'un bel esprit de corps et d'initiative, de telle façon que Provencher avait vendu au-delà de 1,000 billets au moment de la première soirée.

Enfin, notre grande soirée est là. On vérifie les lumières et les microphones, on retouche les décors. L'heure approche. Les acteurs deviennent de plus en plus nerveux, surtout les nouveaux. Notre gymnase s'agite, la foule remplit tous les sièges. Ce sont les parents intéressés, les invités, les enfants curieux, et un grand nombre d'étudiants des deux écoles. Bientôt, 1,000 spectateurs attendent avec impatience l'ouverture du rideau.

Enfin, ceux-ci s'entrouvrant bientôt révèlent un charmant café de Paris. L'accordéon joue une douce mélodie et une jeune Parisienne nous chante "Sous le ciel de Paris". La voix délicate de la jolie Gisèle Vermette produit une atmosphère romanesque et semble déjà assurer le succès de la soirée.

Maintenant le théâtre devient sombre, six chattes noires sur la scène. Elles dansent d'un pas léger, au rythme de la musique, et font tourner leurs queues en rond. En partenaires, elles glissent d'un côté à l'autre du théâtre d'une allure féline.

"La Farce du Chaudronnier", un des meilleurs morceaux de la soirée, fut très original. Owen Brophy, Hubert Gauthier et Albert Paul se montrèrent superbes acteurs dans leurs rôles respectifs.

Au nombre des excellents numéros au programme, "Showdown At Vulture Gulch", sut attirer plusieurs éclats de rire. Cette pièce était une représentation d'un "western" tel que nos grands-pères en auraient vu à la télévision. La scène se passe dans une taverne où le "barkeeper" nous révéla avec un accent tout à fait "Texassien" l'action tragique qui s'est ensuite déroulée sous forme de pantomime. La musique, les décors et les costumes étaient très bien choisis, ce qui contribua à la compréhension de la pièce.

Deux jeunes guitaristes, Joseph Beaulieu et Ronald Poitras, accompagnés d'un tambour (Bob Clark), présentèrent un magnifique répertoire de musique moderne. Les applaudissements et rappels témoignèrent de leur succès.

Deux élèves de Provencher ont su montrer leur souplesse dans un jeu de tremplin des plus adroits. Ils descendaient des nuages, remontaient dans les airs, perdaient leurs pantalons et s'élançaient dans le vide avec un aplomb peu ordinaire. Par un mélange de rythme, de comédie et de hardiesse, ils s'attirèrent des applaudissements bien mérités.

Il y eut aussi la danse de "Hernando's Hideaway", par six garçons de la 12e année. Ce qui était à remarquer ici surtout, ce fut l'originalité des costumes et le jeu des lumières.

Ce qui me frappa le plus fut peut-être la beauté des décors. Chaque morceau était accompagné d'un décor différent, ce qui ajoutait naturellement à l'intérêt.

Félicitations bien méritées aux membres du comité responsable et aux participants qui ont tous bien travaillé, sacrifiant leur temps pour le succès de cette soirée. Un remerciement spécial au Frère Donald et à Soeur Léontine, ainsi qu'aux quatre étudiants, Karen Joyce, Pauline Tétrault, David Bockstael et Dennis Emond. Il ne faut pas oublier Bernard Boucher et son équipe de montage qui ont fait le gros du travail dans les coulisses.

Cette soirée nous fut profitable à plusieurs points de vue. Tout d'abord, financièrement, ce fut notre plus grand succès à date. Les participants ont aussi appris à collaborer ensemble, à avoir confiance en eux-mêmes et dans ceux avec lesquels ils travaillaient. Ce fut une très bonne occasion pour plusieurs de montrer leurs talents et, en même temps, rehausser le prestige de l'école. Espérons que cet esprit d'entente et d'initiative continuera à se développer et que l'an prochain notre soirée de variété sera aussi bien réussie.

UN PARTICIPANT.

Un jeune paralysé ordonné prêtre

METZ (CCC) — M. l'abbé Valentin Schwaller a célébré le 3 mai sa première messe à Sarreguemines (Moselle, France). Mais cette messe ne fut pas comme les autres, car le jeune prêtre, paralysé à la suite d'un accident de circulation fit son entrée dans l'église en voiture d'invalide.

La cérémonie d'ordination sacerdotale se déroula au grand séminaire de Metz, le 1er mai. Elle ne put avoir lieu que grâce à une autorisation spéciale qui a été accordée par le pape Paul VI.

Le cas de M. l'abbé Schwaller est sans doute unique, car il ne pourra célébrer les offices que dans la position assise. Un accident de moto, survenu en août 1954, provoqua une lésion de la colonne vertébrale entrainant une paralysie presque totale.

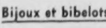
Dix années se sont écoulées: dix années de souffrances, au cours desquelles M. l'abbé V. Schwaller subit plusieurs interventions chirurgicales et suivit des stages de rééducation, tout en conservant intact son désir de devenir prêtre.

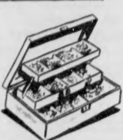


Dans cette photo l'on voit les trois "artistes" qui ont si magnifiquement interprété "La farce du chaudronnier". Hubert Gauthier, Albert Paul et Owen Brophy, étudiants de l'Institut Collégial Provencher.



Lors du concours d'art culinaire "Five Roses Young Canada Bake-Off", tenu au magasin Eaton de Winnipeg, la jeune Colleen Strange (15 ans), de Killarney, se classa première du Manitoba et représentera celui-ci à Toronto le 9 mai pour le championnat national. A cette occasion elle entrera en concurrence avec les gagnantes des neuf autres provinces. Dans la photo ci-dessus, on peut voir, de gauche à droite, quelques-uns des invités au concours: Mme Betty Jewel Canning, personnalité bien connue dans le domaine de la télévision à Winnipeg, M. l'échevin T. A. Lonergan, de St-Boniface, Mme Sheila Craig, rédactrice de la chronique culinaire de la "Winnipeg Tribune", M. G. R. Purchase, surintendant du magasin Eaton de Winnipeg, Mme Mary Blakney, femme du gérant général d'Ogilvie Flour Mills, Division de l'Ouest, et Mlle Colleen Strange, gagnante du concours.





Coffret de Rosette

Un seul moment de négligence à la maison, à l'école ou au jeu peut priver votre enfant du miracle de la vue. Choisissez ses jouets avec soin, vous souvenant que les fusils à air, les arcs et flèches et les frondes ne sont pas des jouets mais bel et bien des armes.

Ne laissez jamais de couteaux, de ciseaux ou d'outils tranchants à la portée des enfants à la maison. Surtout, enseignez à vos enfants l'art de jouer en sécurité. La santé des yeux dépend de la santé générale. Votre enfant a besoin de bonne nourriture, d'air pur et de beaucoup de sommeil.

✦ ❊ ✦

C'est avec de très, très mauvaises notes qu'encore une fois le jeune garçon est revenu à la maison.

Son père examine le bulletin, se congestionne et s'écrie:

— Mais tu n'as donc pas honte? Ce n'est pas possible! De qui tiens-tu? . . . Moi, à ton âge . . .

— Oh! fait le fils, arrête, papa. Tu vas encore faire pleurer maman . . . de rire!

✦ ❊ ✦

Pour nettoyer votre sac à main en cuir blanc, servez-vous d'un blanc d'oeuf battu.

✦ ❊ ✦

Pour conserver aux melons leur saveur, les envelopper dans du papier d'aluminium avant de les placer dans le réfrigérateur.

✦ ❊ ✦

Avouez qu'il vous est arrivé parfois de sacrifier une heure de votre sommeil parce que vous aviez à effectuer un racommodage fastidieux ou que vous teniez à faire briller votre parquet ou faire luire vos meubles. Ne le faites plus. Sachez vous reposer vraiment de temps à autre. Et vous verrez que tout ira aussi bien chez vous et beaucoup mieux "en vous", ce qui est essentiel.

✦ ❊ ✦

Si on met dans le riz qu'on fait bouillir une cuillerée à thé de citron, les grains seront plus blancs et auront un goût exquis.

✦ ❊ ✦

Le capitaine appelle le sergent:

— Dites donc, sergent, je viens d'apprendre que le soldat Durand a perdu toute sa famille: son père, sa mère, sa femme et ses enfants dans un accident d'automobile. Je compte sur vous pour lui annoncer ça rondement, hein! Pas de faux-fuyants! On est entre hommes! . . . Alors, hein! Pas de détours!

Le sergent rassemble les hommes et déclare:

— Voilà: que tous ceux qui ont perdu leur mère, leur père, leur femme et leurs enfants dans un accident d'automobile lèvent la main.

Les bras restent baissés; et le sergent enchaine:

— C'est parfait! Durand! . . . Vous me ferez quatre jours, ça vous apprendra à mentir!

✦ ❊ ✦

Les femmes ont le devoir d'étudier et de connaître les principes d'une alimentation saine et économique. Ne sont-ce pas les femmes qui règlent tous les détails des choses domestiques et qui peuvent ruiner ou soutenir les maisons?

✦ ❊ ✦

Pour séparer des timbres qui sont collés ensemble, ne les mouillez pas mais recouvrez-les d'un papier mince et passez un fer modérément chaud sur le papier. Les timbres se sépareront facilement et la colle sera encore utilisable.

✦ ❊ ✦

— Désormais, vous ne boirez ni vin ni bière, car ils sont cause de votre maladie.

— Grand merci, docteur, je craignais déjà que ce fut la bouteille de gin que je bois toujours de grand matin.

Pour la fête d'une maman

Je connais une bonne fée
—Peut-être la connaissez-vous?
De tout le monde, elle est aimée
Chacun la couronne d'emblée.
Je connais une bonne fée
—Peut-être la connaissez-vous?

Sous ses pas fleurissent les roses,
Sur son passage est le bonheur.
Elle anime les coeurs moroses,
Donne du charme aux moindres choses.
Sous ses pas fleurissent les roses.
Sur son passage est le bonheur.

Quand elle est là, plus de tristesse!
Bien loin s'envolent les soucis!
Son grand coeur est plein de largesse,
Sûre et solide est sa tendresse!
Quand elle est là, plus de tristesse!
Bien loin s'envolent les soucis!

Aujourd'hui, c'est son jour de fête!
Tout est joyeux dans la maison!
Que nous importe la tempête,
Si notre coeur tout bas répète:
Aujourd'hui, c'est son jour de fête!
Tout est joyeux dans la maison!

Que la tendresse et que la joie
Fassent longtemps ses jours heureux!
Que pour elle le ciel déploie
Des jours tissés d'or et de soie!
Que la tendresse et que la joie
Fassent longtemps ses jours heureux!

Pour nommer cette bonne fée,
Mon petit coeur bat tendrement!
C'est de toutes la plus aimée,
La première en notre pensée! . . .
Le nom de cette bonne fée,
C'est le vôtre, douce maman! . . .

Jeanne-Bénita AZAIS.

Le travail féminin aux Etats-Unis

La revue "Time", 22 novembre 1963, commente sans trop d'enthousiasme l'augmentation trop rapide du nombre des femmes mariées qui travaillent en dehors du foyer. Les recensements américains donnent l'accélération suivante:

1940	5,200,000
1950	8,600,000
1961	13,300,000

Présenté autrement, ce tableau indique que les femmes mariées travaillant au dehors constituaient en 1940, 15 pour cent du total des épouses américaines; pour 1961, cette proportion est portée à 33 pour cent.

Les nécessités économiques ne sont pas la cause principale de cet exode, puisque 52 pour cent des épouses concernées déclarent que leur mari gagne $10,000 ou plus!

Même phénomène au Canada

Le bureau fédéral de la statistique rapporte qu'un nombre record de femmes ont assumé des emplois au Canada en 1963, soit plus de 1,800,000. A la fin de la dernière guerre mondiale le sommet obtenu plafonnait à 1,400,000 travailleuses.

Sur ce nombre, celui de 1963, les femmes mariées comptent pour un total de 918,000, soit plus de 50 pour cent.

Le travail de la femme mariée ne favorise pas la natalité. On évalue à 50 pour cent le nombre des travailleuses mariées, âgées de 25 à 34 ans, qui n'ont aucun enfant.

SOUVENIRS DE LOURDES

Le 10 août 1960 nous étions à Rome. Le 13, à Paris en arrêt pressé puisque nous partions pour Lourdes le soir même. Quel voyage magnifique et assez surprenant qu'on y pense encore comme un petit miracle. Nous, pauvres gueux, gens bien ordinaires en plein vol sur les pays européens.

L'avion ne descend pas à Lourdes même, mais à Tarbes, où des autobus attendent les descentes d'avion pour ramasser les touristes et les conduire le reste de la route vers la Grotte bénie.

Dans l'air, et depuis la gare des invalides, nous avions eu bien des distractions. On survola Limoges. Voilà que cet incident me fit penser au service de vaisselle de ce nom que possédait ma mère et qui me ramène un bref moment au vieux St-Boniface de mon enfance. Pour nous deux, mon fils et moi, c'est vraiment ici, tout nouveau, tout beau.

Il y avait un grand personnage, descendu d'un autre avion. Nous apprenions à l'instant que ce n'était autre que le Nonce Apostolique qui serait cérémoniaire d'honneur au Triduûm de l'Assomption. Nous devions attendre presqu'une heure avant de pouvoir passer. Nous fûmes inconsciemment photographiés avec Son Eminence et nous nous retrouvons dans la presse du lendemain. Des agents en motocyclettes lui firent un cortège imposant. Enfin notre autobus démarrait. Ceux qui étaient qualifiés infirmes passaient au premier autocar. Les touristes en bonne santé suivaient dans le second autocar.

La route Tarbes-Lourdes est un véritable bouquet de paysages choisis. Tout est vert, surtout les collines nombreuses. La route serpente le long des prés en culture et tout est aussi pastoral que "l'Angélus" de Millet.

Des charrues à mancherons par ci par là, des hommes et des femmes habillés en paysans bêchent leurs jardins potagers. Tout comme à l'heure de la Vierge, les environs de la contrée miraculeuse n'ont pas changé. Le tumulte sera plus loin, même très désagréable à première vue.

On arrive

On arrive à une petite mansarde de gare qui ne le serait pas si on ne lisait sur un panneau géant qui la surmonte "AIR-FRANCE". Ce n'est pas le réel bureau car il n'y a personne pour nous recevoir. C'est le bref arrêt où on débarrasse le bagage nous dit le chauffeur.

Les taxis sont à l'attente. Ce ne sera que deux jours plus tard, quand on aura appris les airs, qu'on réalisera que ces messieurs nous ont fait faire un grand détour pour nous conduire au bazar de la vraie ville. Enfin, et même à Lourdes, il faut semble-t-il gagner sa vie.

Le premier tableau, comme la première impression, est inquiétant et turbulent. On regarde un peu autour pour trouver un hôtel qui nous conviendra, car il y en a pour tous les goûts, et même le Secours St-Pierre qui reçoit les pauvres de la terre. Nous habiterons durant notre séjour une chambre à l'hôtel Richelieu qui appartient à Marcel Soubiroux, un parent de la voyante. On monte en ascenseur au troisième palier où on nous offre une chambre modeste, mais bien claire et bien propre. Cependant, ici comme à Paris, l'eau n'est pas potable. Nous ne dormirons que peu dans notre excitation, bien que les deux grands lits soient confortables. Les grands bruits commencent très tôt le matin en cette place de pèlerins. Le vasistas donne sur l'hôpital du St-Sacrement que l'on peut presque toucher tant la ruelle qui nous sépare est étroite. Là, des infirmes alités sont préparés à toutes les heures du jour pour être conduits en charette au Temple de la Madone. Un infirmier pousse la litière en récitant le chapelet à haute voix. On entend les Aves dans toutes les langues.

De notre fenêtre, la croix lumineuse de Massabielle fait niveau à nos yeux. Je ne crois pas encore que ce soit possible que nous soyons si près de la grotte de Bernadette et je prépare d'avance mes intentions du lendemain. La nuit apporte un calme serein. Il fait doux. Très tôt on se lève, chaussant surtout des souliers confortables. Nous avons appris notre leçon de touriste. Nous passons par les rues commerciales remplies d'étalages copieux d'objets de piété. Les noms de ces boutiques portent des noms de saints. Bernadette, St-Louis et nous achetons une gourde pour l'eau de la source à un marché appelé "A la grâce de Dieu". On s'achemine vers la route du Sanctuaire. Une grosse grille de fer entoure les saints lieux et de là la scène change. Des huissiers-gardes conduisent une discipline sévère et voit à ce que les dames soient proprement vêtues. Vos mantilles, vos vestes mesdames. Un visiteur porte des "Bermudas" . . . On lui interdit l'entrée au Sanctuaire. On pénètre dans une allée de verdure.

La chapelle Pie X a des marches qui descendent car elle est sous terre et toujours remplie de foules priantes. Par une autre sortie nous aboutissons au monument Bernadette ou commence une déposition florale qui se continue à une autre place de la Vierge. Presque toutes les offrandes de fleurs sont blanches. On les pique dans un grillage circulaire. Quelques pas encore et nous buvons à la source inépuisable. Un peu plus loin la Grotte majestueuse apparaît. Le Gave roucoule car il n'est jamais tout à fait silencieux.

La montagne de Massabielle est très haute et on la dirait ciselée de plantes arrangées par le Divin Jardinier Lui-même. Le roc nous étreint le coeur d'une émotion sensible. Quelle vue sublime. Quel groupement de prières. Les longs cierges brûlent dant la grotte calcinée. Un carré entouré d'une chaîne reçoit les litières nombreuses. Ordinairement on reconnaît le payc du malade car il est inscrit sur sa charette.

Elle, l'Immaculée, a demandé ces processions incessantes et très touchantes. On entend les oraisons et sermons dans toutes les langues. La prière la plus douce et la plus émouvante pour nous était celle de Bernadette, patois des Pyrénées. On reconnaît les Basques à leur atours et leur simplicité. Une jeune veuve algérienne conduit un groupe qui vient demander à la Vierge de lui donner la paix. Un immense pèlerinage de mineurs belges chantent très fort "Nous venons vers toi Madone, protège la Belgique". Une maman probablement espagnole sert sur son coeur un enfant convulsif. Sa plainte est amère et si éloquente. Ses yeux fixent l'immense statue de Marie. Une vieille lit pour un visiteur l'inscription sous la statue. "Que soy éta l'Immaculada Conception".

Tous sont venus chacun à leur manière porter leurs fardeaux, leurs douleurs et leurs supplications. Pas de privauté vraiment. Les pauvres comme les riches passent en ligne au pied de la grotte, la baisent et y appliquent des objets souvenirs. Les prières vocales sont à vous arracher le coeur. On est saisi continuellement par le mystère et la beauté de cet endroit merveilleux. On sent une puissance sublime et une certitude que pas une des demandes ne restera sans réponse.

De quelque façon la Vierge écoute toujours. Si le temps n'est pas propice, cela viendra plus tard. On communie, on chante, on suit les processions, on monte le Calvaire rugueux et éloquent. Des jeunes filles y marchent pieds nus. Après la dernière station on arrive à une caverne appelée Madeleine où il y a une Pietà. Ici sur une muraille on inscrit des autographes. Quelle sera mon inscription? J'y pense. "Ma famille, mon pays, mon clergé, mon groupe d'amis qui m'a chargé d'intentions spéciales. Puis très visible: Canada 15 août 1960." Je passe chez le médecin pour un certificat médical. Il faut d'abord en avoir un de votre pays et localité. Quand il est confirmé, ce qui est très difficile en général, on vous épingle une carte pour permis de bains dans la piscine miraculeuse.

Pendant que je suis accompagnée d'infirmières, mon fils fait le chemin de Croix. Nous nous rejoignons au pied de l'autel pour réciter les 1,000 Aves promis. Je pense involontairement à Maria Chapdelaine. Nous quittons le sanctuaire pour nos repas seulement. Ils sont très légers.

Dans sa généreuse contribution à l'univers, la Vierge est là, tout le jour, toute la nuit. Les refrains continuent "Ave, Ave, Ave Maria". Quel souvenir j'emporte dans mon coeur.

J'espérais quoi à Lourdes? Un Miracle? Comme Tobie, qu'une écaille tombe de mes yeux. On voit encore assez bien avec huit pour cent de vision. Je ne suis à ce temps-là qu'au commencement de ma rétinite . . . Cependant ma vision ne change pas mais je sens glisser dans mon âme une lumière douce et intérieure et un calme qui ne m'a jamais quittée depuis. Et les grâces que je reçois continuellement ne cessent de me combler de gratitude. La Madone me suit, elle m'aide et me console et elle m'inspire de propager sa dévotion. Allez tous vers elle. Avec Maria.

MANIE TOBIE.

Intentions du mois de mai

Intention générale: La confiance mutuelle, source de paix. Intention missionnaire: L'éducation chrétienne des jeunes africaines.



Fèves à la mode chili

1 livre de fèves mexicaines ou de fèves rouges
2½ pintes d'eau
2 c. à thé de sel
2 c. à thé d'huile d'olive ou à friture ou de shortening
1 livre de boeuf haché
1 paquet de soupe à l'oignon
1 gousse d'ail
1 boîte de sauce tomate (7½ onces)
1 c. à table de poudre chili

Trier et laver les fèves. Couvrir avec l'eau et laisser ainsi toute la nuit. Le lendemain, retirer l'eau qui peut rester dans les fèves. Les mettre dans une large casserole et verser 2½ pintes d'eau. Couvrir et cuire doucement pendant une heure. Ajouter le sel. Pendant la cuisson des fèves, faire chauffer l'huile dans une grande poêle et y faire revenir la viande. Mélanger le contenu d'un paquet de soupe à l'oignon, l'ail, la sauce tomate et la poudre chili. Ajouter la viande et le mélange aux fèves partiellement cuites. Couvrir et continuer la cuisson pendant 2½ heures à 3 heures ou jusqu'à ce que les fèves soient tendres. Pour 8 à 10 personnes.

Paul VI a célébré la messe à St-Pierre

ROME (CCC) — Le vendredi 1er mai, en la fête de saint Joseph artisan, le pape a célébré la messe à St-Pierre pour des délégations de l'Action catholique ouvrière italienne.

Courrier de Louise

Q. — Ma femme et moi sommes mariés depuis bientôt vingt ans et je me suis toujours bien entendu avec sa famille dont les membres semblaient avoir de l'estime et de l'amitié, voire même de l'affection pour moi. Mon père est mort récemment et les parents et amis de ma famille nous ont témoigné beaucoup de sympathie, mais, chose étrange, aucun membre de la famille de ma femme n'est venu ni aux prières ni aux funérailles. Depuis personne n'est venu nous voir. Je dois vous avouer que je suis peiné et blessé de leur manque de délicatesse. Ma femme partage entièrement mes sentiments et n'arrive pas à s'expliquer leur attitude. Ai-je tort d'éprouver un vif ressentiment à leur égard? Votre opinion, s'il vous plaît. — **En deuil.**

R. — L'attitude de votre belle-famille est vraiment étrange dans les circonstances. Généralement quand un membre de la famille est éprouvé, tous s'empressent d'aller lui témoigner de la sympathie; à plus forte raison quand les relations sont amicales et affectueuses. Je dois vous avouer que je suis aussi mystifiée que vous et votre femme. Les personnes bien élevées et ayant tant soit peu de coeur, à moins de raison majeure, assistent au moins soit aux prières ou aux funérailles même de simples connaissances. Si elles en sont empêchées, elles se rendent dans le plus bref délai auprès des personnes en deuil pour s'excuser de leur absence, ou elles leur écrivent une lettre de condoléances. Afin que vos relations familiales reprennent leur cours normal, il serait bon que votre femme s'enquiert auprès des membres de sa famille de la raison pour laquelle ils ont agi de la sorte. Ils ont certainement dû se consulter, car, autrement, au moins l'un d'eux se serait présenté. Cette attitude est inconcevable. Vous avez certainement le droit d'être blessé. Quant au ressentiment, vous en souffrirez plus que tout autre, alors essayez de le vaincre.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes en deuil de notre mère depuis près d'un an et devons assister au mariage de notre soeur dans un mois. Comme nous abandonnerons, mes soeurs et moi, notre deuil pour la circonstance, je me demande s'il serait déplacé de notre part de ne pas le reprendre et de recommencer à porter nos vêtements ordinaires. N'allez pas croire que nous avons oublié notre chère maman, mais avec le changement de saison et le temps passé depuis sa mort, il nous semble que nous pourrions faire cela sans manquer aux convenances. Votre opinion, s'il vous plaît. **Quatre filles.**

R. — Je vous approuve tout à fait. La période de deuil généralement acceptée maintenant est d'un an alors il sera tout à fait convenable que vous commenciez à porter vos vêtements ordinaires après le mariage de votre soeur. Je vous prie de croire que je comprends très bien vos sentiments et que je suis bien certaine que vous n'avez pas oublié votre mère. Vous la regretterez toute votre vie votre chère disparue, mais ce n'est pas une raison pour faire porter le deuil aux autres. De plus, dans la majorité des cas, il y a des raisons économiques et sociales qui obligent à faire ces changements à l'ancienne tradition: le coût très élevé des vêtements, et comme un grand nombre de femmes travaillent au dehors, elles ne peuvent assombrir trop longtemps l'atmosphère pour leurs compagnes et compagnons de travail.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon ami et moi devons nous fiancer prochainement. Je désire vivement faire une jolie fête et faire bénir nos fiançailles, mais mon ami, qui est plutôt timide, n'est pas du tout de mon avis. Je ne projette pas une grande soirée, mais j'aimerais inviter sa famille et la mienne. Nous ne serions qu'une douzaine de personnes. Croyez-vous que je serais trop exigeante d'insister pour qu'il me fasse ce plaisir? — **Heureuse.**

R. — Comme vous vous aimez bien, je crois qu'en insistant très gentiment vous arriverez à convaincre votre ami que votre désir vous tient à coeur et qu'il serait très aimable d'y accéder. Sachez bien plaider votre cause et je suis certaine que vous arriverez à vos fins. Après tout, puisque vous n'inviterez que vos proches parents à tous les deux, il n'y a pas de raison pour que sa timidité triomphe de son amour pour vous. D'ailleurs, une fois mariés, vous recevrez sans doute vos parents et vos amis.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 10

— Oh! l'on cite les années où une brusque et forte tombée est parvenue à les arrêter. C'est comme le palmarès des grands vins dont les viticulteurs n'oublient pas les dates. Et puis, laissez-le tranquille, notre petit tortillard! Nous refuserions obstinément de vous conduire à la station.

— Mes actions montent, il me semble?

Belinda haussa l'épaule et décerna à Anne-Lise, qui descendait l'escalier, le sourire mystérieux de ses lèvres sinueuses.

— Huit pages bien serrées? dit-elle ironiquement.

— Pas tout à fait quatre.

— Eh bien! l'inspiration est lente à le visiter.

— Oh! il ne m'a pas fallu deux heures pour raconter la noce de Sottie à mon père. J'étais — elle les examinait, jouissant d'avance de leur surprise — dans la chambre de M. Fontainier . . . mais oui!

— Tu empêches mon vieil enfant de dormir? s'écria Rosemonde.

— J'avais fait peu de bruit, je t'assure, mais il m'a entendue . . . et appelée. J'ai cru qu'il voulait, par mon entremise, avertir Menou.

"Non, c'est à vous-même que je demande audience, gente demoiselle", m'a-t-il dit.

— Oh! j'espère qu'il ne voulait pas s'entretenir avec toi de Sottie? dit Menou la voix tremblante. C'est m a u v a i s, pour nous, ce soir, de parler de Sottie.

— Non, il . . . j'ose à peine dire qu'il voulait me faire des déclarations . . .

Ses yeux d'un bleu myosotis avaient une lueur malicieuse.

— Vous me plaisez, m'a-t-il dit . . . Je vous trouve jolie . . . vous avez l'air douce et reposante, et j'aimerais de vous garder auprès de moi . . . pour toujours . . .

— Ciel! Il va nous doter d'une grand-tante, dit Linda.

— Il préférerait, m'a-t-il dit, se donner une petite-nièce.

Linda éclata de rire et fit à Jean de grands signes d'approbation.

— C'est drôle. Quoique cette prétention de diriger le choix de ses neveux, au lieu de les laisser débrouiller eux-mêmes leurs propres sentiments, soit intolérable. Toute sa vie, il a cru qu'il devait être le metteur en scène . . . du destin des autres. Cela a donné des résultats désastreux pour Carine, et cela a failli en avoir pour Sottie. Eh bien! la leçon ne lui a nullement profité, il s'élance vaillamment pour subir de nouvelles défaites.

— Il m'a demandé, reprit Anne-Lise imperturbable — elle les regardait, l'une puis l'autre, avec son sourire d'ange malicieux — ce que je pensais de son neveu.

— Anne-Lise! . . . Tu ne crains pas les situations scabreuses. Si quelqu'un se sent de trop, ici, s'il est gêné, qu'il sorte, dit-elle à Jean.

— Ce que je pensais de son neveu . . . Rick Fontainier!

Un immense éclat de rire les détendit tous.

CHAPITRE II

Lorsqu'il se leva, le lendemain matin, Jean courut pieds nus vers la fenêtre. De petits moucherons blancs tourbillonnaient dans un ciel d'ouate. Le gravier brillant et humide les résorbait, mais ils s'accrochaient avec ténacité aux branches des cèdres qui prenaient la couleur des ailes de mouettes.

"Le présage de Belinda s'est réalisé: nous nous réveillons sous la neige", se dit-il un peu déconfit.

Y avait-il quelque chose de changé en lui depuis la veille? Hier, il n'eût pas hésité à presser son départ et aujourd'hui encore, il savait bien qu'il eût été plus sage, au lieu de se laisser bloquer ici, de se faire conduire à la station, tant que les voitures pouvaient rouler. Quelque chose — il ne savait quoi — le retenait entre les murs de Tréfontaines.

— Que je puisse passer huit jours au moins, si ce n'est quinze, dans cette propriété de ma famille où ma mère a grandi et dont la porte m'est restée fermée pendant vingt-deux ans. Peut-être n'y reviendrai-je jamais plus.

Alban Fontainier était, ce matin-là, d'excellente humeur, son coeur raffermi par une piqûre de solucamphre, et sa jambe assagie par les calmants qui l'avaient fait bien dormir.

— Ce n'était que la fatigue de ce jour de noces, dit-il à Menou. Rien ne presse pour commander le deuil du vieil Alban.

— Ce ne serait pas . . . le cuissot de sanglier?

— Pas du tout. Nous étions de vieilles connaissances, lui et moi. Je suis aussi un solitaire de la montagne.

Il voulut descendre dans son salon-fumoir qui avait repris son aspect habituel. Rosemonde y avait même remis, pour lui faire plaisir, ses vieux journaux en pile et son régiment de pipes. L'escalier restait évidemment une difficulté, mais le bras de Menou était toujours prêt . . .

— Qui diable nous arrive là? dit le vieillard. Le facteur est déjà passé.

Menou avait jeté sa serviette. Elle reconnaissait, devant la porte, en courte culotte de laine et jambières bien roulées, Fredo et Rick Fontainier.

— Nous venons voir si vous n'avez pas besoin d'être dépannés tant que l'on peut encore aller à pied au village, dit Fredo qui était rouge et semblait gêné. Avez-vous une avance de pain et d'épicerie?

Alban Fontainier partit d'un grand rire qui ressemblait à un hennissement et qui fit sauter deux boutons de son gilet.

— J'ai marié Sottie avant-hier, cent cinquante personnes au "lun-che" et ce garçon me demande si nous avons "une avance d'épicerie"! Pour le pain, tu n'ignores pas, je pense, que le vieux four où cuisaient autrefois nos miches est prêt à ronfler de nouveau, chaque hiver, si nous sommes bloqués quelques jours par la neige. Mais cette mauvaise plaisanterie ne se renouvelle pas souvent, dit-il pour rassurer Jean, qui regardait par les fenêtres. C'est malin, ce que vous avez fait là! Voilà que ça tombe plus fort et vous aurez de la peine à repartir à pied par les gorges.

Fredo et Rick se regardèrent, un peu déconfits.

— Vous avez peut-être de quoi nous faire déjeuner, oncle?

— Et dîner aussi. Et coucher, grands nigauds! C'est ce que vous voulez, je pense, profiter de la présence de Jean et de cette petite Anne-Lise. Plus on est de fous, plus on s'amuse . . . Je suis vieux mais pas assez pour avoir oublié cela.

Fredo et Rick étaient mortifiés d'avoir été ainsi percés à jour. L'aîné surtout. Il mordait sa lèvre et ses yeux étaient fuyants. Rick, on savait pourquoi il avait comploté de se laisser bloquer par la neige à Tréfontaines. Il tournerait comme une mouche importune autour de Linda, qui ne penserait qu'à son invisible amoureux et ne se gênerait pas pour envoyer son cousin à la promenade . . . Mais les desseins de son frère étaient plus ténébreux . . .

Soudain, Jean crut voir un sourire malicieux détendre les lèvres rose pâle d'Anne-Lise. Acceptait-elle que Fredo lui fit la cour? Ce couple ferait penser "au butor et à la finette", comme disait Menou à propos de Sottie. Pourtant, Fredo pouvait passer pour un bel homme. Marie disait ainsi et l'admirait beaucoup. Il avait la stature d'Alban Fontainier et ses yeux n'étaient pas ressortis comme ceux de Rick.

La fin du déjeuner fut très gaie, et Marie, qui avait été chez les habitants de La Pierre Fendue, assura que sous leur couche de graisse, les galantines pouvaient tenir toute la semaine. D'ailleurs, le garde-manger était devenu le meilleur des frigidaires. Ces jeunes messieurs savaient qu'ils pouvaient arriver sans s'annoncer à Tréfontaines, on n'y était jamais pris de court. Les grasses andouilles et les boudins noirs pendaient aux solives du plafond de la cuisine et des jambons étaient conservés sous la cendre. Les pommes de terre de la montagne remplissaient la cave et il y avait cent têtes au poulailler.

— Rien que des crêtes, alors? Cela ne suffirait pas à mon appétit, dit Rick en riant.

Les flocons étaient larges, maintenant, comme des ailes d'oiseaux, mais si l'on ne pouvait sortir, rien n'empêchait d'allumer de grandes flambées et d'organiser des jeux dans le fumoir de l'oncle Alban, dès qu'on l'aurait aidé à remonter dans sa chambre. Le bridge? On ne savait, de Fredo ou de Rick, lequel jouait le plus mal, mais, indifférents aux reproches de leurs partenaires, ils étaient toujours disposés à battre les cartes.

— Oui, on peut faire un robre.

— Culberson ou plafond?

— Je . . . nous ne nous faisons pas une idée très claire de la différence.

Menou souriait et sa petite figure se cassait. Elle avait remarqué que Rick était arrivé, sac au dos comme un colporteur, et elle savait ce qu'il y cachait: son précieux phono et ses disques — rien que des airs de danse. Ils fermeraient soigneusement les portes pour que le bruit n'empêchât pas leur oncle de faire sa sieste, et ils prendraient, de Jean, une magistrale leçon.

"Vous êtes certain de n'avoir jamais été danseur mondain?" avait demandé Linda. Eh bien! maintenant, c'était à qui lui demanderait des conseils. Rick enlacerait la dédaigneuse, Fredo inviterait la timide Anne-Lise . . . et elle, Menou?

Oh! elle n'avait pas besoin de se demander ce qu'elle ferait. Il était certain que son oncle, à peine réveillé de sa sieste, réclamerait sa présence et ses soins . . . et cela valait mieux ainsi qu'il la surmenât, qu'il lui laissât à peine le temps de se reconnaître, le surlendemain du départ de Sottie.

CHAPITRE III

Le plaisir de s'enfermer dans la chambre d'Alban Fontainier qui, malgré les soins de Menou, sentait la pipe refroidie, ne semblait pas, à Jean, très enivrant, et il aurait mieux aimé continuer la leçon de danse. Etendu sur sa chaise longue, son pied goutteux sous un châle, le maître de Tréfontaines semblait pourtant d'excellente humeur.

— Vous vous amusez, en bas? . . . Croyez-vous que je n'entende pas votre phono, parce que vous fermez les portes? . . . Je ne suis pas sourd. Pourquoi ne danseriez-vous pas? . . . Croyez-vous que je ne sois pas trop vieux? Tiens! Ne nous mets pas un mauvais disque, après ton départ, c'est donc toi le boute-en-train de la bande? . . . Tout cela ne me déplaît pas. Je veux que vous soyez gais, et bonnes vacances et que les autres soient contents de t'y voir. . . . Le jour de ton arrivée, je l'ai dit que tu me convenais, bien que tu ressembles — probablement — à ton père . . . que, d'ailleurs, je n'avais jamais vu. Mais ne parlons pas de ça.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 8

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $2.00 franco. 132-T.F.

"JE N'AVAIS JAMAIS GAGNE $2.50 de l'heure avant de vendre les produits FAMILEX!" Vous pourrez comme ce vendeur enthousiasmé, réaliser de $80 à $100 par semaine. Consacrez de 35 à 40 heures à la vente dans votre voisinage de 250 nécessités domestiques. **FAMILEX, Dépt. M. 5, 1600, Delorimier, Montréal, Qué.**

TOUTE DAME INTERESSEE A OFFRIR UNE SOIREE "SPENCER" pour en faire connaître les produits recevrait gratuitement un soutien-gorge. **S'adresser à Mme Marie Gratton, 550, rue Rauchot, St-Boniface, ou appeler 247-8732.** 2-278-T.F.

SI VOUS DESIREZ FAIRE CULTIVER votre jardin avec un "cultivateur Roto" à moteur, **signalez: 233-3747.** 5-346-6C.

UNE ETUDIANTE DE L'UNIVERSITE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, revenant de France, désire chambre et pension dans famille de langue française à St-Boniface ou St-Norbert du 20 juin au 1er septembre. Préférerait famille avec jeunes enfants et serait prête à les garder parfois. **Ecrire à Boite 347, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, ou signaler GLobe 2-67-46.** 5-347-6C.

ON DEMANDE DEUX INFIRMIERES diplômées pour le service de la pédiatrie dans un hôpital moderne de 70 lits. Salaire d'après expérience et responsabilités. Possibilité d'avancement. Excellente occasion pour apprendre la langue anglaise. Communauté progressive et avantageusement située près des montagnes et des lacs. **Pour plus de renseignements, adressez-vous à Soeur Supérieure, Hôpital général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac, Manitoba.** 3-306-6C.

ON DEMANDE — Représentant bilingue pour la compagnie Metropolitan Life. Salaire plus commission. Desservira comptes existant déjà. Entraînement complet. Commencera à $100 par semaine. **Appeler 942-7528 le jour et 489-2755 le soir.** 6-376-6C.

ON DEMANDE — Jeune fille d'environ 25 ans pour prendre emploi régulier comme vendeuse de magasin. **S'adresser au gérant, chez Woolworth, 259, rue Marion, St-Boniface, du lundi au vendredi.** 6-378-6C.

ATTENTION, étudiants de 11e année. Réussissez votre Histoire du Canada grâce à un nécessaire complet d'étude. Il inclut des notes compréhensives, des cartes, des exercices et les questions d'examens des dix dernières années. Demandez à Boît 160, MacGregor, Man.

ON DEMANDE — Ménagère pour 2 adultes. Pas de lessive. Près église. Chambre, pension et salaire. **S'adresser à 472, chemin Ste-Marie, St-Vital, ou signaler CEdar 3-3153.** 6-393-T.F.

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., **écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-45, 840, avenue LaFleur, Montréal 32.** Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 5-358-7C.

SOUVENIRS DE BAPTEME

Les noms, date et heure du baptême, nom de l'église, peints avec l'habileté d'artistes hollandais, sur une assiette pouvant être mise au mur. Tout seulement $3.50. **Marcel Gaucher, Gravelbourg, Sask.** 4-321-8P.

ON DEMANDE INFIRMIERES LICENCIEES pour un hôpital de 25 lits, près de Winnipeg. Salaire: $325. Semaine de 40 heures, 3 semaines de vacances payées. 10 jours de congé statutaire. Augmentation annuelle: $10.00. **S'adresser à: l'Administrateur de l'Hôpital, St-Pierre, Manitoba.** 3-297-7C.

POUVEZ-VOUS DISPOSER DE TROIS SOIRS PAR SEMAINE que vous échangeriez contre $30.00 pour vos vacances d'été, vêtements d'enfants, etc.? **S'il vous plaît, appeler pour demande: CEdar 3-6605.** 4-339-6C.

MESSIEURS

Uniquement pour vous. L'indépendance d'"Unic" avec batterie. Effacera vos soucis et désappointements. Le service incomparable du rasoir "Unic" chez vous ou en voyage. Garantie pour un an. Seulement: $9.95. **Marcel Gaucher, Gravelbourg, Sask.** 4-322-8P.

A LOUER — St-Boniface, 407, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Stationnement. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-5874.** 48-185-T.F.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour **supports et gaines "Spencer"**. Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous **signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.**

A LOUER — St-Boniface. Précieux-Sang. Chambre meublée, avec lessiveuse, réfrigérateur, évier, armoires. Pour demoiselle tranquille **Signaler: CHapel 7-6082.** 3-299-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur. Libre: 1er mai. **Signaler: CHapel 7-1965.** 6-308-6C.

A LOUER — Norwood, avenue Braemar. Grande chambre meublée. Place de stationnement. **Signaler: CEdar 3-3651.** 5-369-6C.

A LOUER — Des logis dans nouvel immeuble-appartements climatisé, situé près des églises Précieux-Sang et Holy Cross, autobus et Safeway. Les logis de 1 chambre à coucher avec réfrigérateur et poêle: $85 et $95 par mois. Meublés, si désiré. Demandez M. Gruss, Horace et Traverse. **Téléphone: 233-6735.** 5-363-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces. Meublé en partie. Salle de bain semi-privée. Entrée privée. Bon service d'autobus. Idéal pour 1 ou 2 personnes qui travaillent. Libre: 1er mai. **Signaler: CEdar 3-2142.** 2-280-T.F.

A ECHANGER — Triplex: 3, 5, 3. Localité exceptionnellement avantageuse. Revenu possible: $200 par mois. **Signaler: 233-1844, de 6 h. à 10 h. p.m.** 5-355-T.F.

A LOUER — Pour 1er juin. St-Boniface, avenue Desautels. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées, $65 par mois. **Signaler: CEdar 3-2753.** 4-318-6C.

A LOUER — St-Boniface, rue D'Eschambault. Logis non meublé: 3 pièces, salle de bain et entrée privées. Stationnement disponible. Près magasin, école, église. Libre: 1er juin. **Signaler: CHapel 7-7363.** 6-377-7C.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces. Salle de bain privée. Près écoles et églises catholiques. **Signaler: CEdar 3-5138.** 6-382-6C.

A LOUER — Précieux-Sang. 1er étage. Logis: 4 pièces. Réfrigérateur, poêle et stationnement. **Signaler: CHapel 7-6082.** 6-383-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue De la Morénie. Chambre meublée avec réfrigérateur et petit poêle. Près autobus et commodités. Libre: 15 juin. **Signaler: CHapel 7-7146.** 6-387-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis complètement privé. $75 par mois. **S'adresser à 443, rue St-Jean-Baptiste, après 6 h.** 6-388-8C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 3 pièces entièrement meublé. Entrée privée. Possession immédiate. **Signaler: GLobe 3-3732.** 6-389-6C.

A LOUER — St-Boniface en face de l'hôpital. Grand logis non meublé: 4 chambres à coucher au 2e. Garage chauffé. **Signaler: 247-8452.** 6-390-6C.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Près hôpital. Logis: 2 pièces. Poêle et évier. 6-392-8C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Logis moderne: 3 pièces. Possession immédiate. $70 par mois. **Signaler: WHitehall 3-2134.** 6-394-7C.

A LOUER — St-Boniface, 979, rue Dugas. Logis: 3 pièces. Au deuxième. Entrée et salle de bain privées. Poêle. Près des cours Symington. $65. **Signaler: CEdar 3-6120.** 6-395-7C.

A VENDRE — Haywood, Man. Pour cause de santé. Restaurant avec logis, salle de billard et salon de barbier. Très bon commerce pour barbier. **S'adresser à M. Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 311-31.** 40-12-T.F.

A VENDRE — Jolie robe de mariée avec dentelle. Manches en pointes de lys. Grandeur: 12-14. A bon marché. **Signaler après 6 h.: CEdar 3-4526.** 4-338-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Près église et école St-Emile. Maison en stuc, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Grand lot double: 80' x 102'. Prix raisonnable. **Signaler: ALpine 3-9771 après 5 h.** 5-359-T.F.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher. **Appeler Gerges Gauthier: ALpine 3-0010.** 4-311-6C.

A VENDRE — St-Boniface centre, rue Despins. Duplex: 6 et 5. Plein prix. $26,000. Comptant: $11,000. Offres considérées. **Signaler: CEdar 3-3457 le jour; CEdar 3-6997, le soir.** 2-266-T.F.

A VENDRE — Avenue Moore. $8,900. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement. Tout près église et école St-Eugène. Taxe: $111. **Signaler: ALpine 6-0433.** 3-291-7C.

A VENDRE — Village St-Pierre. Maison: 6 pièces. Doit être déménagée. Meilleure offre. **S'adresser à Albert Turenne, Téléphone: St-Pierre 12.** 5-350-6C.

A VENDRE — St-Claude. Maison de commerce (ancien bureau de poste): 24' x 28'. Idéal pour salon de barbier avec billard, ou boutique soit de chapeaux, robes ou souliers, etc. Demi-cave, fournaise (stoker). Bon marché. **S'adresser à Paul Martin, St-Claude, Man.** 5-374-6P.

LETELLIER — Petite maison à vendre, à échanger ou à louer. Termes très faciles. **Pour renseignements, écrire à: 153, rue Masson, St-Boniface, ou venir après 6 h. ou le samedi.** 5-354-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

ST-ADOLPHE

A vendre dans nouveau développement

Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. **S.v.p. appeler 247-9267.** 42-58-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher (3 au 2e et 1 au 1er). Salon, salle à manger et grande cuisine. Eau courante. Sur grand lot. **Signaler: 233-2001 ou s'adresser à A. Maynard, St-Malo.** 2-288-T.F.

Vente de succession à St-Boniface, 161, rue Dumoulin

Bonne maison à trois logis, bon revenu, possibilité d'une bonne augmentation en valeur pour avenir.

Lot: 60' de devanture. **Pour plus de détails, s'adresser à MM. Marcoux, Dureault, Bétournay et Bétournay, avocats de l'exécuteur en appelant WHitehall 2-0038.** 50-229-T.F.

Vente privée — Parc Windsor

Bungalow style ranch: 4 pièces, toutes très grandes avec commodités spéciales. Garage assorti, patio, clôture. 3 ans. Près église Sts-Martyrs-Canadiens et école. Comptant sur hypothèque. Pas d'agents. **Appeler 256-8631 le soir.** 2-273-T.F.

A VENDRE — Village St-Pierre. Maison modrne: 3 chambres à coucher, cuisine, grand salon, salle de bain complète, eau courante, chauffage automatique: huile, salle de récréation et 2 chambres à coucher au sous-sol. Garage et allée en béton. 11 acres de terre à cultiver. Près école, église, etc. **S'adresser à: M. Germain Lavergne, Boite 13, St-Pierre, Man. Téléphone: 101-2, St-Pierre, ou SPruce 5-8291, Winnipeg.** 48-189-T.F.

A LOUER avenue Provencher

Logis: 3 pièces complètement meublé. Poêle, réfrigérateur et et lessiveuse. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $65. **Appeler M. Lonergan: CHapel 7-3084.** 6-403-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 171, rue Masson. Logis: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. **Signaler: CEdar 3-4083.** 6-401-6C.

A LOUER — St-Boniface, rue Jeanne d'Arc. Logis: 2 pièces avec cuisinette. Réfrigérateur et petit poêle. Entrée et salle de toilette privées. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-7151.** 6-396-6C.

A LOUER — St-Boniface. Logis dans immeuble neuf: 3 pièces, salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur. Pour couple tranquille. $85. Stationnement inclus. Usage de lessiveuse et sécheuse. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-4148.** 6-398-6C.

A VENDRE OU A LOUER — La Broquerie. Maison: 3 pièces. **Pour plus de renseignements, s'adresser à 100, avenue Chandos, St-Boniface, ou signaler 453-8146.** 6-381-6C.

A VENDRE — St-Boniface, 193, rue Notre-Dame. Maison de rapport: 15 pièces, 2 logis et 8 chambres toujours complètement loués. Revenu mensuel: $275. Prix: $27,500. Termes. Offres considérées. **Signaler: CEdar 3-2894.** 6-397-6C.

A VENDRE — Lorette, Manitoba. Bungalow: 8 pièces. Sur lot: 100' x 180'. 4 chambres à coucher, eau courante. Prix: $6,500. **Pour détails, appeler 502, Lorette.** 3-298-6C.

OLIVER, BROWN ET SCHRAG pouvons vous trouver des clients désireux d'acheter des maisons dans toutes les municipalités du Grand-Winnipeg. Si vous avez l'intention de vendre, téléphonez à **FERNAND VIAU 253-1361** ou AL 3-0155. T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 346, rue Dumoulin. Nouvelle maison: 8 pièces. 5 chambres à coucher, beaux planchers, bois dur dans salon et salle à manger. Tapis dans chaque chambre à coucher. Belles armoires. Salle de bain à chaque étage. Une rue de l'Institut Collégial St-Joseph. Aussi logis: 3 pièces au soubassement loué à $95 par mois. Garage double. Possession: 1er juin. **Pour plus d'informations, signaler CEdar 3-4148.** 6-399-7C.

TRANSFERE — VENTE D'AUBAINE. Baie Jubinville, Parc Windsor. Superbe bungalow: 3 chambres à coucher, salle à manger et salon en "L"; jolie et spacieuse cuisine de famille. Spacieuse salle de récréation avec chaminée en brique. Buanderie, banc de travail et chambre supplémentaire si désiré. Gaz. Entrée pour automobile en béton armé. Patio. Pelouse avant et arrière, clôturée. A peine une rue d'église Sts-Martyrs-Canadiens et école Béliveau. Près centre d'achat. Cottonwood, piscine, bibliothèque, terrain de jeu, école supérieure "collegiate" et autobus. Doit sacrifier. Possession par arrangement avec propriétaire **en signalant ALpine 6-0234.** Pas d'agents. 6-391-6C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Roger. Maison: 6 pièces. Revenu mensuel: $60. Grand soubassement. Lot: 40'. Prix: $11,-800 à termes.

Rue Des Meurons — Maison: 7 pièces. Revenu mensuel: $210. Prix: $10,800. $800 comptant.

AGENCE D'IMMEUBLE R.-G. LAVIGNE
1134, chemin Ste-Marie
R.-G. Lavigne: ALpine 3-0546
Joseph Grenier: CHapel 7-9184
6-402-6C.

FERNAND VIAU
Oliver, Brown & Shrag
Centre d'achats Windsor Park

A VENDRE

Norwood — Rue Eugénie. $1,600.00 comptant. Maison de famille. Près toutes écoles et églises Précieux-Sang et Holy Cross. Salon, salle à dîner avec cheminée. 3 chambres à coucher et salle de bain. Taxe: $165.00. Belle propriété. Plein prix: $12,500.

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de bain complète. Chauffage: huile. Lot: 90' x 150'. Garage. Le tout: $9,000.

Parc Windsor — Maison moderne. Agé: 4 ans. Belle pelouse, garage double. 6 pièces, 3 belles chambres à coucher. Salle de bain finie tuile. Chauffage: gaz: Soubassement complet. Façade pierre Tyndall. $16,-900.00.

Si vous désirez acheter ou vendre,
appelez Fernand Viau
253-1361 ou ALpine 3-0155
4-323-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Afin de régler une succession. Triplex: 6, 4, 3. Chauffage: gaz. Lot: 60'. Planchers: bois dur. Termes et prix très avantageux.

St-Boniface — Rue Louis Riel. Bungalow moderne: 2 chambres à coucher, 2 supplémentaires au soubassement. $3,500 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Blvd Dollard. Maison de rapport, 3 logis privés. Très bon état. Bon revenu. $4,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. $9,-500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chaufage: gaz. $2,000 comptant. Balance: termes faciles.

St-Boniface — Duplex moderne: 4 et 3. 9 ans. Garage double. Tapis mur à mur. 2 réservoirs pour eau chaude. Chauffage: gaz. Seulement $14,300. à termes.

St-Boniface — Rue Giroux. Bungalow moderne: 3½ pièces. 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. $3,000 comptant. Balance à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
5-356-6C.

A VENDRE

Lorette — Près chemin Dawson. 135 Dawson. 135 acres. $75 l'acre. $2,000 comptant. Balance facile.

Carey — 240 acres. Belle terre bien située. $19,000. Termes si désirés.

St-Pierre — 226 acres avec bâtiments. 2 puits artésiens. Près village. $22,-600. Roulant, machines aratoires, vaches, 2,000 bottes de luzernes, valeur $13,800. Le tout: $36,400. Termes à négocier.

St-Pierre — 320 acres. 30 vaches à lait; 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $37,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%.

St-Pierre — Ferme: 360 acres, 350 en culture. Bâtiments, eau courante, chemin gravelé. Autobus scolaire. $28,000. Partie comptant. Balance à termes.

Lorette — 220 acres. 205 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.

St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
6-370-6C.

LA PROVINCE DU MANITOBA
Département du Procureur général
requiert un
GREFFIER
pour la
COUR DE COMTE ET LA COUR TESTAMENTAIRE DE ST-BONIFACE

Salaire: de $3,300 à $4,200 par année.

Doit être bilingue et connaître la dactylographie.

Jeune homme de préférence.

Education: Grade XI ou plus.

Bénéfices complets du Service Civil comprenant trois semaines de vacances annuelles payées, permission généreuse pour maladie, privilège de pension et d'assurance-groupe.

S'adresser à:

Manitoba Civil Service Commission, Chambre 332, Edifice législatif, Winnipeg 1, Man.

MARION STREET REALTY LTD.
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

Norwood — Près Holy Cross. Maison: 2 chambres à coucher. 2 pièces au sous-sol, louées à $60 par mois. Comptant requis: $3,000.

St-Vital — Immeuble-appartements neuf: 8 logis. Revenu mensuel: $780. Comptant requis: $15,000.

St-Boniface — Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 15 ans. Comptant requis: $2,000.

St-Vital — Rue Berrydale, près chemin Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 8 ans. Grand lot. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. 14 ans. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Garage. Près basilique et écoles. $3,000 comptant requis.

Prairie Grove — Ferme: 275 acres, toutes en culture. 12 milles de la ville. Prix et termes à négocier.

Appeler le soir
Louis Engel, CEdar 3-5771
ou
Rudy Leblanc, 253-9705
le jour, CEdar 3-6217
5-361-6C.

A VENDRE

Parc Windsor — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Garage. Prix: $11,500. Comptant requis: $1,000. Balance à termes.

Rue Horace — Duplex en stuc. Environ 15 ans. Garage. Chambre au soubassement. Bel emplacement. Prix: $14,800.

Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc: 4 et 3. Chauffage: gaz. Très bon état. Prix: $14,500 à termes.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,-900. Comptant requis: $500.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite

Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
5-366-6C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Maison: 7 pièces, 2 chambres à coucher au premier. Logis: 3 grandes pièces au 2e. Garage. Prix: $11,950. $2,000 comptant. Balance: $75 par mois.

ST-BONIFACE
Duplex: 5 et 5. Grand lot. Garage double. Prix: $18,500.

NORWOOD
Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. $2,200 comptant.

ST-BONIFACE
Maison: 4 pièces, 2 chambres à cher. Garage. $6,350, $3,000 comptant.

ROUTE TRANS-CANADA
Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces, 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,-500.

PRES DE LORETTE
Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.

NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.

ST-VITAL
Bungalow: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Grand lot. $10,500. Termes.

90 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel complètement moderne: 10 chambres. Bar mixte. Restaurant. Ventes de bière: $68,000. Prix: $85,000. Termes.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements: 4 logis. $32,500. Termes faciles.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
5-351-6C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

A VENDRE

IMMEUBLE-APPARTEMENTS: 6 logis
St-Boniface. Site idéal. Chaque logis loué sous bail. Très bon revenu. Poêles, réfrigérateurs, lessiveuse, sécheuse, etc. Rapporte 12% sur investissement. Plein prix: $42,000. Vraiment une aubaine.

PARC WINDSOR
Bungalow spacieux: 1,300 pieds carrés. Salon et salle à manger en "L". Patio et "planter" en avant. Complètement clôturé et paysagé. Près église et école catholiques, centre d'achat et école supérieure (collegiate). Salle de récréation presque finie. Demeure idéale à un prix très raisonnable.

ST-VITAL
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot et jardin. Plein prix: $7,500. Seulement $800 comptant.

NORWOOD
Maison de rapport: 14 pièces. Garage double. Sur lot de 50'. Prix: $14,900. Comptant requis: $2,000.

AVENUE PROVENCHER
Duplex près école Marion. Très propre. Soubassement fini. Garage. $1,000 comptant requis.

RUE LANGEVIN
Bonne maison pour famille. Grands salon et cuisine. 3 chambres à coucher. Sur grand lot. Prix: $13,200. Très raisonnable pour un tel site.

RUE NOTRE-DAME
Quadruplex. Près école Marion. Presque neuf. Construction de brique et béton. Double garage. Bon revenu. Propriétaire désire se retirer.

SOYEZ LES BIENVENUS
Si vous avez besoin des renseignements pour ventes ou achats. Nous avons aussi des sources pour placement d'argent. Si vous désirez une hypothèque, en accroître une ou consolider vos dettes.

Pour plus d'informations
appeler R. THERIAULT ou PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
Résidence: ALpine 3-0264
5-372-6C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of BENJAMIN LEDET, late of the Postal District of Ste. Genevieve, in Manitoba, Retired Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 400 Victory Building, 333 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 1st June, 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 30th day of April, 1964.

MACINNES, BURBIDGE & COMPANY,
Solicitors for the Administrator.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of DESIRE VANDAELE, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 5th day of June, A.D. 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 30th day of April, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix, Martha Dunlop.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of SYLVIO GENEST, late of the City of St Boniface, in Manitoba, Mechanic, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 8th day of June, A.D. 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 4th day of May, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for Anna Genest, Executrix.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Triplex: 4, 4, 3. Revenu mensuel: $200. Chauffage: gaz. Comptant requis: $3,000. Balance: termes.

St-Boniface — Rue McTavish. Maison: 3 pièces. Egouts et eau. Comptant requis: $300. Balance portée par propriétaire. Libre.

La Broquerie — Village centre. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher avec allonge pour restaurant. Grand hangar: 24' x 32', plancher ciment. Grand lot: 126' x 200'. Devra être vendue, envoyez vos offres. Libre.

Rue Goulet — Site pour immeuble-appartements. Lot: 50' x 120' avec maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Prix à négocier.

St-Boniface — Grand immeuble-appartements. Revenu mensuel: $670. Poêles et réfrigérateurs inclus. Chauffage: gaz. Comptant requis: $15,000. Balance: $325 par mois à 7%.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
5-367-6C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Téléphone: GLobe 3-0741
Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574

A VENDRE

ST-BONIFACE — Rue Notre-Dame
$2,000 comptant
Magnifique bungalow en stuc, 12 ans. 3 chambres à coucher, grands salon et cuisine. Chauffage: gaz. Récemment peint à l'intérieur. Tuiles claires et brillantes dans cuisine et salle de bain. Cour arrière comme parc, clôturée. Près école Marion, basilique, magasins, autobus, taxe basse. Termes faciles. Prix: $14,500. **CEdar 3-4574.**

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
$4,000 comptant. Site de choix. Bungalow stuc, 7 ans. Duplex ou maison familiale. 2 grandes chambres à coucher en bas. Très belles cuisines haut et bas. Aussi salons: 16' x 14' à chaque niveau. Chambre à coucher: 14' x 14' en bas. Buanderie. Soubassement complet. Garage. Près basilique, hôpital, autobus, magasins et école Provencher. Logis du bas loué si désiré. Possession immédiate. Termes si nécessaires. **CEdar 3-4574.**

RUE BERTRAND
Duplex: $2,000 comptant. Demi-rue de l'hôpital. 3 chambres à coucher au 1er étage. 2e étage, logis privé complètement meublé, loué à $85 par mois. Taxes basses. Soubassement à grandeur. Garage. Maison récemment rénovée. Cuisine et salon de grandeur raisonnable. Aussi, chambre à coucher à l'avant peut être louée. Paiements faciles. **CEdar 3-4574.**

RUE LOUIS RIEL
$3,000 comptant. Bungalow: 2 chambres à coucher. Près basilique, écoles et hôpital. Soubassement à grandeur. Fenêtres et portes en aluminium. Garage. Gaz. S.v.p., signaler **CE 3-4574.**

CENTRE ST-BONIFACE
$10,000 comptant. Immeuble-appartements: 8 logis, avec 2 magasins. Localité de choix pour accès à école, autobus et église. Complètement loué sur bail à approximativement $6,800 par année. Chauffage: gaz. Dépences minimum. Propriétaire quitte la ville. Paiements faciles. Prix: seulement $42,500. **M. Bucko: GLobe 3-0741 ou CEdar 3-4574.**

CENTRE ST-BONIFACE
$15,000 comptant. Immeuble-appartements en briques solides. 10 logis. Age: 8 mois. Air climatisé. Complètement loué sur bail à $12,000 par année. Termes faciles. M. Bucko: **CEdar 3-4574, le jour GLobe 3-0741.**

RUE DUBUC
Seulement $2,000 comptant. Réduit de $600. Bungalow: stuc, 12 ans. Belle cuisine, salle de bain: 4 unités, salon: 15' x 12', 2 belles chambres à coucher. Aussi 2 pièces finies au soubassement à la grandeur et salle de bain: 2 unités louées à $60 par mois. Entrée privée. Prix: $12,900. **Signaler: CEdar 3-4574.**

NORWOOD — Rue Eugénie
Triplex — $2,000 comptant
Bon quartier pour location. Près toutes écoles et églises Précieux-Sang et Holy Cross. Nouvelles portes, garnitures et tuiles sur planchers. Entrées privées. Poêles, réfrigérateurs et ameublement inclus dans le prix. Ne manquez pas ce bon marché. Taxe basse. Prix: $14,800 seulement. **CEdar 3-4574.**

ST-BONIFACE — Rue Notre-Dame
$2,000 comptant — 12 ans
Magnifique bungalow: stuc. Soubassement complet fini avec bar et 2 chambres supplémentaires louées. Cette maison a 3 grandes chambres à coucher, grande cuisine éclairée, belle salle de bain et vivoir superbe. Près école Marion et magasins. Négocierait termes faciles si nécessaires. Prix: $14,800. **CEdar 3-4574.**

VILLE DE WINNIPEG
près St-Boniface
Hôtel à vendre. Salles de consommation mixtes. Bon pourcentage sur investissement. Personnes intéressées seulement. Bon montant comptant essentiel. **Veuillez appeler Ernie Bucko, CEdar 3-4574.**

ON DEMANDE
Maisons pour vente, à St-Boniface.
Avons acheteurs qui attendent.

Si vous désirez vendre,
appelez E. M. BUCKO
CE 3-4574 le jour GL 3-0741.
5-364-6C.

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par le secrétaire du District Scolaire Consolidé de Dandurand no 2064 pour l'achat, de ce district, des possessions suivantes:

1) **Terrain, 3 acres situées au coin N.-E. du ¼ de section 17-86 ouest sur la route no 2, 2½ milles à l'ouest de Haywood;**
2) **Ecole: 34' x 38', située sur le terrain ci-haut mentionné. La bâtisse a un système d'eau par compression et une fournaise à l'huile.**

On recevra les soumissions jusqu'au 15 mai 1964. La plus haute ou aucune autre offre ne sera nécessairement acceptée. Si l'offre est acceptée, la bâtisse sera disponible le 1er juillet 1964.

Le District Scolaire Consolidé de Dandurand no 2064
par le secrétaire-trésorier, Jean Dheilly,
Haywood, Manitoba.

A VENDRE

St-Boniface centre — Salon de barbier avec évier et douche. Accessoires inclus. Logis: 3 grandes pièces et salle de bain, 4 unités. Au 2e étage, logis: 3 pièces, salle de bain. Revenu mensuel: $60. Chauffage: huile. 2 chauffe-eau. Buanderie au soubassement. Garage. Fait de bonnes affaires. Prix: $13,500 à termes faciles.

St-Boniface — Restaurant avec logis: 4 pièces. Loyé: $155 avec bail de 3 ans. Fait très bonnes affaires. Livres ouverts aux personnes intéressées. Prix: $13,500 à termes faciles. Considérerait échange sur maison à St-Boniface.

Garage à la campagne — 60 x 120' avec agence de machines aratoires. Dans très bon district canadien-français. Fait de bonnes affaires. Lot: 240' x 250'. Equipement complet inclus. Considérerait bonne ferme ou emplacement de ville en échange.

Centre de St-Boniface — $7,000 comptant. Immeuble-appartements: 6 logis, 3 pièces. En très bonne condition. Revenu mensuel: $414. Taxe: $340. Chauffage: $210. Pourcentage sur investissement: 11½.

St-Boniface — Maison: 4 pièces, 2 pièces au soubassement. Belle rue tranquille. Près basilique et hôpital. $4,000 comptant.

St-Boniface — Immeuble-appartements: 2 ans. 9 logis. Prix: $80,000. Termes faciles.

Pour tous renseingements,
s'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel
Téléphone: 233-2683
6-329-6C.

Logis à louer
DANS IMMEUBLE NEUF
Près hôpital St-Boniface
203, rue Bertrand
Suites de 3½ à 4½ pièces
Possession immédiate
Signalez 943-9516
le soir ou 452-0637

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto